

20<sup>+</sup>

ALMANACH  
HISTORIQUE  
DE LA PROVINCE  
DE LANGUEDOC,

*Nouvelle Edition, augmentée du Tableau  
général de la Milice Toulousaine.*

POUR L'ANNÉE M. DCC. XC.

Par M. BAOUR, Écuyer, Scelleur  
en la Chancellerie, près le Parlement.



A TOULOUS 

De l'Imprimerie de M<sup>e</sup>. JEAN-FLORENT  
BAOUR, rue Saint-Rome.

AVEC APPR. ET PRIVILEGE DU ROI.

52341

ARTICLES PRINCIPAUX  
DE L'ALMANACH de 1790.  
COMPUT ECCLÉSIASTIQUE.

Nombre d'or ,	5	Indiction Rom.	8.
Cycle solaire -	7	Lettre Domin.	C.
Epaacte , - -	14		

LES QUATRE TEMPS.

Fév. 24, 26 & 27. | Sept. 15, 17 & 18.  
Mai. 26, 28 & 29. | Déc. 15, 17 & 18.

De l'Épiphanie à la Septuagésime , 3  
Dimanches.

De la Pentecôte à l'Avent, 26 Dim.

4. SAISONS DE L'ANNÉE.

P R I N T E M P S , le 20 Mars.

E T É , le 21 Juin.

A U T O M N E , le 23 Septembre.

H Y V E R , le 21 Décembre.

ÉCLIPSES.

Il y aura cette année six Eclipses , qua-  
tre de Soleil & deux de Lune. On ne  
verra que les deux Eclipses de Lune.

La première Eclipsé de Lune le 28  
Avril, son commencement à 10 heure. 19  
min. du soir ; milieu le 29 , à 5 min. du  
matin ; fin , à 1 heure. 51 min.

La seconde Eclipsé de Lune le 22 Oct.  
commencement à 11 h. 6 min. du soir ;  
milieu , le 23 à 1 h. 3 min. du matin ; fin ,  
à 3 heures 48 minutes.

# JANVIER. *Signe, le Verseau.*

*Jours croiss. de 25' le mat. & de 25' le s.*

*Ce nom vient de Janus, Roi d'Italie, que la superstition a déifié, & peint à double visage, parce qu'il changea la face des hommes, de barbares les rendant polis; & qu'on le fit présider aux actions qui ont souvent deux faces & deux rapports, au passé, & à l'avenir.*

<i>Jo de la Se.</i>	<i>du M</i>	<i>Noms des SAINTS.</i>	<i>Phases de la ☉</i>	<i>Lev. du ☉</i>	<i>Cou. du ☉</i>
Vend.	1	<i>La Circoncis.</i>		7h34	4h26
Sam.	2	<i>Oct. s. Etien.</i>	☉ P. L.	7 33	4 27
DIM.	3	<i>Basile, Ev.</i>	le 1 à 7	7 32	4 28
Lundi	4	<i>Genevieve.</i>	h. 9 m.	7 31	4 29
Mardi	5	<i>Simeon.</i>	du mat.	7 31	4 27
Merc.	6	<i>Les Rois.</i>		7 30	4 30
Jeudi	7	<i>Lucien.</i>	☾ D. Q.	7 30	4 30
Vend.	8	<i>Maximien.</i>	le 8 à 2	7 20	4 31
Sam.	9	<i>Julien.</i>	h. 15 m.	7 28	4 32
DIM.	10	<i>Guillaume.</i>	du mat.	7 27	4 33
Lundi	11	<i>Higin, Pap.</i>		7 27	4 33
Mardi	12	<i>Benoît.</i>		7 26	4 34
Merc.	13	<i>Oct. des Rois.</i>		7 25	4 35
Jeudi	14	<i>Hilaire, Ev.</i>	☉ N. L.	7 25	4 35
Vend.	15	<i>Maur, Abb.</i>	le 15 à 8	7 24	4 36
Sam.	16	<i>Fulgence, E.</i>	h. 5 m.	7 23	4 37
DIM.	17	<i>Antoine, Ab.</i>	du mat.	7 22	4 38
Lundi	18	<i>Ch. s. Pierre.</i>		7 21	4 39
Mardi	19	<i>Sulpice, Ev.</i>		7 20	4 40
Merc.	20	<i>Sébast. Mart.</i>	☉ P. Q.	7 10	4 41
Jeudi	21	<i>Agnès, V.</i>	le 23 à	7 18	4 42
Vend.	22	<i>Vincent, M.</i>	10 h. 9	7 17	4 43
Sam.	23	<i>Fabien Pape.</i>	m. du m.	7 16	4 44
DIM.	24	<i>Timoth., E.</i>		7 15	4 45
Lundi	25	<i>Conv. s. Paul.</i>		7 14	4 46
Mardi	26	<i>Paule, Veuv.</i>		7 13	4 47
Merc.	27	<i>MM. des L. Ss.</i>	☉ P. L.	7 12	4 48
Jeudi	28	<i>Cyrille, Ev.</i>	le 30 à 7	7 11	4 49
Vend.	29	<i>François, Ev.</i>	h. 25 m.	7 9	4 51
Sam.	30	<i>Bathilde.</i>	du soir.	7 8	4 52
DIM.	31	<i>Septuagésime.</i>		7 7	4 53

FÉVRIER. *Signe, les Poissons.*

*Jours croiss. de 34<sup>e</sup> le mat. & de 35<sup>e</sup> le s.*

*En latin, Februarius, qui signifie purifier, & faire des expiations, ce qui se pratiquoit pendant douze jours. Februare vient aussi de Februus, ancien Dieu des morts, & père de Pluton. Peut-être de là vient Febris, fièvre, maladie qui envoie tant de sujets à ce Dieu.*

<i>Jo de la Se.</i>	<i>du M</i>	<i>Noms des SAINTS.</i>	<i>Phases de la ☉</i>	<i>Lev. du ☉</i>	<i>Cou. du ☉</i>
Lundi	1	Ignace, Ev.		7h 6	4h54
Mardi	2	La Purifica.		7 5	4 55
Merc.	3	Blaise, Ev.		7 3	4 57
Jeudi	4	Gilbert.		7 2	4 58
Vend.	5	Agathe, V.	☉ D. Q.	7 0	5 0
Sam.	6	Amand, Ev.	le 6 à 11	6 59	5 1
DIM.	7	Sexagésime.	h. 6 m.	6 58	5 2
Lundi	8	Jean de Math.	du mat.	6 57	5 3
Mardi	9	Apollonie.		6 56	5 4
Merc.	10	Scholastique.		6 54	5 6
Jeudi	11	Benoît, Ab.		6 53	5 7
Vend.	12	Didier.		6 51	5 9
Sam.	13	Eulalie.	☉ N. L.	6 50	5 10
DIM.	14	Quinquagés.	le 14 à 1	6 49	5 11
Lundi	15	Faustin.	heur. du	6 47	5 13
Mardi	16	Sylvin, Ev.	matin.	6 46	5 14
Merc.	17	Cendres.		6 45	5 15
Jeudi	18	Siméon, Ev.		6 43	5 17
Vend.	19	Laumer, Ab.		6 42	5 18
Sam.	20	Pepin.		6 40	5 20
DIM.	21	Quadrages.		6 39	5 21
Lundi	22	Ch. S. Pierre.		6 38	5 22
Mardi	23	Mathias.	☉ P. Q.	6 36	5 24
Merc.	24	4 Temps.	le 22 à 6	6 35	5 25
Jeudi	25	Aventin.	h. 17 mi.	6 33	5 27
Vend.	26	Léandre.	du mat.	6 32	5 28
Sam.	27	Mart d'Alex.		6 30	5 30
DIM.	28	Reminiscere		6 29	5 31

*Lorsque l'année est bissextile, ce mois a 29 jours.*

M A R S. *Signe, le Belier.*

*Jours croiss. de 45' le mat. & de 45' le s.*

*Tire son étimologie du Dieu Mars, cru Père de Romulus, qui peut-être par cette raison, le mit le premier de l'Année. Numa son successeur, mit Janvier. En ce mois l'on donnoit les Etrennes, on renouvelloit le feu sacré, & l'on offroit des sacrifices à la Déesse des Années.*

<i>Jo. de du</i>	<i>Noms des</i>	<i>Phases</i>	<i>Lev.</i>	<i>Con.</i>
<i>la Se. M</i>	<i>SAINTS.</i>	<i>de la ☉</i>	<i>du ☉</i>	<i>du ☉</i>
Lundi 1	Aubin.	☉ P. L.	6h27	5h33
Mardi 2	Arase.	le 1 à 6	6 26	5 34
Merc. 3	Cugnegonde.	h. 3 m.	6 25	5 35
Jeudi 4	Casimir.	du mat.	6 23	5 37
Vend. 5	Phocas.		6 21	5 39
Sam. 6	Godegrand, E.	☉ D. Q.	6 20	5 42
DIM. 7	Oculi.	le 7 à 10	6 18	5 42
Lundi 8	Prisce.	h. 3 m.	6 17	5 43
Mardi 9	Ste. Francoise	du soir.	6 15	5 45
Merc. 10	Droctovée.		6 14	5 46
Jeudi 11	Gregoire.		6 12	5 48
Vend. 12	Manaut.		6 11	5 49
Sam. 13	Zacharie.	☉ N. L.	6 9	5 51
DIM. 14	Lætare.	le 15 à 6	6 8	5 52
Lundi 15	Nicephore.	h. 56 m.	6 6	5 54
Mardi 16	Cyrille.	du soir.	6 5	5 55
Merc. 17	Hilaire.		6 3	5 57
Jeudi 18	Alexandre.		6 2	5 58
Vend. 19	Gaspard.		6 0	5 0
Sam. 20	Fidele.	☉ P. Q.	5 59	6 1
DIM. 21	La Passion.	le 23 à 9	5 57	6 4
Lundi 22	Alexandre.	h. 53 m.	5 56	6 3
Mardi 23	Agapit.	du soir.	5 54	6 6
Merc. 24	Ludger.		5 52	6 8
Jeudi 25	ANNONCIA.		5 51	6 9
Vend. 26	Humbert.		5 49	6 11
Sam. 27	J. Hermite.	☉ P. L.	5 48	6 13
DIM. 28	Rameaux.	le 30 à 3	5 46	6 14
Lundi 29	Eustache.	h. 27 m.	5 45	6 15
Mardi 30	Rieule.	du soir.	5 43	6 17
Merc. 31	Balbine.		5 41	6 18

A V R I L. *Signe, le Taureau.*

*Jours croiff. de 52<sup>e</sup> le mat. & de 52<sup>e</sup> le s.*

*En latin Aprilis, qui suivant Varron, signifie apéritif, parce que dans ce mois, la chaleur ouvre les pores, & fait végéter la nature: ou du grec apherizo, qui veut dire écumer, parce que les plantes & les arbres poussent leurs Fleurs, comme l'écume de leurs Fruits.*

<i>Jo. de du</i>	<i>la Se. M</i>	<i>Noms des</i> <b>SAINTS.</b>	<i>Phases</i> <i>de la ☉</i>	<i>Lev.</i> <i>du ☉</i>	<i>Cou.</i> <i>du ☉</i>
Jeucl	1	Jeucl Saint.		5h40	6h20
Vend.	2	Vendredi St.		5 39	6 21
Sam.	3	Julien.		5 37	6 23
DIM.	4	<b>PASQUES.</b>	☉ D. Q.	5 36	6 24
Lundi	5	Vincent de P.	le 6 à 10	5 34	6 26
Mardi	6	Prudence.	h. 12 m.	5 33	6 27
Merc.	7	Epiphane.	du mat.	5 32	6 29
Jeucl	8	Calixte.		5 30	6 30
Vend.	9	Nicolas.		5 28	6 32
Sam.	10	Maçaire.		5 27	6 33
DIM.	11	Qualimodo.		5 25	6 35
Lundi	12	Léon.	☉ N. L.	5 24	6 36
Mardi	13	Gregoire.	le 14 à	5 22	6 38
Merc.	14	Lambert.	38 min.	5 21	6 39
Jeucl	15	Anastafie.	du foir.	5 19	6 41
Vend.	16	Martial.		5 18	6 42
Sam.	17	Anicet.		5 17	6 43
DIM.	18	Honoré, Ev.		5 15	6 45
Lundi	19	Crefcent.	☉ P. Q.	5 14	6 46
Mardi	20	S. Jofeph.	le 22 à 9	5 12	6 48
Merc.	21	Anfeime.	h. 13 m.	5 11	6 49
Jeucl	22	Soter.	du mat.	5 10	6 50
Vend.	23	George.		5 8	6 51
Sam.	24	Phébadé.		5 7	6 53
DIM.	25	Marc, Evan.		5 5	6 55
Lundi	26	Clet, P. M.	☉ P. L.	5 4	6 56
Mardi	27	Vital, Mart.	le 29 à 4	5 3	6 57
Merc.	28	Mart. d' Af.	minutes	5 2	6 58
Jeucl	29	Marie Eyp.	du mat.	5 0	6 59
Vend.	30	Eutrope, Ev.		5 59	7 0

M A I. *Signe*, les Gemeaux.

*Jours croiff. de 34' le mat. & de 34' le soir.*

Maïus. *Ce mois est le plus agréable de l'Année. Avant la fondation de Rome, on le nommoit ainsi chez les anciens peuples d'Italie. Le nom de Maïus est celui que plusieurs Nations donnerent à Jupiter, & d'autres à Mercure, à cause de sa Mère Maïa.*

<i>Jo. de la Se.</i>	<i>du M</i>	<i>Noms des SAINTS.</i>	<i>Phases de la ☉</i>	<i>Lev. du ☉</i>	<i>Cou. du ☉</i>
Sam.	1	Phil. s. Jacq.		4h59	7h 1
DIM.	2	Athanase, Ev.		4 58	7 2
Lundi	3	Inv. s. Croix.		4 57	7 3
Mardi	4	Monique.		4 56	7 4
Merc.	5	Ambroise, Ev	☉ D. Q.	4 54	7 6
Jeudi	6	Jean P. L.	le 6 à 7	4 52	7 8
Vend.	7	Transl. S. Et.	minutes du mat.	4 51	7 9
Sam.	8	Orens, Ev.		4 50	7 10
DIM.	9	Grégoire.		4 49	7 11
Lundi	10	Rogations.		4 48	7 12
Mardi	11	Mamert, Ev.		4 47	7 13
Merc.	12	Pacôme.	☉ N. L.	4 46	7 14
Jeudi	13	ASCENSIO	le 14 à 4	4 45	7 15
Vend.	14	Boniface.	h. 45 m. du mat.	4 44	7 16
Sam.	15	Isidore.		4 43	7 17
DIM.	16	Germier, Ev.		4 42	7 18
Lundi	17	Déli. de Toul.		4 41	7 19
Mardi	18	Eric, Roi.		4 40	7 20
Merc.	19	Yves P. des A.	☽ P. Q.	4 39	7 21
Jeudi	20	Sévere.	le 21 à 4	4 38	7 22
Vend.	21	Hospice.	h. 55 m. du soir.	4 37	7 23
Sam.	22	Vigile.		4 36	7 25
DIM.	23	PENTE C.		4 35	7 26
Lundi	24	Franç. Regis.		4 34	7 27
Mardi	25	Denatien, M.		4 33	7 29
Mercr	26	4 Temps.	☉ P. L.	4 32	7 30
Jeudi	27	Hildevert.	le 28 à 8	4 31	7 31
Vend.	28	Guillaume.	h. 24 m. du mat.	4 29	7 32
Sam.	29	Maxime.		4 27	7 33
DIM.	30	TRINITE.		4 26	7 33
Lundi	31	Petronille.		4 25	7 34

J U I N. *Signe, l'Ecreviffe.*

*Jours croiff. jufqu'au 19 de 4' & dim. de 5'*

Junius, abregé de Junonius, qu'il portoit chez les Peuples dont Rome s'est formée, fut peut-être introduit en mémoire de Junius-Brutus, lorsqu'ayant chassé les Tarquins, il vint sur le Mont Coeli, pour rendre grâces à Carne, Déesse du Cœur, du succès de ses armes.

Jo. de la Se.	du M	Noms des SAINTS.	Phases de la ☉	Lev. du ☉	Cou. du ☉
Mardi	1	Pamphile.		4h24	7h36
Merc.	2	Pomin, Ev.		4 24	7 36
Jeudi	3	FET. DIEU	☉ D. Q.	4 24	7 36
Vend.	4	Quirin.	le 4 à 4	4 23	7 37
Sam.	5	Boniface.	heur. du	4 23	7 37
DIM.	6	Norbert, Ev.	soir.	4 22	7 38
Lundi	7	Paul, Ev.		4 22	7 38
Mardi	8	Medard.		4 21	7 39
Merc.	9	Vincent.		4 21	7 39
Jeudi	10	Oct. Fête D.	☉ N. L.	4 20	7 40
Vend.	11	Mamés.	le 12 à 6	4 20	7 40
Sam.	12	Basilide.	h. 19 m.	4 19	7 41
DIM.	13	Antoine.	du soir.	4 19	7 41
Lundi	14	Exuperc, Ev.		4 19	7 41
Mardi	15	Gondo.		4 18	7 42
Merc.	16	Amand.		4 18	7 42
Jeudi	17	Avire, Abb.	☉ P. Q.	4 18	7 42
Vend.	18	Maxime.	le 19 à 10	4 18	7 42
Sam.	19	Gerv. & Prot.	h. 14 m.	4 18	7 42
DIM.	20	Fargeau.	du soir.	4 17	7 43
Lundi	21	Raymond.		4 17	7 43
Mardi	22	Romuald.		4 17	7 43
Merc.	23	Vigil. jeûne.		4 17	7 43
Jeudi	24	JEAN-BAP	☉ P. L.	4 17	7 43
Vend.	25	Trans. s. Satu.	le 26 à 5	4 17	7 43
Same.	26	Maixent.	h. 7 m.	4 18	7 42
DIM.	27	Crescent, Ev.	du soir.	4 18	7 42
Lundi	28	Vigile.		4 19	7 42
Mardi	29	PIERRE.		4 20	7 42
Merc.	30	Com. s. Paul.		4 21	7 41

# J U I L L E T. *Signe le Lion.*

*Jours dim. de 22<sup>e</sup> le mat. & de 22<sup>e</sup> le soir.*

*Il fut ainsi nommé par les soins, & sous le Consulat de Marc-Antoine, pour rendre honneur à la naissance de Jules-César, arrivée le 4 des Ides du mois. On le nommoit avant Quintilis, comme étant le cinquième mois dans le Calendrier de Romulus.*

<i>Jo de la Se.</i>	<i>du M</i>	<i>Noms des S A I N T S.</i>	<i>Phases de la ☉</i>	<i>Lev. du ☉</i>	<i>Cou. du ☉</i>
Jeudi	1	Martial, Ev.		4h22	7h38
Vend.	2	Visit. de N. D.		4 23	7 37
Same.	3	Raymond, Pr.		4 23	7 37
DIM.	4	Théodore.	☾ D. Q.	4 23	7 37
Lundi	5	Martin.	le 4 à 8	4 24	7 36
Mardi	6	Oët. s. Pierre.	h. 54 m.	4 24	7 36
Merc.	7	Prosper, Dc.	du mat.	4 25	7 35
Jeudi	8	Elizabeth, R.		4 25	7 35
Vend.	9	Cirile, Ev.		4 26	7 34
Same.	10	7 frères M.		4 26	7 34
DIM.	11	Benoît, Ab.	☉ N. L.	4 27	7 33
Lundi	12	Honest, Pr.	le 12 à 5	4 27	7 33
Mardi	13	Turias.	h. 26 m.	4 28	7 32
Merc.	14	Bonaventure.	du mat.	4 29	7 31
Jeudi	15	Henri.		4 30	7 30
Vend.	16	Eustate.		4 31	7 29
Same.	17	Spérat, M.	☽ P. Q.	4 32	7 28
DIM.	18	Thom. d'Ag.	le 19 à 2	4 33	7 27
Lundi	19	Vincent de P.	h. 44 m.	4 34	7 26
Mardi	20	Marguerite.	du mat.	4 34	7 26
Merc.	21	Victor, Mar.		4 35	7 25
Jeudi	22	Magdelaine.		4 36	7 24
Vend.	23	Apollin.		4 37	7 23
Sam.	24	Christin.		4 38	7 22
DIM.	25	Jacques, Ap.	☉ P. L.	4 39	7 21
Lundi	26	Anne.	le 26 à 3	4 40	7 20
Mardi	27	Pantaléon.	h. 14 m.	4 41	7 19
Merc.	28	Victor, Pap.	du mat.	4 42	7 18
Jeudi	29	Loup, Ev.		4 43	7 17
Vend.	30	Germain, Ev.		4 43	7 17
Same.	31	Ignace, Pr.		4 44	7 16

## A O U S T. *Signe, la Vierge.*

*Jours dim. de 40' le mat. & de 40' le soir.*

*Ce mois avoit un nom tiré de son rang ;  
sçavoir Sextilis. Le Sénat, pour faire  
honneur à Auguste, qui avoit obtenu le  
Consulat avant l'âge requis, pour avoir  
triomphé trois fois, & subjugué les Egyp-  
tiens, le nomma Augustus, & par cor-  
ruption, Août.*

<i>Jo. de la Se.</i>	<i>du M.</i>	<i>Noms des SAINTS.</i>	<i>Phases de la ☽</i>	<i>Iev. du ☽</i>	<i>Cou. du ☽</i>
DIM.	1	Pierre & Lien.		4h46	7h14
Lundi	2	Etienne, Pap.		4 47	7 13
Mardi	3	<i>Inv. s. Etien.</i>		4 48	7 12
Merc.	4	Dominique.	☾ D. Q.	4 49	7 11
Jeudi	5	N. D. des N.	le 3 à 2	4 50	7 10
Vend.	6	Trans. de N. S.	h. 28 m.	4 51	7 9
Sam.	7	Xiste, Pape.	du mat.	4 53	7 7
DIM.	8	Just & Past.		4 54	7 6
Lundi	9	Romain, M.		4 56	7 4
Mardi	10	Laurent, M.		4 57	7 3
Merc.	11	Sufanne.	● N. L.	4 58	7 2
Jeudi	12	Claire, V.	le 10 à 2	4 59	7 1
Vend.	13	Eusebe.	h. 53 m.	5 0	7 0
Sam.	14	<i>Vigile jeûne.</i>	du soir.	5 1	6 59
DIM.	15	L'ASSOMPT.		5 3	6 57
Lundi	16	Roch.		5 4	6 56
Mardi	17	Mamert.		5 5	6 55
Merc.	18	Hyacinthe.	☽ P. Q.	5 6	6 54
Jeudi	19	Louis, Ev.	le 17 à 7	5 7	6 53
Vend.	20	Bernard.	h. 54 m.	5 9	6 51
Sam.	21	Hombeline.	du mat.	5 10	6 50
DIM.	22	Oct. de l'Ass.		5 11	6 49
Lundi	23	Flavien.		5 14	6 46
Mardi	24	Barthelemi.	☽ P. L.	5 17	6 43
Merc.	25	Louis, Roi.	le 24 à 3	5 18	6 42
Jeudi	26	Zephir.	h. 45 m.	5 19	6 41
Vend.	27	Césaire.	du soir.	5 21	6 39
Sam.	28	Augustin.		5 22	6 38
DIM.	29	<i>Dédi. des Eg.</i>		5 23	6 37
Lundi	30	Rose.		5 25	6 34
Mardi	31	Raymond No.		5 26	6 33

SEPTEMBRE. Signz, les Balances.

Jours dim. de 45<sup>e</sup> le mat. & de 45<sup>e</sup> le soir.

September, par syncope de septem ab imbre, étoit le septième mois après les neiges, qui se divisoient en premières & secondes neiges. Ces noms populaires sont ceux des mois que quelques Auteurs ont retranché du Calendrier de Romulus.

Jo. de la Se.	du M	Noms des SAINTS.	Phases de la ☉	Lev. du ☉	Cou. du ☉
Merc.	1	Gilles, Abbé.		5h28	6h32
Jeudi	2	Antonin, M.	☉ D. Q.	5 30	6 30
Vend.	3	Grégoire, Pp.	le 1 à 7	5 31	6 29
Sam.	4	Lazare.	h. 43 m.	5 33	6 28
DIM.	5	Victorin.	du soir.	5 34	6 26
Lundi	6	Zacharie.		5 35	6 25
Mardi	7	Cloud, Prêt.		5 36	6 24
Merc.	8	<b>NATIVIT.</b>		5 38	6 22
Jeudi	9	Omer, Ev.	☉ N. L.	5 39	6 21
Vend.	10	Salvi, Evêq.	le 8 à 11	5 40	6 19
Sam.	11	Prot. Mart.	h. 43 m.	5 42	6 18
DIM.	12	Serd. Evêq.	du soir.	5 43	6 17
Lundi	13	Maurill.		5 45	6 15
Mardi	14	Exal. S. Croix		5 46	6 14
Merc.	15	4 Temps.		5 47	6 13
Jeudi	16	Jean-Chrysost.	☉ P. Q.	5 49	6 11
Vend.	17	Arnulphe, Ev.	le 15 à 3	5 50	6 10
Sam.	18	Lambert.	h. 3 m.	5 52	6 8
DIM.	19	Camelle.	du soir.	5 54	6 6
Lundi	20	Castor.		5 55	6 5
Mardi	21	Matthieu.		5 57	6 3
Merc.	22	Maurice.		5 59	6 1
Jeudi	23	Thecle, V.		6 1	5 59
Vend.	24	Ysarn, Abbé.	☉ P. L.	6 3	5 57
Sam.	25	Firmin, Ev.	le 23 à 7	6 4	5 56
DIM.	26	Justine.	h. 10 m.	6 5	5 55
Lundi	27	Côme & Dam.	du soir.	6 7	5 53
Mardi	28	Exupère.		6 10	5 50
Merc.	29	Michel.		6 11	5 49
Jeudi	30	Jerôme, Doct.		6 13	5 48

OCTOBRE. *Signe, le Scorpion.*

*Jours dim. de 48<sup>e</sup> le mat. & de 48<sup>e</sup> le soir.*

October tire son nom de la même source que le précédent. L'Empereur Domitien, né dans ce mois, voulut lui donner son nom, & à Septembre son surnom de Germanicus, parce que c'étoit dans ce mois qu'il étoit parvenu à l'Empire. Ses vains projets périrent avec lui.

Jo. de la Se.	du M	Noms des SAINTS.	Phases de la ☉	Lev. du ☉	Cou. du ☉
Vend.	1	Remy, Ev.	☉ D. Q.	6h14	5h47
Sam.	2	Ange Gardien	le 1 à 11	6 15	5 45
DIM.	3	N. D. du Ros.	h. 41 m.	6 16	5 44
Lundi	4	François d'Ac.	du mat.	6 17	5 43
Mardi	5	Placide.		6 18	5 42
Merc.	6	Bruno, Mne.		6 20	5 40
Jeudi	7	Foi, V. & M.	☉ N. L.	6 22	5 38
Vend.	8	Brigitte.	le 8 à 8	6 23	5 37
Sam.	9	Denis, Mart.	h. 45 m.	6 25	5 35
DIM.	10	Franç. Borg.	du mat.	6 26	5 34
Lundi	11	Julien.		6 27	5 33
Mardi	12	Eustache.		6 29	5 31
Merc.	13	Geraud.		6 31	5 29
Jeudi	14	Calixte.	☉ P. Q.	6 32	5 28
Vend.	15	Therese.	le 15 à 1	6 33	5 27
Sam.	16	Bertrand, Ev.	h. 14 m.	6 35	5 25
DIM.	17	Gauderic.	du mat.	6 36	5 24
Lundi	18	Luc, Evang.		6 37	5 23
Mardi	19	Pierre d'Alc.		6 38	5 22
Merc.	20	Caprais, M.		6 39	5 21
Jeudi	21	Ursule.	☉ P. L.	6 41	5 19
Vend.	22	Mellon.	le 23 à 1	6 43	5 17
Sam.	23	Severin.	h. 2 m.	6 45	5 15
DIM.	24	Erembert.	du mat.	6 46	5 14
Lundi	25	Crespin.		6 48	5 12
Mardi	26	Rustique, Ev.		6 50	5 10
Merc.	27	Florent.	☉ D. Q.	6 52	5 8
Jeudi	28	Simon & Jud.	le 31 à 1	6 54	5 6
Vend.	29	Narcisse.	h. 37 m.	6 56	5 5
Sam.	30	Vigiles des SS	pu mat.	6 57	5 4
DIM.	31	Prosper.		6 58	5 3

NOVEMBRE. *Signe, le Sagittaire.*

*Jours dim. de 39<sup>e</sup> le mat. & de 39<sup>e</sup> le soir.*

November est formé de ces mots, novem ab imbre, parce qu'il étoit le neuvième après l'Hyver. L'Empereur Commode essaya plusieurs fois de changer son nom, ainsi que celui de Décembre; mais ce fut toujours très inutilement.

Jo. de la Se.	du M	Noms des SAINTS.	Phases de la ☉	Lev. du ☉	Cou. du ☉
Lundi	1	La Toussaints		6h 58	5h 2
Mardi	2	Co. des Morts.		6 59	5 1
Merc.	3	Marcel.		7 1	4 59
Jeudi	4	Charles Borr.	☉ N. L.	7 2	4 58
Vend.	5	Zacharie.	le 6 à 6	7 3	4 57
Sam.	6	Leonard.	h. 30 m.	7 4	4 56
DIM.	7	Hercule.	du soir.	7 5	4 55
Lundi	8	Oët. de la Tou		7 6	4 53
Mardi	9	Austremoine.		7 7	4 51
Merc.	10	Léon, Pape.		7 9	4 50
Jeudi	11	Martin, Ev.		7 10	4 49
Vend.	12	Martin, Pap.	☉ P. Q.	7 11	4 48
Sam.	13	Stanislas.	le 13 à 3	7 13	4 47
DIM.	14	Claude, Mar.	h. 11 m.	7 14	4 46
Lundi	15	Malo, Ev.	du soir.	7 15	4 45
Mardi	16	Eucher, Ev.		7 16	4 44
Merc.	17	Afcis. ste. Vic.		7 17	4 43
Jeudi	18	Odon, Abb.		7 18	4 42
Vend.	19	Elizabeth Vv.	☉ P. L.	7 19	4 41
Sam.	20	Edmont, M.	le 21 à 7	7 20	4 40
DIM.	21	Présent. N. D.	h. 52 m.	7 21	4 39
Lundi	22	Cécile, V.	du soir.	7 22	4 38
Mardi	23	Clément, Pp.		7 23	4 37
Merc.	24	Chryfogone.		7 24	4 36
Jeudi	25	Catherine.		7 25	4 35
Vend.	26	Lin, P. & M.	☉ D. Q.	7 26	4 34
Sam.	27	Ruf.	le 29 à 1	7 27	4 33
DIM.	28	L' Avent.	h. 2 m.	7 28	4 32
Lundi	29	Sernin, I. Ev.	du soir.	7 29	4 31
Mardi	30	André, Apôt.		7 30	4 30

D É C E M B R E. *Signe, le Capricor.*

*Jours di. jusq. 13 de 7' & cr. jusq. 31 de 12'*

December, *abregé de decem ab imbre.*  
 Il étoit le dixième mois depuis les neiges.  
 L'Année se comptoit, avant Romulus,  
 par le temps des neiges; & depuis les  
 neiges, on a distingué les mois par des  
 noms différens, & transféré l'ordre au-  
 cien de l'Année.

<i>Jo. de la Se.</i>	<i>du M</i>	<i>Noms des SAINTS.</i>	<i>Phases de la ☉</i>	<i>Lev. du ☉</i>	<i>Cou. du ☉</i>
Merc.	1	Eloi.		7h31	4h29
Jeudi	2	Bibiane.		7 32	4 28
Vend.	3	Antheme, Ev.		7 33	4 27
Sam.	4	Barbe.	● N. L.	7 34	4 26
DIM.	5	Sabbas, Abb.	le 6 à 4	7 35	4 25
Lundi	6	Nicolas, Ev.	h. 4 m.	7 36	4 24
Mardi	7	Fare, Vierge.	du mat.	7 36	4 24
Merc.	8	La Concept.		7 37	4 23
Jeudi	9	Cyr, Ev.		7 37	4 23
Vend.	10	Eulalie.		7 37	4 23
Sam.	11	Damase, Pp.	● P. Q.	7 38	4 22
DIM.	12	Paul, Ev.	le 13 à 2	7 38	4 22
Lundi	13	Luce, Vierge.	h. 4 m.	7 38	4 22
Mardi	14	Honorat, Ev.	du soir.	7 39	4 21
Merc.	15	4 Temps.		7 39	4 21
Jeudi	16	Ste. Adélaïde.		7 39	4 21
Vend.	17	Memin, Ab.		7 39	4 21
Sam.	18	Gratien.	● P. L.	7 39	4 21
DIM.	19	Grégoire.	le 21 à 1	7 40	4 20
Lundi	20	Philog.	h. 53 m.	7 40	4 20
Mardi	21	Thomas, Ap.	du soir.	7 40	4 20
Merc.	22	Honoré.		7 40	4 20
Jeudi	23	Victoire.		7 40	4 20
Vend.	24	Anastase. V. J.	● D. Q.	7 40	4 20
Sam.	25	NOEL.	le 28 à 11	7 39	4 21
DIM.	26	Etienne.	h. 3 m.	7 39	4 21
Lundi	27	Jean Evang.	du soir.	7 38	4 22
Mardi	28	Innocens.		7 38	4 22
Merc.	29	Thomas.		7 37	4 23
Jeudi	30	Roger.		7 36	4 24
Vend.	31	Sylvestre.		7 35	4 25

S U I T E  
 DES ÉVÈNEMENS  
 REMARQUABLES

*Arrivés dans Toulouse, depuis 1576 jus-  
 qu'en 1581.*

1576

**D**ANS un conseil de Ville, pré-  
 sidé par *Daffis*, premier Président du  
 Parlement de Toulouse, où assisterent  
 les Cardinaux d'*Armagnac* & de *Strozzi*,  
 Lieutenans du Roi, le premier, dans  
 la Sénéchaussée de Toulouse, le second,  
 dans celle d'Albigéois; il fut arrêté de  
 prier *Montluc*, de se mettre à la tête  
 de la ligue que l'on devait signer entre  
 le Clergé, la Noblesse & le Tiers-  
 Etat, dans les Villes & les Diocèses  
 du Ressort du Parlement de Toulouse,  
 tant en Languedoc qu'en Guienne.  
 Cette association fit serment de s'en-  
 gager à marcher le fer en main, dès  
 que le Lieutenant du Roi du pays, ou  
 le Parlement, chargés de veiller sur  
 la défense de la Religion, demande-  
 roient du secours, & ordonneroient de  
 prendre les armes. Cette ligue avoit  
 été autorisée par un arrêt du Parle-  
 ment du 20 Mars 1563.

Un Artisan assez favorisé de la fortune , n'avait qu'une fille unique qu'il nomma pour son héritière générale & universelle , & substitua ces mêmes biens à sa femme , en cas de prédécès de sa fille. Quelque temps après la mort du testateur , cette mère qui ambitionnait sans doute tel héritage , imagina d'enfermer sa fille chez un de ses parens , en fit faire la figure en cire si ressemblante , qu'après avoir annoncé la mort de cette fille , elle la fit porter publiquement & à découvert à l'Eglise pour y être enterrée. La ruse fut découverte : on cita la mère devant les Capitouls. Interrogée sur le fait , elle avoua sa supercherie , qui n'avoit d'autre but , disoit-elle , que de soustraire sa fille aux mauvais traitemens de ses tuteurs. Les Capitouls la condamnerent à subir la question , mais le Parlement infirma cette sentence , & se contenta de la condamner à faire amende honorable , à raison de l'abus fait des cérémonies de l'Eglise : de plus , elle fut privée de la succession qui devoit lui revenir , en cas qu'elle survécût à sa fille. Il falloit qu'à cette époque les arts fussent bien perfectionnés , puisque tout le monde se méprit sur la ressemblance.

Le 22 Août , jour de l'ouverture d'un Jubilé accordé par le Pape Gré-

goire XIII , trente Citoyens imaginerent d'aller faire leurs stations couverts d'un sac noir , & de marcher processionnellement & pieds nuds. Ils sortirent le matin de l'Eglise des Cordeliers. Ce spectacle nouveau pour la Ville , attira beaucoup de monde à leur suite. De là l'origine des Pénitens Noirs.

Ouverture des Etats - Généraux à Blois , le 6 de Décembre. La Sénéchaussée de Toulouse y envoya pour ses Députés Pierre *Daffis* , Prévôt de Saint-Etienne ; *Cornusson* , Sénéchal , & *Supersantis* , ancien Capitoul. La ville de Toulouse députa en son particulier *Lacroix* , Capitoul , qui s'excusa d'un pareil honneur , en disant qu'il n'étoit pas assez riche pour acheter deux chevaux dont il avait besoin pour faire ce voyage , & demanda que la Ville les fournît à ses frais , avec offre de les lui rendre à son retour , ce qui lui fut accordé.

1577.

Le traité de paix entre les Catholiques & les Protestans fut signé à Bergerac , & publié à Poitiers au mois de Septembre. Sur l'ordre que le Roi avoit envoyé à *Daffis* , premier Président , de se rendre à Bergerac , le Parlement de concert avec les Capitouls , supplierent Sa Majesté de révoquer un pareil

ordre, vu que sa présence étoit trop nécessaire à Toulouse; mais le Roi, sans avoir égard à leurs remontrances, envoya un second ordre à *Daffis*, avec ces paroles d'estime & de confiance: *Qu'il étoit persuadé que sa seule présence porteroit bonheur à l'importante affaire qui devoit être traitée.* Sur ce nouvel ordre il partit, & tous les Ordres de la Ville nommerent des députés, pour l'accompagner à une lieue de distance de la Ville.

En attendant le retour des députés à Bergerac, le Duc de Montpensier, resta six jours à Toulouse, où il répandit des bienfaits immenses dans les maisons des Mendians & dans les Hôpitaux. A son arrivée la Ville lui avoit rendu les honneurs dûs à un Prince du Sang. Le lendemain, il se rendit à pied dans l'Eglise de Saint Sernin, accompagné d'une foule de Nobles, & là, en leur présence, ce Prince qui étoit fort pieux, remplit les devoirs les plus sacrés du christianisme.

1578.

*Médecis* indignée que l'Assemblée qu'elle avoit convoquée à Montauban, n'eût en rien secondé ses vues, résolut d'aller à Toulouse, toujours suivie de la Reine de Navarre. Elle y fit son entrée le 28 Octobre par la porte St.

Etienne. Les huit Capitouls, revêtus de leur Robe Comtale se rendirent en grande pompe, entrè les deux portes, où ils haranguerent ces deux Reines. Le Maréchal *Damville*, le Vicomte de *Joyeuse*, son Lieutenant, & *Cornuffon* Sénéchal de la Ville, étoient allés au-devant, suivis d'un grand nombre de Seigneurs. Les Princesses logerent à l'Archevêché, & deux jours après leur arrivée, elles assistèrent à une procession solennelle, accompagnées du Duc de Montpensier, du Prince son fils, de la Princesse de Montpensier de la jeune Princesse de Lorraine, de Françoise d'Orléans, Princesse Douairiere de Condé, dont les deux fils étoient à ses côtés, de la Maréchale de *Damville* & de plusieurs autres Dames de la plus haute qualité. Le Duc de Montpensier, le Prince son fils, suivis des Maréchaux de *Damville*, de *Biron*, de *Laosac* & *Descars*, & plusieurs autres Chevaliers de l'ordre assistèrent à cette auguste cérémonie. Les quatre Confréries de Pénitens, les Religieux de tous les ordres, le Clergé des Chapitres & des Paroisses; toutes les les Chasses des Corps-Saints de l'Eglise de St. Sernin, portées chacune par quatre Religieux, commençoient la marche que fermoient les Officiers du Parlement, tous en robes rouges.

Ceux-ci avoient salué la Reine mère & sa fille dès le lendemain de leur arrivée. *Médicis* leur recommanda d'être moins sévères dans leurs poursuites contre les Religioneux.

Quant à la Reine de Navarre, elle reçut le Parlement, couchée nonchalamment (dit le Président *la Roche*) sur un lit de Damas blanc, richement paré, ayant des Enfans de Chœur au fond de son lit, chantant & jouant du Luth.

1579.

Par le traité de paix, arrêté à Nérac entre la Reine mère & le Roi de Navarre, le dernier du mois de Février, il fut accordé onze Villes du Languedoc au Roi de Navarre.

Par le nouvel Edit de pacification donné à Poitiers, il avoit été arrêté qu'il y auroit à l'avenir dans le Ressort du Parlement de Toulouse une Chambre composée de deux Présidens, l'un Catholique, l'autre Protestant, & de douze Conseillers, dont huit Catholiques & quatre Religioneux; mais dans les conférences de Nérac, il fut convenu que ladite Chambre seroit mi-partie & qu'il y auroit un Président, huit Conseillers & le Procureur-Général Catholiques; un autre Prési-

dent, huit Conseillers & un Avocat-Général Protestans.

Cet Edit du 18 Mai, fut vérifié en Parlement le 2 Juin suivant, avec les clauses ordinaires : *Sans approbation de la religion prétendue Réformée, & tant qu'il plairoit au Roi ; & cette Chambre, appelée de l'Edit, fut établie à l'Isle, en Albigeois.*

Tant de précautions n'avoient pu rétablir le calme & la paix dans les deux partis. Henri III se vit forcé d'écrire aux Capitouls qu'il avoit ordonné au Sénéchal & au Vicomte de *Joyeuse* de rassembler le plus de troupes qu'il leur seroit possible, pour combattre les ennemis du repos de l'état, & défendre les bons Citoyens, ajoutant que s'il n'avoit à craindre l'entrée des troupes étrangères, il se seroit lui-même transporté dans la Province, pour y combattre les Religionnaires.

1580.

Par le nouveau traité passé à Cognac en Saintonge, entre le Duc d'Anjou & le Roi de Navarre, il fut convenu que ce dernier garderoit encore pour six ans toutes les places de sûreté que Henri lui avoit données par le traité de Nérac. La ratification de ce dernier traité fut annoncée au Parlement de Toulouse par *Fernaques*, un des plus

intimes confidens du Duc d'Anjou. Aussi-tôt que les Capitouls furent instruits de ce message, ils assemblèrent un Conseil de Ville, dans lequel il fut délibéré que quatre Capitouls se rendroient au Parlement, & y protesteroient contre cette Trêve, à laquelle la Ville refusoit d'accéder.

1581.

Malgré cette Trêve apparente, le Bas-Languedoc fut inondé de troupes que le Prince de Condé y avoit amenées d'Allemagne: il s'empara de plusieurs Villes, que les Catholiques reprirent en peu de temps. Le Duc de Montmorency convoqua une conférence à Pezenas, où Clermont traita pour & au nom du Roi de Navarre, & l'on s'y promit mutuellement d'observer avec fidélité le dernier édit de pacification.

Au milieu de tant de troubles, les Toulousains n'étoient pas tranquilles; & craignant quelqu'irruption, bien loin de désarmer, comme le portoit l'Edit de pacification, on doubla la garde de la Ville.



ÉTAT POLITIQUE.

GOVERNEMENT MILITAIRE  
DE LA PROVINCE.  
*Gouverneur Général.*

M.

*Secrétaire du Gouvernement.*

M. Daguet, Commissaire des Guerres,  
Secrétaire du Gouvernement & des com-  
mandemens de M. le  
à Paris.

*Commandant en Chef.*

M. Gabriel - Marie de TALEYRAND-  
PÉRIGORD, Comte de Périgord & de  
Grignols, Prince de Chalais, Grand  
d'Espagne de la première Classe, Lieut-  
enant-Gén. des Armées du Roi, Che-  
valier de ses Ordres, Gouv. & Lieut.  
Gén. de la Province de Picardie & Pais  
reconquis, Commandant en Chef dans  
la Province.

*Secrétaires du Commandement.*

M. de Bonnemain, Secrétaire du Roi aux  
Etats, Commissaire des Guerres au Dé-  
partement de Castres, & Secrétaire des  
commandemens de M. le Comte de Pé-  
rigord, à Paris.

M. Bachman, Secr. ordinaire, à Paris.

M. Benezet, Secrétaire, à Paris.

*Commandant en l'absence de M. le Comte  
de Périgord.*

M. Jacques-François Vicomte de CAM-  
BIS d'Orfans , Maréchal des Camps &  
Armées du Roi , Chevalier de l'Ordre  
Royal & Militaire de St. Louis ,  
Gouverneur de Navarreins , Command.  
en la Province de Languedoc.

---

M. Anzillon , Secr. de M. le Vicomte de  
Cambis.

M. Darmancourt , Archiviste.

*Pour les Sévennes ,*

M. le Comte de Rochefort.

*Pour le Vivarais & le Velay ,*

M. le Comte de Montchenu.

*Lieutenans-Generaux ,*

M. le Comte de Bissi.

M. le Duc de Gontault.

M. le Comte de Caraman.

*Pour Uzes & le Vivarais.*

M. le Baron de Castille.

*Lieutenans de Roi ,*

MM. de Brisis , le Marquis de S. Felix,  
le Comte d'Estables , le Marquis de  
Murviel , le Comte d'Huteau , le Mar-  
quis de Montpezat , de Falgueroles , le  
Marquis de Baral d'Arenes.

---

*Subdelegué du Commandant.*

M. Favier.

## SUBDÉLÉGUÉS

DU COMMANDEMENT.

MESSIEURS

M. . . . .	à Toulouse.
de Ferraud Visols,	à Lavaur.
Vigier,	à Rieux.
Verdier de Portdeguy,	à Castelsarrasy.
Gorfe,	à Alby.
Marianne,	à Carcassonne.
Clauzade,	à Castelnaudarry.
Escaich,	à Limoux.
Pelissier,	à Castres.
Charly,	à Mirepoix.
Martin,	à S. Chinian.
Portalon,	à Beziers.
Lasserre,	à Narbonne.
Caylar,	à Lodeve.
Merigeau,	à Perenas.
Sollier,	à Agde.
Favier,	à Montpellier.
Alizon,	à Nîmes.
Chalmeton,	aux Vans.
Rouffel,	à Bagnols.
Chambon,	à Uzès.
Duret de Tavel,	à Villeneuve-les- Avignon.
Soufelle,	à Alais.
Daudé d'Alzon,	au Vigan.
Polier,	au Puy.
La Chadenede,	à Aubenas.
de l'Hermet,	à Mendè.
Campredon,	à Barres en Sév.
Roillet de Belisse,	à Quillan.



COMMISSAIRES DES GUERRES,  
MESSIEURS

De Bonnemain, Ordonnateur à Montpellier.  
De Farconet, Principal, à Tournon.  
De Rouffiere, Principal, à Avignon.  
De Cauilan fils, Commis. ord. à Montpellier.  
De Bagnon, Commis. ordin. à Nîmes.  
De Carrery, Commis. ordin. à Toulouse.  
De , Com. ordin. à Paris.  
De Marentin, Commis. ord. à Beziers.

*Commissaire des Guerres & du Corps  
Royal de l'Artillerie.*

Lambert père, à Perpignan.  
Lambert fils, Adjoint, à Montpellier.

COMMISSION DE 1734.

ELLE a été établie par Lettres Patentes de Sa Maj. , du 30 Janvier 1734, pour connoître de tout ce qui a rapport à l'administration des Villes & Communautés de la Province, & réformer les abus qui peuvent s'y introduire : elle est composée des Commissaires du Roi & des Etats, des Syndics Généraux de la Province, qui font les fonctions de Procureurs Généraux, & d'un des deux Secrétaires du Roi aux Etats, qui fait les fonctions de Greffier.

*Commissaires du Roi.*

M. le , Gouverneur  
de la Province.  
M. le Comte de PÉRIGORD, Commandant  
en Chef.  
M. le Baron de Ballainvilliers, Maître des Re-  
quêtes, Intendant de la Province.  
M. Benezet, Trésorier de France de la Géné-  
ralité de Montpellier.

M. Viguiet, *Trésorier de France de la Généralité de Toulouse.*

*Commissaires des États.*

M. l'Évêque de Montpellier.

M. le Marquis de Villeneuve, *Baron des États.*

M. Farjon, *Procureur du Roi en l'Hôtel de Ville de Montpellier.*

M. Lasserre, *Syndic du Dioc. de Narbonne.*

*Syndics Généraux.*

M. le Marquis de Montferrier.

M. de Rome.

M. le Baron de Puymaurin.

*Greffier.*

M. de Bonnemain, *Secr. du Roi aux États.*

*Commis principal du Greffe du Roi.*

M. Satgier.

---

INTENDANCE.

---

INTENDANT.

M. le Baron de BALLAINVILLIERS,  
*Maître des Requêtes.*

M. Favier, *Premier Secrétaire de l'Intendance.*

CHEFS DES BUREAUX.

M. Dupin, *Secrétaire en Chef.*

M. Vialla.

---

M. Fouquet de Bonneville, *Secrétaire du Cabinet.*

M. Alier, *Archiviste.*

**SUBDÉLÉGATIONS**  
DE L'INTENDANCE DE LANGUEDOC.  
*Noms de Messieurs les* | *Subdélégations.*  
*Subdélégués.*

**HAUT-LANGUEDOC.**

Manen ,	<i>Toulouse.</i>
Pontier ,	<i>Lavaur.</i>
Vigier ,	<i>Rieux &amp; Comenges.</i>
Furbeyre ,	<i>Bas-Montauban.</i>
Estadiou ,	<i>St. Papoul.</i>
Dat ,	<i>Carcassonne.</i>
De Perraud ,	<i>Aleth &amp; Limoux.</i>
Charly ,	<i>Mirepoix.</i>
De Gorsé ,	<i>Alby.</i>
Sers ,	<i>Castres.</i>
Vidal ,	<i>St. Pons.</i>
Angles ,	<i>Narbonne.</i>
Boussanelle & Portalon ,	<i>Beziers.</i>
Grenier ,	<i>Pezenas.</i>
Bonnefous ,	<i>Lodève.</i>

Subdélégués particuliers.

Solié ,	<i>Agde.</i>
Grangent ,	<i>Cette.</i>

**BAS-LANGUEDOC.**

Favier fils ,	<i>Montpellier.</i>
Depheline ,	<i>Nîmes.</i>
d'Alzon , pour le Vigan ,	<i>Alais.</i>
De Gors ,	<i>le St. Esprit.</i>
Dumolard } pour Tourn.	} <i>Viviers.</i>
Laforest } pour Joyeuse	
De Varennes ,	<i>le Puy.</i>
Lafont ,	<i>Mende.</i>
Vouland ,	<i>Uzès.</i>

Subdélégués particuliers.

D'Hombres ,	<i>Alais.</i>
Solier ,	<i>Lunel.</i>
Chamboredon ,	<i>Beaucaire.</i>
Duret ,	<i>Villeneuve-les-Avi.</i>
Campredon ,	<i>Barre.</i>

## GRANDEUR DE LA VILLE

*du Levant au Couchant.*

On compte depuis l'extrémité du Fauxbourg Saint Etienne, jusqu'à celle du Fauxbourg St. Cyprien, 1200 toises; & depuis une porte de Ville jusqu'à l'autre, 900 toises.

*Du Midi au Septentrion.*

Depuis l'extrémité du Fauxbourg St. Michel, jusqu'à celle du Fauxbourg d'Arnaudbernad, diametre opposé, 2000 toises, & depuis une Porte de Ville jusqu'à l'autre 1200 toises.

La consommation des farines se porte à 260,000 setiers, année commune, sans y comprendre les farines de minot qui viennent de Villes voisines.

Celle des Bœufs, à 1700.

Celle des Veaux, à 6500.

Celles des Moutons; à 33,000.

Celles des Cochons, à 40,000.

Et celle des Agneaux & Chévraux, à 50,000, indépendamment de la Viande dont différens Particuliers vont se pourvoir aux Boucheries qui sont hors du Gardiage.



## AMUSEMENS PUBLICS.

Une Salle de Spectacle , richement décorée , & très bien fournie de toute espèce de décorations.

On joue tous les jours la Tragédie , la Comédie ou l'Opéra Bouffon , quelquefois le grand Opéra.

La Troupe est composée de 31 Acteurs ou Actrices en tous les genres ; de 4 premiers Danseurs ou Danseuses ; de 4 Figurans & 4 Figurantes , & de 20 Musiciens Symphonistes.

M. DALAINVILLE , Directeur , logé rue Roumiqueres.

Pendant la quinzaine de Pâques de chaque année on forme une Loterie d'Abonnement pour les Dames , composée de 100 Billets à 24 liv. chacun , dans le nombre desquels , il y a 25 Billets gagnans : celles qui ont le malheur de perdre , ont l'avantage , en payant 24 livres de plus , d'avoir leur abonnement pour toute l'année.

Deux Salles de jeu de Paume , situées l'une dans la rue Mirepoix , & l'autre dans celle de la Vidale.





ABRÉGÉ CHRONOLOGIQUE  
DES ROIS DE FRANCE.

PREMIERE RACE.

<i>Camm. des Regnes.</i>	<i>NOMS DES ROIS.</i>	<i>Dur. des Rég.</i>
420	<b>P</b> HARAMOND,	8
428	Clodion le Chevelu,	20
448	Mérouée,	10
458	Childeric I.	24
482	Clovis I. le Grand,	30
512	Childebert I.	47
559	Clotaire I.	2
561	Cherebert,	9
570	Chilperic,	14
584	Clotaire II.	44
628	Dagobert I.	10
638	Clovis II.	17
655	Clotaire III.	13
668	Childeric II.	6
674	Thierry I.	16
690	Clovis III.	5
695	Childebert II.	16
711	Dagobert II.	4
715	Clotaire IV.	1

<i>Comm. des Regnes.</i>	<i>NOMS DES ROIS.</i>	<i>Dur. des Reg.</i>
716	Chilperic II.	4
720	Thierry II.	17
	<i>Interregne de six ans.</i>	
743	Childeric III.	6

## SECONDE RACE.

752	<b>P</b> EPIN,	16
768	Charlemagne,	46
814	Louis I.	26
840	Charles I.	37
877	Louis II.	3
880	Louis III. & Carloman.	3
885	Charles II.	5
888	Eudes,	10
898	Charles III.	25
923	Raoul,	13
936	Louis IV.	18
954	Lothaire,	32
986	Louis V.	1

## TROISIEME RACE.

987	<b>H</b> UGUES CAPET,	10
997	Robert,	33
1030	Henry I.	30
1060	Philippe I.	48
1108	Louis VI.	29
1137	Louis VII.	43
1180	Philippe II.	43
1223	Louis VIII.	3
1226	Saint-Louis IX.	44
1270	Philippe III.	19
1285	Philippe IV.	29
1314	Louis X.	2
1316	Philippe V.	6
1322	Charles IV.	6

<i>Comm. des Regnes.</i>	<i>NOMS DES ROIS.</i>	<i>Dur. des Rég.</i>
1328	Philippe VI.	22
1350	Jean,	14
1364	Charles V.	16
1380	Charles VI.	42
1422	Charles VII.	39
1461	Louis XI.	22
1483	Charles VIII.	15
1498	Louis XII.	17
1515	François I.	32
1547	Henry II.	12
1559	François II.	1
1560	Charles IX.	14
1574	Henry III.	15
1589	Henry IV.	21
1610	Louis XIII.	33
1643	Louis XIV.	72
1715	Louis XV.	59
1774	LOUIS XVI du nom.	16

NAISSANCES ET ALLIANCES  
DES ROIS, REINES,  
*Et Principaux PRINCES & PRINCESSES*  
*de l'Europe.*  
DE FRANCE.

**L**A France, ( autrefois la Gaule ) située dans la Zone tempérée , est le plus ancien des Royaumes de l'Europe ; elle a 12 degrés de longitude , & 9 de latitude. Sa Monarchie a commencé l'an 420 , & a eu 67 Rois sous trois Races. En 1589 la Maison de Bourbon monta sur le Trône. Le fils aîné du Roi est nommé Dauphin. L'Etat est composé de trois Corps , le Clergé , la Noblesse , le tiers Etat. Depuis

la révocation de l'Edit de Nantes, la Religion Catholique est la seule dont l'exercice soit permis. La fertilité du terroir, le Commerce, la population, assurent à la France le premier rang parmi les Puissances de l'Europe. *Rivieres*, Seine, Rhône, Loire, Garonne. *Capitale*, Paris.

Les Français ont un air libre, une humeur enjouée & agréable; ils sont les plus polis des peuples de l'Europe, ont beaucoup d'honnêteté pour les étrangers, quoiqu'ils n'en soient pas fort aimés. Ils ne peuvent pas s'attribuer la gloire d'avoir inventé bien des choses; mais ils sont habiles à perfectionner ce que les autres ont imaginé. Ils sont braves, bons Soldats, spirituels, adroits, magnifiques. Ils aiment leur Roi plus qu'aucune autre Nation de l'Univers. Ils cultivent avec joie, les Sciences, les Arts; aiment les exercices du corps, en quoi ils réussissent parfaitement. On les accuse d'inconstance & de légèreté: impatiens dans l'adversité & peu circonspects dans la bonne fortune.

LOUIS XVI, né à Versailles 23 Août 1754; nommé Duc de Berry, puis Dauphin 30 Décembre 1765; marié 16 Mai 1770; ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE 10 Mai 1774; sacré & couronné à Reims 11 Juin 1775.

MARIE-ANTOINETTE-JOSEPHE-JEANNE de Lorraine, Archiduchesse d'Autriche, sœur de l'Empereur, née à Vienne le 2 Novem. 1755, REINE DE FRANCE ET DE NAVARRE.

LOUIS-CHARLES , Duc de Normandie ,  
*né* le 27 Mars 1785 , proclamé Dauphin  
de France le 4 Juin 1789.

MARIE-THÉRESE-CHARLOTTE de  
France , ( MADAME ) *née* à Versailles  
le 19 Décembre 1778.

LOUIS-STANISLAS-XAVIER  
de France , Comte de Provence ,  
( MONSIEUR ) , *frère* du Roi , *né*  
à Versailles 17 Novembre 1755 ,  
*marié* 14 Mai 1771 à

MARIE-JOSEPHINE-LOUISE de Sa-  
voie Comtesse de Provence , ( MA-  
DAME ) *née* 2 Septembre 1753.

CHARLES-PHILIPPE de France ,  
Comte d'Artois , *frère* du Roi , *né*  
à Versailles 9 Octobre 1757 , *ma-*  
*rié* 16 Novembre 1773 à

MARIE THÉRESE de Savoie , Com-  
tesse d'Artois , *née* 31 Janvier 1756.

Louis-Antoine de France , Duc d'An-  
goulême , fils de M. le Comte d'Ar-  
tois , *né* à Versailles 6 Août 1775 ,  
Grand-Prieur de France en 1776.

Charles-Ferdinand de France , Duc de  
Berry , fils de M. le Comte d'Artois ,  
*né* à Versailles 24 Janvier 1778.

MARIE-ADÉLAÏDE-CLOTILDE-XAVIERE  
de France , *sœur* du Roi , voyez  
SAVOIE.

ELISABETH-PHILIPPE-MARIE-HÉLENE de France , sœur du Roi , née à Versailles 3 Mai 1764.

MARIE-ADÉLAÏDE de France , tante du Roi , née à Versailles 23 Mars 1732.

VICTOIRE-LOUISE-MARIE-THÉRESE de France , tante du Roi , née à Versailles 11 Mai 1733.

BRANCHE D'ORLÉANS.

LOUIS-PHILIPPE-JOSEPH Duc d'Orléans , né à Saint - Cloud 13 Avril 1747 , marié- 5 Avril 1769 , à

LOUISE-MARIE-ADÉLAÏDE de Bourbon , fille de M. le Duc de Penthièvre , Duchesse d'Orléans , née 13 Mars 1753.

Louis - Philippe d'Orléans , Duc de Chartres , né 6 Octobre 1773.

Antoine - Philippe d'Orléans , Duc de - Montpensier , né 3 Juillet 1775.

N. d'Orléans , Comte de Beaujolois , né 7 Octobre 1779.

Eugenie-Adélaïde-Louise de Chartres , Née 23 Août 1777.

BRANCHE DE BOURBON-CONDÉ.

LOUIS-JOSEPH de Bourbon , Prince de Condé , né à Paris 9 Août 1736 , marié 3 Mai 1753 , à Charlotte Godofride Elisabeth de Rohan-Soubise , veuf 4 Mars 1760.

LOUIS-HENRI-JOSEPH de Bourbon-Condé, Duc de Bourbon, né 13 Avril 1756, marié 24 Avril 1770, à

LOUISE-MARIE-THÉRESE-BATILDE d'Orléans, née à Saint-Cloud 9 Juillet 1750, Duchesse de Bourbon.

Louis-Antoine-Henry de Bourbon-Condé, Duc d'Enghien, né à Chantilly 2 Août 1772.

LOUISE-ADÉLAÏDE de Bourbon-Condé, fille du Prince de Condé, née 5 Octobre 1757, Abbessé de Remiremont 22 Août 1786.

BRANCHE DE BOURBON-CONTI.

LOUIS-FRANÇOIS-JOSEPH de Bourbon, Prince de Conti, né à Paris premier Septembre 1734, marié 7 Février 1759, à

FORTUNÉE-MARIE D'EST, Princesse de Conti, née 24 Novembre 1731.

LOUIS-JEAN-MARIE de Bourbon, Duc de Penthièvre, né à Rambouillet 16 Novembre 1725, marié 29 Décembre 1744 à Marie-Thérèse-Félicité d'Est, veuf 30 Avril 1754.

MARIE-THÉRESE-LOUISE DE SAVOIE-CARIGNAN, née 8 Septembre 1749, mariée 17 Janvier 1767, à Louis Alexandre-Joseph-Stanislas de Bourbon, Prince de Lamballe, veuve le 6 Mai 1768.

## D'ESPAGNE.

L'Espagne (Iberie & Hesperie) est le pays le plus méridional de l'Europe. Les Pyrénées la séparent de la France. Elle a eu 86 Rois. Les Sarrafins, après y avoir regné 700 ans, en furent chassés en 1600. La Maison de Bourbon y regne depuis 1700. Le Roi porte le titre de Catholique, & son fils aîné, celui de Prince des Asturies. Riv. le Duero, le Tage, la Guadiana, le Guadalquivir, l'Ebre. Madrid Cap. à 246 lieues de Paris.

{ CHARLES IV, Roi d'Espagne & des Indes, né 11 Novem. 1748, marié 4 Septembre 1765 à LOUISE, &c. de Parme, Reine d'Espagne, née 9 Decem. 1751.

Ferdinand-Marie-François de PAULE, Infant d'Espagne, Prince des Asturies, né 13 Octobre 1784.

Infant d'Espagne, né le 29 Mars 1788.

Charlotte, &c. Infante d'Esp., Voyez PORTUGAL.

Marie, &c. Infante d'Espagne, née 9 Janv. 1779.

Marie, &c. Infante d'Espagne, née le 6 Juillet 1782.

Ferdinand IV, voyez DEUX SICILES.

Marie de la O. Isabelle, Infante d'Espagne, née le 6 Juillet 1789.

{ Gabriel-Ant.-François-Xavier , Infant  
d'Esp. frere du Roi , né 12 Mai 1752 ,  
marié 23 Mai 1785 à  
Marie-Anne , Infante de Portugal , née  
15 Décembre 1768.

Pierre-Charles , Infant d'Espagne , leur  
fils , né 18 Juin 1786.

Antoine , &c. Inf. d'Esp. , fils du Roi ,  
né 31 Décembre 1755.

Marie-Josèphe , Infante d'Espagne , fille  
du Roi , née 16 Juillet 1744.

Marie-Louise , voyez TOSCANE.

---

### DES DEUX SICILES.

**N**aples & Sicile. (grande Grece & Tri-  
nacie) Ces deux Royaumes, qui com-  
mencerent en 1085, ont été gouvernés  
par 52 Rois. La Maison de Bourbon est  
sur le Trône depuis 1736. Naples Cap.,  
à 402 lieues de Paris. Palerme Cap. de la  
Sicile. L'Italie n'est séparée de la Sicile  
que par le Phare de Messine, fameux par  
les gouffres de Charibde & Scylla. Près  
de Naples est le Mont Vésuve, & une  
Ville souterraine, appelée Herculaneum,  
qui fut ensevelie sous la lave de ce vol-  
can, la 1ere. année de l'empire de Tite.

{ FERDINAND IV. Infant & fils du Roi  
d'Espagne, né 12 Janvier 1751, Roi  
de Naples & des deux Siciles 5 Oct.  
1759, marié 7 Avril 1768 à  
MARIE-CHARLOTTE-LOUISE de Lor-  
raine, Archiduchesse d'Autriche,  
Reine de Naples & des deux Siciles,  
sœur de l'Emp., née 13 Août 1752.

- François, Prince de Naples & des deux Siciles, né 19 Août 1777.  
 Charles-Janvier, Prince de Naples & des deux Siciles, né 26 Août 1788.  
 Marie-Thérèse, Princesse de Naples & des deux Siciles, née 6 Juin 1772.  
 Marie-Anne, &c. Prin<sup>e</sup>. de Naples & des deux Siciles, née 23 Novembre 1775.  
 Marie-Christine, Princesse de Naples & des deux Siciles, née 17 Janvier 1779.  
 Marie-Amélie, née 26 Avril 1782.  
 Marie-Antoinette, Princesse de Naples, née le 14 Décembre 1784.  
 Marie-Clotilde, &c. Princesse de Naples, née 18 Février 1786.  
 Marie-Henriette, née 31 Juillet 1787.

---

DE PORTUGAL.

LE Portugal (Lusitanie) fit long-tems partie de l'Espagne. En 1139 Alphonse prit le nom de Roi de Portugal, & sa famille y regna jusqu'en 1580, que Philippe II, Roi d'Espagne, s'en empara. 60 ans après les Portugais se révolterent & élurent pour leur Roi le Duc de Bragance. Le Roi a le titre de Très-Fidelle; son Fils aîné est appelé Prince du Brésil. Le Portugal a eu 26 Rois. Lisbonne, sa Capitale, souffrit beaucoup d'un Tremblement de terre, arrivé le 1<sup>er</sup>. Nov. 1755.

MARIE - FRANÇOISE - ELISABETH de Portugal , née 21 Décembre 1734 , Reine de Portugal & des Algarves 24 Fév. 1777.

{ Jean-Marie , &c. frère du Prince du Brésil , né 13 Mai 1767 , marié 9 Juin 1785 à

{ Charlotte-Joachime , Infante d'Espag. née 25 Avril 1775.

Marie - Françoise - Bénédicte , nièce du Roi , Princesse du Brésil , née 25 Juillet 1746 , veuve le 11 Sept. 1788.

Marie-Anne , &c. sœur du Pr. du Brésil , voyez ESPAGNE.

Marie-Anne , &c. sœur de la Reine , née 8 Octobre 1736.

---

## D'ITALIE.

L'Etat Ecclésiastique (Latium) fut donné au Pape par Charlemagne. Rome Cap. à 352 l. de Paris. Les Cardinaux élisent le Pape dans le Conclave. Depuis Saint Pierre on compte 251 Papes. Le Sacré Collège est composé de 70 Cardinaux , dont 6 Evêques , 50 Prêtres & 14 Diacres. L'Italie est arrosée par le Pô , la Dige, l'Adde, le Tesin, l'Arno & le Tibre.

PIE VI , Jean-Ange Braschy , né à Césène 27 Décem. 1717 , Cardinal 16 Avril 1773 , élu Pape 15 Février 1775 , sacré & Couronné 22 Février 1775.

## D E T O S C A N E .

LA Toscane, (Etrurie) ce Duché qui a environ 60 l. de long sur 40 de large, appartient à la Maison de Lorraine. Depuis 1737 il y a eu 9 Ducs. Florence Capitale à 269 lieues de Paris.

{ PIERRE-LEOPOLD-JOSEPH de Lorraine, Archiduc d'Autriche, frère de l'Empereur, né 5 Mai 1747, Grand Duc de Toscane 23 Août 1765, marié 16 Février 1765 à  
 { MARIE-LOUISE, Infante d'Espagne, Grande Duchesse de Toscane, née 24 Novembre 1745.

François, &c. Prince héred. né 12 Février 1768.

Ferdinand, &c. son frère, né 6 Mai 1769.

Charles-Louis, né 5 Sept. 1771.

Alexandre-Léopold, né 14 Août 1772.

Joseph-Antoine, né 9 Mars 1776.

Antoine, né 31 Août 1779.

Jean-Baptiste, son frère, né 20 Janvier 1782.

Regnier-Joseph, son frère, né 29 Septembre 1783.

Louis-Joseph, son frère, né 14 Décembre 1784.

Marie-Thérèse, &c. née 14 Janv. 1767.

Marie-Anne, &c. née 21 Avril 1770.

Marie-Clém., &c. née 24 Avril 1777.

Marie-Amélie, née 14 Octob. 1780.

## D E P A R M E.

C Et Etat comprend les Duchés de Parme, de Plaisance & de Guastalla. Il fut érigé en Duché, en faveur de Pierre-Louis Farnese, l'an 1545. Par le Traité d'Aix-la-Chapelle il a été cédé à Don Philippe, Infant d'Espagne, le 18 Octobre 1748. Parme Cap. à 215 l. de Paris.

{ DON FERDINAND, Infant d'Espagne, né 20 Janvier 1751, Duc de Parme, de Plaisance & de Guastalla, 18 Juillet 1765, marié 27 Juin 1769, à

{ MARIE-AMÉLIE-JOSEPHE-JEANNE-ANTOINETTE de Lorraine, Archiduchesse d'Autriche, sœur de l'Empereur, née 26 Février 1746.

Louis, Prin. de Parme, né 5 Juillet 1773.

Caroline-Marie-Thérèse, sa sœur, née 22 Novembre 1770.

Marie, &c. sa sœur, née 28 Nov. 1774.

Charlotte, &c. née 1 Septembre 1777.

Louise-Marie-Thérèse de Parme, voyez ESPAGNE.



## D E M O D E N E.

**D**uché en 1452, & Fief masculin de l'Empire. Le Duc de Modene, de l'ancienne Maison d'Est, paye 40000 écus à l'Empereur. 8 Ducs. Modene *Capitale*, à 227 l. de Paris.

{ HERCULE RENAUD, Duc de Modene,  
né 22 Novembre 1727, marié 29  
Septembre 1741 à  
{ MARIE-THÉRESE CIBO, Duchesse de  
Modene & de Massa, née 29 Juin  
1725.

Marie Béatrix d'Est, voyez ALLEMAG.

Mathilde d'Est, fille du Duc de Modene,  
née 7 Février 1729.

Fortunée - Marie d'Est, Princesse de  
Conti, voyez FRANCE.

## D E M A L T E.

**I**sle de la Méditerranée, à 396 l. de P.  
que Charles-Quint donna aux Chevaliers  
de St. Jean de Jérusalem en 1530, après  
que les Turcs leur eurent enlevé l'Isle de  
Rhodes. L'Ordre de Malte est composé  
de sept langues, savoir; Provence, Au-  
vergne, France, Italie, Aragon, Cas-  
tille, Allemagne. Le Chef de l'Ordre  
s'appelle Grand-Maître.

EMMANUEL DE ROHAN, né le 19 Avril  
1725, élu Grand-Maître le 12 No-  
vembre 1775.

## D E S A V O I E .

LA Savoie, (pays des Allobroges) érigée en Duché depuis 1416, a eu 17 Comtes & 16 Ducs. La Maison de Savoie a pour Tige Humbert I, Comte en 1025. La Sardaigne lui fut cédée en 1720, à la place de la Sicile. Chamberry Cap. à 106 l. de Paris. Cagliari, Cap. de la Sardaigne, à 298 l. de Paris.

VICTOR-AMÉDÉE - MARIE de Savoie, né 26 Juin 1726, Roi de Sardaigne 20 Fév. 1773, veuf 19 Sept. 1785.

Charles, &c. de Piémont, né 24 Mai 1751, marié 27 Août 1775 à

Marie, &c. de France, Princesse de Piémont, née à Versailles 23 Septembre 1759.

Victor-Emanuel de Savoie, Duc d'Aost, né 24 Juillet 1759, marié le Mai 1789, à

Marie-Thérese, fille aînée de l'Archiduc, Ferdinand.

Maurice-Joseph-Marie, son frère, Duc de Montferrat, né 13 Septembre 1762.

Charles - Felix - Joseph - Marie, Duc de Genevois, son frère, né 6 Avril 1765.

Joseph, &c. Comte de Maurienne, son frère, né 6 Octobre 1766.

Marie-Josephine-Louise, V. FRANCE.

Marie - Thérese, voyez FRANCE.

- { Benoît-Marie-Maurice , Duc de Chablais , frère du Roi , né 21 Juin 1741 , marié 19 Mars 1775 à Marie-Anne , &c. de Savoie , Duchesse de Chablais , née 17 Décemb. 1757.
- Marie - Félicité , sœur du Roi , née 20 Mars 1730.

---

D' A L L E M A G N E.

L'Allemagne , ( Germanie ) est un Etat composé d'un grand nombre de Souverainetés ecclésiastiques & séculières , & de plusieurs Villes libres. En 800 Charlemagne la réunit à l'Empire Français. La Couronne devint élective après la mort de Louis III , en 911. L'élection de l'Empereur se fait à Francfort , sur le Mein. Il y a 9 Electeurs , l'Archevêque de Mayence , celui de Cologne & celui de Treves ; le Roi de Bohême , le Duc de Bavière , le Duc de Saxe , le Marquis de Brandebourg , le Comte Palatin du Rhin & le Duc d'Hanovre. L'Allemagne a trois Religions dominantes , la Catholique , la Lutherienne & la Calviniste. 51 Villes Impériales , 6 Villes Anséatiques. Riv. le Danube , le Rhin , le Weler , l'Elbe , l'Oder.

JOSEPH II. de Lorraine , Archiduc d'Autriche , né 13 Mars 1741 , marié 6 Octobre 1760 à Isabelle de Parme , veuf

28 Novem. 1763, élu Roi des Romains  
 27 Mars 1764, couronné 3 Avril sui-  
 vant, Empereur 18 Août 1765, Archi-  
 duc & Co-Régent des Etats d'Autriche,  
*remarié* 23 Janv. 1765 à Marie-Joséph-  
 Antoinette de Baviere, *veuf* 28 Mai  
 1767.

Pierre-Léopold-Joseph, frère de l'Em-  
 pereur, *voyez* TOSCANE.

{ Ferdinand, &c. de Lorraine, frère de  
 l'Empereur, Gouverneur de la Lom-  
 bardie Autrichienne, *né* premier Juin  
 1754, *marié* 15 Octobre 1771 à  
 Marie-Béatrix d'Est, fille du Prince  
 héréditaire de Modene, *née* 7 Avril  
 1750.

François-Joseph-Charles, leur fils, *né* 6  
 Octobre 1779.

Ferdinand son frère, *né* 25 Avril 1781.

Maximilien - Joseph, son frère, *né* 14  
 Juillet 1782.

Charles-Ambroise, *né* 2 Novemb. 1785.

Marie, &c. *née* premier Novembre 1773.

Marie-Léopoldine, *née* 10 Déc. 1776.

Maximilien, &c. de Lorraine, frère de  
 l'Empereur, *né* 8 Décembre 1756,  
 Coadjuteur, Grand-Maitre de l'Ordre  
 Teutonique en 1769.

Marie-Anne, &c. de Lorraine, sœur de  
 l'Empereur, *née* 6 Oct. 1738, Abbessé  
 du Noble Chapitre de Prague en 1765.

Marie-Christine-Joséph, sœur de l'Em-  
 pereur, *voyez* SAXE.

Marie, &c. de Lorraine, sœur de l'Em-  
 pereur, *née* 13 Août 1743.

Marie - Amélie, *voyez* PARME.

Charlotte-Louise, *V.* DEUX SICILES.

Marie, &c. sœur de l'Empereur, née 2  
Novembre 1755, vcyez FRANCE.

DE BRANDEBOURG, ou PRUSSE.

CE Marquisat fut donné en 1417 au  
Burgrave de Nuremberg, plus connu de-  
puis sous le nom de Roi de Prusse. Ce  
Prince est Grand-Chambelan de l'Empire.  
Ses Etats sont Luthériens & Calvinistes.  
Berlin Cap. à 217 l. de Paris.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME II, Roi de  
Prusse le 17 Août 1786, né 25 Sept.  
1744, marié 12 Juillet 1765 à Elisa-  
beth-Christine de Brunswik-Wolfem-  
butel, remarié le 15 Juillet 1769 à  
FRÉDÉRIQUE-LOUISE de Hesse-  
Darmstadt, Princesse de Prusse, née 16  
Octobre 1751.

Frédéric - Guillaume, fils du Roi de  
Prusse, né 3 Août 1770.

Frédéric-Henri, son frère, né 4 Novem-  
bre 1773.

Frédéric - Louis - Charles, né 3 Juillet  
1783.

Frédéric-Charles-Henri, né 30 Décem-  
bre 1781.

Frédérique-Charlotte-Ulrique-Cathérine  
fille du Pr. de Prusse, née 7 Mai 1767.

Frédérique - Louise, fille du Prince de  
Prusse, née 18 Novembre 1774.

Frédérique-Christine, fille du Prince de  
Prusse, née 2 Mai 1780.

Frédérique-Sophie, sœur du Roi de Prus-  
se, née 7 Août 1751.

Frédéric-Henri-Louis, frère du feu Roi,  
né 18 Jan. 1726, marié 15 Juin 1752 à  
Guilhelmine de Hesse - Cassel, née 23  
Février 1726.

Auguste-Ferdinand, frère du feu Roi, né  
23 Mai 1730, marié 23 Sep. 1755 à  
Anne - Elisabeth - Louise de Brande-  
bourg-Schwed, née 22 Avril 1738.

Frédéric-Christian, né 11 Nov. 1771.

Louis-Christian, fils du Prince Auguste  
Ferdinand, né 18 Novembre 1772.

Frédéric-Guillaume, fils du Prince Au-  
guste Ferdinand, né le 19 Septembre  
1779.

Frédérique-Elizabeth, fille du Prince  
Ferdinand, née 1 Nov. 1761.

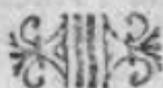
Frédérique-Louise-Dorothée-Philippine  
fille du Pr. Ferdin., née 24 Mai 1770.

ELISABETH-CHRISTINE de Brunswik  
Wolfenbutel, Electrice de Brande-  
bourg & Reine de Prusse, née 8 No-  
vembre 1715, veuve le 17 Août 1786.

Philippine-Charlotte, tante du Roi, née  
13 Mars 1716.

Henri-Frédéric, Margrave de Brande-  
bourg-Schwed, né 21 Août 1709,  
marié 13 Mars 1739, veuf

Frédérique, &c. leur fille, Abbessé  
d'Hertforden, née 18 Août 1745.



## D' H A N O V R E.

Le Duc d' Hanovre fut fait Electeur en 1692. Son fils est monté sur le Trône d' Angleterre en 1714. Hanover *Cap.* à 184 l. de Paris. Le Luthérianisme est la Religion dominante. *Voyez Angleterre.*

## D E P O L O G N E.

Ce Royaume, ( pays des Sarmates ) qui a eu 37 Rois, commença en 1001. Le Roi est électif. La Religion Catholique est la dominante. Cracovie *Cap.* à 845 l. de Par. Riv. la Vistule, le Niémen, le Niéper ou Boristhène, le Niester, le Bog, le Bug.

STANISLAS-AUGUSTE-PONIATOWSKI II né 17 Janvier 1732, élu Roi de Pologne, Grand-Duc de Lithuanie 7 Septembre 1764, couronné 25 Nov. suiv.

## D' A N G L E T E R R E.

L' Angleterre ou Brétagne, tire son nom des Angles, peuple de la Basse Allemagne, qui unis avec les Saxons, s'en emparèrent dans le Ve. siècle. Elle a eu 59 Rois. La Maison de Brunswik-Hanove monta sur le Trône en 1714. Le fils aîné du Roi est appelé Prince de Galles. Ce Royaume est Luthérien depuis le Schisme de Henri VIII. Londres *Cap.* à 97 l. de P. Riv. la Tamise, d' Humber, la Saverne.

GEORGES III. né 4 Juin 1738, proclamé Roi d'Angleterre 26 Octobre 1760, & Electeur d'Hanovre, marié 8 Septembre 1761 à

SOPHIE - CHARLOTTE, Princesse de Mecklembourg-Strélitz, Reine d'Angleterre, née 16 Mai 1744, couronnée 22 Septembre 1761.

Georges-Frédéric, &c. Prince de Galles, & Electoral d'Hanov., né 12 Août 1762.

Frédéric, né 16 Août 1763, Prince & Evêque d'Osnabruck 27 Fév. 1764.

Guillaume-Henri, Duc de Lancastre, né 21 Août 1765.

Edouard d'Angleterre, né 2 Nov. 1767.

Ernest-Auguste d'Angl., né 5 Juin 1771.

Auguste-Frédéric d'Angleterre, né 27 Janvier 1773.

Adolphe, &c. d'Angl. né 24 Fév. 1774.

Charlotte-Auguste - Matilde, Princesse, d'Angleterre, née 29 Septembre 1766.

Auguste-Sophie, Princesse d'Angleterre, née 8 Novembre 1768.

Elisabeth, Princesse d'Angleterre, née 22 Mai 1770.

Marie, Princesse d'Angleterre, née 25 Avril 1776.

Sophie, Princesse d'Angleterre, née 3 Novembre 1777.

Amélie, Princesse d'Angleterre, née le 17 Août 1783.

Guillaume-Henri, frère du Roi, né 25 Novembre 1743, Duc de Gloucester &

d'Edimbourg 1764, marié en 1769 à

Marie Delvapole, veuve du Comte de Waldegrave, née 3 Juillet 1739.

Guillaume-Frédéric, fils du Duc de Gloucester, né 25 Janvier 1776.

Sophie-Matilde , fille du Duc de Glocester , née 29 Mai 1773.

Henri-Frédéric , frère du Roi , Duc de Cumberland , né 7 Nov. 1745 , marié à Guillemine , Comtesse d'Irnham.

Augustine , sœur du Roi. Voyez l'article de Brunswick - Wolfembutel , à celui d'ALLEMAGNE.

{ Charles , &c. fils de Jacques Stuard ,  
né à Rome 31 Déc. 1720 , marié à  
Louise , &c. Princesse de Stolberg-  
Guedern , née 20 Septembre 1752.

### DE DANEMARCK.

Copenhague en est la Capitale , distante de Paris de 267 l. Ce Royaume , qui avoit été de tout tems électif , devint héréditaire en 1660. Il y a environ 930 ans que ce Royaume a commencé. Il a eu 40 Rois. C'est la Maison d'Oldembourg qui est sur ce Trône depuis 1447. Ce Royaume est Luthérien.

CHRISTIAN VII. né 29 Janv. 1749 , Roi de Danemarck & de Norwege 13 Janv. 1766 , marié 8 Octobre 1766 à Caroline-Mathilde d'Angl. veuf 10 Mai 1775.

Frédéric , Prince Royal de Danemarck , né 28 Janvier 1768.

Louise-Auguste , Princesse de Danemarck , née 7 Juillet 1771.

Frédéric, Prince de Danemarck, frère du Roi, né 11 Octob. 1753, marié 11 Octobre 1774 à

Sophie-Frédérique de Mecklembourg-Schwerin, née 24 Août 1758.

Sophie-Magdelaine, Princesse de Danemarck. Voyez SUEDE.

Guillelmine - Caroline, née 10 Juillet 1747.

Louise, Princesse de Danemarck, née 30 Janvier 1770.

Julie-Marie de Brunswick de Wolfenbuttel, Reine Douairiere, née 4 Septembre 1729, mariée 26 Juin 1752 à Frédéric V. veuve 13 Janvier 1766.

## D E S U E D E .

Les Suédois, appuyés sur la Fable, prétendent que leur Royaume subsistoit 2045 ans avant J. C. On compte depuis 829, que le Christianisme y fut annoncé, 53 Rois, qui étoient autrefois électifs. La Maison de Holstein est montée sur le Trône en 1751. Stockholm Cap. à 387 l. de Paris. La Confession d'Ausbourg est la Religion dominante.

GUSTAVE III. d'Holstein-Eutin, né 24 Janvier 1746, Roi de Suede 12 Février 1771, marié.... Oct. 1766 à SOPHIE-MAGDELAINE de Danemarck Reine de Suede, née 3 Juillet 1746.

Gustave-Adolphe , Prince Royal de Suede , né le 1 Novembre 1778.

{ Charles , Prince de Suede , frère du Roi , Duc de Sudermanie né 7 Octobre 1748 , marié 7 Juillet 1774 à Hedwige-Elisabeth-Charlotte de Holstein - Eutin , fille de l'Evêque de Lubeck : née 22 Mars 1759.

Frédéric - Adolphe , Prince de Suede , frère du Roi , Duc d'Ostrogothie , né 18 Juillet 1750.

Sophie - Albertine , Princesse de Suede , sœur du Roi , née 8 Oct. 1753 , Coadjutrice de l'Abbaye de Quedlinbourg , en 1767.

### DE HONGRIE.

Presbourg en est la Capitale , distante de Paris de 303 lieues , Royaume en 1038. Il y a eu 50 Rois qui ont été électifs jusqu'en 1687.

JOSEPH II , Voyez Allemagne.

### DE RUSSIE , ou MOSCOVIE.

PÉtersbourg , Ville fondée par le fameux Czar Pierre I , au commencement de ce siècle , située sur la Newa , en est la Capitale , distante de Paris de 500 lieues. Ce vaste Etat a eu ses Souverains dès 988 , connus sous le nom de Ducs. Ce fut vers 1490 qu'ils se firent

appeller Czars. Les Russes sont Schismatiques Grecs.

CATHERINE - ALEXIEWNA II, née 2 Mai 1729, mariée 1 Septemb. 1745 à Pierre III. Empereur, Impératrice & Autocratice de toutes les Russies 28 Juin 1762, veuve 28 Juillet 1762, couronnée à Moscou 3 Octob. 1762.

Paul-Petrowits, fils de l'Impératrice, Grand Duc de Russie & de Holstein-Gottorp, né 1 Octob. 1754, marié 10 Octob. 1773 à Natalie Alexiewna de Hesse - d'Armstat, veuf 26 Avril 1776, remarié la même année à

Marie-Foederowna de Wurtemberg, née le 25 Octobre 1759.

Alexandre-Pawolowitz, né le 23 Déc. 1777, fils du Grand Duc de Russie.

Constantin - Paulowitz, né le 8 Mai 1779, fils du Grand Duc de Russie.

Alexandra, fille du Grand Duc de Russie, née 9 Août 1783.

Helene, fille du Grand Duc de Russie, née le 24 Décembre 1784.

Marie, fille du Grand Duc de Russie, née 15 Février 1786.

Cathérine, fille du Grand Duc de Russie, née 20 Mai 1788.

### DE TURQUIE.

Constantinople en est la Capitale, distante de Paris de 570 lieues, située sur le canal des Dardanelles & de la Mer

noire. Cet Empire fut fondé par Ottoman en 1298. Depuis 306 jusqu'en 1453, que cette Ville fut prise par Mahomet II, il y a eu 93 Empereurs de l'Empire Ottoman, qui a commencé en 1300; & depuis ce temps, il y a eu 30 Empereurs Turcs. La Religion est celle de Mahomet.

SELIM, proclamé Grand - Sultan le 8 Avril 1789.

---

## R É P U B L I Q U E S.

---

### D E H O L L A N D E.

Cette République commença en 1579, & fut reconnue État libre & indépendant en 1648. Elle est composée de sept Provinces, dont chacune a son Gouvernement différent. Le Calvinisme est la Religion dominante; toutes les autres y sont souffertes, pourvu qu'elles n'intéressent point le Gouvernement.

GUILLAUME, Prince de Nassau-Dietz & Dillembourg, né 8 Mars 1748, Stathouder 22 Octob. 1751, marié 4 Octobre 1767 à

FRÉDÉRIQUE-SOPHIE-GUILLELMINE de Prusse, née 7 Août 1751.

Guillaume-Frédéric, fils du Prince Stathouder, né 24 Août 1772.

Guillaume-Georges-Frédéric, second fils du Prince Stathouder, né 15 Fév. 1774.

Frédérique-Louise, née 28 Nov. 1770.

---

## D E V E N I S E .

Distante de Paris de 226 lieues. Cette République existoit dès l'an 452. Elle est gouvernée par un Sénat, composé de 120 Nobles. Tout s'expédie au nom du Doge: cette dignité est à vie.

LOUIS MANIN, élu Doge le 9 Mars 1789.

## D E G E N E S .

Distante de Paris de 219 lieues, République depuis plus de 1800 ans. Cet Etat a pour Chef un Doge, qui est changé tous les deux ans, en Janvier ou Février.

RAPHAEL FERRARY, élu Doge en 1787.

## D E S U I S S E .

Cette République a commencé en 1315. Elle est composée de treize Cantons, qui ont leur Gouvernement différent; mais leur union est très-grande pour la cause commune. Leur Souveraineté fut reconnue à Munster en 1648. Leur étroite alliance avec la France fut confirmée en l'Eglise Notre-Dame de Paris, par une célèbre Ambassade à Louis XIV, en 1663. Des treize Cantons de cette République, qui portent presque tous le nom de leur Ville Capitale, il y en a sept Catholiques, qui sont Fribourg, Soleure, Zug, Lucerne, Undervald, Schwits, & Uri; quatre Evangéliques, Berne, Bâle, Schafouse & Zurich; deux Mixtes, Appenzel & Glaris.

## D E G E N E V E .

Distante de Par. de 124 lieues, Répu-

blique souveraine en 1518. Elle est alliée des Suisses & de la France, depuis son Ambassade célèbre en 1662.

### D E L U Q U E S.

Distante de Paris de 246 lieues, République dès l'an 300; elle est gouvernée par trois Conseils, qui ont un Chef que l'on nomme Confalonier.

### D E S A I N T - M A R I N.

Distante de Paris de 260 lieues. Cette République est gouvernée par deux Capitaines, qui sont changés deux fois l'an.

### D E R A G U S E.

Distante de Paris de 377 lieues. Cet État a un Chef qu'on appelle Recteur, & qu'on change tous les mois.

## COMTES DE TOULOUSE.

### C O M T E S É L E C T I F S.

- 778 **C** H O R S O N premier Comte.  
 789 **C** G U I L L A U M E I.  
 819 B E R E N G E R, Comte de Tours.  
 836 E G F R I D E.  
 845 G U I L L A U M E II, Duc de Septimanie.  
 848 F R E D E L O N, connu sous le nom de *Custos Tolosæ*.

## COMTES HÉRÉDITAIRES.

- 804 RAYMOND I, Frère de Fredelon  
son prédécesseur.
- 871 BERNARD, mit le premier dans  
ses titres, *par la grace de Dieu, &c*
- 877 ODO, ou OTHON.
- 900 RAYMOND II.
- 944 PONS I, Duc de Septimanie.
- 960 RAYMOND III, Pr. d'Aquitaine.
- 980 PONS II, Prince d'Aquitaine.
- 992 GUILLAUME III, Prince de  
Forcalquier.
- 1030 PONS III, Marquis de Provence.
- 1060 GUILLAUME IV.
- 1075 RAYMOND IV, Duc de Narbon.
- 1098 BERTRAND, Fils naturel de  
RAYMOND.
- 1122 ALPHONSE, Duc de Narbonne,  
& Marquis de Provence.
- 1148 RAIMOND V.
- 1194 RAIMOND VI.
- 1222 RAYMOND VII.
- 1292 ALPHONSE, Comte de Poitiers  
Frère de S. Louis 44 Roi de Fr.



## MARÉCHAUX DE FRANCE

Institués par PHILIPPE II, en 1185.

De Contades , où se tient le Tribunal ,	1758	De Mailly ,	1783
		d'Aubeterre ,	1783
De Bröglie ,	1759	De Beauveau ,	1783
De Noailles ,	1775	De Castris ,	1783
De Fitzjames ,	1775	De Laval ,	1783
De Mouchy ,	1775	De Ségur ,	1783
De Duras ,	1775		

## T R I B U N A L .

*Des Lieutenans de MM. les Maréchaux  
de France , du Département de la Séné-  
chaussée de Toulouse.*

Louis XIV créa , par un Édit du mois de Mars 1693 & Octobre 1704 , des Lieutenans de MM. les Maréchaux de France dans chaque Sénéchaussée du Royaume , pour connoître & juger de tous les différends qui pourroient survenir entre les Gentilshommes , les Officiers , les Nobles & autres faisant profession d'Armes , à cause des querelles , obligations verbales & par écrit , faites entr'eux , sous parole d'honneur , contestation sur les droits honorifiques , comme Chasse , Pêche , Préséance dans les Eglises , les cérémonies ou prééminences des Fiefs ou Seigneuries , & prévenir tous différends entr'eux qui pourroient avoir des suites fâcheuses & entraîner les parties dans des procès dispendieux & les porter à des voies de fait.

Il fut créé de même en 1704 un Office de Conseiller-Rapporteur du Point d'Honneur , un Office de Secrétaire-Greffier du Point d'Honneur , & celle de quatre Gardes de la Connétablie de France dans le département de la Sénéchaussée de Toulouse , qui par sa

vaste étendue & le grand nombre de judicia-  
bles de cette Sénéchaussée, exige un Tribunal  
qui puisse rendre une justice prompte & suivant  
l'exigence des cas.

Ces Officiers sont brevetés par le Roi, &  
leur charge est d'instruire, de rediger, faire  
les informations, dresser les Procès-verbaux,  
les requêtes & autres actes portés pardevant  
MM. les Lieutenans, qui rendent leurs ordon-  
nances sur le rapport qui leur en est fait, &  
font droit aux parties.

Les ordonnances de MM. les Lieutenans  
doivent être signées de l'un d'eux, & du Se-  
crétaire-Greffier, avant d'être signifiées aux  
parties par un des Gardes de la Connétablie,  
ou à son absence par un Cavalier de la Maré-  
chaussée.

Les femmes des Gentilshommes, des Offi-  
ciers & les Ecclésiastiques Gentilshommes peu-  
vent demander justice au Tribunal, quand ils  
sont insultés dans leur honneur, & jouissent  
des privilèges des séculiers.

Les procédures devant le Lieutenant se font  
sur papier commun, & couchées sur un regi-  
tre tenu par le Secrétaire-Greffier.

Les ordonnances sur requête en citation  
doivent être signifiées à la personne, qui est  
tenue de coucher sa réponse au bas, relative-  
ment à la demande qui lui est faite dans la  
requête; comme aussi, de déclarer son nom,  
surnom, âge, qualité & demeure.

Les ordonnances définitives peuvent être  
signifiées au domicile des parties.

Le Garde de la Connétablie ou Cavalier de  
la Maréchaussée, chargé de mettre à exécu-  
tion l'ordonnance définitive, après l'échéance  
du paiement, se mettra en garnison auprès de  
la personne du débiteur, où il restera pendant  
huitaine; & si le débiteur ne paye le neuvième  
jour, le Garde le sommera de le suivre dans  
les Prisons Royales les plus proches de sa de-  
meure, l'écrouera & en dressera son procès-  
verbal, en observant toutefois de ne pas le  
confondre avec les criminels.

En déclarant la garnison, le Garde deman-  
dera au Gentilhomme son épée ou autre arme,  
s'il en a sur lui. En cas de refus ou de résis-

tance d'obéir à l'ordonnance, le Garde se retirera & en dressera son procès-verbal, qu'il remettra au Lieutenant, d'après lequel le Lieutenant procédera, conformément aux Edits, Déclarations du Roi & Réglemens de MM. les Maréchaux de France.

MM. les Lieutenans du département de Toulouse ayant observé que la multiplicité des affaires qui leur viennent exige qu'ils assemblent régulièrement le Tribunal, pour la commodité des justiciables, qui desiront d'avoir un jour fixe, où ils puissent se rendre à Toulouse pour présenter les affaires qu'ils ont, se sont déterminés à l'assembler le premier & le 15 de chaque mois, dans leur Hôtel, alternativement, ce qui n'avoit pas eu lieu jusques à ce jour; par ce moyen toutes les affaires qui seront survenues dans l'intervalle, seront présentées & jugées ce jour là, à l'exception des différends qui exigent qu'on s'en occupe à l'instant.

### MM. LES LIEUTENANS.

M. le Marquis du Faget, *rue du Trou.*  
 M. le Chevalier Dalbis, *† rue Boulbonne.*  
*Conseiller-Rapport. du Point d'Honneur.*  
 M. Séguier, *rue des Filatiers, brev. par le Roi.*  
*Sécretaire-Greffier du P. int d'Honneur.*  
 M. Esperonnier, *Avocat au Parlement, Place St. George, Breveté par le Roi.*

### Gardes de la Connétablie de France.

#### Maitres

Boyer, Doyen, <i>rue de la Pomme.</i>	} Brevetés par le Roi.
Bosc, <i>Quartier St. Ciprien.</i>	
Rigal, <i>rue Bouquieres.</i>	
Saury, <i>rue Vidalle.</i>	

Le Sieur Boyer, Doyen des Gardes, réside toujours à Toulouse, pour le service du Tribunal.

P R E V O T É  
E T M A R É C H A U S S É E .

Il y a dans la Province quatre Sièges  
Prévôtiaux, qui jugent souverainement  
& en dernier ressort les causes qui sont  
de leur compétence, créée en 1060, sous  
Philippe I, 39<sup>e</sup> Roi de France.

P R E V O T G E N E R A L .

M. C O S T E S , † à Montpellier.

C A P I T A I N E - L I E U T E N A N T .

M. de Marron de Martin, Ecuyer, Conf.  
du Roi, Cap. de Cav., *rue des Jacobins.*

A S S E S S E U R .

M. de Ruotte, Ecuyer, Conseiller au  
Préfidial, *rue des Carmélites.*

P R O C U R E U R D U R O I .

M. Dalbés, Ecuyer, Conseiller du Roi,  
*rue Cantegril.*

G R E F F I E R E N C H E F .

M. Vallés, *rue de la Pomme.*

S O U S - L I E U T E N A N T .

M. le Chev. Marron de Martin, Lieuten.  
de Cavalerie, *rue des Jacobins.*

*Brigadiers.*

Le sieur Augé, } *logés aux Cazernes,*  
Le sieur Monié, } *sur l'Esplanade.*

10 Cavaliers.

Le Capitaine-Lieutenant commande dix  
Brigades, placées dans les environs de la  
Ville.

## É T A T M I L I T A I R E

*Des Officiers résidans dans Toulouse, actuellement au Service, ou retirés, rangés par ordre alphabétique.*

Les Chev. de S. Louis sont désignés par cette † Les Chev. de Malte par celle-ci †

## M E S S I E U R S de

- A Demar de Cranffac, † Command. de Bataillon, retiré.  
 Ademar, Off. dans Viennois, Infanterie.  
 Ademar, (Chev. de) Officier dans le même Régiment.  
 Ademar de Cranffac, idem.  
 Albaret, Lieuten. en second au Régiment du Maine.  
 Albaret, Lt. en sec. dans Royal Comtois.  
 Albert, † Lieut. de Dragons du Régim. de MONSIEUR, retiré.  
 Amieu, † (Chev. d') Mestre de Camp de Caval., ci-devant Mar. de Logis de la seconde Comp. des Mousq. retiré.  
 Anceau, (d') Chev. de Lavelanet, Lieut. dans le Rég. de la Marine, Pensionné du Roi, retiré.  
 Anceau de Lavelanet S. Cisi, † prem. Cap. Comm. au Rég. de Bretagne, pensionné du Roi.  
 Anceau de Lavelanet, † Chef de Batail. au Rég. du Port au Prince, Lieut. Col. d'Infanterie.  
 Anceau de Lavelanet, † Major du Régiment d'Anjou, pensionné du Roi.  
 Anceau de Mauraun, Cap. en second dans Bourbonnois. retiré.  
 d'André, Offic. dans Royal Comtois, rét.

- d'André de Servole, *Garde du Roi.*  
 d'André, (Chev. d') *Sous-Lieut. dans Hainaut.*  
 Anger, † *Cap. d'Inf. retiré.*  
 Anzielle de Laour, *Garde du Roi.*  
 Balbaste, † *Cap. en prem. d'une Comp. de l'Ecole Militaire, retiré.*  
 Banse, *Offic. du Régiment de Limousin, Pensionné du Roi.*  
 Baron de Montbel, *Off. de Drag. retiré.*  
 Barfa, † (Comte de) *Capitaine dans les Chasseurs du Hainaut.*  
 Bastard de Pominet, † *Lieut. Colon. du Rég. des Grén. Royaux du Lan. retiré.*  
 Baurans d'Orson, † *Cap. d'Artil. avec rang de Lieut. C. Comm. à Salin & Joux ancien Capitoul.*  
 Beaufort, † (Marquis de) *Major en sec. dans Soissonnois, Infanterie.*  
 Beaufort, (Chev. de) *Lieut. en premier dans le Rég. du Roi, Infanterie.*  
 Belestá, (Marquis de) *Mestre de Camp de Cav. Off. supérieur de Gendarm. ret.*  
 Benoît, *Cap. de Dragons, retiré.*  
 Berdoulat, *Garde du Roi d'Esp. retiré.*  
 Blanc, † *Cap. dans Vivarais, retiré.*  
 Boisset Glassac, † *cap. du Régim. de la Couronne, retiré.*  
 Bon, *Cap. dans le Rég. Royal du Génie.*  
 Borrassol, † *Cap. Comm. dans Hainault.*  
 Borrel, *Gendarme. réformé.*  
 Born, *Commissaire de Marine, retiré.*  
 Bourg, } *Gardes du Roi d'Espagne.*  
 Bourg, }  
 Boutaric, (Chev. de) *Off. d'Inf. retiré.*  
 Boutaud, † *Command. du Rég. de Berry, retiré.*  
 Boutaud, *Officier au Rég. d'Aquitaine.*  
 Boutaud, (Chev. de) *Off. au Régiment d'Armagnac.*

- Boutaud , ( Chev. de ) *Garde du Roi.*  
 Bouttes Valentin , *Garde du Roi.*  
 Bouttes , *Garde du Roi.*  
 Bouzet , † ( Comte du ) *Lieuten. Colonel  
d'Infanterie dans Turenne.*  
 Bouzet , *Officier dans Bourbon.*  
 Brueys , ( Marq. de ) *anc. Mousquetaire ,  
Lieut. de MM. les Mar. de Fr. au Dép.  
de Castelnaudarry.*  
 Brouë , ( Chev. de la ) *Lieut. en Ier. des  
Chasseurs de la Lorraine.*  
 Brun , *Off. de l'Hôtel Royal des Invalid.*  
 Bus , *ancien Cheveu-Leger.*  
 Cambon , † ( Chev. de ) *Maréc. de camp.*  
 Cambon d'Auban , † ( Chev. de ) *Major  
du Régiment des Gren. Royaux du Lan.*  
 Candie , *prem. Cap. de Remplacem. du  
Duc d'Angoulême , Dragons.*  
 Cantalausé , ( Chev. de ) *Officier dans  
Condé , Dragons.*  
 Caraman , † ( Comte de ) *Lieut. Général  
Comm. de l'Ordre Milit. de S. Louis,  
Command. en chef dans la Provence.*  
 Caraman , † ( Marquis de ) *Lieu. Gén.*  
 Caraman , ( Vicomte de ) *Major en second  
des Chasseurs de la Picardie.*  
 Caraman , ( Chev. de ) *Cap. de Remplac.  
dans Noailles , Dragons.*  
 Carbonel , † *Cap. Com. dans Vintimille.*  
 Carriere de Sales , *Garde du Roi.*  
 Castelbajac , ( Marq. de ) *Capitaine dans  
Laval , retiré.*  
 Castel-Seguenville , *Cap. du Bat. de Gar-  
nison de Navarre.*  
 Caumels , ( Marquis de ) *Cap. dans le Rég.  
de Garnison du Roi.*  
 Caylus , † ( Comte de ) *Cap. dans Char-  
tres , cavalerie , retiré.*  
 Caylus , ( Marquis de ) *Capitaine dans le  
Col. Général Drag.*

- Caylus , ( Vicomte de ) *Sous-Lieut. dans Angoumois , Infan. retiré.*  
 Cazalez , *Cap. des Chass. de Flandres.*  
 Cazals , † *Cap. Com. dans Bourbonnois , Infanterie , retiré.*  
 Cazes , ( Chev. de ) *Mousquetaire , retiré.*  
 Chalvet , ( Chev. de ) † *Cap. Comm. du Rég. de Bourbonnois , Inf. retiré.*  
 Chalvet , ( Chev. de ) † *Lieut. dans le même Rég. retiré.*  
 Chalvet , ( Chevalier de ) † *Lieut. dans Aquitaine , retiré.*  
 Chamouin Allégrin , † *Major de Thionvil.*  
 Chamouin Lansfoc , † *Cap. C. dans Vex.*  
 Chamouin du Losy , † *Cap. Comm. dans le même Rég.*  
 Cheverry , ( Chev. de ) *Garde du Roi.*  
 Combettes Labourelie , ( le Chev. de ) *Sous-Lieut. dans Champagne , Infan.*  
 Commenges , † ( Command. de ) *Colon. d'Infanterie , retiré.*  
 Comère , *Garde du Roi.*  
 Comere , *Mousq. réformé , à présent Cap. attaché au Corps de la Cavalerie.*  
 Daguin , † ( Chev. de ) *Mousq. retiré.*  
 Daignan , ( Chev. de ) *Mousquetaire avec rang de Cap. de Cavalerie. réformé.*  
 Daignan . ( Louis , Chev. ) *Off. dans la Marine , Inf. retiré.*  
 Dalbis de Razengues , † *Capit. Comm. dans Beaujolois , ret. Lieut. de MM. les Maréchaux de France.*  
 Dalbis fils , *Sous-Lieut. dans Chartres , Dragons.*  
 Dalbouy du Pech , *Lieuton. au Rég. de Bretagne , retiré.*  
 Dalbouy du Pech , *Lieutenant au même Régiment , retiré.*  
 Daldeguiet , † *Cap. dans Poitou , retiré.*  
 Daldeguiet , † *Cap. dans Poitou , retiré.*

- Daldeguiet Lansac, † Cap. dans Poi. ret.  
 Daram, Garde du Roi.  
 Daram, (le Chev. de) Garde du Roi.  
 Dalpe, Officier dans Dauphin, Drag. à  
 présent Prés. à Mortier au Parlem.  
 Daubuisson, † Mousquet. réformé, à présent  
 Capit. attaché au Corps de la Caval.  
 Daubuisson, † cap. dans le Régim. de la  
 Couronne,  
 Daufrery, † Cap. Comm. dans Vivarais.  
 Dayessens de Moncal † Lieutenant au Ré-  
 giment d'Anjou.  
 Dayessens, Sous-Lieuten. dans Condé,  
 Dragons.  
 Dadvillard, † Major de la Place de La-  
 rochelle.  
 Dadvillard, Sous-Lieut. dans Anjou.  
 Davizard, (Marquis) Chef d'Escadron  
 dans Condé, Dragons.  
 Davizard de Saubens, † Capitaine Com.  
 dans Piémont. retiré.  
 Delafont Soulé, † Cap. de Cav. & Gendar,  
 de la Garde. réformé.  
 Delaporte, Garde du Corps du Roi d'Esp.  
 Delerm, † Cap. dans le Rég. Provincial  
 de Paris.  
 Delong, † (le Chev. de) Capit. Comm.  
 dans Bourbon, Infanterie.  
 Delort, Mousq. réformé, à présent Capit.  
 attaché au Corps de la Cavalerie.  
 Delpy, Lieut. en second, au Régiment de  
 Vivarais, retiré.  
 Depeytes Montcabrier, † Capit. de Vais.  
 de Roi.  
 Depeytes, Lieuten. de Vaisseau.  
 Depeytes, Eleve de Marine.  
 Descat de Rechac, Lieutenant au Rég.  
 de Hainaut.  
 Deschet, Lieut. de Grenad. dans Royal-  
 Comtois, retiré.

- Descofte de Trubert , *Lieut. des Maréc. de France* , à Vierzon.
- Descouloubre , ( Marquis de ) *Colonel.*
- Deserres de Pontant , *Chef d'Escadron de Chartres , Dragons.*
- Desezgaulx , *Capit. Comman. dans Beaujolois.*
- Desezgaulx , ( Chev. ) *Capit. en premier dans Grenoble , Artillerie.*
- Desinnocens , † *Lieutenant Colon. dans Vermandois.*
- Desmoles , *Cap. en sec. dans Condé , Inf.*
- Dolabaratz , † *retiré.*
- Domezon , *Garde du Corps du Roi.*
- Donand , ( Chev. de ) † *Offic. des Mousquetaires , retiré.*
- Dubarry , † ( Comte de ) *Colonel à la suite de l'Infanterie Franç. retiré.*
- Dubarry Savenés , † ( Chev. de ) *premier Comm. de Bataillon dans le Régiment de la Marine.*
- Dubourg Rochemontés , † *Garde-Marine*
- Dubourg , † *Off. dans le Comm. gén. ret.*
- Dubu de Laplonniere , *Garde du Roi , retiré , aujourd'hui Direct. des Postes.*
- Duperier , *Officier dans le Régiment de Lyonnois , Inf. retiré.*
- Duperier , *Off. dans R. Lorraine , Cav.*
- Duperier , ( Chev. de ) *Capit. en second dans Piémont , Infanterie.*
- Duperier , *Off. dans Norm. Inf. retiré.*
- Duregne , ( Chev. de ) *cap. d'Inf. retiré.*
- Duroux , *Lieut. en sec. dans Cambrésis , Infanterie.*
- Durrieu , *Officier d'Infanterie , retiré.*
- Dufort d'Encuns , † *Chev. de S. Lazare , Cap. dans la Vieille Marine , retiré.*
- Dutour , *Off. dans Languedoc , Infant.*
- Espie , † ( Comte d' ) *Com. de Bat. Chev. de l'Ordre de la Fidélité , retiré.*

Faget , ( Marquis du ) Lieut. de MM. les  
Maréchaux , de France.

Faget fils.

Fajac , ( Chev. de ) Lieut. retiré.

Fajole Giscaro , Off. dans Vivar. retiré ,  
à présent Conseiller au Parlement.

Falguiere , Garde du Roi , retiré.

Fauga , † ( Marquis du ) Col. de Cavalier.

Ferrand , † ( Chev. de ) Cap. en second  
au Régiment d'Anjou , retiré.

Fleyres , Lieut. en prem. dans Boulon.

Fontenilles , ( Comte de ) colon. & Cham-  
bellan de M. le Duc d'Orléans.

Fontenilles , ( Marquis de ) Mousq. retiré

Fourquevaux , ( Marquis de ) Offic. à la  
suite dans Noailles , Dragons.

Fumel , † ( Comte de ) Lieut. Général ,  
& Grand-Croix de l'Ordre de S. Louis.

Gaillard , cap. d'Infanterie.

Gaillard , cap. d'Infanterie.

Gaillard de Frouzis , Garde du Corps.

Gaston , Cap. en sec. dans Conty , Infan.

Gayarret , † ( Marquis de ) Lieut. col. ret.

Gilede de Lestang , ( Chev. ) Cap. en sec.  
dans Vintimille.

Girié , † Cap. dans le Rég. de Dauph. ret.

Gounon , Lieut. en prem. dans Grenoble ,  
Artillerie.

Gramont , † † ( Marquis de ) Colonel de  
Cavalerie , ci-devant Officier Supérieur  
des Gardes du Corps.

Guibert , † Mousquet. reformé , Cap. Ai-  
de-Major au service de Malte.

Guy , † Lieut. col. d'Infanterie , Comm.  
de Prat de Mouillou.

Hargicourt , † ( Comte d' ) Maréchal des  
Camps & Armés du Roi.

Hautpoul , Lieut. dans R. Lor. , Caval.

Hautpoul , ( Chev. d' ) Sous-Lieut. dans  
les Chasseurs du Languedoc.

Hitte, † ( Vicomte de la ) Major du Duc  
d'Angoulême, Dragons.

Joffroi, †

Joterat de St. Ange, † Chev. de S. Laza-  
re, ancien Cap. Comm. dans Bourbon-  
nois & Forez, Major Comm. d' Ajaccio,  
Province de Corse.

Jouve, Lieut. de Dragons de S. M. Imp.

Juillac, ( Comte de ) Chef d' Escad. dans  
Royal Champagne, Caval.

Juillac, ( Chev. de ) Of. dans le même  
Rég. retiré.

Juin de Siran, Lieut. dans Royal Picar-  
die, Cav. à présent Conseiller au Parl.

Labarthe, † ( Baron de ) capit. dans le  
Rég. de Médoc. retiré.

Labarthe-Thermes-Rochefort, ( Marquis  
de ) Offic. à la suite de Noailles, Drag.

Laboucherolle, † Cap. dans Médoc, ret.

Labrousse de Verazet, Mousq. réf. à pré-  
sent Conseiller au Parl.

Lacarry, † Lieut. Général de Marine.

Lacarry, † Brigadier d' Infant. retiré.

Lacaze, ( Chev. de ) Capitaine dans les  
Chasseurs du Languedoc.

Lafille de Lafrives, Garde du Corps de  
MONSIEUR, avec rang de Cap. de Cav.

Lafont-Rouis, † ( Chevalier de ) Major  
d' Enghien.

Lafforcade, † Cap. Commandant, dans  
Artois, Dragons, retiré.

Lafforcade, Sous-Lieut. dans Languedoc,  
Infanterie.

Laglaziere, Lieut. dans Royal, Dragons.

Laglaire, Officier dans Chartres, retiré.

Lagrange, Capitaine de la Légion de Naf-  
sau, réformé.

Lahage, ( Comte de ) † Lieut. colon. de  
Rég. Prov. d' Artillerie de Strasbourg.

Lajensonnier, Lieut. d' Infanterie. retiré.

- Lamotte , *Lieut. en prem. dans Vivarais, retiré, à présent Conseiller au Parlem.*
- Lamotte , ( Chev. de ) *Lieut. en premier dans Conti, Infanterie.*
- Larroque , *Cap. dans la Sarre, retiré, à présent Lieut. des Maréc. de France au Département de Rieux.*
- Lasserre , ( Chev. de ) *Lieut. en sec. des Chasseurs dans Barrois.*
- Lastours , † ( Chev. de ) *retiré.*
- Lebrun , ( Chev. de ) *cap. à la suite du Rég. Royal Champagne, caval.*
- Lecomte , ( Chev. de ) † *Cap. Aide-Ma. du Rég. de la Couronne. retiré.*
- Leaumont , ( Marquis de ) *Sous-Lieuten. dans Royal, Dragons.*
- Leaumont , † ( Chev. de ) *Sous-Lieuten. dans le Duc d'Angoulême, Dragons.*
- Lespinaffe , ( Chev. de ) *Lieutenant dans le Génie.*
- Levis-Mirepoix , † ( Comte de ) *Colon. du Maréchal de Turenne, Infanterie.*
- Levis , ( Marg. de ) *Colonel d'Infanterie.*
- Luzignan , † ( Marquis de ) *Brigadier des Armées du Roi.*
- Mackarty , ( Vicomte de ) *Cap. au Rég. du Roi, Dragons.*
- Madron , *Sous-Lieut. dans Berry, Infan.*
- Malard , † ( Chev. de ) *Officier de Drag. dans Belfunce, retiré, à présent Cap. au service de Malte.*
- Maran , † ( Chev. de ) *cap. d'Inf. retiré.*
- Marchand de Latournelle , *Officier de Cavalerie, retiré.*
- Marin , *Mousquetaire. réformé.*
- Marin , ( Chev. de ) *Lieuten. en prem. dans les Carabiniers.*
- Marron de Martia , † *Cap. de Cav. & Lieut. de Maréch. honoraire. retiré.*

- Marron de Martin , fils ainé *Cap. de Cav. & Lieut. de Maréchaussée.*
- Marron de Martin , *Lieut. de Cav. & Sous Lieu. de Maréch.*
- Martin Lacroix , *Off. dans Dauphiné. ret.*
- Mengaud , † ( Chev. de ) *retiré.*
- Merville , ( Chev. de )
- Miramont , ( Chev. de ) *Capit. à la suite dans Chartres , Dragons.*
- Mirepoix , † ( Marq. de ) *Brig. d'Inf.*
- Moyffet , *Lieut. au Bataillon de Vivarais.*
- Monlon , † *Cap. Comm. dans Aquit. avec rang de Lieut. Colon. retiré.*
- Montgasin , † ( Chev. de ) *Brigadier des Armées du Roi.*
- Niel , *Cap. de Chasseurs de la Champagne.*
- Olive , † ( Chev. d' ) *Cap. Comman. dans Beaujolois. retiré.*
- Pagan , *Off. au Rég. de Piémont , Inf. ret.*
- Palaminy , *Cap. à la suite dans Dauphin , Dragons.*
- Palarin , ( Chev. de ) *retiré.*
- Papus , ( Baron de ) *anc. Off. de Marine , au Département de Rochefort.*
- Parazols , † *Lieut.-Col. dans les Chasseurs du Languedoc , Caval.*
- Percin , † *Marquis de Montgaillard , Col. du Rég. de Guienne.*
- Percin , † *retiré.*
- Perignon , *Off. au Rég. de la Reine , Cav. retiré , à présent Trésorier de France.*
- Perez , *Capitaine dans Medoc. retiré.*
- Pins , ( Marquis de ) *Off. d'Inf. retiré.*
- Polastron de la Hiliere , † ( Marquis de ) *Lieut. Colon. d'Infanterie , Comm. du Bat. de Médoc.*
- Poulhariés , † *Mar. de Camp , Comm. de l'Ordre Milit. de S. Louis.*
- Pratviel d'Amades , *Garde du Roi.*
- Puget , ( Marquis de ) *Of. dans les Carab.*

- Puget, † Lieut. en sec. dans le Col. gén. Inf.  
 Pugneres, Mousquetaire, retiré.  
 Pujol, † (Chev. de) Maréch. de Camp.  
 Puivert, (Marq. de) Major en second  
 de Guienne.  
 Puivert, † Lieutenant de Vaisseau de Roi.  
 Puibusque, (Marq. de) Capit. Com. dans  
 Vivarais.  
 Quinquiri Dolive, Officier dans le même  
 Régiment, retiré.  
 Quinquiry, Officier dans le Rég. du Roi,  
 Dragons, retiré.  
 Revel, † Cap. dans Touraine, Inf. ret.  
 Rey de S. Gery, † Lieut. Colonel dans  
 Barrois, Infanterie.  
 Reynal, Sous-Lieut. dans le même Régi-  
 ment.  
 Ribonet, † (Chev. de) Lieut. col. ret.  
 Richardot, Lieutenant en prem. dans les  
 Chasseurs du Hainault.  
 Robert, (Chev. de) Lieut. dans la Cou-  
 ronne, retiré.  
 Rolland de S. Rome, Offic. dans Condé,  
 Dragons, retiré.  
 Romarin, † (Chev. de) capitaine d'Ar-  
 tillerie, retiré.  
 Roquelaure, † (Marq. de) Colon. dans  
 Beauce, Infanterie.  
 Roquelaure, (Chevalier de) Capitaine de  
 Dragons.  
 Roquemaurel, † Sous-lieut. dans Beaujol.  
 Roume frères, Gardes du Corps de Mr.  
 Roume, Lieut. dans Vexin, Infanterie.  
 Rouville, (Chev. de) Of. dans l'Isle de  
 France.  
 Sabran, (Comte de) † Maréch. de Camp.  
 Sabri, † Cap. dans Perigord, retiré.  
 Ste. Marie, † Maréchal des Logis des  
 Gardes du Roi, retiré.

Ste. Marie , † *Maréchal des Logis des Gardes du Roi.*

Ste. Marie , *Gendarme de la Garde ordinaire du Roi.*

Savy de Gardeilh , *Sous-lieut. dans Beaujolois.*

Seilhan , † *Lieu. de Grenadiers Royaux.*

Senovet , *Capitaine dans le Génie.*

S. Aigne , *Mousquetaire , retiré.*

S. Amans , † *Cap. Com. dans Cambrésis.*

S. Felix , † *cap. dans Berry . retiré.*

S. Felix , *Officier dans Boulonnois.*

S. Julien de Campferran , *cap. Comman. d'Artillerie.*

S. Padou , *Officier dans les Chasseurs de Flandres.*

Sol , *Lieut. d'Artillerie des côtes de Bret.*

Sol de Beauclair , *Capit. dans le Génie.*

Soubeyran d'Auteroche , *Gendarme. ret.*

Terffac , † ( Chev. de ) *Capit. Command. dans Beaujolois , retiré.*

Thezan Olargue , *Cap. de Drag. retiré.*

Thezan , † ( Vicomte de ) *Colonel de Vermandois.*

Trebons , *Offic. dans Royal Champagne. à présent Conseiller au Parlement.*

Taverne , *Off. dans le Génie , au Service d'Espagne.*

Trenqualye , *Offic. dans le Régim. de la Marine , retiré.*

Valence , *Marquis de Timbrune , † Cap. de Cavalerie. retiré.*

Valence , ( Marquis de ) *Capit. dans les Carabiniers.*

Walingford , ( Chev. de ) *Commissaire du Roi , Lieut. de Grenadiers.*

Verdeilhan , *Lieut. en second dans Condé Infanterie.*

Vieux , *Off. dans le Rég. Royal Champ.*

Viguiet de Sainte Valiere , † *retiré.*

Villele, ( Chev. de ) Lieut. en per. dans  
le Rég. de Foix, Infan. Chevalier de  
N. D. du Mont-Carmel.

Villele, Mousquetaire, retiré.

Villele, Cap. dans le Régiment du Roi,  
Dragons.

Villele, ( Chev. de ) Sous-Lieuten. dans  
Bresse.

Villautreix, † (Marquis de Faye) Lieut.  
Col. de Royal Etranger.

Messieurs les Officiers, leurs parens ou  
amis, sont priés de faire prévenir l'Au-  
teur des changemens de grade.

*Commissaire des Guerres,*

M. de Carrery, † ancien Capit. Aide-  
Major dans Berry, Infanterie, près la  
porte Matibiau.

*Commissaire de la Marine.*

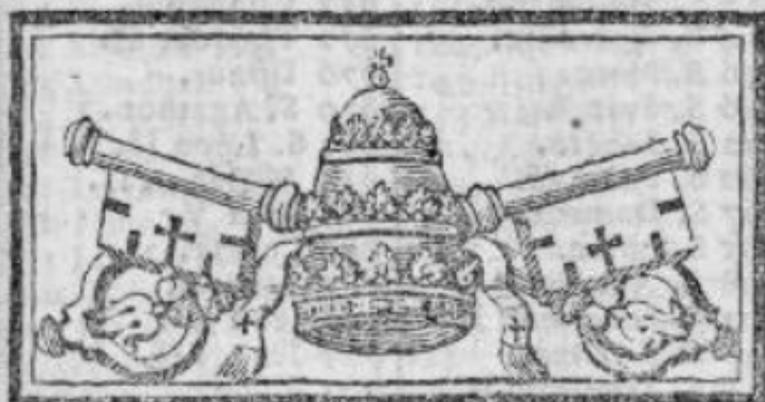
M. Faurés, rue de la Pomme.

*Préposé du Trésorier principal de la  
Guerre.*

M. Dartigoeyte, rue des Filatiers.

Maitre de FORTIFICATIONS.

M. Malliot, rue de la Pomme.



ÉTAT  
ECCLÉSIASTIQUE.

CHRONOLOGIE  
DES PAPES,

*Depuis S. PIERRE jusqu'à PIE VI.*  
Avec l'Époque de leur création.

En 44 S. PIERRE.	221 S. Calixte.
68 S. Lin.	227 S. Urbain I.
79 S. Clément.	233 S. Pontien.
91 S. Clément.	237 S. Antere.
100 S. Anaclet.	238 S. Fabien.
110 S. Evariste.	254 S. Corneille.
118 S. Alexandre I.	256 S. Lucien.
129 S. Sixte I.	258 S. Etienne I.
139 S. Thelesphore.	260 S. Sixte II.
150 S. Hygin.	261 S. Denis.
154 S. Pie I.	272 S. Félix I.
165 S. Anicet.	275 S. Euthicien.
175 S. Sother.	283 S. Cayus.
182 S. Eleuthère.	296 S. Marcellin.
195 S. Victor I.	304 S. Marcel.
203 S. Zéphirin.	310 S. Eusébe.

312 S. Melchiade.	657 Vitalien I.
314 S. Sylvestre.	672 Théodat II.
336 S. Marc.	676 Donus.
336 S. Jule I.	679 S. Agathon.
352 S. Libère.	682 S. Léon II.
360 S. Félix II.	684 S. Benoit II.
367 S. Damaze.	685 Jean V.
385 S. Syrice.	686 Conon.
398 S. Anasthase I.	687 Serge I.
402 S. Innocent I.	701 Jean VI.
417 S. Zozime.	705 Jean VII.
418 S. Boniface I.	707 Sifine.
423 S. Célestin I.	707 Constantin.
432 S. Sixte III.	716 Gregoire II.
440 S. Léon le Grand.	731 Gregoire III.
461 S. Hilaire.	741 Zacharie.
467 S. Simplicie.	752 Etienne II.
483 S. Félix III.	752 Etienne III.
492 S. Gélase I.	757 S. Paul I.
496 S. Anasthase II.	768 Etienne IV.
498 S. Symmache.	772 Adrien I.
514 S. Hormisdas.	795 Léon III.
523 S. Jean I.	816 S. Etienne V.
526 S. Félix IV.	817 S. Paschal I.
531 S. Boniface II.	824 Eugène II.
531 Jean II.	827 Valentin.
534 S. Agapet.	828 Grégoire IV.
536 S. Sylvère.	844 Serge II.
540 Vigile.	848 S. Léon IV.
556 Pélage I.	855 Benoit III.
560 Jean III.	858 Nicolas I. le Gr.
573 Benoit I.	867 Adrien II.
579 Pélage II.	872 Jean VIII.
590 S. Grégoire le gr.	882 Marin I.
604 Sabinien.	884 Adrien III.
605 Boniface III.	885 Etienne VI.
606 Boniface IV.	891 Formose.
612 S. Théodat.	895 Boniface VI.
616 Boniface V.	896 Etienne VII.
622 Honorius I.	897 Romain.
637 Séverin.	897 Théodore II.
638 Jean IV.	897 Jean IX.
640 Théodore I.	899 Benoit IV.
647 Martin I.	903 Léon V.
654 S. Eugène I.	903 Christophe.

903 Serge III.	1143 Célestin II.
911 Anastase III.	1144 Lucius II.
913 Landus.	1145 Eugene III.
914 Jean X.	1153 Anastase IV.
928 Léon VI.	1154 Adrien IV.
928 Etienne VIII.	1159 Alexandre III.
930 Jean XI.	1181 Lucius III.
935 Léon VII.	1185 Urbain III.
939 Etienne IX.	1187 Grégoire VIII.
942 Marin II.	1188 Clément III.
946 Agapet II.	1191 Célestin III.
955 Jean XII.	1198 Innocent III.
964 Benoît V.	1216 Honorius III.
965 Jean XIII.	1227 Grégoire IX.
972 Donus II.	1241 Célestin IV.
972 Benoît VI.	1243 Innocent IV.
974 Boniface VII.	1254 Alexandre IV.
975 Benoît VII.	1261 Urbain IV.
984 Jean XIV.	1265 Clément IV.
985 Jean XV.	1271 Grégoire X.
995 Jean XVI.	1276 Innocent V.
995 Grégoire V.	1276 Adrien V.
998 Sylvestre II.	1276 Jean XXI.
1003 Jean XVII.	1277 Nicolas III.
1003 Jean XVIII.	1281 Martin IV.
1009 Serge IV.	1285 Honorius IV.
1012 Benoît VIII.	1288 Nicolas IV.
1024 Jean XIX.	1294 Célestin V.
1032 Benoît IX.	1294 Boniface VIII.
1045 Grégoire VI.	1303 Benoît XI.
1046 Clément II.	1305 Clément V.
1048 Damase II.	1316 Jean XXII.
1049 S. Léon IX.	1334 Benoît XII.
1055 Victor II.	1342 Clément VI.
1057 Etienne X.	1352 Innocent VI.
1059 Nicolas II.	1362 Urbain V.
1061 Alexandre II.	1370 Grégoire XI.
1073 S. Grégoire VII.	1378 Urbain VI.
1086 Victor III.	1389 Boniface IX.
1088 Urbain II.	1404 Innocent VII.
1099 Paschal II.	1406 Grégoire XII.
1119 Gélase II.	1409 Alexandre V.
1120 Calixte II.	1410 Jean XXIII.
1125 Honorius II.	1417 Martin V.
1130 Innocent II.	1431 Eugene IV.

1447 Nicolas v.	1591 Innocent IX.
1455 Calixte III.	1592 Clément VIII.
1458 Pie II.	1605 Léon XI.
1464 Paul II.	1605 Paul v.
1471 Sixte IV.	1621 Grégoire xv.
1484 Innocent VIII.	1623 Urbain VIII.
1492 Alexandre VI.	1644 Innocent x.
1503 Pie III.	1655 Alexandre VII.
1503 Jule II.	1667 Clément IX.
1513 Léon X.	1670 Clément x.
1522 Adrien VI.	1676 Innocent XI.
1523 Clément VII.	1689 Alexandre VIII.
1534 Paul III.	1691 Innocent XII.
1550 Jule III.	1700 Clément XI.
1555 Marcel II.	1721 Innocent XIII.
1555 Paul IV.	1724 Benoît XIII.
1559 Pie IV.	1730 Clément XII.
1566 S. Pie v.	1740 Benoît XIV.
1572 Grégoire XIII.	1758 Clément XIII.
1585 Sixte v.	1769 Clément XIV.
1590 Urbain VII.	1775 PIE VI.
1590 Grégoire XIV.	

## CARDINAUX

*Qui composent le Sacré Collège.*

- 1747 Jean-François Albani d'URBIN ,  
né à Rome le 26 Février 1720.  
Henry-Benoît-Marie CLEMENT ,  
Duc d'Yorck , né à Rome , 6 Mars  
1725.
- 1758 Charles REZZONICO , Vénitien ,  
né 25 Avril 1724.  
François-Joachim de BERNIS ,  
Français , né 22 Mai 1715.  
André CORSINI , né à Rome 11  
Juin 1735.
- 1759 Marc-Antoine COLONNA , Romain  
né 16 Août 1724.

- 1761 Christophe de MIGAZZI , de Trente , né 20 Octobre 1714.
- 1766 Jean-Charles BOSCHI , né à Faenze , 9 Avril 1715.  
 Antoine BRANCIFORTE , né à Palerme 28 Janvier 1711.  
 Vitaliane BORROMEO , Milan. né 3 Mars 1720.
- 1770 Scipion BORGHESE , né à Rome , 1 Avril 1734.  
 Innocent CONTI , né à Rome 1 Février 1731.
- 1773 François CARRAFFA , Napolit. né 29 Avril 1722.  
 François-Xavier de ZELADA , né à Rome ; 27 Août 1727.
- 1775 Léonard ANTONELLI , né à Sénagaglia , 6 Novembre 1730.  
 François-Marie BANDITI , Th. né à Rimini , 9 Sept. 1706  
 Ignace BONCOMPAGNY LUDOVISI né à Rome , 18 Juin 1743.
- 1776 Louis-Valenti GONZAGA , né à Révere , Dioc. de Mantoue , 9 Octobre 1725.  
 Jean ARCHINTO , né à Milan , 10 Août 1736.  
 Guide CALCAGNINI , né à Ferrare , 25 Avril 1725.  
 Ange-Marie DURINI , né à Milan , 24 Mai 1725.
- 1777 Grégoire SALVIATI , né à Rome , 12 Décembre 1722.  
 Bernardin HONORATI , né à Jesi , 17 Juillet 1724.  
 André GIOVANETTI , Camald. de Bologne , né 6 Janvier 1722.

Alexander MATTEI , né à Rome , 20 Février 1744.

Sigitmond-Hyacinthe GERDIL , Barnabite , né à Samo , Diocèse de Genève , 23 Juin 1718.

Guillaume PALLOTA , né à Macerata , 13 Novembre 1727.

1778 Dominiq. de LAROCHEFOUCAUD , Français , né en 1713.

Jean-Henri de FRANKENBERG , né à Gloskau , 18 Septemb. 1726.

Joséph BATHIANI , né à Vienne , 30 Janvier 1737.

Charles - Joseph - Philippe de MARTINIANA , né à Turin , 19 Juin 1724.

Louis-René-Edouard de ROHAN Français , né 25 Septemb. 1734.

Ferdinand SOSA , DE SYLVA-Y PÉREIRA , né à Lisbonne , 5 Décembre 1722.

1779 François-Herzan d'HARRAS , né

1780 Vincent-Marie ALTIERI , né à Rome 27 Novembre 1724.

25 Avril 1735.

Paul-François ANTAMORI , né à Rome , 14 Novembre 1722.

1783 Joseph-Capece ZURLO , Napolit. né 3 Janvier 1711.

1784 Jean-André ARCHETTY de Brescia

1785 Joseph GARAMPY.

Joséph DORIA.

Nicolas-Colonna de STIGLIANO.

Vincent RANUTZZI.

Grég Barn. de CHIARAMONTE.

Nicolas GALLO.

Jean de GREGORI.

Jean-Marië de RIMALDI.  
François CARARA.  
Ferdinand SPINELLI.  
Antoine-Marie DORIA.  
Charles LIVIZZANI.

1786 CARANDINI.  
Dom Romuald BRASCHI-ONESTI.

1788 Dom Joseph-Franç. de MENDOZA.

1788 Charles-Etienne de LOMENIE,  
Archev. de Sens, ci-devant Arch.  
de Touloufe.

1789 LAVAL DE MONTMORENCY,  
Grand - Aumônier de France.

Paule d'AVERSPERG.

François-Antoine de LORENZANA.

Cajetan Coste de STRIGNANO.

Thomas ANTICI.

Antoine de SENTMANAT.

Ignace BUSCA.

Etienne BORGIA.

Philippe CAMPANELLI.

Louis FLANGINI, Noble Vénitien.

Huit réservés in Petto.





## CLERGÉ DE FRANCE.

<i>Erig l'An</i>	<i>Villes Episcopales</i>	<i>Provinces</i>	<i>Noms des Prélats.</i>
1622	P A R I S.	<i>Isle de Fr.</i>	de Juigné.
230	Meaux.	<i>Brie.</i>	de Polignac
217	Chartres.	<i>Beauce.</i>	Luberfac.
261	Orléans.	<i>Orléanois</i>	
1697	Blois.	<i>Blézois.</i>	de Lausieres
177	L Y O N.	<i>Lyonnois</i>	de Marbœuf
346	Chalons.	<i>Bourgog.</i>	du Chilleau.
407	Langres.	<i>Champ.</i>	la Luzerne.
373	Autun.	<i>Bourgog.</i>	Ta eyran.
481	Macon.	<i>Bourgog.</i>	de Moreau.
1731	Dijon.	<i>Bourgog.</i>	de Mérinvil.
1742	St. Claude.	<i>Fr. Comt.</i>	de Malet.
1776	Sarept.		de Latour.
250	R O U E N.	<i>Norman.</i>	Rochefouc.
391	Sées.	<i>Norman.</i>	d'Argentré.
290	Evreux.	<i>Norman.</i>	Narbonne.
311	Coutances.	<i>Norman.</i>	de Talaru.
438	Lisieux.	<i>Norman.</i>	la Feronaye
311	Avranche.	<i>Norman.</i>	de Belbeuf.
362	Bayeux.	<i>Norman.</i>	de Cheylus.

<i>Erig l'An</i>	<i>Villes Episcopales.</i>	<i>Provinces</i>	<i>Noms des Prélats.</i>
272	S E N S.	Champ.	de Lomenie
280	Auxerre.	Bourgog.	de Cicé.
326	Troyes.	Champ.	de Barral.
540	Névers.	Nivernois	S. Tropez.
1223	Bethléem.	Nivernois	de Duranti.
261	RHEIMS.	Champ.	Taleyrand.
292	Soissons.	Picardie.	Bourdeilles.
350	Châlons.	Champ.	de Clermont
275	Beauvais.	Picardie.	Rochefonc.
287	Amiens.	Picardie.	de Machault
491	Laon.	Picardie.	de Sabran.
531	Noyon.	Picardie.	de Grimaldy
281	Senlis.	Valois	Roquelaure.
783	Boulogne.	Picardie.	de Pressly.
380	T O U R S.	Touraine	de Conzié.
246	Le Mans.	le Maine.	de Goussans
380	Quimperco.	Brétagne	Saint-Luc.
325	Angers.	Anjou.	de Lorry.
852	S. Brioux.	Brétagne	Bellefcife.
823	Tréguier.	Brétagne	le Mintier
560	S. Malo.	Brétagne	Pressigny.
466	Dol.	Brétagne	de Hercé.
350	Nantes.	Brétagne	la Laurencie
570	S. PoLLÉ.	Brétagne	la Marche.
640	Vannes.	Brétagne	d'Amelot.
350	Rennes.	Brétagne	de Girac.
252	BOURGES	Berry.	Chaftenet.
246	Clermont.	Auvergne	de Bonal.
286	Limoges.	Limoufin	d'Argentré.
1317	S. Flour.	Auvergne	de Rufo.
1318	Tulles.	Limoufin	St. Sauveur.
371	Le Puy.	en Velay.	de Terraube
1673	A L B Y.	Langued.	de Bernis.
209	Cahors.	Quercy.	de Nicolay.
450	Rhodesz.	Rouergue	Colbert
493	Mende.	Gévaud.	Castellane.
1317	Castres.	Langued.	de Royere.
1317	Vabres.	Rouergue	de Castris.

<i>Erig l'An</i>	<i>Villes Episcopales.</i>	<i>Provinces</i>	<i>Noms des Prelats.</i>
214	BORDAU.	Guyenne.	de Cicé.
95	Saintes.	Saintonge	Larochefou.
360	Angoulême.	Angoum.	d'Albignac.
303	Agen.	Aginois.	de Bonnac.
260	Poitiers.	Poitou.	St. Aulaire.
319	Périgueux.	Périgord.	Flamarens.
317	Sarlat.	Périgord.	d'Albaret.
1317	Luçon.	Poitou.	de Mercy.
1317	Condom.	Guyenne.	d'Anteroch.
1648	Larochelle.	Aunis.	de Coucy.
379	A U C H.	Gascoigne	Tour-du Pin
403	Acqs ou Dax	Gascoigne	la Neuville.
980	Lescar.	Béarn.	de Noé.
500	Coulerans.	Gascoigne	de Lastic.
500	Tarbes.	Bigorre.	Montagnac
316	Lectoure.	Lomagne	de Cugnac.
406	Aire.	Gascoigne	de Caux.
506	Bazas.	Gascoigne	St. Sauveur.
506	Oleron.	Béarn.	de Faye.
900	Bayonne.	Gascoigne	Villevieille
470	Comminges	Gascoigne	d'Osmond
253	NARBON.	Langued.	de Dillon
599	Carcassonne	Langued.	Vintimille.
400	Beziers.	Langued.	de Nicolai
504	Perpignan.	Roussillo.	d'Esponchés
206	Agde.	Langued.	Sandricourt
536	Montpellier	Langued.	de Malide
470	Nismes.	Langued.	de Balore.
1675	Alais.	Langued.	de Beauffet.
555	Uzès.	Langued.	de Bethify.
1318	S. Pons.	Langued.	de Chalabre
1319	Aleth.	Langued.	Chanterac
1316	Lodeve.	Langued.	de Fumel
217	TOULOUS	Langued.	de Fontange
1296	Pamiers.	Foix.	d'Agoult.
1317	Montauban.	Quercy.	de Breteuil
1317	S. Papoul.	Langued.	de Maillé
1317	Lombez.	Gascoigne	de Chauvigni

<i>Erige l'An</i>	<i>Villes Episcopales.</i>	<i>Provinces</i>	<i>Noms des Prélats.</i>
1318	Mirepoix.	Langued.	de Cambon
1316	Lavaur.	Langued.	Castellanne
1317	Rieux.	Langued.	de Lastic
102	ARLES.	Provence.	Dulau
351	Marseille.	Provence.	de Belloi.
380	Orange.	Dauphin.	
99	S. Paul 3 Ch	Dauphin.	de Lambert
340	Toulon.	Provence.	Castellanne.
340	A I X.	Provence.	de Boisgelin
374	Fréjus.	Provence.	Roquefort.
433	Riez.	Provence.	de Clugny
400	Apt.	Provence.	de Cely.
400	Gap.	Dauphin.	de Vareilles
517	Sisteron.	Provence.	de Bovet.
94	VIENNE.	Dauphin.	de Sauzay.
480	Valence.	Dauphin.	de Messy.
320	Die.	Dauphin.	des Augiers
381	Grenoble.	Dauphin.	du Lau.
230	Viviers.	Vivarais.	de Savines
1788	Moulins.	Bourbon.	de la Tour.
313	EMBRUN.	Dauphin.	de Leyssin
313	Digne.	Provence.	Villedieu.
413	Glandeve.	Provence.	des Portes
440	Senez.	Provence.	Bonneval.
374	Vence.	Provence.	de la Gaude.
1250	Grasse.	Provence.	de Pruniere
246	BESANÇO	Fr. Comt.	de Durfort
412	Belley.	Bugy.	de Quincey
559	CAMBRAI	Cambresi	de Rohan.
559	Arras.	Artois.	de Gonzié
1559	S. Omer.	Artois.	de Chalabre
327	Metz.	Lorraine.	de Laval
383	Toul.	Lorraine.	Champorcin
383	Verdun.	Lorraine.	Désnos
1774	Nancy.	Lorraine.	de la Fare.
1777	S. Diez.	Lorraine.	Chaumont

*Sous l'Archevêché de Mayence.*

339	Strasbourg.	Alsace.	de Rohan G.
1474	AVIGNON	C. Venai.	Giovio.
314	Vaison.	C. Venai.	Pelissier.
217	Carpentras.	C. Venai.	de Beni.
396	Cavaillon.	C. Venai.	de la Baume
vi. si.	Ajaccio.	Corse.	Doria.
vj. si.	Aleria.	Corse.	de Guernes.
vj. si.	Mar. & Acc	Corse.	de Verclos.
v. si.	Sagone.	Corse.	de Gnasco.
vij. si.	Nebbio.	Corse.	de Santini.
	Quebec.	Canada.	Pontbriant.

M. l'Archevêque de Vienne, chargé de la Feuille des Bénéfices.

*AGENS GÉNÉRAUX DU CLERGÉ.*

M. l'Abbé de Montesquiou-Fezensac.





## ÉVEQUES DE TOULOUSE.

250 **S**AINTE SATURNIN, premier  
Evêque de Toulouse.

263 S. Honorat.	1018. Pierre.
284 S. Hilaire.	1035 Bernard.
314 Mamertin.	1043 Hugues II.
353 Rhodanus.	1056 Armand II.
380 S. Sylve.	1059 Roger.
405 S. Exupere.	1061 Durand Dome.
477 Maxime.	1071 Izarn.
506 Héraclien.	1100 Aimain.
540 S. Germier.	1105 Amelins.
585 Magnulphe.	1140 Raymond III.
600 Memna.	1153 Bonhomme.
626 Villegiscle.	1166 Labarthe.
656 Erembert.	1170 Hugues III.
740 Arricius.	1175 Bertrand.
798 Mancion.	1178 Gaucelin.
843 Samuel.	1180 Fulcrand.
859 Salomon.	1205 Rabastens.
861 Elizachar.	1205 Foulques.
875 Raymond.	1229 Durant.
883 Bernon.	1232 Falgar.
907 Armand I.	1270 l'ile Jourdain.
926 Hugues I.	1286 Mascaron.
973 Atton I.	1296 d'Anjou de Fr.
974 Iffolus.	1298 Roger.
990 Atton II.	1306 Lac. Taillefer.
1003 Raymond II.	1306 De Preifac.

# ARCHEVÊQUES.

- 1312 JEAN de COMMINGES, pre-  
 mier Archevêque.  
 1321 Guillaume de LAUDUN.  
 1345 Raymond de CANILLAC.  
 1351 Etienne AUDEBRAND.  
 1361 Gaufrid de VAYROLLES.  
 1371 Jean de CARDAILLAC.  
 1391 François de GONZIE'.  
 1392 Pierre de S. MARTIAL.  
 1406 Vidal de CASTELMORON.  
 1409 Dominique de FLORENCE.  
 1422 Denis DUMOULIN.  
 1448 Pierre DUMOULIN, son Frère.  
 1462 Bernard DUROZIER.  
 1474 Pierre de LION.  
 1494 Hector de BOURBON.  
 1524 Jean d'ORLEANS.  
 1533 Gabriel de GRAMONT.  
 1534 Odet de COLIGNI, Cardinal.  
 1555 Antoine SAUGUIN, Cardinal.  
 1559 le Cardinal de CHATILLON.  
 1562 George d'ARMAGNAC.  
 1577 Paul de FOIX.  
 1581 François de JOYEUSE. } *Abb. de*  
 1615 Louis de NOGARET. } *S. Sern.*  
 1628 Charles de MONTCHAL.  
 1652 Pierre de MARCA.  
 1667 Ch. d'ANGLURE de Bourlemont.  
 1669 Pierre de BONZI.  
 1675 Jos. de MONPEZAT de Carbon.  
 1693 Jean-Bapt-Michel de COLBERT.  
 1713 René-François de BEAUVEAU.  
 1721 Henri de NÉSMOND.  
 1727 Jean-Louis de CRILLON.  
 1740 Ch. Ant. de LAROCHEAYMON.

- 1753 François de CRUSSOL d'UZEZ.  
1758 Artur-Richard DILLON.  
1764 Charles-Etienne LOMENIE DE  
BRIENNE, Cardinal.  
1788 François DE FONTANGE.

---

ABBAYES DE LA VILLE.

- S. Sernin, Chapitre Abbatial.*  
M. de Narbonne Laira, *Abbé.*  
*Salenques, Ordre de Cîteaux.*  
Mad. de Villaitreix, *Abbesse Royale.*  
*S. Sernin, Ordre de S. Augustin.*  
Mad. de Riquet, *Abbesse.*  
*S. Pantaléon, Ordre de S. Augustin.*  
Mad. de Barou, *Abbesse.*

---

PRIEURÉS.

- Daurade, Ordre de S. Benoît, D. Maury.*  
*S. Géraud, M. l'Ev. de Troies.*  
*S. Quentin, M. l'Abbé Latour.*  
*S. Julien, M. l'Abbé Lateulete.*

---

ABBAYES DU DIOCÈSE.

- Eaulnes, Ordre de Cîteaux.*  
M. de Cambon, *Abbé.*  
*La Capelle, Prémontrés.*  
M. l'Evêque de Mirepoix, *Abbé.*  
*Granselve, Ordre de Cîteaux.*  
M. de , *Abbé.*  
*Le Mas-Garnier, Ordre de S. Benoît.*  
M. l'Evêque d'Acqs, *Abbé.*  
*Favas, Ordre de Cîteaux.*  
Madame de Bastard d'Aubaise, *Abbesse.*



# JURIDICTIONS ECCLÉSIASTIQUES.

## OFFICIALITÉ MÉTROPOLITAINE.

CE Tribunal juge les affaires qu'on y porte par appel , de l'Officialité ordinaire de Toulouse , & des Diocèses.

### OFFICIAL.

- M. DRUILHE DE L'ISLE , Chan. Gr.  
Ch. de St. Et. *rue des Augustins.*  
M. COSTOS , Prébendier de St. Etienne,  
Vice-Gérent , *au Cloître.*

## OFFICIALITÉ DIOCÉSAINNE.

L'Officialité connoît en première instance de toutes les causes qui regardent le lien du mariage , les Sacremens , les Vœux de Religion , la discipline Ecclésiastique , & les autres matières spirituelles. On en appelle au Métropolitain.

### OFFICIAL.

- M. l'Abbé d'HELIOT , Chanoine de S.  
Etienne , *rue de la Pomme.*  
M. l'Abbé Legris , Vice-G. r. *du Canard*  
M. l'Abbé Cornac , Prom. *au C. de Foix.*  
M. l'Abbé Campardon , Vice-Promoteur,  
Curé de St. Nicolas.

M. Ozun, Avocat, prem. Assesseur, *rue Saintes-Carbes.*

M. Soulatges, Avocat, second Assesseur, *derriere St. Barthelemy.*

M. Penavayré, Avocat, *rue du Taur.*

M. Vincens, Avocat, *rue Roumingueres*

M. Sepiere, Avocat, *rue des Couteliers.*

M. Soubrié, Greffier, *rue Velane.*

Lanes, Huissier, *près Saintes-Carbes.*

## CHAMBRE SOUVERAINE DU CLERGÉ.

Cette Chambre connoît, en dernier ressort, des Appels des Jugemens rendus par les Chambres Diocésaines, sur les Décimes & autres impositions Ecclésiastiq.

Monseigneur L'ARCHEVEQUE, *Président né.*

### CONSEILLERS COMMISSAIRES.

#### PRÉSIDENT.

M. l'Abbé Balza de Firmi, Conseiller au Parlem., *près les Grands Carmes*, pour celle d'Auch.

M. l'Abbé de Lacaze, Chanoine de St. Sernin, *place des Capucins*, pour celle d'Auch.

M. l'Abbé Barthe, Chanoine de St. Paul de Narbonne, *Place des Pénitens Blancs*, pour celle de Narbonne.

M. l'Abbé de Barrés, Grand Arch. de Beziers, & Conf. au Parl. *rue des Balances*, pour celle de Toulouse.

M. l'Abbé Vinssac, Chanoine de Saint Sernin, *près les Tierçaires*, pour celles de Bourges & Alby.

- M. de Cambon , Abbé d'Éaunes , Chanoine de St. Etienne , Conseiller au Parlement , *rue du Trou* , pour celles de Bourges & Alby.
- M. l'Abbé de Rey , Chan<sup>e</sup>. de Montpel. Conseiller au Parlement , *rue Magdelaine* , pour celle de Narbonne.
- M. l'Abbé Despanés , Chanoine de Saint Etienne , *Place Stes. Carbes* , pour celle de Narbonne.
- M. l'Abbé Palhassé de Salgues , Chan<sup>e</sup>. Theol. de l'Eglise de Caors , *rue Velane* , pour la Prov. de Narbonne.
- M. l'Abbé de Bonnefont , Chanoine de l'Eglise de Tarbe , *rue Nazareth* , Pour la Province d'Auch.

*Promoteur-Général.*

- M. Ozun du Boulay , *rue Stes. Carbes*.
- M. Dejean , *rue Boulhonne* , *Trésorier*.
- M. Coue , *Greffier en Chef* , *Pl. du Salin*.
- Lanes , *Huissier* , logé à l'Hôtel de la Chambre , près Stes. Carbes.
- Lanes fils , en survivance , avec exercice
- Ces quatre places sont à la nomination de la Chambre.*

Les Procureurs au Parlement ont le droit exclusif d'y postuler , en exécution d'un règlement de la Chambre , du 17 Avril 1681.

**D I O C É S E S**

RESSORTISSANS DE LA CHAMBRE.

*Province de Toulouse.*

TOULOUSE. Lombez. Pamiers. Mirepoix

S. Papoul. Lavaur. Rieux. Montauban.

*Province d'Auch.*

AUCH. Couzerans. Tarbe. Lectoure.  
Cominges.

*Province de Narbonne.*

NARBONNE. Carcassonne. Aleth.  
Montpellier. Nîmes. Alais. Beziers.  
Agde. Uzez. Lodeve. S. Pons.

*Provinces de Bourges & Alby.*

Cahors. Castres. Le Puy.

### BUREAU DIOCÉSAIN.

CE Bureau connoît, en premiere instance, de toutes les affaires qui sont traitées à la Chambre Souveraine.

Monseigneur L'ARCHEVEQUE, Président, & en son absence, un de Messieurs les Grands Vicaires.

Ce Bureau est ordinairement composé de deux Chanoines députés du Chap. de S. Etienne & deux de S. Sernin; de huit Curés; du Syndic du Chapitre de la Daurade, du Dom Procureur des Chartreux, représentant les Corps Régul., & d'un Syndic.  
Syndic, M. l'Abbé de D'Olive, Chanoine de S. Sernin.

M. Dejan, Receveur des Décimes, rue Boulbonne.

M. Dejean, Greffier des Insinuations Ecclésiastiques, & du Bureau, rue Bolbon.

### TEMPOREL DU DIOCÈSE.

M. Aymar Avocat, Syndic, rue d'Auffar.

M. Dejean fils, Avocat, Greffier, au Greffe, rue S. Jacques, près Stes. Carb.

## VICAIRES Généraux du Diocèse.

- M. de Cambon, *rue du Trou.*  
 M. d'Heliot, *rue de la Pomme.*  
 M. de Barbazan, *Cloître St. Etienne.*  
 M. de Laporte, *à l'Archevêché.*  
 M. de Tinféau.  
 M. Godard, *Abbé de Belle-Aigue.*  
 M. de la Coudraye de Morard.  
 M.

*Secrétaire de l'Archevêché.*

- M. l'Abbé Martin, *à l'Archevêché.*

*Receveur-Général du Clergé.*

- M. Darquier, *rue Latomy.*

Pour Toulouse, Carcassonne, Alby, Castres, Mirepoix, St. Papoul, Aleth, Lavaur, Rieux, Montauban, Caors, Rodez, Pamiers, Vabres, Tarbe, Lectoure, Auch, Couferans & Lombez.

*Banquiers Expéditionnaires en Cour de Rome.*

- M. Merle, *rue Comeuges.*  
 M. Olivier, *rue des Pénitens Noirs.*  
 M. Lautier, *Avocat, rue des Couteliers.*  
 M.

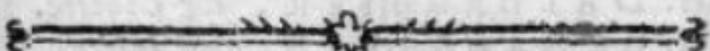
M. Laurens, *Directeur des Économats, des Diocèses de Toulouse, Alby, Lavaur, Mirepoix, S. Papoul, & Aire. rue de la Pomme.*

- M. Vincent, *Secrétaire.*

M. Abel, *Tapissier des Economats & du Palais, logé Place Saintes-Carbes.*



# CHAPITRES.



## CHAPITRE MÉTROPOLITAIN,

*Sous l'Invocation de St. ETIENNE,  
Patron du Diocèse.*

**C**E Chapitre fut fondé vers l'an 1077 : il embrassa la Règle de S. Augustin, sous Izarn, Evêque de Toulouse, qui obligea les Chanoines de vivre en commun : ils furent sécularisés en 1524, par Jean d'Orléans, Archevêque.

Raymond VI, Comte de Toulouse, fit bâtir la Nef de cette Cathédrale ; & Bertrand de l'Isle, Evêque, en fit construire le Chœur, qui est un des plus beaux du Royaume.

### ARCHEVÊQUE.

M. FRANÇOIS DE FONTANGE, reçu  
le 26 Février 1789, Abbé de S. Victor.

## P R E V Ô T.

M. DE MALARET, *rue du Cheval blanc.*

## C H A N C E L I E R.

M. DE CAMBON, *Abbé d'Eaunes,  
rue du Trou.*

## G R A N D A R C H I D I A C R E.

M. DE CRY, *logé à l'Archevêché.*

## A R C H I D I A C R E S.

M. DALDEGUIER, *au Cloître.*M. DE BARBAZAN, *au Cloître.*M. DASPE, *près les Augustins.*M. DE GOUDARD, *à l'Archevêché.*

## G R A N D - C H A N T R E.

M. DRUILHE DE L'ISLE, *rue des August.*

## C H A N O I N E S , M E S S I E U R S

Druilhe de l'Isle.	Pinac.
Daspe.	Dever.
De Barbazan.	Dubourg.
Daldeguiet.	Malafosse.
Dezes.	Definnocends, G. P.
Roulland.	Gualy.
Beton.	d'Heliot.
De Cambon.	De Vicques.
Druilhe de S. Médar.	De Saint-Felix.
De Boutaric.	Pons, <i>Théologal.</i>
Despanés, <i>Pr. de Lyas.</i>	De Carrere.
De Percin.	De Fontalard.

## H E B D O M A D I E R S , M E S S I E U R S

Bonal.	Cabanel.
Salvat.	Lafaille.

*Prébendés de 24.*M. le Curé de Montandran , *Honoraire.*

Lassave , <i>Cantoral.</i>	Rouzaud.
Jazade , <i>Epistoliste.</i>	Claverie.
De Costos.	Lucrès.
Gely.	Vidal , <i>Epist.</i>
Gui onié , <i>Cant.</i>	Pagan de Floreins.
D'Aurier , <i>L.</i>	Cabanel.
Campmas.	Dessus-Lamothe.
d'Aram.	Carriere.
Lafaille , <i>Cant.</i>	Benaben.
S. Jean.	Maison.
Duffau , <i>Cant.</i>	Forastel.
Gerberon , <i>L.</i>	Lamaestre.

*Prébendés de la Douzaine.*

De Ruble , <i>Doyen.</i>	Audibert.
Bonnaure.	Legrès.
Carriere d'Albine.	Larroy.
Paul.	Thuries.
Falgayrés.	Fraissines.
Bessieres.	Couret.

*Prébendés de St. Dominique.*

Clauzolles.	Ripert.
Joannis <i>neveu.</i>	M

*Prébendes de Ste. Catherine.*

Bezins.	Dangla.
Long.	Dupuy.

26 Prêtres de Chœur , nommés par le  
Chapitre.

## MAITRE DES CÉRÉMONIES.

M. Raulet , *rue Boulbonne.*M. Vilas , *Ponctuaire , coin du Trou.*

## Une CHAPELLE DE MUSIQUE.

M. Levens, Maître de Musique, au Cloître

M. Carretier, Sous-maître, *idem.*

8 Enfans de Chœur.

2 Bedeaux, 2 Clercs de Sacristie,

1 Suisse.

## R E C E P T I O N du PRÉVOT.

*Le Prévôt doit être pris dans le nombre des chanoines. Cette Dignité, élective par le chapitre, est la première Aumusse de France, autant par ses prérogatives que par ses revenus considérables.*

*D'abord après l'élection, le nouveau Prévôt est décoré de sa chape, & du Bâton Pastoral. Le chapitre assemblé lui fait prêter serment, au son de toutes les cloches. Ensuite il va processionnellement avec l'entier chapitre, devant le Maître-Autel, où il entonne le Te Deum, que l'on chante en Musique.*

*Il a le droit exclusif d'officier les deux jours de la fête de S. Etienne; & les quatre Fêtes annuelles, au défaut de l'Archevêque: deux chanoines lui font Diacre & Sous-Diacre; un troisième lui sert de Prêtre assistant: il est servi par quatre Prêtres de chœur, qui portent le gremial, le Bâton Pastoral, le Bougeoir, & le Livre.*

*Il occupe la première place au Chœur; son stalle est garni d'un Tapis à ses armes & de deux coussins, dont la couleur varie, selon la Rubrique.*

Un Séculier , l'épée au côté , lui porte l'Aumusse , soit au Chœur , soit aux Cérémonies publiques : ce Porte-Aumusse est ordinairement placé au-dessous de son stalle , entre deux Prêtres de Chœur , destinés pour le Prévôt.

Il reçoit le salut de tous les membres du Chapitre indistinctement , lorsqu'ils entrent au Chœur , ou qu'ils en sortent.

Le Prévôt nomme à plusieurs Bénéfices-cures de différens Diocèses.

### COLLATION

#### Des Bénéfices du Chapitre.

Le Chancelier est à la nomination de l'Archevêque , ainsi que les cinq Archidiacons ; mais ces Dignitaires ne peuvent être pris que dans le nombre des Chanoines de la Métropole , lorsqu'ils sont nommés par M. l'Archevêque , mais par résignation , tout Gradué peut y être nommé.

Le Chapitre assemblé nomme à la Chantrie.

Les douze Canonicats du côté droit sont donnés par l'Archevêque ; & les 12 du côté gauche , par le Chan. tournaire.

Les quatre Hebdomades , qui ne peuvent être résignées ni permutées , sont à la nomination du Chapitre , sur la présentation du Chanoine tournaire.

Dans le nombre des Prébendes de 24 , il y en a 4 qui sont à la nomination de l'Abbé de Lezat , marquées par une L. ; quatre autres Cantorales , & 2 Epistolistes,

*dont les nouveaux pourvus doivent être pris dans le corps des Prêtres de Chœur actuels, ou pourvu qu'on l'ait été pendant un an, & sont à la nomination du Chap. sur la présentation du ch. tournaire; ces 6 Prébendes ne peuvent être ni résignées, ni permutées; les autres 14 sont à la nomination du chanoine tournaire.*

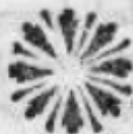
*M. l'Archevêque nomme aux Prébendes de la Douzaine.*

*Les 4 Prébendes de St. Dominique & de Ste. Cathérine, sont données par l'Official & le Grand-chantre réunis; M. l'Archevêque y nomme, supposé qu'ils ne soient pas d'accord pour l'élection.*

*Le Doyen des Prébend. de la Douzaine jouit d'un Obit d'une Maison, attaché à sa place.*

*M. Dejan, Trésorier du Chapitre, rue Bolbonne.*

*M. Richard, Notaire & Secrétaire du Chapitre, près la place du Salin.*





## ÉGLISE ABBATIALE DE ST. SERVIN.

**S**aint Sylve, Evêque de Toulouse, jetta les premiers fondemens de cette Eglise. Saint Exupere la continua; & S. Raimond Chanoine, contribua à sa perfection. Elle fut finie vers 1096, & consacrée solennellement par le Pape Urbain II, accompagné de 16 Prélats, & du Comte Raimond de St. Gilles. Cette Eglise, aussi ancienne que vénérable par le nombre des Corps Saints, renfermés la plûpart dans des Chasses de vermeil & d'argent, enrichies des pierres les plus précieuses, fut régie par des Prévôts jusqu'en 1018.

Izarn, infatigable pour la réforme du Clergé, donna en 183 le Monastère de St. Servin à l'Abbé de Clugny; mais il en fut vivement repris par le Pape Gregoire VII, qui en fit chasser l'Abbé & ses Religieux, & rétablit les Chanoines, qui embrassèrent alors la règle de St. Augustin. En 1523, le Parlement de Toulouse, par son Arrêt rendu les Chambres assemblées, enjoignit à l'Archevêque de procéder à la réforme de ce Monastère, ce qu'il fit, af-

fisté des deux Abbés de St. Ambroise de Bourges & de Gaillae, & de deux Conseillers Clercs de la Cour. Les Chanoines se séculariserent deux ans après leur réforme. L'on compte 35 Abbés depuis la fondation de cette Eglise.

## A B B É S.

Raymond Guillaume.	LaurensLalleman, Ev.
Hugues I.	& Prince de Grenoble.
Pons de Monpezat.	LaurensLalleman, Ev.
Guillaume de Cantefio	& Prince de Grenoble, néveu du premier.
Jourdain.	Jean-Bapt. de Simiane
Pierre I.	Jean-Baptiste de Caze-
Bernard de Gentiad.	neuve, ou de Simiane,
Arnaud de Villemur.	frère du précédent.
Sanctius de Aixada, ou	François de Joyeuse,
de Naxano.	Doyen du Sacré Col-
Raymond Aton.	lège, Arch. de Nar-
Pierre le Tissier.	bonne, puis de Tou-
Amelin de Lautrec.	louse, & de Rouen.
Hugues Roger.	Louis de Nogaret de
Jean de Nogaret.	Lavalette, Cardinal,
Bernard de Vafinhaco.	Archevêque de Tou-
Ranulphe de Vafinha-	louse.
co.	Jean Rusé d'Effiat.
Pierre Vital Blasin.	François Sanguin de
Aymery Noël.	Livry, Abbé de Font-
Bernard d'Aurival.	tenoy.
Foulques de Roveria.	Henri Rosset de Ceil-
Jean de Jeanhac, ou de	les de Rocozel, Ab-
Juniac.	bé de Soreze.
Jean d'Armagnac, Ad-	Franç-Henri le Clerc
ministrateur perpét.	de Fleurigni, anc.
de l'Ev. de Castres.	Trésorier de l'Eglise
Jean de Godefroi, ap-	de Bourges.
pellé par quelques-	François de Narbonne
uns Yoffre, ou Geof-	LARA, des Vicom-
froy, Cardinal, Prê-	tes de Narbonne.
tre du titre de Saint	
Martin, Ev. d'Arras	
ensuite d'Albi,	
Gilles de Laval.	

C H A P I T R E.

A B B É.

M. DE NARBONNE LARRA.

CHANOINES, MESSIEURS

De Lacaze.	D'Olive, <i>Vic. Gén.</i>
De Lamée.	Flori.
De Catellan.	De Vinsfac.
De Savy.	Devin Deserville.
Ladeveze.	Devin Deserville j.
Caussanel.	De Lafont.
Loubers.	Dupleissy.
Boufigues.	Chimbeau.
Pignegui.	Le Comte.
Nicolau.	Lacastin.
Benoît.	Pilafort.
Cornac.	Benoît aîné.

10 Prébendes qui se donnent au concours ,  
dont 6 Musicales & 4 Cantorales.

10 Prêtres de Chœur , nom. par le Chap.

*M. l'Abbé nomme aux 12 Canonicats du  
côté droit : les 12 du côté gauche sont à la  
nomination du Chanoine tournaire.*

M. Reilles , Maître des Cérémonies.

M. Vidal, Prêtre , Sacristain & Ponctuaire.

Passerieu , *Clerc du Chapitre.*

Deux Bedeaux , un Suisse.

Une CHAPELLE DE MUSIQUE.

M. Dupuy , Maître de Musique , au Cloître

M. Despouy , Sous-maître , *idem.*

7 Enfants de Chœur.

M. Tyssinier , Avocat , Trésorier du  
Chapitre , *près la porte Matabiau.*

M. Cabissol , Notaire du Chapitre , *rue  
Malerache.*

C H A P I T R E  
D E L'ISLE-JOURDAIN,  
*Premiere Collégiale de Toulouse.*  
Sous l'Invocation de S. Martin.

LE Pape Jean XXII fonda ce Chapitre en 1317, la seconde année de son Pontificat. Cette Eglise possède, depuis la fin de 1407, le Corps de S. Odon, Abbé de Cluny, ainsi qu'une partie des Reliques de S. Bertrand, Ev. de Comenges. Ce Saint, né à l'Isle-Jourdain, dans le 11e. siècle, étoit de la Maison des Comtes de cette Ville. Son Père Atton-Raymond, avoit épousé la fille de Guillaume IV, Comte de Toulouse.

D O Y E N.

1778. M. de C O N I G H A N.

1785. *Précenteur*, M. de Griffolet.

*La Dignité de Sacristain a été supprimée  
& réunie au Chapitre.*

C H A N O I N E S. Messieurs

1744 de Griffolet	1782 Dayries, <i>Th.</i>
1751 Carrere.	1783 Cornac.
1777 de Pins.	1785 Paul.
1770 Bartholomé.	1786 de Vienne.
1775 Maffré.	M. } <i>Vacans.</i>
1778 de Conighan.	M. }

*Chanoine Honoraire.*

M. de Labroquere.

*Hebdomadiers.*

M. Dedieu. | M. Lespiau. | M. Bonnet.

24 Prébendes de 18, dans le nombre desquelles sont compris les six Chantres, pourvus de celles qui se donnent au concours.

4 Prébendiers de 15 ; 6 de 12.

M. Fourment, Maître des Cérémonies.

4 Enfans pour le service du Chœur.

1 Bedeau.

M. Bacon, Notaire Secr. du Chap.

Le Doyené, vacant par mort, est conféré à un Chanoine. Cette Dignité est élective, & confirmative par l'Archevêque

La Précenterie, qui est un Office, est donnée à un des Chanoines, par l'Archevêque.

Le Chapitre, représenté par le Chanoine tournaire, confère les Canonicats, alternativement avec l'Archevêque.

La Collation des Prébendes est faite par le Chapitre, sur la présentation du Chanoine Mensaire, à l'exception des 6 Prébendes occupées par les Chantres, que le Chapitre met au concours, & qu'il donne à la meilleure voix des Concurrans.

Le nombre des Bénéfices porté par la Fondation n'est pas actuellement complet. Il vaque deux Canonicats & treize Prébendes, & il doit encore en vaquer deux autres, la nomination de ces 17 Bénéfices ayant été suspendue par Lettres-Patentes du 25 Avril 1775, pour les revenus desd. 17 Bénéfices, être employés à payer les intérêts des sommes empruntées par le Chapitre, pour la reconstruction de son Eglise, exécutée d'après le plan de M. Raymond aîné, habile Architecte de Toulouse. Elle offre maintenant aux connais-

seurs de quoi satisfaire leur curiosité & leur goût.

PAROISSE DE LA VILLE.

*Le Chapitre Patron.*

M. HENRY, Curé.

M. Henry, }  
M. Rivals, } *Vicaires.*

COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES.

Cordeliers, Tierçaires.

Un Collège, avec deux Professeurs pour les Humanités.

Des Ecoles d'écriture & d'Arithmétique pour les Garçons & pour les Filles.

Un Hôpital desservi par des Sœurs grif.

L'illustre & ancienne Maison de l'Isle-Jourdain a possédé le Comté de ce nom, jusques en 1405. Le dernier Comte, mort sans postérité, le vendit à cette époque, à Jean de Bourbon, Comte de Clermont, qui le céda en 1421, à Jean, Comte d'Armagnac. Il rentra dans la Maison de Bourbon, avant 1469, & fut ensuite réuni à la Couronne par Henri IV, qui le possédoit à son avènement au Trône.

MONSIEUR, Frère du Roi, est aujourd'hui Comte de l'Isle-Jourdain.

Cette Ville, après Toulouse, est la plus considérable du Diocèse.



CHAPITRE DE ST. FELIX,  
COLLÉGIALE DE TOULOUSE.

*Ce Chapitre fut fondé l'année 1318, par  
le Pape Jean XXII.*

**D O Y E N .**

1771 M. DE

SACRISTAIN, Curé de la Paroisse.

1781 M. DE NARTIGUE.

**P R É C E N T E U R .**

1783 M. DE PUIBUSQUE.

CHANOINES,

*Messieurs*

1745 Vigouroux.

1768 Martin.

1771 de Camboyé.

1775 de Lamote.

1777 Villenave.

1778 de Villele.

1780 de Betou.

1781 de Nartigue, *T.*

1782 de Puibusque.

1783 de Morier.

1789 Capelle.

1789 Betou.

HEBDOMADIERS,

*Messieurs*

Mazieres.

Begué.

Drouailhes.

22 Prébendiers de 18.

4 Prébendiers de 15.

6 Prébendiers de 12.

2 Chantres.

4 Enfans de Choeur.

1 Bedeau.

M. Barthes, Notaire  
& Secrétaire du Cha-  
pitre. Un Organiste.

Quand le Doyenné  
vaque par mort, l'é-  
lect. d'un des Chanoi-  
nes doit être faite à St.  
Felix, par M. l'Arche-  
vêque & le Chapitre.

M. l'Archev. nom-  
me à la Sacristie ou  
Cure; & à la Précent-  
orie, un des Chanoi.

Le Chapitre nomme  
à toutes les Hebdoma-  
des & Prébendes.

Les Canonicats sont  
conférés à l'alternative  
par M. l'Archevêque &  
par le Chapitre.

CHAPITRE REGULIER  
DES BENEDICTINS.

C E Monastère , qui étoit autrefois soumis à la Congrégation de Clugny , fut uni dans le siècle dernier à celle de St. Maur , & fut érigé en Chapitre Régulier.

Dom MAURY , *Prieur.*

M. Gilabert , Notaire du Chapitre , *rue Izalguier.*

PAROISSES.

I Ly a dans chaque Paroisse une Maison de Charité , qui fournit les bouillons & les remèdes : elle paye en outre le Médecin & le Chirurgien , pour faire les visites & les pansemens.

PAROISSE DE S. ETIENNE.

Le Chapitre S. Etienne , *Patron.*

M. BERNADET , *Curé.*

M. MARCEILLE.

M. DIRAT.

M. PIJON.

M. MAURIÉS.

} *Vicaires.*

M. P. R. Brumas , Sacristain & Secrétaire de M. le Curé , est chargé de la recherche des registres des Baptêmes , Mariages & Morts.

*Maison de Charité , dans le Fauxbourg.*

M. Benet , Médecin , *rue Boulbonne.*

M. Ruffat , Médecin , *rue des Nobles.*

M. Valés , Chirurgien , *rue Boulbonne.*

DE SAINT SERVIN.

M. l'Abbé de S. Servin, Patron.

M. CASTILHON, Curé.

M. DIRAT, Vicaire.

Maison de Charité, rue S. Servin.

Elle est desservie par huit Sœurs de la Charité, chargées de fournir les bouillons & les médicamens aux pauvres de cette Paroisse, ainsi qu'à celles du Taur & de St. Pierre.

M. Saurine, Notaire, Trésorier de l'Œuvre des pauvres & de la Paroisse de St. Servin.

M. Francés, Médecin, rue Croix Barag.

M. Marfaing, Chirurg. rue d'Aguilères.

DE LA DAURADE.

M. l'Archevêque, Patron.

M. S. CÔME Curé.

M. FRONTON, Vicaire.

Maison de charité, rue de Peyrolières.

M. Calais, Médecin, rue de Peyrolières.

DE LA DALBADE.

M. l'Archevêque, Patron.

Cette Paroisse est desservie par les Pères de l'Oratoire.

Le P. ROURE, Curé.

Maison de charité, près de l'Eglise.  
M. Barberet, Médecin, rue de la Pomme.  
M. Ducaffe, Chirurgien, près le Pont.

---

DE NOTRE-DAME DU TAUR.

M. l'Abbé de S. Sernin, Patron.  
M. MATIEU, Curé.  
M. , Vicaire.

6 CONSORCISTES.

---

DE ST. PIERRE DES CUISINES.

Les Chartreux, Patrons.  
M. ESCAFFRE, Curé.  
M. LECUSSAN, Vicaire & Conforciste.

10 CONSORCISTES.

---

DE ST. NICOLAS.

Paroisse du Faux-bourg S. Cyprien.  
M. l'Archevêque, Patron.  
M. CAMPARDON, Curé.  
M. PRATVIEL, Vicaire.  
M. BOURNAC, Vicaire.

12 CONSORCISTES.

Maison de Charité, près l'Eglise.  
M. Loubet, Méd. rue Tour de Nayac.  
M. Pradié, Chirurgien, à St. Cyprien.

D E S T. M I C H E L.

M. l'Archevêque , Patron.

M. CHABANETTES , Curé.

M. ASTRÉ ,  
M. LADEVEZE , } Vicaires.

13 C O N S O R C I S T E S.

Maison de Charité , Fauxb. des Recollets.

M. Pouché , Médecin , enclos du Palais.

M. Foulquet , Chir. Fauxb. S. Michel.

Il y a dans chacune de ces huit Paroisses  
une Ecole publique pour les enfans.



## CURES DU DIOCESE.

CURES.	CURÉS.	PATRONS.
Agnes. - - -	<i>Goty, Trin.</i>	le C. du Caf. Malt
Aiguevives. - - -	<i>Esquirol</i>	le Pr. d'Aiguev.
Albiac. - - -	<i>Daurignac</i>	M. l'Archevêque
Aucanville. - - -	<i>Durens</i>	l'Abbé du Mas
Auragne. - - -	<i>Gaufferan</i>	M. l'Archevêque
Aureville. - - -	<i>Chamoulaud</i>	<i>idem.</i>
Auriac. - - -	<i>Francés</i>	le Ch. de S. Felix
Aussonne. - - -	<i>Gailhard</i>	le Ch. de S. Etien
Auterrive - - -	<i>Maletterre.</i>	le Pr. de S. Paul.
Auzeville. - - -	<i>Boutet</i>	le Col. de Se. Cat.
Auzielle. - - -	<i>Carrere</i>	M. l'Archevêque
Azas. - - -	<i>Caussanel</i>	<i>idem.</i>
Barthe (la) - - -	<i>Brunet</i>	<i>idem.</i>
Bastide-Beauvoir	<i>Gaye</i>	<i>idem.</i>
Bastide S. Sernin	<i>Lavail</i>	l'Abbé de S. Ser.
Bastidette (la) - - -	<i>Carrere.</i>	le Ch. de S. Etien
Bauzelle - - -	<i>Teulat</i>	<i>idem.</i>
Baziege - - -	<i>Guyon</i>	M. l'Archevêque
Bazus - - -	<i>Goulard.</i>	<i>idem.</i>
Beaufort - - -	<i>Ruffat</i>	l'Ab. dès Feuilla.
Beaumont de Lez.	<i>Branet</i>	M. l'Archevêque
Beaupuy - - -	<i>Castanet.</i>	<i>idem.</i>
Bege (la) - - -	<i>Druilhe.</i>	le Ch. S. Etienne.
Belberault - - -	<i>Rulh</i>	M. l'Archevêque
Bellegarde - - -	<i>Daban</i>	<i>idem.</i>
Bessieres - - -	<i>Taverne.</i>	<i>idem.</i>
Blagniac - - -	<i>Lasserre.</i>	le Ch. St. Sernin
Blanquefort - - -	<i>Romeguires.</i>	M. l'Archevêque
Bouillac - - -	<i>Marqué</i>	l'Ab. & R de Gran
Bouloc. - - -	<i>Laroy</i>	l'Ab. de S. Sernin
Bourg S. Bernar.	<i>Bertrand</i>	M. l'Archevêque
Brets - - -	<i>Marrin</i>	le Ch. S. Etienne
Brets - - -	<i>Laberie</i>	M. l'Archevêque
Bryguieres - - -	<i>Vignes</i>	l'Ab. de S. Sernin
Burgaud (le) - - -	<i>Cornac</i>	le Com. du Burg.
Buzet - - -	<i>Montastruc.</i>	l'Ab. de Moissac
Cabanial (le) - - -	<i>Hebray</i>	<i>idem.</i>
Cambiac - - -	<i>Purpan</i>	le Ch. de S. Felix
Caragoudes - - -	<i>Espaignac</i>	<i>idem.</i>
Caraman, Arc.	<i>Purpan</i>	M. l'Archevêque
Castanet - - -	<i>Belin</i>	le Col. de S. Cat.
Castelginest - - -	<i>Albaret</i>	l'Ab. de S. Sernin

## CURES. CURÉS. PATRONS.

Castelmaurou	<i>Castaing</i>	M. l'Archevêque
Castelnau	<i>Montespan</i>	<i>idem.</i>
Castera (le)	<i>Montagnac</i>	<i>idem.</i>
Caubiach	<i>Arnaud</i>	<i>idem.</i>
Caussidières	<i>Sabathier</i>	le Ch. de Pamiers
Cepet	<i>Leysses</i>	M. l'Archevêque
Cessales	<i>Chevalier</i>	<i>idem.</i>
Clermont	<i>Falbet</i>	<i>idem.</i>
Colomiés	<i>S. Amans</i>	l'Ab. de S Sernin
Cornebarrieu	<i>Viella-Dab</i>	le Com. de Garid
Courronfac	<i>Peyras</i>	M. l'Archevêque
Croix-Daurade	<i>Baylot</i>	l'Ab. de S Sernin
Croix-Falgarde	<i>Inard</i>	M. l'Archevêque
Cugnaux	<i>Raymond</i>	<i>idem.</i>
Daps St. André	<i>Pouffinau</i>	<i>idem.</i>
Daux	<i>Desclaux</i>	<i>idem.</i>
Deyme	<i>Raoux</i>	<i>idem.</i>
Donneville	<i>Labataille</i>	<i>idem.</i>
Dremilh	<i>Gaubert</i>	<i>idem.</i>
Drudas	<i>Delpont</i>	le Com. du Burg.
Eaunes	<i>Delpesch</i>	l'Abbé d'Eaunes
Escalquens	<i>Chipoulet</i>	le Ch. S. Etienne
Esquilles	<i>Talon</i>	M. l'Archevêque
Faget (le)	<i>Bernady</i>	le Ch. de S. Felix
Fauga (le)	<i>Boé</i>	le Ch. de Conqu.
Fenouillet	<i>Langotier</i>	M. l'Archevêque
Flourens	<i>Vidalcapou</i>	<i>idem.</i>
Fonforbes	<i>Seillé</i>	le Com. de Ren.
Fontenilles	<i>Begué</i>	M. l'Archevêque
Fourquevaux	<i>Lacoste</i>	<i>idem.</i>
Franquerville	<i>Darailh</i>	le Ch. de S. Felix
Fronton	<i>Betrin</i>	le Gr. Pr. de Tou
Frouzins	<i>Gilede</i>	l'Ab. de S. Sernin
Garac	<i>Cornac</i>	M. l'Archevêque
Gardelle (la)	<i>Brachet</i>	<i>idem.</i>
Gardouch, Arch.	<i>Saltel</i>	<i>idem.</i>
Gargas	<i>Bousquet</i>	<i>idem.</i>
Garridech	<i>Bosc</i>	le Com. de Garid
Gauré	<i>Carcassés</i>	le Ch. S. Sernin.
Goujon	<i>Gabent</i>	l'Ab. de Gimont.
Gragniague		M. l'Archevêque
Graulet (la)	<i>Guillemette</i>	<i>idem.</i>
Grenade, Archip	<i>Carrière</i>	l'Ab. de Grandfel
Grepjac	<i>Calmels</i>	M. l'Archevêque
Grizolles	<i>Castel</i>	l'Ab. de S Sernin

## C U R E S. C U R È S. P A T R O N S.

Isle-Jourdain (P)	Henry.	le Ch. de l'Isle.
Lande (la)	Lamarque	l'Ab. de S Sernin
Lanta.	Labadie	le Gr. Arch. S. Et
Larmont.	Roques	le Gr. Pr. de Tou
Launac	Lanusse	M. l'Archevêque
Leguevin.	Rol, Latour	le Gr. Pr. de Tou
Lespinaffe	Marais.	l'Ab. de Fontevr
Levignac.	Dejean.	M. l'Archevêque
Lherm, Archip.	La Magdel	idem.
Lignairoles	Branque	le Ch. St. Felix.
Lyas	Mestre	le Pr. de Lyas.
Magdel. (la)	An. Viguiet.	le Ch. S. Sernin.
Maravals	Pouch	le Pr. de Maraval
Marcel	Lassalle	M. l'Archevêque
Masgranier (le)	Dandichon.	l'Abbé du Mas.
Masquere (la)	Donnés.	M. l'Archevêque
Mauremont	Darbouffié	l'Ab. de S Sernin
Maurens	Reygade	le Chant de S. Ser
Mauvaisin	Mailhe.	M. l'Archevêque
Merenvielle	Delort.	le Ch. de l'Isle-J.
Mervilla	Cathala	le Prév. de S. Et.
Merville	Albert.	M. l'Archevêque
Miramont	de Rainaud	le Pr. de Miram.
Montastruc, Arc.	Faduilhe	M. l'Archevêque
Montaudran	Dario	le Ch. S. Etienne
Montberon	Ruffat	l'Ab. de S. Sernin
Montbrun	Blanc.	le Prév. de S. Et.
Montcabrier.	Barde	M. l'Archevêque
Montegut sur Sav	Desclaux	idem.
Montegut ou Ma.	Chasal	l'Abbé de Soreze
Montesquieu.	Lapize	le Ch. S. Etienne
Montgaillard	Roche	M. l'Archevêque
Montgiscard	Savy	idem.
Montjoiré	Caulet	idem.
Montlaur.	Ferriere	idem.
Montpitol	Subercaze	idem.
Mourvilles haute	De Madron	le Prév. de S. Et.
Muret	Cornus	le Ch. S. Etienne
Nailhous	Boun	M. l'Archevêque
Nogaret	Gabiot	l'Abbé de Soreze
Noic	Lafont	le Chan. de l'Un.
Noumerens	S. Laurent.	le Ch. St. Felix.
Odars	Cambon	le Ch. S. Etienne
Ondes	Marmont	M. l'Archevêque
Orgueil	Tiffeyre	le Gr. Pr. de Tou

## CURES. CURÉS. PATRONS.

Paulhac . . .	Brun . . .	M. l'Archevêque
Pechabou . . .	Camusat . . .	idem.
Peyrouze (la) . . .	Moumy-mar . . .	idem.
Pibrac . . .	Gibrac . . .	le Gr. Pr. de Tou
Pin (le) . . .	Cavanié . . .	M. l'Archevêque
Pinfaguel. . .	La Tanner. . .	idem.
Plaisance. . .	Picheloup . . .	l'Ab. de Bonnef.
Pompignan . . .	Dutech. . .	l'Ab. de S. Sern.
Pontpertuzat. . .	Porquier . . .	M. l'Archevêque
Portet. . .	La Tanner. . .	idem.
Pouvourville. . .	Picot . . .	idem.
Pouze . . .	Saltel. . .	le Prév. de S. Et.
Pradere . . .	Dastugue . . .	le P de S Or. d'Au
Preserville . . .	Lavigne . . .	M. l'Archevêque
Pujaudran . . .	Graille. . .	idem.
Puibusque . . .	Delmas. . .	le Ch. S. Etienne
Quint. . .	Carrere. . .	l'Ab. de S. Sern.
Renouvielle . . .	Dumas. . .	M. l'Archevêque
Ribonnet. . .	Beirin . . .	idem.
Rieumajou . . .	Cerés . . .	le Prév. de S. Et.
Roqueferriere . . .	Taverne . . .	M. l'Archevêque
Rouffiac . . .	Marqués . . .	idem.
St. Agne. . .	Gailhard . . .	idem.
St. Amant . . .	Boé . . .	idem.
St. Anatoly . . .	Martin. . .	idem.
S. Cassien Destan. . .	Lupiac. . .	le Prév. de S. Et.
St. Cezert . . .	Boudou. . .	M. l'Archevêque
St. Clar . . .	Antichan . . .	le Com. de Boud
Ste. Apollonie . . .	Ladouffe . . .	le Ch. S. Etienne
Ste. Colombe . . .	Picard. . .	M. l'Archevêque
Ste. Foi de Gref. . .	Balzac. . .	idem.
Ste Foi de Peyro. . .	Jouret . . .	idem.
Ste. Livrade. . .	De Capele. . .	idem.
St. Exupere . . .	Ravigue . . .	le Ch. S. Etienne
St. Felix . . .	Nartigue . . .	M. l'Archevêque
S. Germ. de Mur. . .	Monjousieu. . .	le Ch. S. Etienne
S Jean de Kyr. et. . .	Sudria. . .	M. l'Archevêque
S. Jean de Monte. . .	Galet. . .	le Gr. Pr. de Tou
S. Jean Lherm . . .	Lataste. . .	M. l'Archevêque
St. Jory . . .	Goutelong. . .	l'Ab. de S. Sern.
St. Julia de Graf. . .	Geraud . . .	le Ch. St. Felix.
St. Leon. . .	Gaches. . .	M. l'Archevêque
St. Lis . . .	Rollindes . . .	l'Ab. de Gimont.
St. Loup. . .	Riscle . . .	M. l'Archevêque
St. Martial . . .	Lacombe . . .	idem.

## CURES. CURÉS. PATRONS.

S. Martin de Cap.	<i>Darailh</i>	le Ch. de S. Felix
St. Mart. Descour.	<i>Laguerre.</i>	M. l'Archevêque
S. Mart. de Lufiac	<i>Gros.</i>	le Ch. S. Etienne
S. Mart. du Tou.	<i>Roger.</i>	M. l'Archevêque
S. Michel du Tou	<i>Claverie</i>	<i>idem.</i>
S. Orens de Gam.	<i>Pouilhé</i>	le Ch. S. Etienne
S. Pierre de Bajo.	<i>Lafont.</i>	M. l'Archevêque
S. Pierre de Bou.	<i>Sabartier.</i>	<i>idem.</i>
S. Pierre de Lages	<i>Suau Delm.</i>	<i>idem.</i>
S. Rustice . . .	<i>Contensous.</i>	le Ch. de Moissac
S. Salvy . . .	<i>Begué.</i>	M. l'Archevêque
St. Sern. de Ric.	<i>Roger.</i>	le Ch. de Grandf.
St. Simon . . .	<i>Trey Douf.</i>	M. l'Archevêque
S. Sulp. de la P.	<i>Sudu.</i>	<i>idem.</i>
St. Vincent . . .	<i>Lafitau.</i>	<i>idem.</i>
Sairac . . .	<i>Picot.</i>	l'Ab. de Conques
Salvetat de Cara.	<i>Antoine.</i>	le Ch. de Moissac
Salvetat S. Gilles	<i>Roquolle.</i>	le Col. de Foix.
Saubens . . .	<i>Simon.</i>	M. l'Archevêque
Savenés . . .	<i>Massonnié.</i>	l'Abbé du Mas.
Saussens . . .	<i>Forlup.</i>	M. l'Archevêque
Segoufielle . . .	<i>de Valoub.</i>	<i>idem.</i>
Serre. (la) . . .	<i>Fermat.</i>	<i>idem.</i>
Seysses Tolosan.	<i>Bruseau.</i>	<i>idem.</i>
Tarabel . . .	<i>Icard.</i>	<i>idem.</i>
Thil . . .	<i>Bourdeil.</i>	<i>idem.</i>
Touteins. . .	<i>Capele.</i>	le Ch. S. Felix.
Trebons . . .	<i>Couret.</i>	le Prév. de S. Et.
Vacquiés. . .	<i>Domingon.</i>	l'Ab. de S. Sern.
Valette (la) . . .	<i>Bouffac.</i>	M. l'Archevêque
Varennes. . .	<i>Decastet.</i>	<i>idem.</i>
Vaux (le) . . .	<i>Jullia.</i>	le Ch. de S. Felix
Venerque . . .	<i>Pouderoux.</i>	le Ch. de S. Pons
Verdun . . .	<i>Lambert.</i>	l'Abbé du Mas.
Verfell, Archip.	<i>Berger.</i>	M. l'Archevêque
Vernet (le) . . .	<i>Castres.</i>	le Ch. de S. Pons
Vernoze. (la) . . .	<i>Astre.</i>	le Ch. de Villand
Vieille-Toulouse	<i>Azam.</i>	M. l'Archevêque
Villariés . . .	<i>Molinier.</i>	<i>idem.</i>
Villaudric . . .	<i>Larroque.</i>	M. l'Archevêque
Villefranche . . .	<i>Garrigues.</i>	la Pr. de Proulhe
Villematier, An.		le Ch. de Moissac
de Bondigous,	<i>Descuret.</i>	ou M. l'Ev. de
du Dioc. de M.		Montauban.
Villenouvelle . . .	<i>Abadie.</i>	M. l'Archevêque

S É M I N A I R E S .

SEMINAIRE DU DIOCESE ,  
M. AMBLARD , *Supérieur.*

DES IRLANDOIS.

Ce Séminaire fut fondé en 1660 , par la Reine Anne d'Autriche , pour 12 Prêtres de cette Nation , qui sont destinés aux Missions de leur pays.

M. L'ARCHEVEQUE est le premier.  
Supérieur de la Maison.

M. MAC-KARTY , *Supérieur immédiat.*

DE LA MISSION.

Les Prêtres Séculars de S. Lazare , institués par Saint Vincent de Paul , ont la direction de ce Séminaire , qui fut établi en 1707 , par M. de Colbert , Archevêque , après que les Lettres-Patentes en furent enregistrées.

M. MONGEL , *Supérieur.*  
6 Prêtres Directeurs.

DE ST. CHARLES.

Ce Séminaire a été fondé par M. de Calvet.

M. l'Abbé DE ST. FELIX , *Supérieur.*

DE L'ORATOIRE.

Il est dirigé par les Prêtres de la même Congrégation.

Le R. P. BEAUDOUX , *Supérieur.*

## P E T I T S É M I N A I R E

*Établi par Lettres-Patentes du mois de  
Juillet 1779.*

Nous devons cet établissement d'Éducation & de Charité, au zèle & à la vigilance de Monseigneur DE BRIENNE, Archevêque de Toulouse ; il a pour objet l'instruction & l'éducation d'un certain nombre de jeunes Etudians, depuis la Cinquième jusqu'à la Rhétorique, sous la direction de M. JALABERT, Supérieur.

Le prix de cette Pension est fixé à 27 l. moyennant laquelle les Elèves sont nourris, chauffés & éclairés. Tout ce qui concerne leur entretien est à la charge des parens, qui ne pourront les habiller que d'un drap brun. On ne prendra des jeunes gens qu'autant qu'ils seront capables de faire la Cinquième. On veille sur leur éducation autant qu'il est possible de le faire : ils ne vont jamais dans les Colléges que conduits & ramenés par un ou plusieurs Maîtres, relativement à leur nombre. Les élèves ne peuvent déconcher sous aucun prétexte, pendant les cinq années que durera le cours d'étude ; & si certaines circonstances nécessitaient leur sortie pour aller voir leurs parens, ils seront toujours accompagnés d'un Maître. Il y a plusieurs Pensions, ou portions de pensions gratuites pour les Ecclésiastiques étudiant en Philosophie & en Théologie, qui seront accordées par préférence à ceux qui auront fait les cinq années de basses Classes dans ledit Séminaire.



## O R D R E D E M A L T E.

**L'**ORDRE de Malte , divisé en différentes Langues , comme les autres Ordres Réguliers le sont en Provinces , a eu dès son institution un établissement dans cette Ville. Il existe dans cet Ordre trois classes d'Officiers.

Les premiers sont appellés Chevaliers de Justice. Il faut , pour être reçu dans cette premiere Classe , faire preuve de 4 degrés de Noblesse , tant du côté du père que de la mère. Les Chevaliers du Prieuré de St. Gilles concourent avec ceux de celui de Toulouse , pour aspirer par rang de reception & d'ancienneté aux Dignités de Prieurs , Grands Commandeurs , Grands Baillis , & aux Commanderies qui sont , pour le Prieuré de cette Ville , au nombre de vingt-huit.

Les seconds Officiers sont ou Ecclésiastiques ou Séculiers. Si les Ecclésiastiques ne sont point dans les Ordres , on les appelle *Diacots* ; s'ils sont dans les Ordres , on les appelle *Chapelains Conventuels* , &

s'ils sont Séculars, on les appelle *Servans d'Armes*. Pour être admis dans cette seconde Classe, il faut faire preuve de quatre degrés d'une Bourgeoisie vivant noblement. Ces Officiers sont obligés de payer leur passage à l'Ordre, & d'aller à Malte pour y faire leurs Caravanes. Ils sont obligés encore de faire des Vœux, pour aspirer aux Commanderies qui leur sont affectées : elles sont, pour le Prieuré de Toulouse, au nombre de huit. Ces deux espèces d'Officiers Séculars ou Ecclésiastiques sont nourris à Malte, par le Chevalier de Justice de leur langue, qui tient l'Auberge, à l'effet de devenir Grand-Prieur de St. Gilles ou de Toulouse. Le Prieur de St. Jean & l'Evêque de Malte sont choisis parmi les Prêtres de cette seconde Classe. Ils votent avec les Servans d'Armes, tout comme les Chevaliers de Justice, pour l'élection du Grand-Maître, qui ne peut être pris que dans la première Classe.

Les troisièmes Officiers sont appelés Prêtres d'Obédience. Ils ne font aucune preuve, ne payent aucun passage, ne font point de Vœux, & ne sont point obligés d'aller à Malte, & ils ne tiennent à l'Ordre que par un serment qu'on leur fait prêter dans les Chapitres. Il n'y a point de Commanderie qui soit affectée à cette troisième Classe. Ils desservent ordinairement l'Eglise de St. Jean, à l'exclusion de tous autres Prêtres.

Le Grand-Prieuré de Toulouse est composé du Grand-Prieur, du Receveur, du Procureur-Général du Trésor, des Commandeurs Titulaires des 28 Commanderies, & d'un Archiviste, qui est Frère d'Obédience : tous ces Officiers de l'Or-

dre , avec les Chevaliers Religieux de la langue de Provence , s'assembent tous les ans , le dernier Dimanche du mois de Mai , & le premier Dimanche de Décembre , dans l'Hôtel Prieural , pour y traiter des affaires relatives au régime & à l'économie de l'Ordre.

Ces assemblées se nomment Chapitres Provinciaux , qui ont juridiction sur tous les Chevaliers , sur les Prêtres Conventuels & d'Obéissance , sur les Frères servans , & généralement sur tous les membres du Prieuré , qui sont liés à l'Ordre , ou par des vœux , ou par le serment qu'ils prêtent dans les Chapitres.

### GRAND-PRIEUR.

M.

*logé à l'Hôtel.*

*Chev. Relig. Profès , résidans à Toulouse.*

M. le Commandeur de Pradines-Barzac ,  
*à l'Hôtel.*

M. le Com. Léon-Malvin de Montazet ,  
Procureur & Receveur Général dudit  
Grand-Prieuré , *ruë du Temple.*

M. le Com. de Catellan , *pl. des Pén. Bl.*

M. le Comman. de Lordat , *à l'Hôtel de  
Bearn.*

M. le Chev. d'Aufrery , *rue Temponieres*

*Chev. & Freres servans , Comm. Titulaires  
des 28 Commanderies du Grand-Prieuré  
de Toulouse.*

*Argentin.*

*Arcin.*

*Bordeaux.*

*Borderes.*

*Beaudrac.*

*Le Burgaud.*

*Le C. de Montauroux*

*Le Bailli de Latour.*

*Le B. de la Brillame.*

*Le Bailli de Blacas.*

*Le B. de Pennes.*

<i>Caignac.</i>	Le Chev. d'Eaulx.
<i>La Cavalerie.</i>	Le Ch. de Montazet.
<i>Casteljaloux.</i>	Le
<i>Caubins &amp; Morlas.</i>	Le
<i>Condat.</i>	Le B. de Belmont.
<i>Cours.</i>	Le
<i>Garidech.</i>	Le Chev. de Lafare.
<i>Goulfech.</i>	Le B. de Montgey.
<i>Lormont.</i>	Le
<i>Montsaunes.</i>	Le B. de la Brillame.
<i>Poucharramet.</i>	Le Ch. de Carros.
<i>Reneville.</i>	Le
<i>Le Temple d' Agen.</i>	Le
<i>Plaignes.</i>	Le Ch. de Catelan.
<i>Verlaguet.</i>	Le
<i>La Ville-Dieu.</i>	Le Ch. de Sadamazan
<i>Puiffaubrain.</i>	Le Ch. de Ransijac.
<i>S. Blaise des Mons.</i>	Le Ch. de Barfa.

*Prêtre Chapelain Conventuel.*

M. l'Abbé de Montané de la Roque, à  
*Malte.*

### PRÊTRES D'OBEDIENCE.

M Artigues, Sacrist. Recteur & Vic. Génér. de l'Ordre du Grand Prieuré de Toul.	} <i>Religieux de l'Ordre.</i>
M. Reynis, <i>Archiviste.</i>	

M. Gaillard.	M. Montané de la Roque.	
M. Reilhes.		M. Ripert.
M. Sempé.		

M. Mouy, *Sous-Sacristain*, logé à  
l'Hôtel.

Deux Choristes, un Bedeau, un Suisse.  
*Secrétaires de l'Ordre, affermentés.*

M. l'Abbé Baurein, Agent, à *Bordeaux.*  
M. Pratviel, Ecuyer, Seignr. Damades,  
Laymont, Secrét. & chef des Bureaux  
de la Recette, *rue du Temple.*

Le sieur Massot, Secrétaire, au Collège  
*Sainte Cathérine.*

Le sieur Carriere, Greffier du Parlement,  
*rue Sainte Claire.*

Le sieur Mis aîné, Avoc. & Notaire, près  
*l'Eglise de St. Jean.*

Le sieur Mis cadet, *idem.*

Le sieur Branlat, Notaire à la Réole, sur  
*Garonne.*

Le sieur Douat, Commis au Bureau de al  
*Recette, rue du Refuge.*

*Avocats au Parlem., Conseil de l'Ordre.*

M. Nully, *rue Ste. Claire.* } *Avocats*  
M. } *Consult.*

M. Albenque, Avocat, Feudiste, à l'Hô-  
*tel St. Jean.*

---

## COLLÈGES.

---

### COLLÈGE DE L'ESQUILLE.

CE Collège, dirigé par les Pères de la doctrine Chrétienne, fut achevé de bâtir en 1555. Les Capitouls lui donnerent le titre de Collège de la Ville, & le doterent d'une somme de 4000 liv. qui a été augmentée depuis quelques années de 2000 livres, à laquelle il vient d'être ajouté une nouvelle dotation de 3000 liv.

Le total de ces revenus sert à l'entretien des Supérieurs, Professeurs & Régens, préposés pour l'enseignement de la jeunesse. La Ville a fondé dans ce Collège

des Prix en Livres , pour être distribués aux écoliers des différentes Classes , qui se seront distingués pendant leur année d'étude : outre la distribution générale qui se fait à la fin de l'année Classique , il y en a une particulière pour chaque mois.

Le R. P. R O A I X , *Recteur.*

Il y a dans ce Collège une Pension très-nombreuse , divisée en deux Classes , dont le R. P. Roaix est *Principal.*

Les six places gratuites , fondées dans le Collège de St. Girons , en 1429 , par M. Balagué , pour six jeunes Ecoliers , natifs de la même Ville , ont été réunies au Collège de l'Esquille. Le Parlement fixa la durée de ces Places à cinq ans , & l'année classique est de dix mois.

### COLLÈGE ROYAL.

L'ORIGINE de ce Collège remonte au règne de Henri II , qui en ordonna l'établissement en 1555 : il avoit autrefois le titre de *Collège de Toulouse* ; mais il a changé de nom , depuis que l'enseignement en a été confié à des Séculiers. MM. les Administrateurs assistent à la distribution des Prix que le Collège a fondés , pour exciter l'émulation des Ecoliers. Il y a aussi un Pensionnat fort nombreux.

On vient d'établir dans ce Collège une Chaire de Physique Expérimentale , dont M. l'Abbé MARTIN est Professeur.

### BUREAU D'ADMINISTRATION.

Monseigneur L'ARCHEVEQUE.

M. LE PREMIER PRÉSIDENT.

M. LE PROCUREUR GÉNÉRAL.

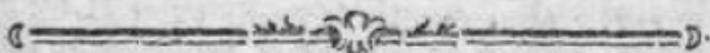
Deux de MM. les CAPITOUIS.

M. Albaret, Av. anc. Cap. *rue Montgail.*

M. l'Abbé Surugue, *Principal.*

M. Delaporte, anc. Cap., Trésorier,  
*rue S. Sernin.*

M. Marmond, Sec. *rue de la Pomme.*



## COLLÈGES DE BOURSIERS,

*Dont la Discipline appartient à M. le Do-  
yen du Parlement, & à M. l'Ancien des  
Conseillers Clercs.*

CES différens Colléges ont été fondés  
pour l'entretien des jeunes gens de la  
Ville ou de plusieurs Provinces, dont  
les Parens n'ont pas assez de fortune pour  
fournir aux fraix de leurs Etudes.

### COLLÈGE DE St. RAYMOND.

ST. Raymond, Chanoine de S. Sernin,  
fonda cette Maison pour l'entretien de  
trente Pauvres : elle fut ensuite érigée en  
Collége. Depuis la perte des papiers de la  
Fondation, il n'y a que 8 Boursiers & 2  
Prêtres.

### COLLÈGE DE NARBONNE.

CE Collége fut fondé en 1341 par l'Ar-  
chevêque d'Aix, pour 2 Boursiers & 2  
Prêtres.

*Le Recteur de l'Université nomme aux  
places de Boursier.*

**COLLÈGE DE St. MARTIAL.**

Le Pape Innocent VI, après avoir été Professeur dans Toulouse, & Juge-Mage de la Sénéchaussée de la même Ville, fonda en 1359 ce Collège, & le dota de fonds considérables, pour l'entretien de 20 Clercs de bonnes vie & mœurs, pour étudier le Droit Civil & Canonique, dont 6 du Diocèse & Province de Limoges; 4 de la Province de Toulouse; & les 10 autres, indistinctement. *Undecumque de Regno Franciæ, & extra Regnum Franciæ.* Il y établit de plus 4 places de Prêtres perpétuels. Les Prêtres & Boursiers réunis nomment aux places vacantes, dont la durée est de 5 ans.

Le Roi a réuni à ce Collège, en 1751, celui de S. Nicolas de Pelegry, de la Ville de Caors, composé de 15 Bourses, ou places collégiales, dont la durée est de 5 ans; & par une Déclaration du 6 Avril 1786, S. M. y a établi une place de Prêtre perpétuel, dont la nomination, ainsi que celle de 17 Boursiers, appartient à la Ville de Caors: les 3 autres sont nommés par M. de Pelegry de Ste. Alvere.

Par le même Edit de 1751, le Roi établit une nouvelle dotation, composée de 9 Bourses, dont la nomination appartient, savoir; 5 à la Ville de Caors, 3 à M. l'Evêque, & une au Chapitre. La durée des places à la nomination de la Ville est de trois ans, les autres sont de cinq ans.

Ces places des deux différentes dotations, sont affectées à des Etudiants natifs de Caors, ou à défaut, de la Province de Quercy; il faut encore que les pourvus aient fait le cours entier de Philosophie.

Ces trois Menses sont sous le même Prieur, qui est toujours tiré du Collège St. Martial.

*Prêtres perpétuels du Collège St. Martial,  
logés dans le Collège.*

M. Clausolles.		M. Carbonel.
M. Claverie.		M. Nolhac.

*M. Lafage, Prêtre perpét. du Col. de Pelegry.*

## OFFICIERS DU COLLÈGE.

M. Monna Notaire, Régisseur & Trésorier, *près Stes. Carbes.*

M. Saurine, Notaire, *rue du Sénéchal.*

M. Dombas, Procureur pour les affaires au Parlement, *vis-à-vis S. Barthelemi*

M. Chapitive, pour celles au Sénéchal, *rue du Taur.*

## COLLÈGE DE MAGUELONE.

LE Cardinal Audoin, donna ses biens pour la dotation de ce Collège, & chargea le Cardinal de St. Albine, son exécuteur testamentaire, d'accomplir le projet de cette fondation, qu'il fit pour 10 pauvres étudiants en Droit, & pour un Prêtre, ce que ce dernier exécuta en 1370.

## COLLÈGE DE PERIGORD.

LE Cardinal de Talairan jetta les premiers fondemens de ce Collège. Sa mort précipitée ne lui permit point de l'achever. En 1376, Grégoire XI y mit la dernière main : il est composé de 20 Boursiers, dont 10 étudiants en Droit, 10 en Droit Canon, & de 4 Prêtres perpétuels.

*Le Roi nomme aux places de ce Collège.*

## COLLÈGE DE Ste. CATHERINE.

CE Collège fut fondé en 1382, par le Cardinal de Pampelone : il donna une partie de ses biens & sa Maison pour les

20 places de Bourriers , & de 4 Prêtres qu'il y fonda.

### OFFICIERS DU COLLEGE.

M. Corail , Notaire & Secrétaire , *rue Boulbonne.*

M. Testory , Receveur , Trésorier-général & Régisseur , *grand' rue Ste. Cathérine , Fauxbourg S. Michel.*

M. Blanc Procureur , pour les affaires au Parlement , *rue de l'arc des Carmes.*

M. Chaphive , pour celles au Sénéchal , *rue du Taur.*

### COLLEGE DE MIREPOIX.

EN 1416 Guillaume Dupuy , Evêque de Mirepoix , fonda dans ce Collège 7 places pour des Séculiers , & une huitième pour un Prêtre.

M. Maris , Prêtre perpétuel , *logé dans le Collège.*

M. Mauras Notaire , *rue Nazareth.*

### COLLÈGE DE FOIX.

Pierre de Foix Cardinal , fonda ce Collège en 1457 , pour 21 Etudians en Droit & pour 4 Prêtres. Il affecta ces places aux Pays du Domaine de la Maison de Foix ; scavoir , 3 au Comté de Foix , & à la Ville de Pamiers ; 5 au Diocèse de Lescar ; 3 au Diocèse d'Oleron ; 1 au Diocèse d'Acqs ; 2 au Diocèse de Tarbes ; 1 au Comté de Nebouzan ; 1 au Comté de Castelbou , ou à la Vallée d'Andorre ; 2 au Vicomté de Narbonne , de Villemur & de

Lautrec ; & 6 à tout autre Pays indistinctement.

Des vues de reforme engagerent le feu Roi à faire suspendre le remplacement des Boursiers : Ils ont été rétablis par Lettres Patentés du mois de Janvier 1781. Les 4 Prêtres ont été supprimés & remplacés par un pareil nombre d'Etudiants ; enforte que ceux-ci seront au nombre de 25 , dont 2 auront la liberté d'étudier en Théologie.

Les six Places ubiquistes sont réservées au seul ressort du Parlement de Toulouse. Les Aspirans doivent avoir fait deux ans de Philosophie , & jouiront des Boursies pendant cinq ans. Le Collège fournit les frais de l'Inscription & des Grades , jusqu'à celui de Docteur , pour ceux qui veulent le prendre. Les Boursiers reçus Avocats , assisteront aux Audiencias du Sénéchal & du Prés. Les Juristes seront vêtus , logés , nourris , & soignés en santé & en maladie dans le Collège. Les Théologiens seront placés dans le Séminaire de Toulouse qui sera indiqué par leur Evêque , & les pensions seront payées par le Collège.

Il a été établi à la tête du Collège , un Maître & un Sous-Maître laïcs , pour veiller sur les mœurs & sur les études : un Maître & un Sous-Maître Ecclésiastiques , pour acquitter les Fondations , & pour l'instruction religieuse des Boursiers.

L'administration est confiée à un Bureau , composé du Recteur de l'Université , qui en est le Président ; du Professeur du Droit Français ; d'un Docteur Agrégé ; de deux Avocats choisis dans les 30 plus anciens ; des deux Maîtres du Collège , & de deux Boursiers ; d'un Receveur & du Secrétaire. Il est loisible à M. le Premier Président du Parlement ,

ou à celui qui préside en son absence , & à M. le Procureur Général , d'assister à toutes les Assemblées du Bureau.

Le Roi s'est réservé la nomination aux places de Boursiers , conformément à l'acte primitif de la Fondation.

Ceux qui pour la première fois ont été nommés par le Roi , sont , pour les Laïques

M. Vacquier de Prouhe , Avocat en Parl.

M. Dastugue , Avocat au Parlement.

*Et pour les Ecclésiastiques*

M. l'Abbé Cornac , aîné.

M. l'Abbé Cayre de Mirabel.

**OFFICIERS DU COLLÈGE.**

M. Delaporte , *Receveur.*

M. Vidal , *Notaire , Secrétaire.*

---

**COLLÈGE DE SECONDAT.**

J Acques de Secondat , Chanoine de St. Etienne , & Grand Vicaire du Cardinal de Médon , fonda en 1514 , dans ce Collège , 5 places pour des étudiants en Théologie , & un Prêtre.

M. l'Abbé de Lafont , *Prieur perpétuel.*



## COLLÉGES DU RESSORT.

*Colléges des Prêtres de la Doctrine Chrét.*

TOULOUSE.	Narbonne.	} Langued.
Lavaur.	Nîmes.	
Castelnaudarrí.	Beaucaire.	
Carcastonne.	Mende.	
Limoux.	Lodève.	
Lectoure.	} en Gascogne.	
Gimont.		
Tarbe.		
Villefranche.	} en Rouergue.	
Nant.		
Moissac,	en Quercy.	

*Colléges des Prêtres de l'Oratoire.*

Pezenas.	} en Languedoc.
Tournon.	
Joyeuse.	

*Collége des Barnabites.*

S. Andéol, en Languedoc.

*Collége des Bénédictins.*

Soréze, en Languedoc.

*Colléges dirigés par des Séculiers.*

TOULOUSE, C. r	Montpellier.	} Lang.
Albi.	Aubenas.	
Castres.	le Puy.	
Beziers.	S. Felix de Cara.	

Pamiers, au Comté de Foix.

Cahors.	} en Guienne.
Montauban.	
Rodez.	
Auch,	en Gascogne.

# BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES.

## BIBLIOTHEQUE DU CLERGÉ.

LA Bibliothèque du Clergé, quoique très-récemment fondée, mérite d'occuper le premier rang parmi celles de la Ville, tant par le choix & le nombre des volumes, que par l'étendue, la magnificence & la clarté de la Salle.

Feu M. l'Abbé d'Héliot, Abbé du Perai-neuf, & Professeur des Libertés de l'Eglise Gallicane, dans l'Université de Toulouse, donna par son Testament tous ses Livres, pour servir à l'utilité publique. Cette Bibliothèque a été considérablement augmentée, par les libéralités de M. l'Archevêque, du Clergé, & du Chapitre de S. Etienne.

*Elle est ouverte le Lundi, Merc. & Vend.*

M. Barran, Bibliothécaire.

M. Lasserre, Sous-Bibliothécaire.

## BIBLIOTHÈQUE DES CORDELIERS.

Jean-George GARAUD, Sgr. de Donville, Président à Mortier du Parlem. de Toul. légua sa Bibliothèque en 1684 aux P. Cordeliers de la grande Observance, connus depuis leur Réforme, sous le nom de FF. Mineurs Conventuels, à condition que les Jeunes Etudians en Droit o

en Théologie, qui auroient une attestation de leurs Professeurs, pourroient y aller étudier deux fois la semaine. Et afin de rendre son bienfait durable, il assigna pour l'entretien & achat des Livres, un Contrat de 152 liv. de rente. Cette Bibliothèque s'accroît de jour en jour, par la sage économie de ceux à qui elle est confiée. Elle est ouverte le mardi, Jeudi & Samedi.

Le R. P. Lagarde, *Bibliothécaire.*

Il y a encore dans le même Couvent une autre Bibliothèque, uniquement destinée à l'usage des Religieux, & qu'ils ont l'honnêteté de laisser voir aux Curieux. Le local est vaste.

On lit sur la porte de cette Bibliothèque, une Bulle d'Innocent X, datée de l'an 1658, par laquelle ce Pape enjoint, sous peine d'excommunication, au Supérieur de la Maison, d'empêcher qu'on ne détache, & qu'on n'emporte aucun desd. Livres, sous aucun prétexte; & lui défend en outre, d'y laisser entrer plus de 4 personnes à la fois.

### BIBLIOTHÈQUE DE S. ROME.

Cette Bibliothèque, fondée en 1705, fut donnée aux PP. Doctrinaires de la Maison de S. Rome, par M. de Berthier, Evêque de Rieux. Elle est fournie en excellens Livres anciens, & sur-tout en Pères de l'Eglise, dont les éditions sont rares & très-recherchées.

Le R. P. Castaing, *Bibliothécaire.*

BIBLIOTHÈQUE  
DU COLLÈGE ROYAL.

Il suffit de savoir que cette Collection ait appartenu à M. Lefranc de Pompignan, Littérateur aussi profond qu'estimable par les qualités du cœur, pour être assuré d'y trouver les meilleurs Livres en tous les genres. Cette Bibliothèque est précieuse par le nombre des Volumes, la beauté des éditions & la propreté des reliures : elle est ouverte le mardi & jeudi matin, depuis le 11 de Novembre, jusqu'au 15 d'Août.

M. Castillon, *Bibliothécaire.*

NOTICE  
DES CABINETS CURIEUX  
*Qui se trouvent dans Toulouse.*

L'Académie des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres possède une suite de Médailles Grecques & Romaines, dans les trois Métaux : Une riche Collection d'Inscriptions.

MESSIEURS

*Bardy (de)* Conf. au Parl. Un cabinet de Livres choisis.

*Belesta*, ( *Marquis de* ) *rue Bouquieres*, Une suite de Médailles Rom., dans les 3 Métaux : Une riche Collection de Tableaux : Un Cabinet de Livres rares.

*Bertrand*, Prêtre du Collège Sainte Catherine, Une suite de Médailles Impériales en or & en argent : Une autre de Médailles Consulaires en argent, & des Inscriptions Romaines.

*Carbon*, ( *de* ) *Conf.* au *Parl.* Une riche Collection de Monnoies en or & en argent des trois Races des Rois Français : Une autre Collection complete des Papes, en or & en argent : Quantité de Médaillons de Rois & Hommes Illustres en or & en argent, avec une suite nombreuse de Pierres gravées, & quelques bons Tableaux.

*Daram*, *rue Vinaigre*, Un cabinet de Tableaux très estimés.

*Daspe*, *Président* au *Parl.* Un Cabinet de Livres en tous les genres.

*Dubarry*, ( *le Comte* ) *Place S. Sernin*, Une Galerie de Tableaux, peints par les plus habiles Maîtres.

*Dubarry*, *son frère*, *rue du Sénéchal*, Une Collection de Coquilles de toutes les espèces.

*Fourquevaux*, ( *Marquis de* ) Une superbe Collection d'Estampes.

*Gramont*, ( *Marquis de* ) Une belle collection de Tableaux.

*Larroquan* ( *de* ) *Conf.* au *Parl.* Un Cabinet de Livres rares, provenant de la succession de M. l'Abbé de Sapte.

*Lucas aîné*, *Prof.* de l'Ac. des Arts ; Une suite de Médailles Impériales en Bronze : Un Cabinet curieux, en morceaux de Sculpture, Estampes & Dessins.

*Mac-Karty* ( *le Comte de* ) *rue Place-Marge*, Un vaste Cabinet de Livres superbement reliés, & quantité de Manusc. précieux & rares.

*Magy*, ( *l'Abbé* ) des Ac. des Sciences & Jeux Floraux : Une suite de Médailles Impériales & Consulaires, dans les 3 Métaux.

*Malliot*, *Peintre*, possède un Cabinet considérable, consistant en Dessins,

Médailles & Histoire Naturelle.

*Montégut ( de )* Conseiller au Parlement, Un Cabinet de Médailles Impériales, Latines, contenant des suites riches & nombreuses, dans les trois Métaux, & dans les trois modules de Bronze.

Une suite de Médailles Consulaires, en argent & Bronze, comprenant 280 Familles.

Un très-beau Laraire, composé d'Idoles Egyptiennes, Grecques, Romaines, Etrusques, Gauloises, Malabares, Chinoises : Anneaux antiques, Lampes sépulchrales : Vases : & Instrumens pour les Sacrifices, le tout en or, argent, bronze, fer, plomb, marbre, jaspe, terre cuite, &c.

Des Inscriptions Latines : Autels votifs, &c.

*Une Partie de ces Antiquités a été découverte à Toulouse, & se trouve décrite dans le premier Volume des Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres de cette Ville.*

Le même possède aussi plusieurs beaux Tableaux : Un Cabinet de Livres, & quelques morceaux intéressans d'Histoire Naturelle.

*Picot de Lapeyrouze*, de l'Ac. des Sciences, Une riche Collection dans les trois régnes.

*Pouzaux*, Graveur à la Monnoie, Un Cabinet de Tableaux.

*Puymaurin*, ( *Baron de* ) Un Cabinet de Tableaux, de Livres, & d'Hist. Nat.

*Raubady ( de )* Conf. au Parl. Un Cabinet de Livres très-bien choisis.

*Resseguiet*, ( *Marquis de Miremont* ) Pr. Général, Un Cabinet de Livres en tous les genres.

*Robert jeune*, Imprimeur, Une superbe Collect. d'Estampes, & plusieurs beaux Tableaux.

Il y a encore dans cette Ville un grand nombre d'Avocats au Parlement, dont les Cabinets sont bien fournis de Livres sur toutes les Matières, & principalement pour le Droit.

---

## COMMUNAUTÉS

DE RELIGIEUX,

Rangées par date de leur fondation.

---

### DOMINICAINS.

LES Dominicains ou Frères Prêcheurs, furent fondés en 1216 par Dominique de Gusman, Chanoine d'Osina.

CORDELIERS, en 1222.

BERNARDINS, en 1228.

GRANDS CARMES, en 1260.

BEQUINS, ou TIERÇAÏRES, en 1287

Grands AUGUSTINS, en 1310.

TRINITAIRES, en 1362.

RECOLETS, en 1481.

MINIMES, en 1503.

CHARTREUX, en 1569.

FF. CONVENTUELS du Salin, en 1580

CAPUCINS, en 1581.

### FONDATION.

Demoiselle Antoinette Pradettes nomma par son Testament son frère, qui étoit Gardien de Toulouse, pour son exécuteur Testamentaire, à la charge par lui, d'employer les revenus d'une Maison située

Place de la Pierre, à marier des pauvres filles, & à payer l'apprentissage de quelques jeunes garçons. Tous les Gardiens & leurs successeurs, ont le même droit.

FEUILLANS, en 1590.

DOCTRINAIRES, Congrégation Séculière, en 1604.

CARMES DECHAUSSES, en 1622.

PETITIS AUGUSTINS, en 1650.

## COMMUNAUTÉS DE FILLES.

### *ABBAYE ROYALE DES SALENQUES.*

Cette Abbaye fut fondée en 1152, & suit la règle de Citeaux.

MALTAISES, en 1259.

ABBAYE DE S. SERNIN, en 1330.

ABB. DE S. PANTALEON, en 1350.

REL. de Ste. CLAIRE du Salin, 1386.

Ste. CLAIRE de la Porte, en 1464.

LA MAGDELAINE, en 1516.

FEUILLANTINES, en 1559.

SAINTE CATHERINE, en

SAINTE URSULE, en 1610.

TIERCERETTES, en 1610.

CARMELITES, en 1616.

NOTRE-DAME, en

LA VISITATION, en 1647.

LE REFUGE, en 1634.

RELIGIEUSES HOSPITALIERES.

La bienfaisance de Mad. de Monlevrier appella ces Dames, & les fonda en 1657, pour le service des pauvres de l'Hôtel-Dieu, d'où elles se retirèrent, pour former une Communauté de Religieuses, qui soignent un certain nombre de filles malades.

M. Gaugiran, Médecin, du Four bastard.

M. Fauré, Chir. rue des Pénitens Gris.

**FILLES DU BON PASTEUR.**

*Fondées en 1715.*

Par Messire Pierre de Tournier, Conseiller Clerc au Parlement, secondé par Demoiselle Marie-Elizabeth de Laymeries, qui en fut la première Supérieure.

Ces Pauvres Filles tirent une partie de leur subsistance de la charité des Fidèles. Elles font admirablement bien toute sorte d'Ouvrages en Fleurs artificielles.

**EGLISES PARTICULIERES.**

CHAPELLE DE S. BARTHELEMY.

CHAPELLE DE NAZARETH.

*Ces deux Chapelles sont desservies par des Prêtres Obituaires. Le temporel est régi par des Bailes, élus parmi les Notables du Quartier.*

PÉNITENS BLANCS, fondés en 1287.

Les PÉNITENS NOIRS, en 1576.

Les PÉNITENS BLEUS, en 1576.

Les PÉNITENS GRIS, en 1577.

*Il y a dans chaque Compagnie une Aumônerie considérable, indépendamment des Fondations, destinées à marier des Filles pauvres, & à placer des Garçons en apprentissage.*

Des PELERINS, fondés en 814.

Il y a encore cinq petites Chapelles; savoir, Saint Quentin, Sainte Barbe, S. Aubin, S. Sauveur, & Ste. Cathérine.

MAISONS D'ÉDUCATION  
POUR LES DEMOISELLES.

DAMES DE FOURQUEVAUX.

C'EST une association de plusieurs Demoiselles, qui consacrent leur vie à faire l'éducation des jeunes filles, depuis l'âge de 8 ans, jusqu'à 15. Il y a ordinairement dans cette Maison 80 Pensionnaires, divisées par quartiers, & par âge.

Mademoiselle PAVIE DE FOURQUEVAUX, est à la tête de cette Maison.

DAMES NOIRES.

J Oseph de Montpezat de Carbon, fonda en 1687, la Maison des Dames Noires, que la Ville pensionne pour tenir des Ecoles publiques d'éducation.

DAMES DE LA PROVIDENCE.

M. Mercadier fonda cette maison, en 1673, à l'instar des Dames Noires.

DAMES D'ANDOIN.

Mad. Dandoin fonda cette Maison en 1628, pour servir de retraite à 12 veuves qui vivent des revenus de la Fondation; elles servent les pauvres, & apprennent la coûture aux jeunes filles.

POUR LES GARÇONS.

Les Freres des Écoles Chrétiennes, fondés depuis peu dans cette Ville, chargés d'une éducation publique, prendront des Pensionnaires, auxquels ils enseigneront la Religion, l'Écriture, l'Arithmétique, & les autres objets relatifs.

## MAISON D'ÉDUCATION

*Pour les jeunes Demoiselles, depuis l'âge de cinq ou six ans, jusqu'à l'âge de dix-huit ans accomplis, établie à Levignac, Diocèse de Toulouse, sous la direction des Dames de St. Maur, dites Dames Noires.*

Leur pension est fixée à 360 liv., sous l'obligation de porter chacune en entrant un Troussseau, dont le tiers leur est rendu en sortant de cette Maison, qui leur paie sur ladite pension des Maîtres de Musique, de Dessin & de Danse.

## PENSIONNAT

*Pour des jeunes Filles pauvres & de médiocre condition, dirigé par les Sœurs de la Miséricorde, à Auriac, petite Ville du Lauragois, à cinq lieues de Toulouse.*

Ces Sœurs doivent leur nom & leur institution à Monseigneur l'Archevêque de Toulouse. Il en donna l'idée, en fit sentir l'utilité, en recommanda l'établissement à ses Curés dans son Synode de 1782, pour le bien des Paroisses de son Diocèse, spécialement des pauvres. Les fonctions de leur état les rendent encore très-propres à l'éducation des Filles qui sont l'objet de cet établissement, & en forment un Pensionnat.



## H O P I T A U X.

### HÔTEL-DIEU ST JACQUES.

**C**ette Maison, dont l'Institution honore l'humanité, fondée en 1225, mérite d'être placée au rang des premiers Hôpitaux du Royaume. Elle contient ordinairement plus de 300 Malades, & 500 Enfans trouvés, qu'elle nourrit ou fait nourrir dans les Campagnes. Cet Hôpital est servi par les Filles de la Charité, appelées *Sœurs grises*, fondées par S. Vincent de Paule.

L'édifice est très-vaste, les salles bien aérées, & les lits proprement garnis. Il y a deux Salles particulières pour des Incurables, où 42 personnes des deux Sexes, sont nourries & entretenues bourgeoisement. Ces infirmes travaillent à toute sorte d'ouvrages, & s'occupent particulièrement à élever des Sérins.

Suivant les dernières Lettres-Patentes, du 30 Avril 1779, enregistrées au Parlement le 21 Mai suivant, le nombre des Administrateurs doit être fixé à vingt-quatre; & tous prennent séance dans les Assemblées générales & particulières, sans distinction d'état ni de personne, après le Trésorier en place, & les 4 Avocats au Parl. qui font le Conseil de la Maison.

CHEFS DE L'ADMINISTRATION.  
M. L'ARCHEVÊQUE.

M. LE PREMIER PRÉSIDENT.

MM. les DOYEN & SOUS-DOYEN du P.

MM. les DOYEN & SOUS-DOYEN des  
Conseillers Clercs.

M. le PROCUREUR-GÉNÉRAL.

MM. les AVOCATS-GÉNÉRAUX.

M. le JUGE-MAGE.

MM. les CAPITOULS.

T R E S O R I E R.

M. BARRANQUET, Avocat au Par-  
lement.

*AVOCATS au Parl. servant de Conseil.*

M. Albaret, à Montgaillard.

M. Gary, petite rue Nazareth.

M. Laviguerie, près la Porte Montgail.

M. Lafage, près la Place-Mage.

DIRECTEURS-Intendants-Semainiers.

M E S S I E U R S

l'Abbé de Lacaze, Chanoine de S. Sern-  
Loubayssin, Avocat au Parlement.

l'Abbé de Lamée, Chan. de S. Sernin.

Prevôt, Avocat au Parl. anc. Capitoul.

l'Abbé Druille Delisse, Gr. Ch. de S. Et.

Gounon-Loubens, Capitoul.

Belot, Avocat au Parl. Syndic.

l'Abbé de Barbazan, Archid. & Chanoi-  
ne de S. Etienne.

Joulla, ancien Capitoul.

Gouazé, Prof en Droit, ancien Cap.

l'Abbé Delhiot, Ch. de S. Etienne.

Meyran, Négociant.

l'Abbé Despanez, Chan. de S. Etienne.

l'Abbé de Malaret, Prevôt de S. Etien.

le Marquis de Thesan.

Chauliac, ancien Capitoul.

de Nicolas, Conf. Honor. au Parlem.

Trinchant , Négociant .  
 de Reynal , Conf. de Grand'Chambre.  
 Soulié Joncas , Négociant.  
 Merle , Avocat au Parlement , Capitoul.  
 Cucfac , Av. au Parlement.  
 Antoine Loude , Négociant.

D I R E C T E U R S ,  
 A D M I N I S T R A T E U R S H O N O R A I R E S .

M E S S I E U R S

l'Abbé de Lafon , Sécondat.  
 l'Abbé de Rey , Conf. au Parlement.  
 Cabanes , Avocat au Parlement.  
 l'Abbé d'Olive , Chanoine de S. Sernin.  
 Delort , Ecuyer , Avocat.  
 l'Abbé Flory , Chanoine de St. Sernin.  
 le Comte de Roquelaure.  
 le Marquis de Bertier.  
 de Baron , Av. du Roi aux Eaux-&-For.  
 Dubernard , Prof. } Médecins ordinaires  
 Brunet , }  
 Frizac , *Intendant de Chirurgie.*  
 Lahens , *Intendant de Pharmacie.*  
 Fabré Proc. au Parl. & de l'Hôtel.  
 Biros , *Notaire & Secrétaire.*  
 Dufour , *Contrôleur & Caissier.*  
 Soubes , *Commis à la Recette , à l'Hôtel.*  
 Viguerie , *Chirurgien Major ,* } logés  
 Clastre , *Premier Garçon.* } dans  
 Lasserre , *second Garçon.* } l'Hôtel.

Cinq PRETRES Chapelains.

M. Ramel , | M. Vidal , } *Chap. de la Fond.*  
 M. | M. Hubert , } *de LANTA.*

Soulerie , *Chapelain des Incurables*

25 Sœurs de Saint Vincent de Paul.

La Demoiselle MASCARENS , *Veuve*

Batandié, Gouvernante du Quartier neuf.  
Rodet, Portier.

Il y a tous les ans 4 Assemblées générales : sçavoir, le 1 de Janvier ; le jour des Cendres ; le premier Dimanche du mois de Mai, & le 16 du mois d'Août.

Les Assemblées particulières sont fixées au lundi de chaque Quinzaine. Les Commissions, lorsque le cas le requiert.

---

## HOPITAL GÉNÉRAL

DE LA GRAVE,

*Sous l'invocation de Saint Joseph.*

**C** Et Hôpital entretient & nourrit ordinairement près de 2500 personnes, de tout âge, dont 1200 Enfans trouvés. Il a le privilège de donner la Maîtrise à tous les Artisans qui ont travaillé à son service pendant 6 années consécutives, à la charge, par ces Ouvriers, d'enseigner leur Métier aux enfans de cette Maison, qui est servie par des Demoiselles libres. On y fait, pour le Public, toute sorte d'ouvrages, principalement la broderie & les bas de coton.

### CHEFS DE DIRECTION.

M. L'ARCHEVEQUE.

M. le PREMIER PRÉSIDENT.

M. le DOYEN du Parlement.

M. le Doyen des Conseillers Clercs.

M. le PROCUREUR-GÉNÉRAL.

MM. les AVOCATS-GÉNÉRAUX.

### DIRECTEURS SEMAINIERS.

M E S S I E U R S

l'Abbé Costos, Préb. de S. Et. Doyen.

---

Courdurier, Avocat.  
 Bouttes, Avocat.  
 l'Abbé de Catellan, Chan. de S. Sermin.  
 Laporte, Avocat, SYNDIC.  
 Turie Larbrepin, Aggrégé.  
 l'Abbé Daldeguier, Archid. de S. Et.  
 Perez, Trés. de France.  
 Teynier, ancien Capitoul.  
 Moncastin, ancien Capitoul.  
 Boubée, Avocat.  
 Pujou, Ecuyer, à Tounis.  
 Perez, Conseiller au Parlement.  
 de Maran, Ecuyer, Place S. Etienne.  
 Monfinat, Avocat, SYNDIC.  
 Esquirol, Négociant, ancien Prieur.  
 Bertrand aîné, Négociant.  
 l'Abbé de Vicques, Chan. de S. Etien.  
 le Chevalier Daguin.  
 le Comte de Thesan Olargue.  
 Babar Négoc., anc. Prieur de la B. Trés.  
 l'Abbé de St. Felix, Chan. de St. Etien.  
 l'Abbé Pons, Chan. Théol. de S. Etien.  
 Bru, Ecuyer.

#### DIRECTEURS HONORAIRES.

Aymar Avocat,  
 Brian, Professeur en Droit,  
 l'Abbé Dubourg, Ch. de S. Et.  
 l'Abbé de Boutaric, *idem*.  
 Bertrand de Saint Léonard, Ecuyer.  
 Sahuqué, ancien Capitoul.  
 Sicard, Avocat.

#### 4 CHAPELAINS.

M. Depeyre, Médecin.  
 M. Larrey, Chirurgien.  
 M. Bosc, Proc. au Parl. & de la Maison.  
 M. Campmas, Notaire-Secrétaire.  
 M. Fronton, Économe, logé dans l'Hôp.  
 M. Romain, Inspecteur.

*Le Bureau de Direction s'assemble le Mardi de chaque Semaine.*

Outre ces Assemblées particulières , il y en a 4 générales , fixées aux Dimanches après les *Quatre Temps* , où assistent les Chefs de la Direction ; un Député du Ch. S. Etienne ; un de S. Sernin ; M. le Juge-Mage , & tous les Capitouls , dont deux nommés par l'Hôpital , ont le droit d'assister aux Assemb. parti. & d'y délibérer.

### O R P H É L I N E S.

Cette Maison fut fondée en 1621 pour des pauvres filles , qui ont eu le malheur de perdre leurs parens : elle est régie par une Société de Demoiselles qui veillent à leur éducation , & qui les dirigent dans leur travail.

### L E B O N J E S U S.

Cette Maison est un asile assuré contre la tentation , à laquelle se trouveroient exposées les filles qui sortent du quartier de force. Elles y sont logées , vêtues , & nourries , tant en santé , qu'en maladie ; e'les partagent leur vie entre les exercices de piété & le travail , & reçoivent chaque année des secours , pour fournir à leurs petits besoins.

MM. Bichon , Dubourg , Lucrès & Boutaric Fondateurs , ont conservé la direction de cette Maison , sise au Fauxbourg Saint Etienne.

### F R E R E S C o r d o n n i e r s & T a i l l e u r s.

En 1653 Gabriel de Ciron , Chanoine de S. Etienne , forma la Communauté séculière des Frères Cordonniers , qui vivent du produit de leur travail , sous la direction d'un Chef. A leur exemple il s'en forma une seconde de Frères Tailleurs : ils portent les uns & les autres un habit noir , & un collet blanc , & méritent la confiance du public , par leur exactitude & leur probité.

LES XIII. PARLEMENS DE FRANCE ; leur Province ; la Ville de leur résidence ; les Rois qui les ont créés ; l'année , avec le nom du Premier Président , & celui du Procureur-Général.

Parlemens.	Séant à	Institué par	depuis	Pr. Présidens.	Pr. Généraux
Ile de France.	P A R I S.	PHIL. le Bel.	1302	DE SARON.	Joly de Fleu.
Languedoc.	T O U L O U S E.	PHIL. le Bel.	1302	C A M B O N.	de Resseguier.
Dauphiné.	Grenoble.	CHARL. VII.	1435	de Berulle.	de Reynaud.
Guienne.	Bordeaux.	LOUIS XI.	1462	le Berthon.	de Dudon.
Bourgogne.	Dijon.	CHARL. VIII.	1494	de S. Seine.	de Perrard.
Normandie.	Rouen.	LOUIS XII.	1499	Pontcarré.	de Belbeuf.
Provence.	Aix.	LOUIS XII.	1501	Delatour.	de Castillon.
Brétagne.	Rennes.	HENRI II.	1553	de Catuelan.	de Chalotais.
Béarn.	Pau.	LOUIS XIII.	1621	de Charitte.	de Bordenave.
P. Messin.	Metz.	LOUIS XIII.	1613	d'Hoquart.	Laçon.
Fr. Comté.	Bezançon.	LOUIS XIV.	1674	de Grosbois.	Doroz.
Flandre.	Douay.	LOUIS XIV.	1686	Pollinchove	de Beaumez.
Lorraine.	Nancy.	LOUIS XVI.	1775	Cœurderoi.	de Marcol.

PREMIERS PRÉSIDENTS  
DU PARLEMENT  
DE TOULOUSE,  
*Depuis son Etablissement.*

## MESSIRES

4	Juin	1444	Ainard de Bletterens.
12	Novem	1449	Jacques Maux.
3	Décem	1453	Pierre Varinier.
4	Janv.	1461	Jean Dauvet.
10	Mars.	1465	Henri Marlé.
21	Févr.	1467	Louis Lavernade.
13	Déc.	1472	Bernard Lauret.
31	Août	1495	Jean de Sarrat.
31	Juillet	1504	Nicolas de S. Pierre.
31	Mai	1509	Jacques de Minut.
4	Août.	1525	Pierre de S. André.
27	Novem	1536	Jean de Bertrandy.
7	Mars	1538	Jean de Mansencal.
14	Janvie	1562	Jean d'Affis.
21	Août.	1581	Jean-Etienne Duranty.
7	Juillet	1597	Duffaur de S. Jory.
30	Juin	1602	Nicolas de Verdun.
21	Juillet	1611	François de Clary.
9	Sept.	1615	Giles Lemazuyer.
19	Juin	1632	Jean de Bertier.
21	Juillet	1653	Gaspard de Fieubet.
13	Juillet	1687	Alexandre Morant.
17	Novem	1710	François de Bertier.
14	Août	1722	Gaspard de Maniban.
14	Novem	1762	François de Bastard.
9	Décem	1769	L. Drouin de Vandeuil.
14	Novem	1770	Joseph de Niquet.
16	Décem	1787	Jean-L. de CAMBON.



O R I G I N E  
E T V A R I A T I O N S  
D U P A R L E M E N T .

EN 1122 Alphonse, Comte de Toulouse, fut ajourné pour rendre hommage de ce Comté devant le Parlement, que la chronique de Bardin dit avoir été tenu par ordre de Louis-le-Gros, dans l'Abbaye de Saint Benoît de Castres en Languedoc; mais ce fait, ainsi que tant d'autres, sont réfutés par les Historiens du Languedoc; cependant ces mêmes Auteurs rapportent un acte de 1264, dans lequel il est fait mention d'un Parlement établi à Toulouse.

Le Comté de Toulouse ayant été réuni à la Couronne en 1272, Philippe-le-Hardi donna une nouvelle consistance à ce Parlement, à la sollicitation des Etats-Généraux, qui accorderent au Roi 5000 Moutons d'or. Sa première séance commença le Mercredi après l'octave de Pâques de l'an 1280.

Il fut supprimé quelques années après

( 153 )

& rétabli en 1287 par Philippe-le-Bel. Il tint ses séances jusqu'en 1291 : le même Roi le supprima de nouveau, pour le réunir au Parlement de Paris.

Par son Ordonnance du 23 Mars 1302, Philippe-le-Bel voulut que le Parlement se tint à Toulouse, pourvu qu'il fût tenu deux fois l'année ses séances à Paris : mais dans le courant de la même année il parut un Edit exprès, pour l'établissement d'une Cour Souveraine de Parlement à Toulouse, qui fut rendu à la priere des trois Etats du Languedoc.

Ce Parlement ne fut d'abord composé que de quatorze personnes, savoir, deux Présidens, douze Conseillers, dont six Clercs, un Procureur du Roi ; deux Greffiers & huit Huissiers. Le Roi fit lui-même l'ouverture de ce Parlement le 10 Janvier 1302. Le détail se trouve consigné dans les Almanachs des années précédentes.

Ce même Parlement fut encore supprimé en 1312, & rétabli le 27 Mai 1420, par Lettres du Dauphin, Régent du Royaume.

Le 23 Septembre 1425 il fut transféré à Beziers, à cause de la Peste qui ravageoit la ville de Toulouse ; mais il n'y demeura pas long-temps, puis que par Lettres-Patentes du 7 Octobre 1428, Charles VII le réunir une seconde fois au Parlement de Paris, lors séant à Poitiers, où toutes les affaires pendantes au Parlement de Toulouse furent renvoyées.

Par Edit du 18 Avril 1437 il fut érigé un nouveau Parlement pour le Languedoc, & le Roi y envoya des Commissaires généraux, avec pouvoir de juger souverainement sur certaines matieres. Quel-

que temps après il en chargea les Commissaires généraux de Montpellier. Enfin par un Edit donné à Saumur le 11 Octobre 1443, le Parlement fut rendu stable dans la ville de Toulouse, où il ne fut lu & publié que le 4 Juin 1444.

L'ouverture de ce Parlement fut faite par des Commissaires du Parlement de Paris, envoyés par le Roi; l'un desquels était le Premier Président. Après lui siégeoit le Lieutenant-Général au Gouvernement du Languedoc; l'Archevêque de Toulouse; les Evêques de Rieux & de Lavaur; l'Abbé de St. Sernin; un Maître des Requêtes, & Jacques Cœur, Conseiller & Argentier du Roi; & pour être en nombre suffisant, ils admirent par provision du Roi, pour Conseillers Laïcs, le Juge-Mage de Nîmes, le Juge-Criminel de Carcassonne, le Trésorier-Général du Languedoc, & le Juge du Petit-Scel de Montpellier.

Un Decret au corps rendu par le Parlement de Toulouse contre Chabanes, Lieutenant du Duc de Bourbon, occasionna sa translation à Montpellier en 1466. Deux ans après il fut rétabli & confirmé par Louis XI en 1461, & plusieurs années après; par Louis XIV en Janvier 1705.

En 1589 Henri IV le transféra à Carcassonne, & de là à Beziers. Cependant la plupart de ces Officiers continuerent de rendre la justice à Toulouse; d'autres membres du Parlement se retirèrent à Castellarrasin, & tous enfin se réunirent pour enrégistrer l'Edit de Folembray.

Le 2 Novembre 1610 Louis XIII confirma les Officiers de ce Parlement dans leurs fonctions, droits & privilèges. Il y

avait à cette époque six Présidens & cent Conseillers.

En 1771, par Edit du mois d'Août, le Parlement fut supprimé; mais par un autre Edit du même mois il fut recréé, & le nombre des Officiers réduit à cinquante; savoir, un Premier Président; quatre Présidens à Mortier; deux Conseillers-Présidens; quatre Conseillers-Clercs; trente-six Conseillers-Lais; un Procureur-Général & deux Avocats-Généraux, avec deux Substituts du Procureur-Général.

En Février 1775, Louis XVI d'heureuse mémoire signala son avènement à la Couronne par le rétablissement en entier du Parlement, avec les mêmes prérogatives & privilèges dont il jouissoit avant sa suppression. Les Toulousains célébrèrent cette réintégration par des réjouissances publiques.

Le même Roi, par sa Déclaration du 8 Mai 1788, réduisit les Officiers de son Parlement au nombre de quarante-huit, & rendit le 23 Septembre suivant une seconde Déclaration, qui réintégra tous les membres du Parlement dans leurs anciennes fonctions & prérogatives: une pareille loi fit succéder la joie à la tristesse, & chaque citoyen célébra le retour de ses Magistrats par des témoignages éclatans & par les fêtes les plus brillantes.

Son ressort étoit très-étendu; mais les Parlemens de Bordeaux & de Provence ayant été établis depuis, l'on démembra de celui de Toulouse plusieurs Sénéchaussées, pour former le ressort de ces deux Parlemens: il ne comprend plus aujourd'hui que les Sénéchaussées & Présidiaux dont suit la note.



SÉNECHAUSSEES  
ET PRÉSIDIUMS

RESSORTISSANTS AU PARLEMENT ,

*Avec les Judicatures Royales qui en  
dépendent.*

AUCH, de Gascogne.

M. SENTEZ, Procureur du Roi.

*Dans le Vicomté de Fezensac,*

Auch. Ourdan. S. Sauri, réunis au Sé-  
néchal depuis l'Edit de 1749.

Barran. *La Justice y est administrée alter-  
nativement par les Officiers du Roi, &  
par ceux de M. l'Archevêque, Seigneur  
Paréager.*

Castéra-Vivent. Jegun. Lanepax.  
Vicezensac.

*Dans le Vicomté de Vicezensaguet,  
Mauvesin.*

*Dans le Comté de Gaure,  
Fleurance. Le St. Puy.*

*Dans le Comté de Pardiac, Villecomtal.*

*Dans la Vallée d'Aure,  
Arreau. Sarrancolin. Vignec.*

*Dans les deux premières, la Justice est  
administrée à l'alternative, par les Of-  
ficiers du Roi, & par ceux de M. l'Ab-  
bé de Simorre, Seigneur Paréager.*

(157)

*Dans la Vallée de Barouffe , Gembrie.*

*Dans la Vallée de Magnouac ,  
Castelnaud de Magnoac. Monléon.*

*Dans la Vallée de Nestes ,  
Labastide de Nestes , devenu Seigneurial,  
en vertu de la cession faite par le Roi à  
M. le Duc d'Antin , par échange du  
26 Avril 1715.*

*Dans les Vallées de Larboust & Louron.  
Monrejeau. C'est dans cette Ville , indé-  
pendante du Sénéchal d'Auch , que la  
Justice des 2 Vallées est administrée.*

*Dans le Pays des Fites & Refites ,  
Estampures. Tournay. S. Sever de Rustan  
Ces trois Sièges Royaux doivent ressortir  
au Sénéchal , suivant l'Edit de sa  
création.*

---

BEZIERS , du Languedoc.

M. NOURRY , Procureur du Roi,

Agel. Aiguesvives. Antignac. Antignaguet. Bassan. Boujan. Cers. Colombiers. Corneilhan. Crusy. Fraisse. Gignac. Marauffan. Montady. Puissierguier. Rieuffec. Sebazan. S. Nazaire de Ladares. Thezan.

---

CAORS , du Quercy.

M. REGOURD DE VAXIS , Proc. du Roi.  
Duravel. Moncabrier.

---

CARCASSONNE , du Languedoc.

M. DONNADIEU , Procureur du Roi.  
Alby , Viguerie.

---

Angles , Le Soulié , & Lamontelarié , unies sous le titre de Chatellenie , rétablie par Edit du mois de Janvier 1785 , enregistré au Parlement le 13 Avril suiv.

Castres. La Sénéchaussée de ce nom ressortit au Présidial de Carcassonne , pour les Matières de sa compétence.

Cité de Carcassonne , Prevôté privilégiée.

Coursan , Cuxac , & Ouveillan , unies & rétablies par Edit d'Octobre 1778 , enregistré au Parlement le 20 Février 1779.

Montoulieu , Viguerie en paréage avec M. l'Abbé.

Montréal , Chatellenie.

Narbonne , Viguerie , érigée en 1349.

Réalmont , Prevôté.

**CASTELNAUDARRY** , du Languedoc.

M. GUILHERMY , Procureur du Roi.

Avignonet. La ville d'Anterive. Cinte-gabelle. Cuz-Tolza. Laurac le grand. Mongiscard. Revel.

**LECTOURE** , de Gascogne.

M. MALLAC , Procureur du Roi.

Bretagne. Castelnau de riviere-basse, Caudecoste. Euze. Houga. Ladeveze. Laplume. Maubourguet. Manciet. Miradoux. Nogaro. S. Clar de Lomagne. Tafque. Anvillar. Lavi t de Lomagne.

Il y a encore 5 Sièges Ducaux , dans l'étendue desquels M. le Duc de Bouillon nomme les Officiers & les Notaires , & leur donne les Provisions. Ces Sièges sont

( 159 )

Agnan , Barcelone en Armagnac , Nogaro , Riscle , & Plaisance. *Dans Nogaro , toutes les affaires de la Ville & Jurisdiction sont portées devant le Juge Ducal , & par appel au Sénéchal.*

LIMOUX , du Languedoc.

M. BONPIEYRE , *Procureur du Roi.*

Fanjeaux. Caudiés. Felines. Termenés.

MONTAUBAN , de Guienne.

M. DUVERNÉS , *Procureur du Roi.*

Beauregard. Caussade. Caylux. Lavaurete. Lesparre & Réalville , *unies.* Mirabel. Moissac , *dont partie du Sén. de Lauzerte.* Molieres. Montalzat. Montfermier. Promilhanes , *en paréage avec le Seigneur.* S. Capraix. Septfonds. Villemade , *en paréage.*

MONTPELLIER , du Languedoc.

M. NADAL , *Procureur du Roi.*

Aiguemortes. Frontignan. Lunel.

NÎMES , du Languedoc.

M. BRUNEL de la BRUYERE , *Pr. du R.*

Beucaire. Villeneuve-les-Avignon. Roquemaure. S. Esprit. Le Vigan. Vallesraugue Meyrueix. Maruejols en Gevaudan. Le Bailliage Royal & Episcopal de Mende.

*Indépendamment de ces Justices Royales , les Sénéchaussées d'Annonai & de Villeneuve de Berc ; les Appeaux d'Alais ,*

& le Duché-Pairie d'Uzès ressortissent  
au Prédial de Nîmes , pour les affaires  
qui n'excèdent pas 2000 livres.

P A M I E R S , de Foix.

M. CHARLY , *Procureur du Roi.*

Aspect. Castillon. Curiaux de Riviere.  
Fronflac, Frontignés. Mazerès.

P U Y ( le ) en Vellay.

M. DURANSON , *Procureur du Roi.*

La Ville de Montfaucon.

R H O D E Z . , du Rouergue.

M. BOISSE , *Procureur du Roi.*

Cassanhes. la Guiole. Lavernhe.  
S. Génies.

T O U L O U S E , du Languedoc.

M. de MOYSSET , *Procureur du Roi.*

Aurignac. Beaumont de Lomagne. Bo-  
logne. Bout du pont d'Albi. Bout du pont  
d'Auterive. Castelsarrasy & Monteich ,  
*unies.* Cordes. Estampures dans les 4 Val-  
lées. Frontignes. Gaillac. Gaillac-Toulza  
Galan. Gimont. Grenade. Huos. Isle  
d'Albi. Isle en Dodon. Lavaur. Marfiac  
& Beaumarchais , *unies.* Mas-Granier.  
Muret. Nobles Curiaux de Riviere , séant  
près de Luos. Rabastens. Rieumes. Rieux  
Samatan. Simorre. S. Gaudens. S. Lys.  
S. Porquier S. Sulpice de Lezat. S. Sul-  
pice de la Pointe. Tournay. Trie. Valen-  
ce d'Albi. Verdun.

VILLEFRANCHE , de Rouergue.

M. CARDONEL , *Procureur du Roi.*

Albin. Lavinzelle. Mur de Barrés & Labastide , *unies.* Millau. Najac. Naussac. Peyrussé. Pont de Camarés. Rieupeiroux. Bignac. Roquecefiere & Montfranc *unies.* S. Afrique , Nonenque & Silvanés *unies.* S. Antonin & Verfeil , *unies.* S. Rome de Tarn. S. Sernin & Valaguier , *unies.* Sauveterre. Villeneuve , Auzits & Claufeyignes , *unies.*

——  
SÉNÉCHAUSSEES , *sans Présidial.*

ANNONAY , Prov. du Vivar. en Lang.

M. LOMBARD , *Procureur du Roi.*

Boulien-le-Roi , *en paréage avec le Seigneur de S. Romain.*

CASTRES , du Languedoc.

M. ROUX , *Procureur du Roi.*

FIGEAC , du Quercy.

M. DELAGACHE , *Procureur du Roi.*

GOURDON , de Gascogne.

M. BORIES , *Procureur du Roi.*

Soulhaguet. S. Romain. Deguaniac. Cazails Monfaucon. Mont Ste Marie

*Ces Judicatures furent réunies au Sénéchal , par deux différens Edits.*

Alix. *Chef-lieu de la Jurisdiction , rele-*

*ve du Sénéchal de Martel. Calés, Carlu-  
cet, Coufon, & autres lieux, formant la  
majeure partie de cette Cour, sont du Sé-  
néchal de Gourdon.*

---

LAUZERTE, de Guienne.

M. THOURON, *Procureur du Roi.*

Moiffac. Moncuq. St. Daunés.

---

L'ISLE - JOURDAIN, de Guienne.

M. SUDRIA, *Procureur du Roi.*

---

MARTEL, du Lang. & de la Guienne.

M. JUDICIS, *Procureur du Roi.*

---

TARBE, de Bigorre.

M. DUBOÉ, *Procureur du Roi.*

Bagneres. Vic-Bigorre. Rabastens, &  
Goudon.

---

VILLENEUVE de BERG, du Languedoc,  
Pays de Vivarais.

M. DELIERE, *Procureur du Roi.*

---

SENÉCHAUSSÉE DUCALE.

Uzés. , , , , Languedoc.

*La Sénéchaussée Ducale de Joyeuse est suppri-  
mée, & ressortit à Villeneuve de Berg.*

---

Sainte-Foi, Judicature-Chatellenie, M.  
RUPÉ, Juge en Chef.

Samatan, M. DUPLAN, Juge en Chef.

M. Marron, *Procureur du Roi.*

M. Paseres, *Greffier en Chef.*

---

**BAILLIAGES DUCAUX.**

Fleury. , , , , Languedoc.  
 Antin. , , , , Guienne.

*Le Bailliage de Marvejols ressortit au  
 Sénéchal de Nîmes. Celui de Mielan, au  
 Sénéchal de Villefranche; & celui de la  
 Plume, au Sénéchal de Lectoure.*

**SIÈGES D'APPEAUX.**

Alais. , , , , Languedoc.  
 Caraman. , , , , Languedoc.  
 Puivert. , , , , Languedoc.  
 S. Felix de Caraman. Languedoc.  
 Offun. , , , , Guienne.

**A M I R A U T É S.**

Aiguesmortes. , , , , Languedoc.  
 Narbonne. , , , , Languedoc.  
 Cette. , , , , Languedoc.  
 Agde. , , , , Languedoc.

**MAITRISES des EAUX & FORESTS.**

Toulouse. , , , , Languedoc.  
 Castelnaudarry. , , , , Languedoc.  
 Quillan. , , , , Languedoc.  
 Pamiers. , , , , Foix.  
 S. Gaudens. , , , , Guienne.—  
 Castres. , , , , Languedoc.  
 Rhodéz. , , , , Guienne.  
 L'Isle - Jourdain. , , , , Guienne.  
 Montpellier. , , , , Languedoc.  
 Villeneuve de Berc. Languedoc.

**JURISDICTIONS CONSULAIRES**

*Dépendantes du Ressort.*

**MONTAUBAN**, du Quercy:  
**MONTPELLIER**, du Languedoc:  
**TOULOUSE**, *idem.*

**C O U R**  
**D U P A R L E M E N T .**

**P R É S I D E N S ,**  
**M E S S I E R S**

1787 **J**ean-Louis-Augustin-Emmanuel  
DE CAMBON, Premier Président,  
*à l'Hôtel du Premier Président.*

1769 De Sapte du Puget, *rue Ninau.*

1775 De Mengaud, Baron de Lahage,  
*rue Ninau.*

1775 Desinnocends de Maurens, *place  
des Pénitens Blancs.*

1775 De Campitron, Marquis de Mani-  
ban, *Place St. Etienne.*

**P R É S I D E N S H O N O R A I R E S .**

1738 D'Aignan, Baron d'Orheffan, *Pl.  
Mage.*

1753 Le Marquis de Pegueiroles, *rue des  
Pénitens Bleus.*

**C H E V A L I E R S D ' H O N N E U R .**

**M E S S I E R S**

1739 De Comere, *rue de la Pomme.*  
De

**C O N S E I L L E R S D ' H O N N E U R .**

M. l'Archevêque de Toulouse, *Conf. né.*

1733 M. de Cambon, *Ev. de Mirepoix.*

1784 M de Narbonne Larra, *Ab. de S. Ser.*

**C O N S E I L L E R S C L E R C S .**

**M E S S I E U R S**

1750 De Barrés, *Chanoine & Grand Ar-*

( 165 )

chidiacre de l'Église de Beziers ,  
*rue des Balances.*

1763 De Balza de Firmy , près les Car-  
*mes.*

**CONSEILLERS LAIS.**

**M E S S I E U R S**

1718 De Boyer Drudas , Doyen , à *Stes.*  
*Carbes.*

1732 De Coudougnan , Sous-Doyen , près  
*St. Antoine du Salin.*

1738 De Bardy , *rue Tolosane.*

1739 De Montgazin , *rue Temponieres.*

1743 De Blanc , *rue de la Croix-Barag.*

1743 De Giledé-Pressac , *rue du Vieux*  
*Raisin.*

1745 De Reynal , *rue Velane.*

1747 De Duregne , *rue Balestriere.*

1748 De Cucfac , *rue Nazareth.*

1748 De Perés , *rue des Fleurs.*

1749 De Rey , *rue de la Magdelaine.*

1749 Le Marquis de Lespinaffe , *rue Ste.*  
*Claire.*

1751 Dalbis de Belbeze , à *Montgaillard.*

1755 Le Marquis de Portes , *pl. Mage.*

1755 d'Azemar de Castelferrus , *rue des*  
*Tegneres.*

1755 De Cassagneau de Saint-Felix, Sei-  
gneur Descalquens , Pechbonieu ,  
Montberon , & autres Places , *pl.*  
*Rouaix.*

1760 D'Escalonne , près *St. Barthelemi.*

**CONSEILLERS HONORAIRES.**

**M E S S I E U R S**

1727 Dalbis , *rue Montgaillard.*

1733 De Laffalle , *rue S. Ant. du Salin.*

1740 De Vayssé , Seigneur de S. Hilaire ,  
*Villeneuve , &c. rue St. Remesy.*

1743 De Boisset , à *la Perchepinte.*

( 166 )

- 1743 De Prats , Seigneur & Baron de  
Vieux , près le puits des Augustins.  
1745 De Trenqualye , Cloître S. Etienne.  
1746 D'Heliot , rue de la Pomme.  
1750 De Catellan de Caumont , rue To-  
lozane.  
1747 De St. Jean , rue Vieux-Raisin.  
1748 De Rafin , place Perchepinte.  
1751 De Vic , Fauxbourg des Recolets.  
1751 De Boutaric-Lafont-Vedelly , Pl.  
Mage.  
1752 De Barbara de Boiffeson , rue des  
Balances.  
1760 Delong , rue des Renforts.  
1760 De Fajole , rue du Crucifix.

CHAMBRE TOURNELLE.

P R É S I D E N S .

M E S S I R E S

- 1776 De Daspe , Baron de Fourcés , rue  
Nazareth.  
1789 De Jouglas , Baron de Paraza , de  
Lignac & autres Lieux , rue Boulb-  
De  
De  
De

C O N S E I L L E R S .

M E S S I E U R S

- 1736 De Miramont , rue des Couteliers.  
1751 De Montegut , rue du Crucifix.  
1753 Cassand de Glatens , rue Merlane.  
1753 Baron de Monbel , rue S. Remy.  
1758 De Carbon , à la Perchepinte.  
1758 De Balza de Firmy , près les Carm.

( 167 )

- 1758 De Lafont - Rouis , *place Saint Etienne.*  
1758 De Guillermin , Seigneur & Baron de Seiffes , *rue Nazareth.*  
1759 De Segla , *rue Pharaon.*  
1759 De David , *près St. Ant. du Salin.*  
1760 D'Auffaguel de Lasbordes , *à l'arc des Carmes.*  
1760 De Moulens , *rue du Vieux-Raisin.*  
1761 De Miegville , *place Royale.*  
1770 De Poucharramet , *à Jouxaignes.*  
1771 De Juin de Siran , *rue Croix-Bar.*  
1782 De Laréole , *rue Nazareth.*  
1784 De Pegueirolles , Marquis dudit lieu , *près la porte Montgaillard.*

CHAMBRE DES VACANCES.

PRÉSIDENT,

M. de Maniban. • | M. Daspe. †

CONSEILLERS CLERCS.

*Messieurs*

l'Abbé de Rey. • | l'Abbé de Cambon. •

CONSEILLERS LAIS.

*Messieurs*

De Bardy. †

Duregne. †

De Cucfac. †

De Perez. †

De Montegut. †

De Firmy. †

De Lafont-Rouis. †

De Segla. †

D'Escalonne. †

De Rigaud. †

PREMIERE CHAMBRE  
Des Enquêtes.

PRÉSIDENTS.

MESSIEURS

- 1760 D'Aiguesvives, *rue place-Mage.*  
1759 De Belloc de Laffarrade, *rue St. Remesy.*

CONSEILLERS.

MESSIEURS

- 1761 De Poulhariés, Baron de Saboulies,  
Seigneur de Lareole & Ardizzas,  
*rue Nazareth.*  
1763 De Lalo, *rue de la Pomme.*  
1764 De Rey, Abbé de Franquevaux,  
*rue des Fleurs.*  
1766 Duhourg de Rochemontés, *place*  
*Saintes-Carbes.*  
1767 De Bonhomme - Dupin, *rue du*  
*Crucifix.*  
1767 Daignan, *rue du Trou.*  
1767 De Larroquan, *rue Huc-Vidal.*  
1768 De Cambon Cl., *rue du Trou.*  
1768 De Rigaud, *rue des Balances.*  
1770 De Rochefort, *rue Latomy.*  
1771 Palhaste de Salgues, Chan. Théol.  
de l'Eglise de Cahors, *rue Velane.*  
1782 De Laréole, *rue Nazareth.*  
1784 De Pegueirolles, Marquis dudit  
lien, *près la porte Montgaillard.*  
1784 De Reynal de S. Michel, *rue Velane*  
1785 De Lamote, *Cloître S. Etienne.*  
1786 De Gineftet, *Place Stes. Carbes.*  
1788 De Fajole, *rue des Fleurs.*

CONSEILLER HONORAIRE.

M. De Capella, *aux Paradoux.*

DEUXIEME CHAMBRE

Des Enquêtes.

PRÉSIDENTS.

MESSIEURS

- 1756 Daguin, *rue du Temple.*  
1766 De Marquier de Fajac, *rue Nazar.*

CONSEILLERS.

MESSIEURS

- 1762 De Vailhausi, *rue Saintes Carbes.*  
1763 De Reveriac de Celés, de Marsac,  
*rue Pharaon.*  
1764 De Gaillard, *rue des Paradoux.*  
1764 De Lassus de Nestier, *rue des Cof.*  
1766 De Reymond de Mauriac, *rue To-  
losane.*  
1767 De Rabandy, *rue Tolosane.*  
1768 Belmont de Malcor, *rue Croix-Ba.*  
1768 De Caumon, *rue Vieux-Raisin.*  
1769 De Molineri, Baron de Murols,  
*près les Changes.*  
1770 De Poucharramet, *rue Jouxaignes.*  
1771 De Juin de Siran, *rue Croix-Bar.*  
1775 De Labrouë, *rue des Augustins.*  
1782 Blanquet de Rouville, Vicomte de  
*Trebons, aux Paradoux.*  
1784 De Long, *place des Paradoux.*  
1784 Savy de Gardeil, *rue Stes. Carbes.*  
1784 De Combettes Labourellie, *rue  
Sainte-Ursule.*  
1786 De Tournier, *rue des Couteliers.*  
1788 De Fajole, *rue des Fleurs.*

CHAMBRE DES REQUÊTES.

P R É S I D E N S .

M E S S I E U R S

1775 De Cerat , *rue Saintes-Carbes.*  
M

C O N S E I L L E R S .

M E S S I E U R S

- 1769 De Ribonnet , *rue Temponieres.*  
1771 De Lacaze , *Baron de Villiers , rue  
des Renforts.*  
1776 De Cazes , *rue Latomy.*  
1777 Labrousse de Veyrazet , *à la Per-  
chepinte.*  
1781 De Trenqualye de Magnan , *rue du  
Vieux-Raisin.*  
1782 Delhiot , *rue de la Pomme.*  
1782 Lespinasse de Florentin , *rue des  
Tourneurs.*  
1782 De Buiffon d'Auffonne , *rue des  
Tourneurs.*  
1784 De Senaux , *près la Pl. de la Bourse.*  
1784 De Taillaffon , *rue du Sénéchal.*  
1785 De Guiringaud , *rue des Fleurs.*

C O N S E I L L E R S H O N O R A I R E S .

- 1738 De Nicolas , *à la Dalbade.*  
1760 De Villefranche , *à Montgaillard.*



GENS DU ROI.

1782 M. de Catellan , Marquis de Caumon , Avoc. Général , *rue Tolozane.*

1788 M. DE RESSEQUIER , Marquis de Miremont , Procureur Général , *rue Ninau.*

1782 M. Lecomte , Marquis de Latresne , Avocat Général , *rue d'Aslog.*

M.

Avoc. Gén.

GENS DU ROI AUX REQUETES.

1776 M. de Chambal , Avocat du Roi , *rue Velane.*

1784 M. de Fraissines , Procureur du Roi , *rue Place-Mage.*

H O N O R A I R E S .

M. de Roquier , Av. du Roi , *rue Ste. Ursule.*

M. de Lautar , Proc. du Roi , *rue Pl. Mage.*

GENS DU ROI AUX REQUETES ,  
*pour le Département des Eaux & Forêts.*

1777 M. de Baron , Avocat pour Sa Majesté , *rue Dumai.*

1787 M. de Latour , Procureur pour Sa Majesté , *rue de la Place-Mage.*  
M.

SUBSTITUTS DU PROCUREUR  
GENERAL.

M. Salasc , Doyen , *près les Carmes.*

M. Manent , *rue Sainte Claire.*

M. Perrey , *rue Nazareth.*

M. Coail de Sainte-Foi , *rue Croix-Bar.*

M. Fronton , *rue Vieux-Raisin.*

M.

## GREFFIERS DE LA COUR.

## MESSIEURS

1785 De Roubin, Seig. de Longuiés, Gref.  
en Chef du Parlem. *rue des Filatiers.*

1768 Bourdés, Greffier en chef Crimi-  
nel, *rue des Filatiers.*

1765 Doat, Greffier en chef des Affir-  
mations, *rue des Fleurs.*

*Conseillers du Roi, Secrétaires Evangél.*

*Naveres, Place Saintes-Carbes.*

*Suau, rue de la Trinité.*

*Greffiers Garde-Sacs Civils en titre d'Of.*  
*Trinquecostes.*

*Labroue, rue de la Pleau. } Receveurs.*

*Naveres, Place Saintes-Carbes.*

*Suau, rue de la Trinité.*

*Commis principal de l'Aud. de la Gr.-Ch.*  
*Gaubert, Place du Salin.*

*Receveurs des Droits du Roi. au Greffe*  
*du Parlement.*

*Trinquecostes. } Labroue.*

*Receveur des Épices.*

*Trinquecostes, rue*

*Contrôleur des Arrêts.*

*Verlhac, rue des Moulins.*

*Commis & Receveur aux Présentations &*  
*Affirmations du Parlement.*

*Bastien, rue de la Pleau.*

## ENQUÊTES.

*Commis principal de l'Audience.*  
*Coue, Place du Salin.*

*Secrétaire de M. le Premier Président.*  
*Ricard, Avocat, rue Place Mage.*

*Secrétaires au Parquet.*

*Galtier, rue Montgaillard.*

Baudens , *rue Magdelaine.*  
 Gleises , *dans l'Enclos du Palais.*  
 Jamme , *rue Ninau.*

*Commis Expéditionnaires Civils , des  
 Arrêts par Rapport.*

Verlhac , *rue des Moulins.*  
 Lagarde , *rue Montoulieu.*  
 Carignac , *rue Place-Mage.*  
 Ronzant , *rue des Fleurs.*  
 Bassoua , *rue Boulbonne.*  
 Carriere , *rue Sainte Claire.*  
 Lebé , *près le Puits de Montgaillard.*  
 Fournier , *à Montoulieu.*

*Greffiers Expéditionnaires Criminels.*

Portes , *enclos du Palais.*  
 Lartigue , *rue Temponieres.*  
 Darnès , *rue Serminieres.*

*Greffiers Garde-Sacs Criminels.*

Chamayou , *Receveur , rue Pharaon.*  
 Mezamat , *rue Stes. Carbes.*

**SOUVERAIN.**

*Greffier en Chef.*

Vallescure , *Enclos du Palais.*

*Commis audit Greffe.*

Lagarde fils , *Place Montoulieu.*

**REQUETES.**

Dabatia , *rue des Couteliers.*

*Commis audit Greffe.*

Dupont , *rue Saintes-Carbes.*

Combelle , *rue Ste. Ursule.*

**HUISSIERS DE LA COUR.**

**MAITRES**

**B**Erger , *Ier. Huissier , rue Nazareth.*  
 Gaillard cadet , *Doyen , à St. Michel.*  
 Belus , *rue des Coffres.*  
 Larroque-Ganil , *Ier. Syndic , rue de la  
 Sénéchaussée.*

Saint-Laurens, *rue des Moulins.*  
 Gaillard, *rue Regans.*  
 Benaben, *près St. Michel.*  
 Dufreche, *rue des Couteliers.*  
 Bastié, *rue de la Trinité.*  
 Ledoux, *près St. Barthelemi.*  
 I. Gaillard, *rue des Moulins.*  
 Deche, *près la Dalbade.*  
 Lauzero, *rue des Moulins.*  
 Marquet, *près la Bourse.*  
 Galentin, *Place St. George.*  
 I. Mercadier, *2<sup>e</sup>. Syndic, près S. Michel.*  
 Fadeuilhe, *rue d'Astorg.*  
 Barrué, *rue des Moulins.*

*Huissiers aux Requétes. Maîtres*

Guitton, *Place S. Etienne.*  
 Tayac, *rue de la Pomme.*  
 Riet, *Fauxbourg S. Cyprien.*  
 Cadeau, *rue S. Antoine du Salin.*  
 Fabarel, *rue de la Vâche.*  
 Marc, *Fauxbourg S. Cyprien.*

TABLEAU des Avocats au Parlement,  
MESSIEURS

† A. BARRET, ancien Bâton., *petite rue*  
 † † *Montgaillard.* 1744  
 Alzieu, *Place Stes Carbes.* 1784  
 † Arbanere, *rue Pharaon.* 1776  
 Ardenne de Villazieres, *rue du Ca-*  
 † † *nard.* 1775  
 Aresli, *rue des Polinaires.* 1779  
 1777 † Arexy, anc. Bât. *rue Ste. Claire.* 1742  
 Aistré, *Place du Palais.* 1776  
 B.  
 Bancal, *arc des Carmes.* 1776  
 Barere de Vieuzac, *rue Velane.* 1775  
 Barthe, *rue des Regans.* 1780  
 Bastouilh, *rue Velane.* 1778  
 Bastian de Safrané, *rue Pharaon.* 1783

Bauzil , <i>rue Montgaillard.</i>	1770
Belin , <i>rue St. Barthelemy.</i>	1775
Bellomaire , <i>rue Pharaon.</i>	1763
Belot , an. B. <i>près les Hautmurats.</i>	1732
Beral , <i>près St. Barthelemy.</i>	1775
Berger , <i>rue Nazareth.</i>	1770
Bergez , <i>rue Vieux-Raisin.</i>	1779
Bezaucelle , <i>rue Vieux-Raisin.</i>	1767
Bladviel , <i>rue Montoulieu.</i>	1768
Blanc de Brisle , <i>près S. Ant. du Sal.</i>	1773
Bonnet , anc. Bât. <i>rue du Temple.</i>	1750
Bordès de Baillot , <i>rue des Filat.</i>	1783
Boubée , <i>vis-à-vis la Dalbade.</i>	1770
Boun , <i>Enclos du Palais.</i>	1772
Bourbon , <i>rue des Moulins.</i>	1783
Bourdeil , <i>rue Bouquieres.</i>	1788
Boutes , an. Bât. <i>rue du Canard.</i>	1733
Boyer , <i>rue Montgaillard.</i>	1777
Bragoulè , <i>rue Sainte Claire.</i>	1771
Brugous , <i>rue Nazareth.</i>	1782
C.	
Cabanes , <i>rue des Capelas.</i>	1745
Cahuzac , anc. Bâtonnier , <i>rue du Vieux-Raisin.</i>	1757
Cambon , <i>rue Vieux Raisin.</i>	1781
Capblat , <i>rue des Coffres.</i>	1781
Capelle , <i>rue de la Pléau.</i>	1771
Capelle , <i>Place du Salin.</i>	1777
Cappé , <i>rue de l'Inquisition.</i>	1777
Carriere du Villar , <i>rue du Vieux-Raisin.</i>	1773
Cassaigne , <i>rue Latomy.</i>	1772
Castan de la Courtade , <i>rue Sainte-Claire.</i>	1767
Castillon , <i>rue Perchepinte.</i>	1779
Caubere , <i>rue Place-Mage.</i>	1773
Cayré , <i>Place du Salin.</i>	1780
Cazaux , <i>rue Nazareth.</i>	1776
Cezar-Fillac , <i>rue Montgaillard.</i>	1778
Chaboton , <i>rue des Renforts.</i>	1780
Chas , <i>rue Nazareth.</i>	1782

†	Chipoulet, <i>rue Vieux-Raisin.</i>	1743
	Christol, <i>rue Pharaon.</i>	1769
	Claufolles, <i>rue Montouliou.</i>	1783
	Claufolles le jeune, <i>idem.</i>	1786
†	Courdurier, anc. Bât. Doyen, <i>rue du Temple.</i>	1724
	Crozat, <i>à l'arc des Carmes.</i>	1775
	Crouzilles, <i>rue Ste. Claire.</i>	1784
	Cucfac, anc. Bât. <i>petite rue Nazar.</i>	1749

## D.

†	Dastugues, <i>rue des Regans.</i>	1750
	Dat, <i>près la place du Salin.</i>	1755
†	Defos, <i>rue Ninau.</i>	1752
†	Delort, Ecuyer, <i>pl. Perchepinte.</i>	1747
	Delort, Profes. du Droit Français, <i>rue du Canard.</i>	1756
	Demarc, <i>rue des Fleurs.</i>	1780
	Defazars de Montgaillard, <i>près le puits de Montgaillard.</i>	1774
	Descomps, <i>Place Perchepinte.</i>	1773
	Desinoles Verdellhan, anc. Bât. <i>rue Ste. Claire.</i>	1750
	Desolle, anc. Bât., <i>rue Nazareth.</i>	1759
	Destours, <i>rue Pharaon.</i>	1780
	Detté, <i>rue Ste. Claire.</i>	1767
	Dijon, <i>rue St. Antoine du Salin.</i>	1778
	Dirat, anc. Bât. <i>rue de l'Inquis.</i>	1755
	Domerc, <i>rue St. Ant. du Salin.</i>	1781
	Dorliac, <i>rue de l'Inquisition.</i>	1766
	Douyeau, <i>à la Perchepinte.</i>	1766
	Dubarry de Lesquerron, <i>r. des Cap.</i>	1750
	Dupuy-Montrougeau, <i>rue S. Rem.</i>	1756
	Durban de Saremezan, <i>r. Ste. Clair.</i>	1768
	Duroux, <i>rue des Coffres.</i>	1766
†	Dutoir, <i>rue Nazareth.</i>	1754

## E.

	Espinasse, <i>près le puits Montgaillard.</i>	1770
	Esperonier, <i>rue Place-Mage.</i>	1772
	Estringoy, <i>rue Montgaillard.</i>	1764

## F.

Fabre, <i>rue Velane.</i>	1775
Faget, <i>rue de la Pleau.</i>	1773
Fariac, <i>rue des Paradoux.</i>	1776
Fau, <i>rue des Couteliers.</i>	1783
Faure, <i>rue Montcarmel.</i>	1772
Ferriol, <i>rue Pharaon.</i>	1769
Février, <i>près Montgaillard.</i>	1779
Figueres, <i>rue Latomy.</i>	1783
Floret, <i>rue Velane.</i>	1781
Fornier de Lachaux, <i>rue Montgail.</i>	1779
Furgole de Montvert, <i>rue des Cof.</i>	1764

## G.

Gary, <i>petite rue Nazareth.</i>	1755
Gary le fils, <i>Ibidem.</i>	1782
Gasc, <i>Place Saintes-Carbes.</i>	1782
Gaufferan, <i>place du Salin.</i>	1776
Gazel, <i>rue Montoulieu.</i>	1779
Gerla, <i>rue des Capelas.</i>	1783
Gez, <i>rue Latomy.</i>	1764
Ginestet de Persegols, <i>r. la Sesquiere</i>	1777
Gounon, <i>rue Maicoufinat.</i>	1779
Gratian, <i>près S. Antoine du Salin.</i>	1768
Gros, <i>rue des Renforts.</i>	1780
Guilhot, <i>rue de la Sénéchaussée.</i>	1776
Guiringaud, <i>rue des Fleurs.</i>	1780
Guizet, <i>rue Montoulieu.</i>	1766

## H.

Hebray, <i>anc. Bât., rue Nazareth.</i>	1757
---	------

## I.

Jallier, <i>rue Velane.</i>	1773
Jamme, <i>BATONNIER, près la Sénéchaussée.</i>	1761
Jamme jeune, <i>rue Ninan.</i>	1774
Janole, <i>au puits de Montgaillard.</i>	1780
Jouvé, <i>anc. Bât. rue Nazareth.</i>	1740
Jouvent, <i>petite rue de la Magdel.</i>	1783

## L.

Labadie de Villeneuve, <i>r. Lafesqe.</i>	1781
---	------

	Ladrix , <i>rue Sainte-Claire.</i>	1783
	Lafage , <i>près la place-Mage.</i>	1768
	Lafiteau , <i>rue Nazareth.</i>	1770
	Lamarque , <i>à Montgaillard.</i>	1769
	Lamic , <i>rue St. Antoine du Salin.</i>	1763
	Laporte , <i>près les Grands-Carmes.</i>	1752
	Latapie , <i>rue Ste. Claire.</i>	1766
	Laviguerie , <i>porte Montgaillard.</i>	1758
	Laurens , <i>rue Montgaillard.</i>	1782
	Lautier , <i>rue des Couteliers.</i>	1773
	Legendre , <i>près la porte Montgail.</i>	1773
	Lhéritier , <i>rue de la Pomme.</i>	1762
	Londios , <i>Place Stes. Carbes.</i>	1770
+	Loubeau , <i>rue S. Ant. du T.</i>	1750
	Loubers , <i>rue Dumay.</i>	1778
+	Loubet , <i>rue Pharaon.</i>	1777
	M.	
	Mailhe , <i>Place du Salin.</i>	1779
+	Malpel , <i>anc. Bât. rue des Regans.</i>	1760
	Malpel de Latour , <i>rue des Pénitens Noirs.</i>	1788
+	Marcepoil , <i>Prêtre , rue Montcar.</i>	1778
	Marie de S. George , <i>rue de la Sén.</i>	1779
	Martin , <i>rue de l'Inquisition.</i>	1769
+	Mascart , <i>anc. B. rue Vieux-Rais.</i>	1748
	Mathieu , <i>rue Pharaon.</i>	1770
+	Maynard , <i>rue Boulbonne.</i>	1767
	Mayniel , <i>rue Ste. Claire.</i>	1770
+	Merle , <i>anc. Bât. rue Ninau.</i>	1748
	Merle fils , <i>rue Ninau.</i>	1779
	Miquel , <i>rue Maletache.</i>	1779
	Molas , <i>à l'Hôtel de la Monnoie.</i>	1775
	Molin , <i>rue Montgaillard.</i>	1781
	Molinier , <i>rue des Coffres.</i>	1783
	Monfinat , <i>rue Stes. Carbes.</i>	1764
	Monteil , <i>rue Nazareth.</i>	1777
+	Monyer , <i>rue des Fleurs.</i>	1760
	Mouisset , <i>rue Jouxaignes.</i>	1779
	N.	
	Nully , <i>rue Sainte-Claire.</i>	1767

## O

Olivier, près St. Antoine du T.	1776
Ortric, Place du Salin.	1778
Ozun, rue Saintes-Carbes.	1748

## P

Parra, au Jardin Royal.	1756
Passaron, rue Latomy.	1755
Pelleport, rue Latomy.	1785
Pezet, rue des Couteliers.	1741
Pie, rue Sainte-Claire.	1774
Piqué, rue Latomy.	1781
Planet, rue des Fleurs.	1752
Poitevin, place Stes. Carbes.	1769
Poirson, rue des Regans.	1754
Polier, rue des Moulins.	1783
Pons, Place Royale.	1784
Pons de Vier, place du Salin.	1766
Portes, Place-Mage.	1785
Pouderoux, à la Grand' rue.	1768

## R.

Reynal, (Jean Gaud) rue Bouquier.	1773
Robineau de 'a Mancette, derrière S. Barthelemy.	1763
Roques, rue Maletache.	1775
Roucoule, Place du Salin.	1777
Rouffy, près S. Antoine du Salin.	1762
Roux, rue des Filatiers.	1780
Rouzet, rue Place-Mage.	1786

## S.

Sabatier, rue Montoulieu.	1768
Salaman, rue Place-Mage.	1776
Sales de Costebenes, rue Temponier.	1779
Saremjane, rue Velane.	1761
Saurine, rue de la Sénéchaujée.	1782
Saubat, rue Nazareth.	1747
Segala, rue des Coffres.	1780
Sempé, rue du Temple.	1778
Serres, rue des Regans.	1777
Sicard, rue Ninau.	1759
Sicard, rue des Filatiers.	1779
Solomiac, derrière la Dalbade.	1772

- † Soulatgès, derrière S. Barthelemy. 1740  
 Soulé, rue Velanc. 1768  
 Souleroy, (de) rue S. Remesy. 1779  
 † Sudré, anc. Bât. rue S. Remesy. 1737

## T.

- † Taislié le Père, rue Nazareth. 1778  
 Taislié le fils, idem 1783  
 Tartanac, rue Pharaon. 1779  
 † Taverne, ancien Bâtonn., près St.  
 Antoine du Salin. 1761  
 Theule, rue des Filatiers. 1781

## V.

- † Valette, anc. Bât. rue Ninau. 1757  
 Verny, anc. Bât. rue du Temple. 1746  
 † Veyrieu, près la Place-Mage. 1777  
 Vidal de Lacoste, anc. Bâtonnier,  
 près la porte Montgaillard. 1756  
 Vidal, rue Sainte Claire. 1770  
 Viguiier, anc. Bât. rue Laffesquiere 1758  
 Villefranche, rue Vieux-Raisin. 1768



PROCEUREURS  
AU PARLEMENT  
AVEC LEURS SUBSTITUTS

Pour l'année commencée le 13 Novem-  
bre 1789, & finissant à pareil jour de  
l'année 1790.

MAITRES

GASSAUD, Doyen, rue des Fleurs.  
homme pour ses Substituts,  
*Mes. Veyro & F. Astre.*

Bouffquet, anc. Cap. près les Carmes.  
*Mes. Roque & Boucar.*

I. Mayatel, rue Sainte-Claire. +  
*Mes. Saurine & Canceris.*

Huc, rue Commenges.  
*Mes. Fabre & Lafcombes.*

Chapon, SYNDIC, rue Velane.  
*Mes. I. Bourguet & I. Cluzel.*

I. Cluzel, rue Ninau.  
*Mes. Chapon & I. Bourguet.*

Roque, rue Maletache.  
*Mes. Bouffquet & Castaing.*

Combes, anc. Capitoul, rue Regans. +  
*Mes. Bancal & I. Camès.*

Dubernad, au puits de Montgaillard.  
*Mes. I. Bourguet & Chirac.*

Saurine, près la place du Salin. +  
*Mes. Sablet & Portalez.*

Fabre, dans l'Enclos du Palais. +  
*Mes. Gassaud & François Astre.*

Fintels, rue Montgaillard.  
*Mes. Chirac & Foulquier.*

~~Boucar~~, rue des Polinaires.

Mes. Bousquet & Descazaux.

~~Blanquet~~, rue Lathomy.

Mes. Chirac & Figueres.

~~Laborie~~, à Montouliou.

Mes. Mazoyer & Barada.

~~Mazoyer~~, rue Montouliou.

Mes. Barada & Gasc.

~~Silhores~~, au puits de Montgaillard.

Mes. Chirac & Cluzet.

~~L. Bourguet~~, près le puits de Montgaillard.

Mes. Dubernad & Chirac.

~~Boso~~, rue Lathomy.

Mes. Blanquet & Figueres.

~~Sabiet~~, près St. Artoine du Salin.

Mes. Fabre & Martin-Rucat.

~~Bouque~~, près la place du Salin.

Mes. Sabiet & Souchon.

~~Descazaux~~, rue St. Remesy.

Mes. I Mayniel & Fabre.

~~Bonnal~~, près la porte St. Michel.

Mes. Saurine & Souchon.

~~Chirac~~, près la porte Montgaillard.

Mes. Finiels & Benaben.

~~Cassaing~~, rue d'Auffargues.

Mes. I Carnes & Esparbié.

~~Courrege~~, rue des Fleurs.

Mes. Salvetat & Fr. Astre.

~~Salvetat~~, vis-à-vis la petite porte du Palais.

Mes. Courrege & Fr. Astre.

~~Carnes~~, rue des Hautsmurats.

Mes. Chirac & Foulquier.

~~Figueres~~, SYNDIC, rue Lathomy.

Mes. Blanquet & Bosc.

~~Conquet~~, rue du Crucifix.

Mes. Bouque & Portalez.

~~Barada~~, rue Montouliou.

Mes. Mazoyer & Gasc.

1803  
1797  
+  
1799  
1801  
1800  
1801  
1803  
1805  
+  
1799  
+  
1797  
1798  
1799

1795

+

+

+

Chaboton , près l'Inquisition.

Mes. Gassaud & Fabrè.

Casseirol , rue Saintes-Carbes.

Mes. I Cluzel & Castaing.

Benaben , rue Latomy.

Mes. Blanquet & Bosc.

Blanc , à l'Arc des Carmes.

Mes. Castaing & Canceris.

Foulquier , près les Hautsmurats.

Mes. Finiels & Benaben.

Portalez , près St. Antoine du Salin.

Mes. Souchon & Monjuif.

Bancal , rue Regans.

Mes. Combes & Souchon.

Martin-Rucat , rue Commenges.

Mes. Huc & Arbanere.

Ronan , Place du Palais.

Mes. Chaboton & Martin-Rucat.

Souchon , rue Pharaon.

Mes. Bouque & Bancal.

Lascombes , rue Commenges.

Mes. Fabre & Martin-Rucat.

Canceris , à Ste. Barbe.

Mes. Descazaux & Dombas.

Canel-Mercadier , Fauxb. St. Michel.

Mes. Dumas & I Roux.

Monjuif , près St. Antoine du Salin.

Mes. Souchon & Portalez.

Laborie , au Jardin Royal.

Mes. I. Cluzel & Laborie.

Dumas , rue Ste. Claire.

Mes. Saurine & Canceris.

Peller , Fauxb. & place St. Michel.

Mes. Fabre & Canel-Mercadier.

I. Ganes , rue Nazareth.

Mes. Combes & Castaing.

Dombas , vis-à-vis St. Barthe emi.

Mes. Casseirol & Salvan.

1796

Jude

Jude

Jude

+ Jude

Jude

Jude

Jude

Jude

Jude

1800

1799

1796

(184)

- Cluzet, rue Nazareth.  
Mes. *Salvan & I. Dumarc.*
- Lapeyre, près St. Antoine du Salin. †  
Mes. *Bouque & Souchon.*
- Veyro, rue Comenges. †  
Mes. *Courrege & Martin-Rucat.*
- Salvan, rue Nazareth.  
Mes. *I. Cluzel & Cluzet.*
- Marsonié, rue Ninau. 1728  
Mes. *Chapon & I Cluzel.*
- Luans, rue de la Pléau.  
Mes. *Cluzet & Esparbié.*
- I. Roux, rue Selquiere, près Montgail.  
Mes. *Finiels & Salvan.*
- Astre, rue des Fleurs.  
Mes. *Courrege & Salvetat.*
- Arbanere, rue Comenges. †  
Mes. *Saurine & Sablet.*
- Jean Joseph Astre, rue du Vieux-Raisin.  
Mes. *I Comes & Luans.*
- I. Dumarc, rue Latomy.  
Mes. *Courrege & F. Astre.*
- Esparbié, place-Mage.  
Mes. *Bousquet & Castaing.*
- Lagarriqué, près la porte Montoulien.  
Mes. *Laborie & Barada.*
- Costes, rue St. Remesy.  
Mes. *I. Moyniel & Descazaux.*

*Jude 1720 1800*

JOURS QUE LA COUR ENTRE.

Grand'Chambre, Lundi, Mardi, Jeudi  
matin & Vendredi soir de relevée. Si le  
Jeudi est férié, elle entre le Vend. matin,

pour

pour l'Audience seulement ; alors il n'y a pas d'Audience à la Tournelle.

*Tournelle*, Mercredi & Vendredi mat.

*Enquêtes*, Samedi matin.

*Requêtes*, Lundi soir.

*Souverain*, Mardi soir.

Les Audiences de Huis clos commencent le Jeudi avant Notre-Dame d'Août & finissent le Jeudi avant Notre-Dame de Septembre.

### JOURS DE RHEDE.

Le Mercredi de la Semaine Sainte, les veilles de Pentecôte & de Noël.

### JOURS FÉRIÉS.

**P**remierement, tous les Dimanches & Fêtes mobiles de l'année, & depuis le Mercredi Saint jusqu'au Mercredi de la Semaine d'après Pâques, de même que depuis la veille de la Pentecôte jusqu'au Jeudi suivant. Les Audiences s'ouvrent le Lundi après.

#### JANVIER.

1 La Circoncision.

6 les Rois.

20 SS. Fabien & Séb.

#### FÉVRIER.

2 la Purification.

17 les Cendres.

#### MARS.

7 S. Thomas d'Aquin.

25 l'Annonciation.

#### AVRIL.

20 S. Joseph.

25 S. Marc, Evangel.

#### M A I.

1 S. Phil. & S. Jacque.

3 Invent. de la Croix.

17 Dél. de la Ville.

19 S. Yves, La Cou-

entre, mais il n'y a

point d'Audience, ni

le jour que les Avoc.

chaument leur fête.

#### J U I N.

3 Fête Dieu.

14 S. Exupère, Ev.

10 Oct de la Fête-Dieu

24 S. Jean-Baptiste.  
29 S. Pierre & S. Paul.

**JUILLET.**

2 Visitation de N. D.  
22 la Magdelaine.  
25 S. Jacques, Ap.  
26 Ste. Anne.

**A O U T.**

3 Invent. de S. Etien.  
5 N. D. des Neiges.  
6 Transfig. de N. S.  
10 S. Laurent.  
15 l'Assompt. Les Audiences finissent ; & 8 jours après s'ouvrent les Aud. de Huis clos.  
16 S. Roch.  
24 S. Barthelemy, Ap.  
25 S. Louis. Les Aud. de Huis clos.

**SEPTEMBRE.**

8 Nativité de N. Dame.  
14 l'Exalt. de la Croix. Le Parlement se ferme tout à fait, & la Chambre des Vacat. entre le lendemain.  
21 S. Mathieu, Ap.  
28 S. Exupère, Ev.  
29 S. Michel.  
30 S. Jérôme.

**O C T O B R E.**

1 S. Remy.  
4 S. François d'Assise.  
9 S. Denis.

18 S. Luc, Evangél.  
19 Entrée des Classes. La Cour vaque.

21 Ste. Ursule, V. M.  
28 S. Simon & S. Jude.  
**NOVEMBRE.**

1 La Toussaints.  
2 les Trépassés.  
11 S. Martin, Ev. Le lendemain, ouverture du Parl. La Cour entre en Corps, & en Robbes rouges, sans vaquer à l'expédition d'aucun procès : Les Audiences s'ouvrent 8 jours après S. Martin.

21 Présentat. de la V.  
25 Ste. Cathérine. La Cour entre, mais il n'y a point Audience.

29 S. Sernin, Ev. de T.  
30 S. André, Apôtre.  
**DÉCEMBRE.**

6 S. Nicolas. La Cour entre, mais il n'y a point d'Audience.

8 la Conception.  
21 S. Thomas, Ap.  
25 Nativité de N. S.  
26 S. Etienne.  
27 S. Jean Evangel.  
28 SS. Innocens.  
31 S. Sylvestre.

On ne peut vaquer lefdits jours à l'expédition d'aucun Procès, ni Commission d'autorité de la Cour & Chambre des Requetes, à peine de nullité. Il est néanmoins permis d'exécuter les Arrêts de la Cour & autres Actes de justice à la Campagne lefdits jours, excepté les Dimanches & Fêtes chômables.



CHANCELLERIE  
 MAISON, COURONNE DE FRANCE,  
 PRÈS LE PARLEMENT.

LE Roi Clovis établit la grande Chancellerie de France en 481. Son premier Référendaire se nommait *Aurelien* : il portait l'Anneau ou le Sceau du Roi. Sous plusieurs régnés ces chefs de la Magistrature s'appellerent *Apocrisaires*, *Archichanceliers*, *souverains Chanceliers*, *Archinotaires*, & quelquefois *Archichapelains*.

*Ithier* fut le premier que Charlemagne qualifia d'Archichancelier, en 768. Louis le Débonnaire appella *Fridugise* son grand Chancelier, en 814. Par succession de temps, il fut nommé un Garde des Sceaux, & *Guillaume de Flotte* fut le premier qui remplit cette place, en 1303.

Il fut depuis établi des Chancelleries près les différens Parlemens de France, qui ont chacune leur Garde des Sceaux, un certain nombre de Secrétaires du Roi & un Scelleur, chargé de mettre le Sceau du Roi à toutes les lettres & parchemins.

Charles VIII, par ses Lettres-Patentes du mois de Février 1484 répute les Secrétaires du Roi nobles & égaux aux Barons, & les déclare capables de recevoir tous ordres de Chevalerie, & d'être élevés à toutes sortes d'honneurs, comme si leur noblesse était d'ancienneté, & au-delà de la quatrième génération. Ils jouissent encore d'une infinité de privilèges & prérogatives, qui leur ont été conservés par tous les Rois.

Messire DE DUCASSÉ, *Garde des Sceaux*  
*Secrétaires du Roi, Audienciers &*  
*Contrôleurs.*

A N C I E N C O L L È G E .

M E S S I R E S

Breschet de Vederines.

Tieux de Lasserre.

de Borel.

de Sacase, *petite rue du Taur.*

de Vignes, *rue des Paradoux.*

Jacques de Gounon, *rue de la Mais. Prof.*

de Lacombe, *à Gaillac.*

Caussade de Lartigue, *à Castelsarrasin.*

de Cabarrus, *à Bordeaux.*

*Secrétaires Honoraires.*

de Gounon. — Gasc de Lagineste.

*Secrétaires du second Collège.*

de Jusli.

de Mery.

Laborde de Martres.

Ottard.

Blancart des sept

Fontaines.

Lacoste.

Laporte.

Rouquairol.

Ferrant de Laforet.

Chambert de Jouar-

res.

Leduc.

Poitevin.

Wachier de Laife.

*Honoraires. De Morisse.*

M. Baour Ecuyer, *Scelleur, rue S. Rome.*

*Conseillers du Roi , Rapp. Référendaires.*

M. Mascart , *rue du Raisin vieux.*  
 M. Poirson , *rue de Régans.*  
 M. Fornier , *près la Bourse.*  
 M. Laporte , *vis-à-vis les Carmes.*  
 M. Bonnet , *rue Ste. Claire.*  
 M. Dat , *rue Pharaon.*  
 M. Lespinasse , *rue Montgaillard.*  
 M. Ricard , *rue Place Mage.*  
 M. Baric , *rue Croix-Baragnon.*  
 M. Dabatia , *Place du Salin.*

*Greffiers Garde-Minutes.*

## M E S S I E U R S

Serres , *Avocat, rue de la Pleau.*  
 Duroux *Avocat, rue des Coffres.*  
 Chavardez le fils , *rue S. Remy.*  
 Farjanel , *Négociant, rue des Filatiers.*  
 Capella , *Avocat, rue Bouquieres.*

H U I S S I E R S. *Maîtres*

Mercadier , *Fauxbourg S. Michel.*  
 Laporte , *rue des Fleurs.*  
 Gaillard , *rue de Régans.*  
 Bastié , *rue de la Trinité.*  
 Roche , *rue St. Rome.*  
 Deche , *vis-à-vis la Dalbade.*  
 I. Mercadier , *près de S. Michel.*  
 I. Gaillard , *rue des Moulins.*

*Le sieur Laporte , rue des Fleurs , près le Palais , fait la distribution des Lettres & Arrêts , chaque jour de Bureau , à 2. heures après midi.*

*On tient le Sceau le Mercredi & Samedi , depuis 10 heures du matin jusq' à midi.*



## B U R E A U D E S F I N A N C E S .

LA création des Trésoriers de France doit remonter jusqu'à l'origine de la Monarchie, puisque Henri III, par son Ordonnance de 1586, & Louis XIII, par Edit de 1635, ont déclaré qu'ils étoient les plus anciens Officiers du Royaume.

Lors de leur Institution, il n'y eut qu'un seul Trésorier de France. Philippe de Valois en créa un second. Le Roi Jean en créa jusqu'à quatre, qu'il réduisit ensuite à trois. Henri II créa autant de Trésoriers qu'il y avoit de Recettes Générales.

En 1551, ce même Roi créa la Généralité de Toulouse. Henri III, par Edit du mois de Juillet 1557, érigea les Bureaux de Finances en Corps de Compagnies, & fixa leurs Assemblées aux Lundi, Merc. & Vend. de chaque semaine.

Ces Officiers jouissent des mêmes Privilèges & Prérogatives, concurremment avec les Chambres des Comptes, où ils sont reçus de la même manière que les Officiers de ces Chambres: Ils sont Commissaires nés de S. M. Ils acquièrent la Noblesse, & la transmettent à leurs descendants.

Leur Jurisdiction s'étend sur les Finances, la Voirie & le Domaine. Dans le

nombre des affaires portées à leur Tribunal, il en est qu'ils jugent en dernier ressort. Les autres sont sujettes à l'appel au Parlement.

**P R E S I D E N S.**

Messire DE LASSEIRE, Chevalier, Seigneur d'Haumont, Squestés, le Pin, &c. Premier Président, logé au Palais de la Trésorerie.

Messire DE DESCLAUX, second Prêsid., rue des Paradoux.

**CHEVALIER D'HONNEUR.**

M. de Lafite de Vergognan, à la Monoie.

**TRÉSORIEERS DE FRANCE.**

M. Descoffres, Doyen, rue de la Dalbade.

M. de Vignier, rue des Nobles.

M. Candie de S. Simon, rue des Parad.

M. de Valette, rue des Paradoux.

M. de Boutonier, rue Dumay.

M. d'Olivier, près S. Antoine du T.

M. Duzerre, rue Stes. Carbes.

M. Devoifins-Laverniere, Pl. du Salin.

M. de Lanes, sur le Pont de la Dalbade.

M. de Holier, rue de la Treille.

M. Domezon, petite Place du Salin.

M. de Bermond-Dauriac, Place du Salin.

M. Duilhé, † près le Sénéchal.

M. de Perignon, Seig. de la Mougnerie, rue Boulbonne.

M. de Pons, rue St. Rome.

M. de Basside, rue vieux-Raisin.

M. de Lubet, Place S. Etienne.

M. Gardez d'Azerac, à l'Arc des Carm.

M. Delpech, rue de la Pomme.

M. Guibert de Capdenac, Place du Sal.

M. Daran, rue des Cordeliers.

- M. de Laporte , *dertiere la Dalbade.*  
 M. Cahours de Fezols , *Place du Salin.*  
 M. de Laparre S. Sernin , *rue Dumay.*  
 M. Delpy d'Olivier , *rue du Chev. Blanc.*

### TRÉSORIERS VÉTÉRANS.

- M. de Fornier , *près la Dalbade.*  
 M. de Cucfac , *Place du Salin.*  
 M. de Foulquier , *Place S. Etienne.*  
 M. de Bermond-Dauriac , *Place du Sal.*  
 M. Maurel de Lapujade , *rue S. Rome.*  
 M. de Perez , *rue Nazareth.*  
 M. Dor de Lastours , *rue*  
 M. Dufour , *rue Pharaon.*

### GENS DU ROI.

- M. de Bazillac , *Pr. du Roi, rue des Cord.*  
 M. de Lamouzié , *Av. du Roi, pl. du Sal.*  
 M. *second Pr. du Roi.*

#### *Greffiers en Chef.*

- M. de Lavedan , *Seign. de Sarniguët, ancien & altern. mi-trien. Pl. Stes. Carb.*  
 M. Destarac du Bartas , *ancien & mi-triennal, Place du Salin.*

#### *Greffier-Commis.*

- M. Guizet , *au Bureau.*

#### *Huissiers , Maitres*

- Albouï , *au Palais de la Trésorerie.*  
 Deloze cadet , *rue des Salenques.*  
 Tandon , *rue du Taur.*  
 Durrieu , *rue Negogouffès.*  
 Cantayre , *rue des Paradoux.*  
 Sudré , *rue de la Colombe.*

#### *Procureurs Postulans au Bureau.*

- M. Vincens , *rue Cominges.*  
 M. Lanta , *rue Ste. Claire.*

(193)

M. Lanta , *rue Ste. Claire.*  
M. Richard , *Place du Salin.*  
M. Hadancourt , *rue Latomy.*

Le Bureau des Finances tient ses Séances ordinaires les Lundi , Merc. & Vend. & ses Audiences , les Mardi , Jeudi & Samedi. Lorsqu'ils se trouvent un jour de Fête , on entre le lendemain. Les Audiences finissent le 13 de Septembre ; & le Bureau du Domaine se ferme le 27 du même mois , jusqu'à S. Martin.



## SÉNÉCHAUSSEE ET SIEGE PRÉSIDENTIAL.

LES Sénéchaux sont aussi anciens que la Monarchie. Pour démontrer que cette assertion n'est point une chimère, il suffit de rapporter l'extrait d'une Ordonnance qui fut rendue en l'année 683, sous le règne de Thierry premier, c'est-à-dire, 263 ans seulement après l'établissement de la Monarchie Française. Cette Ordonnance, rapportée par d'Argentré, cout. de Bretagne, tom. 2, chap. 9, est ainsi conçue. *Thierricus Dei gratiâ F. R.*

» DILECTIS SENESCALLIS Bali-  
» viis, eorum præpositis aut loca tenenti-  
» bus, & aliis iusticiariis nostris salutem.  
» Die decimâ mensis Maii, indictione  
» undecimâ, anno ab Incarnatione verbi  
» sexagesimo-octogesimo-tertio, & regni  
» nostri 9<sup>o</sup>.

C'est donc par erreur que Chenu, Fontanon, Filleau, Blanchard, Neron & plusieurs autres Auteurs, ont écrit que les Sénéchaux avoient été créés par le Roi Saint Louis en 1254, puisque ces Officiers existoient 571 ans auparavant.

Ces mêmes Auteurs ont encore d'autant plus erré, qu'on trouve dans Joli, tom. 2, pag. 1798 *in fine* une Ordonnance du Roi Louis VI, de l'an 1115, antérieure par conséquent de 139 ans à l'année 1254, & de 111 ans au règne de Saint Louis. Cette Ordonnance est ainsi conçue :

» In nomine Sanctæ Trinitatis. Amen.  
» Ludovicus Dei gratiâ Francorum Rex,

» notum facimus, &c. Quod ad requestam  
 » Amedei Leguespin, Parisiis, arte Geo-  
 » metricâ utentis, ipsam commisimus &  
 » committimus ad arpentandum & mensu-  
 » randum terras ubicumque fuerit in regno  
 » Franciæ nostro. Propter hoc damus in  
 » mandatum præposito nostro Parisiensi,  
 » **ET OMNIBUS SENESCALLIS**, Bal-  
 » liviis, Viccomitibus, eorum præpositis  
 » aut loca tenentibus, & aliis justiciariis  
 » nostris, sibi in hoc parari & obediri,  
 » &c. &c. Parisiis, anno Incarnationis  
 » verbi 1115, regni vero nostri 7<sup>o</sup>.

Tenons donc pour une vérité très-constante, que les Sénéchaux n'ont point été créés en 1254, & qu'au contraire ils sont aussi anciens que la Monarchie.

Le plus ancien Sénéchal de Toulouse qui nous soit connu est Sicard d'Alaman, qui l'étoit en 1207; Guy de Vaugrineuse lui succéda en 1241, & à ce dernier, en 1273, Eustache de Beaumarchais, ci-devant Sénéchal du Poitou.

Le soin d'administrer la Justice n'appartient plus aux Sénéchaux; il appartient aux Officiers du Roi, établis dans les Sénéchaussées. Ces Officiers connoissent des appellations des Juges Royaux & Banniers, & des Causes des Nobles, en première instance.

Depuis la suppression de la Viguerie, faite en 1749, les Habitans de cette Ville, ceux du Gardiage & de la Viguerie, plaident en première instance à la Sénéchaussée ou au Présidial, sans être obligés de prendre des Lettres de la Chancellerie, pour cette dernière Jurisdiction.

Ce fut en 1551, que le Roi Henri II établit un Présidial dans la Sénéchaussée de cette Ville. Les Officiers, qui sont les

mêmes que ceux de la Sénéchaussée , jugent en dernier Ressort , soit par appel , ou en première instance , toutes les Causes qui n'excèdent point deux mille liv. & en matière criminelle , ils connoissent , en dernier ressort de tous les Crimes Préfidiaux , & encore en dernier ressort , des Cas Prévôtiaux , & les jugent conjointement avec le Prévôt , même par préférence à lui , s'ils ont décrété avant , ou dans les vingt-quatre heures.

Les Officiers , pour leur Service , sont distribués en trois Chambres : deux Civiles , & une Criminelle. Le Département s'en fait tous les six mois.

Les deux Chambres Civiles sont toujours présidées par M. le Juge-Mage , s'il y est présent , à son défaut , par le premier ou plus ancien des Lieutenans *présens dans le Siége* , & en défaut de tous les Lieutenans , par le Doyen ou plus ancien Conseiller *audit Siége* , suivant l'ordre du Tableau.

Pareillement la Chambre Criminelle , composée du Juge-Criminel , du Lieutenant-Principal & des Lieutenans-Particuliers , qui y sont constamment de service ; ensemble , de cinq Conseillers qui changent chaque six mois , est toujours présidée par M. le Juge-Criminel , à son défaut par le premier ou plus ancien des Lieutenans *présens dans le Siége* , & en défaut de tous les Lieutenans , par le Doyen ou plus ancien Conseiller *audit Siége* , suivant l'ordre du Tableau.

### S É N E C H A L

Messire Jean-Joseph - François - Thomas  
Comte de PORTES.

**DÉPARTÉMENT  
DES CHAMBRES.**

Premier Semestre, à commencer du 3 Novembre 1789, pour finir au 3 Mai 1790.

**PREMIERE CHAMBRE CIVILE.**

- 1769 **M.** DE LARTIGUE, Juge-Mage, Lieutenant-Général, *rue du Taur.*  
 1765 M. de Berrié, Lieutenant-Principal, *rue du Coq-Dinde.*  
 1766 M. Demont, Lieutenant-Particul. *près les Changes.*

**C O N S E I L L E R S.**

- 1764 M. de Bellegarde, Ecuyer, Doyen, *rue des Teyseires.*  
 1764 M. Rimailho de Laffale, *rue de Miravel.*  
 1764 M. de Compayré, *près le Collège de Foix.*  
 1769 M. de Ruotte, Affecteur du Prévôt, *vis-à-vis les Carmélites.*  
 1776 M. Derrey de Belbeze, Ecuyer, *rue des Tierçaires.*  
 1785 M. de Martin-Bergnac, *rue Vindig.*  
 1789 M.

**CHAMBRE CRIMINELLE.**

- 1769 M. de SABALOS, Juge-Criminel, *rue des Balances.*  
 M. de Berrié, Lieutenant-Principal.  
 M. Demont, Lieut. Particulier.  
 1774 M. Montané de la Roque, Ecuyer, *Lieut.-Particulier, Place d'Assezat.*

CONSEILLERS.

- 1764 M. Carles de Lancelot, Sous-Doyen, *aux Changes.*  
M. de Compayré, *près le Collège de Foix.*  
M. de Ruotte, *rue des Carmélites.*  
1787 M. de Perpeffac, *rue de las Leys.*

SECONDE CHAMBRE CIVILE.

- M. de LARTIGUE, Juge-Mage.  
M. Montané de la Roque, Lieuten. Particulier.

CONSEILLERS.

- M. de Bellegarde.  
1766 M. d'Esparceil, *rue du Four-Bastard.*  
1776 M. de Baric, *Place S. Etienne.*  
1780 M. de Carratié, *rue du Taur.*  
1785 M. de Corail, Clerc, *près la Croix-Baragnon.*  
M. de Perpeffac.

HONORAIRES.

- M. d'Espigat, *rue de la Pomme.*  
M. de Loubeau, Avocat du Roi, *près S. Antoine du T.*

*Second Semestre du 3 Mai 1790 , au 3  
Novembre suivant.*

**PREMIERE CHAMBRE CIVILE.**

M. DE LARTIGUE. | M. de la Roque.  
M. de Berrié.

**CONSEILLERS.**

M. de Bellegarde. | M. de Perpeffac.  
M. d'Esparceil. | M.  
M. de Baric.  
M. de Corail, Cler.

**CHAMBRE CRIMINELLE.**

M. de Sabalos. | M. Demont.  
M. de Berrié. | M. de Montané.

**CONSEILLERS.**

M. de Rimailho. | M. de Martin.  
M. de Baric. | M. de Perpeffac.  
M. Derrey.

**SECONDE CHAMBRE CIVILE.**

M. DE LARTIGUE. | M. Demont.

**CONSEILLERS.**

M. de Lancelot. | M. Derrey.  
M. de Rimailho. | M. de Carratié.  
M. de Compayre. | M. de Martin.  
M. de Ruotte.

**GENS DU ROI.**

- 1765 M. Delaporte-Marignac , Ecuyer ,  
Avocat du Roi , rue S. Rome.  
1785 M. de Moyffet , Ecuyer , Procureur  
du Roi , rue S. Rome.  
1786 M. Duroux le fils , Ecuyer , Avocat  
du Roi , près S. Antoine du T.



*Greffier en Chef , Civil , Criminel , Affirmations & Présentations.*

1765 M. Lefebvre , aux quatre coins des Augustins.

*Greffiers Receveurs des Domaines.*

M. Limoges fils cadet , à côté du Sénéchal.

M. Vieusse , pour les Présentations & affirmations , rue de las Leys.

*Greffiers Civils & de l'Audience.*

M. Bressolles , Place Royale.

M. Cabos , Licencié ez Droits , Récev. des Epices , rue des Tierçaires.

M. Pouvillon , Rec. des Consignations , rue Sainte Claire.

M. Montagnier , rue Cauffette.

*Greffiers Criminels.*

M. Dispan , rue du Fourbastard.

M. Limoges , fils aîné , à côté du Sén.

**H U I S S I E R S.**

**M A I T R E S**

Lages , Premier Huissier , rue du Petit-Versailles.

Deloze , Doyen , rue de Miravel.

Larigandere , rue du Peyrou.

Daubriac aîné , Fauxbourg S. Etienne.

Lafiteau , rue du Taur.

Cinqfrais , à St. Cyprien.

Broussoufe , rue neuve des Jacobins.

Bach , rue des Augustins.

*Sergens Royaux.*Bertrand cadet , *rue du Taur.*Casse , *dans l'Isle de Tounis.*Lezerat , *rue de las Leys.**Huiffiers à la Masse d'Armes.*Frêche , *rue du Petit Versailles.*Courgeon , *rue des Pénitens Noirs.**Avocats au Parlement Postulans d la  
Sénéchaussée.*

## M E S S I E U R S

Manavit DOYEN , *rue Villeneuve.* 1743Martin , *rue d'Aguilleres.* 1753Purpan , *petite rue du Taur.* 1757Bordes , *rue Negogouffes.* 1759Dargassies-Montaigne , *rue de las  
Leys.* 1767Guion , *rue d'Aguilheres.* 1767Augé , *rue du Taur.* 1770Marchand , *près les Capucins.* 1770Romiguières , *rue des Cordeliers.* 1774Saury , *rue d'Aguilheres.* 1774Loubers , *rue du Taur.* 1777Cambon , *rue du Taur.* 1783Flottes , *petite rue du Taur.* 1783Alayrac , *rue du Taur.* 1783

## P R O C U R E U R S . M A I T R E S

RESPLANDY , Doyen , *rue Negogouffes.*Penavayre aîné , *rue du Taur.*Guittou , *rue Bouquieres.*Saury , *rue d'Aguilleres.*

Meric , rue Ste. Ursule.  
 Vitry , rue du Taur.  
 Descaux , idem.  
 Penavayre Cadet , idem.  
 Cassagnère , rue de la Pomme.  
 Fedas , rue Miravel.  
 Imbert , rue du Taur.  
 Falguière , rue des Pénitens Noirs.  
 Caissel , rue du Taur.  
 Carivenc , rue des Tourneurs.  
 Coufy , rue des Jacobins.  
 Breil , rue du Four Bastard.  
 Darles , rue d' Aguilheres.  
 Bonneferre , rue Negogouffès.  
 Faduilhe , rue des Cordeliers.  
 Trébos , rue des Jacobins.  
 Malfré , rue des Pénitens Bleus.  
 Guittou neven , rue Boulbonne.  
 Chaphtive , rue du Taur.  
 Labat , à l'arc des Carmes.  
 Fourès , rue du Taur.  
 Monroux , rue Montoyol.  
 Larbanés , rue Cauffette.  
 Marrast , rue du Taur.  
 Jamet , rue des Cordeliers.  
 Laurens , rue de la Pomme.  
 Duclos , rue des Pujols.  
 Gros , rue Negogouffès.

**JOURS D'AUDIENCE de la Cour Pré-**  
**sidiale & Sénéchaussée.**

**P**remierement , les Lundi , & Jeudi ,  
 à 8 heures du matin , il y a Aud. Présid.  
 & au cas que le Lundi se rencontre un  
 jour férié , l'Audience est transférée au  
 lendemain , & si le Jeudi se rencontre un

jour férié , elle est transférée au matin du Samedi , à la même heure.

Le Lundi & le Jeudi , à 3 heures de relevée , il y a Audience pour les Causes Civiles ordinaires ; & au cas que le Lundi se rencontre un jour férié , lad. Aud. est renvoyée au lendemain , à la même h. & pareillement , au cas que le Jeudi soit férié , elle est encore renvoyée au lendemain , à 3 heures de relevée.

Les Mardi & Vend. à 8 heures du matin , Audience Criminelle ; & dans le cas où le Mardi se rencontre un jour férié , ou que l'Aud. Présidiale ait été renvoyée au Mardi , à cause du férié , il n'y a Audience que le Vendredi au matin.

Et dans le cas que le Vendredi se rencontre un jour férié , l'Audience Criminelle est renvoyée au lendemain , à la même heure : elle est même donnée par préférence à celle du Présidial , qui auroit vaqué le Jeudi précédent.

En Carême , les Audiences du matin ne commencent qu'à 9 heures.

Dans le cas où la veille de S. Jean devant la Porte latine , se rencontre un Lundi , il n'y a point d'Audience de relevée , ni les Jeudi & Lundi qui précèdent le jour des Cendres.

Il n'y a aucune Audience le jour de S. Jean devant la Porte latine. Les Audiences , tant Présidiales qu'Ordinaires , Civiles & Criminelles finissent le Samedi , veille du Dimanche des Rameaux , & ne recommencent que le Lundi après *Quasimodo* : finissent le Lundi de relevée avant la Pentecôte , & recommencent le Lundi

après la Trinité : finissent encore la veille de St. Thomas , Apôtre , & ne recommencent qu'après les Rois.

Il n'y a point Audience les jours de Ste. Cathérine & de S. Nicolas , à cause de la Messe que l'on chante au Palais , de même que la veille de Notre-Dame d'Août , & de Ste. Croix de Septembre , jours des Arrêts généraux.

Il n'y a point d'Audience le jour de St. Yves , Patron des Avocats.

La Cour ne donne point Audience les jours qu'il écheoit Enterrement de quelque'un des Officiers.

*Les Fériés de l'Année , pour le Présidial & la Sénéchaussée , sont les mêmes que ceux de la Cour du Parlement.*





## HOTEL DE VILLE.

**L**A ville de Toulouse, Capitale du Languedoc, est distribuée en huit Capitouls ; savoir :

La Daurade.	La Dalbade.
S. Etienne.	Saint Pierre.
Le Pont vieux.	Saint Barthelemy.
La Pierre.	Saint Sernin.

Les Capitouls acquièrent la Noblesse & la transmettent à leur postérité : ils sont chefs des Nobles & Gouverneurs de la Ville ; ils rendent la Justice Civile & Criminelle, conjointement avec leurs Assesseurs : ils ont le privilège exclusif sur tous les Officiers Municipaux du Royaume, de porter la Robe Comtale, d'étoffe écarlate, doublée de satin blanc, avec des larges épauettes, garnies d'or & d'hermine.

Les étrangers avoient autrefois le droit d'aspirer à ces places ; mais depuis

les derniers Réglemens on n'y nomme que des Citoyens, qui doivent avoir été pendant quatre années consécutives, membres du Conseil Politique.

Leur nomination, ainsi que celle des membres qui composent l'Administration Municipale, se fait régulièrement par scrutin, le 26 de Décembre & jours suivans, dans le grand Consistoire de l'Hôtel-de-Ville, en présence d'une nombreuse assemblée de Citoyens. Ceux qui ont droit d'y voter, sont :

M. le Premier Président.

4 Conseillers députés du Parlement.

MM. les Gens du Roi.

M. le Sénéchal.

M. le Juge-Mage.

M. le Juge-Criminel en la Sénéch.

Le Recteur de l'Université.

Un Vicaire Général de M. l'Archev.

Un Vicaire Général du Chap. S. Sern.

Un Chanoine député du Chapitre St. Etienne.

Un Chanoine député de celui de St. Sernin.

MM. les huit Capitouls.

Les 32 Conseillers électifs du Conseil Politique.

Les 16 du Conseil Général.

M. le Syndic de la Ville ; mais il n'a pas voix délibérative.

Dans le nombre des huit Capitouls,

les deux de la premiere classe sont choisis parmi les Gentilshommes ; les deux de la seconde , dans le nombre des anciens Capitouls , & les quatre autres sont pris alternativement parmi les Avocats , Procureurs , Notaires , Négocians , Bourgeois , Médecins , Chirurgiens & Apothicaires.

Le premier Capitoul de la seconde Classe , qui est toujours un Avocat , anc. Cap. est appelé *Premier de Justice* , & le Roi s'en est réservé la nomination.

### CAPITOU LS.

- M. le Marquis de BONFONTAN , Capitoul Gentilhomme , *rue Croix-Barragon.*  
 M. de CAULET , Marquis de GRAMONT , Capitoul Gentilhomme , *près la Place Rouaix.*  
 M. de Senovert , Avocat , Premier de Justice , *rue Ninau.*  
 M. de Gounon-Loubens , Ecuyer , *Place d'Assezat.*  
 M. de Merle , Av. au Parl. *rue Ninau.*  
 M. de Manent , Ecuyer , *rue du Cocq Dinde.*  
 M. Duroux , Av. au Parl. *rue des Cofres.*  
 M. Moyffet , Ecuyer , Procureur du Roi , *rue St. Rome.*

### ASSESEURS , Messieurs.

- Laymerie , *rue Balances.*  
 Dalbés , *rue Cantegril.*  
 Soulé , *rue Velane.* } Avocats.

G E N S D U R O I.

- M. Delaporte , Ecuyer , Avocat du Roi ,  
*rue St. Rome.*  
M. Moyffet , Ecuyer , Proc. du Roi , *rue*  
*St. Rome.*  
M. Duroux le fils , Ecuyer , Avocat du  
Roi , *rue St. Antoine du T.*

*Avocats au Parlement postulans.*

M E S S I E U R S

- Penavayré , *rue du Taur.*  
Raymond , *rue des Pénitens Noirs.*  
Sirven , *rue St. Sernin.*  
Bardon , *rue des Théatins.*  
Rouby , *rue St. Rome.*  
Dupomier de Comitis , *rue des Couteliers.*  
Fraisle , *ru St. Remesy.*

*Greffiers Civils de la Police.*

- M Micheldieu lafoy , , *rue Balances.*

*Greffier du Cadastre.*

- M Virebent , *rue du Fourbastard.*

*Greffiers Criminels.*

- M Limoges père , *rue d'Agulheres.*  
M Micheldieu lafoy , *rue des Balances.*  
M Prax , *rue petit-Versailles.*  
M Candolive , *rue de Lages.*

*Huissiers , Sergens exploitans.*

- Sempé , *Huissier Audiencier & Crieur*  
*juré , rue de las Leys.*  
Andrau , *rue du Taur.*  
Cassé , *place des Pénitens Blancs.*  
Bergerot , *rue des Pénitens Blancs.*

*Bedeau.*

- M. Deloze , *dans l'Hôtel de Ville.*

ADMINISTRATION MUNICIPALE.  
CONSEIL POLITIQUE.

M. le Premier Président & deux Conseillers.  
M. le Proc. Général & M. l'Avocat Général.  
M. le Juge-Mage.

Messieurs les CAPITOUXS.

M. Dupuy, Écuyer, Procureur du Roi-Syndic  
de la Ville.  
M. Prevost, Avocat, anc. Capitoul, Trésorier  
de la Ville.  
M. Mony, Receveur des Impôts.

Conseillers Electifs du Conseil Politique.

M E S S I E U R S

Prem. Classe.	}	Le Chevalier de Cambon.
		Le Comte de Thésan Aulargues.
		D'Adhemar.
		Le Chevalier de Marrast.
		Le Chevalier de Guibert.
		Le Marquis de Fourquevaux.
		Le Chevalier de Segla.
Le Baron de Puget St. Alban.		
Seconde Classe.	}	Cesse de Buffy, Écuyer, ancien Capitoul.
		Trubelle, Écuyer, ancien Capitoul.
		Mascart, Avocat, ancien Capitoul.
		Bru, Écuyer, ancien Capitoul.
		Berdoulat, Écuyer, ancien Capitoul.
		Boyer, ancien Capitoul.
		Sahuqué, Écuyer, ancien Capitoul.
Sancené, Écuyer, ancien Capitoul.		
Troisième Classe.	}	Ducassé, Médecin.
		Daubert, Notaire.
		Manavit, Négociant.
		Trinchant, Négociant.
		Carol, Négociant.
		Boubée, Négociant.
		Barranquet, Bourgeois.
Viguerie, Maître en Chirurgie.		

Troisième Classe.

Carratier, Conseiller au Présidial.  
 Ruffat, Professeur en la Faculté de Droit.  
 Bellemayre, Avocat au Parlement.  
 Roucoule, Avocat au Parlement.  
 Benaben, Procureur au Parlement.  
 Dombas, Procureur au Parlement.  
 Cornac, Bourgeois.  
 Monlong, Bourgeois.

M. le Syndic de la Ville.

## CONSEIL GÉNÉRAL.

Les mêmes, indiqués page 229.

Messieurs les CAPITOULS.

Députés Electifs, MESSIEURS

1 Classe.

le Vicomte de Bruniquel.  
 le Marquis de Fontenilles.  
 le Marquis de Panat.  
 le Comte de Caylus.

2 Classe.

Chauliac, ancien Capitoul.  
 Chirat, Ecuyer, ancien Capitoul.  
 Laburthe, Ecuyer, ancien Capitoul.  
 Gounon des Changes, Ecuyer, anc. Cap.

Trois Classe.

Babar, Négociant.  
 Jtey, Négociant.  
 Dubor, Professeur en Médecine.  
 Viguier, Avocat au Parlement.  
 Campmas, Notaire.  
 Dumas, Avocat & Procureur au Parlem.  
 Marchand, Bourgeois.  
 Laroture, Apoticaire.

*Commission des Affaires Contentieuses.*

Quatre de Messieurs les CAPITOULS, y compris M. le premier de Justice.

## MESSIEURS

Prom. Classe.

( le Chevalier de Marrast.  
 le Chevalier de Cambon.

2 Classe.

Mascart, Avocat au Parl. anc. Capitoul.  
 Bri, Ecuyer, ancien Capitoul.  
 Berdoulat, Ecuyer, ancien Capitoul.  
 Boyer, ancien Capitoul.

*Trois.* ( Roucoule, Avocat au Parlement.  
*Classe* ( Dombas, Procureur au Parlement.  
M. le Syndic de la Ville.

*Commission des Affaires Économiques.*

Quatre de Messieurs les CAPITOU LS, y compris le premier de Justice,

*Prem.* ( le Comte de Thesau-Aulargues.  
*Classe.* ( le Chevalier de Segla.

*Seconde* ( Trubelle, Écuyer, ancien Capitoul.  
*Classe.* ( Sancené, Écuyer, ancien Capitoul.

*3. Classe* { Ducassé, Médecin.  
Daubert, Notaire.  
Manavit, Négociant.  
Benaben, Procureur au Parlement.  
M. le Syndic de la Ville.

*Commission de l'Assiette des Impositions.*  
MM. les CAPITOU LS.

*Prem.* ( d'Adhemar.  
*Classe* ( le Chevalier de Marast.

*Seconde* ( Trubelle, Écuyer, ancien Capitoul.  
*Classe.* ( Bru, Écuyer, ancien Capitoul.

*3. Classe.* { Daubert, Notaire.  
Trinchant, Négociant.  
Manavit, Négociant.  
Barranquet, Bourgeois.  
M. le Syndic de la Ville.

*Commission de l'audition des Comptes  
du Trésorier de la Ville.*

M. le Premier de Justice.

*Prem.* ( le Vicomte de Bruniquel.  
*Classe* ( le Marquis de Fontenilles

*Seconde* ( Laburthe, Écuyer, ancien Capit.  
*Classe.* ( Gounon des Changes, anc. Cap.

*3. Classe.* { Baber, Négociant.  
Jeyainé, Négociant.  
Dumas, Avocat & Procureur au Parlem.  
Campmas, Notaire.  
M. le Syndic de la Ville.

COMPAGNIE DU GUET.

M. D'AUGER , † Capitaine-Command.  
M. Soubeyran d'Auteroche , Cap. en sec.  
M. Ribeyre de Lagrange , Lieutenant.  
M. de Lajensonier , Sous-Lieutenant.  
Un Sergent-Major , deux Fourriers , six  
Sergens , 15 Caporaux , 150 Fusiliers ,  
3 Tambours , 3 Clarinettes.

OFFICIERS DE LA VILLE.

S Y N D I C.

M. DUPUY , Écuyer , Syndic de la Ville,  
*à l'Hôtel de Ville.*

*Trésorier.*

M Prevost Avocat , anc. Cap. *rue Velane.*

*Receveur des Impositions.*

M. Mony , tenant son Bureau dans l'Hô-  
tel de Ville,

*Directeur des Travaux.*

M. P. Virebent , *rue du Fourbastard.*

*Peintre* , M. Gaubert Labeyrie.

*Médecin* , M Arrazat , Professeur.

*Chirurgien* , M Cazabon , Prof. en Chir.

*Notaire* , M. Sans , *rue Croix Baragnon.*

*Procureur au Parlement* , M I. Cames.

*Procureur au Sénéchal* , M Chaptive.

*Proc. au Bur. des Finances* , M. Vincens.

*Aumôniers de la Chapelle.*

Les Pères du Tiers-Ordre de S. François.  
 Commissaire au fait de la santé.

M Ramond père , rue Pouzonville.

## COMMISSAIRES DE POLICE.

Mrs Ramond , fils aîné , rue Pouzonville.

Terrassier fils , rue des Couteliers.

Bernadet , Fauxbourg St. Michel.

Cassaigne , près la Porte Montgailard.

Huc , Fauxb. S. Etienne.

Lagarde , porte Montoulieu.

Languille , rue des Balances.

Desfrac , rue de la Colombe.

Bauzil , près la Porte Matabiau.

Amaric , rue des Pénitens Blancs.

David , rue du Taur.

## Garde Cazernes.

Paul , aux Cazernes , Quartier S. Cypr.  
 Affineur Juré.

Gardés , Place S. George.

## Artificier de la Ville.

Augueres , rue Maubec.

## ANCIENS CAPITOLS

## RESIDENS.

ALBARET , Avocat au Parl.	1770
Arexy , Avocat au Parlement ,	1781
Bellegarde , Conf. au Présidial ,	1774
Berdoulat , Avocat en Parlement ,	1758
Befancelle , Av. Syndic du Dioc.	1773
Bernier , Ecuier ,	1769

- BONFONTAN, ( *Marquis de* ) Capitoul  
Gentilhomme, 1786, 1787, 1788,  
1789.
- Boufquet, Procureur au Parl. 1763
- Boyer, Notaire, 1761
- Brû, Ecuyer, 1775, 1776, 1777, 1778
- Cahuzac, Avocat au Parlement, 1772
- Carrere, Ecuyer, 1764
- CAULET, ( *Marq. de Gramont* ) Mestre  
de Camp de Cavalerie, ancien Offic.  
Supérieur des Gardes du Roi, Chev.  
de S. Louis & de Malte, Capitoul  
Gentilhomme, 1782, 1783, 1784,  
1785, 1787, 1788, 1789,
- Cesse de Bussy, Ecuyer, 1760
- Chauliac, Procureur au Parlement, 1759  
Ecuyer, 1782, 1783, 1784, 1785.
- Chavardez, Proc. au Parl. 1765
- Chirat, Ecuyer, 1761
- Darailh, Ecuyer, Seigneur de Fourca-  
ran, 1767
- Delaporte Ecuyer, 1770
- Desazars Négociant, ancien Consul, 1753
- Dubernard, Professeur en Médec. 1783,  
1784, 1785, 1786.
- Dutoux, Avocat au Parlement, 1787,  
1788, 1789, 1790.
- Fages, Négociant, ancien Consul de la  
Bourse, 1781, 1782
- GARDOUCH, ( *Marquis de Belestia* )  
Mestre de Camp de Cav. ancien Offi-  
cier Supérieur de la Gendarmerie.  
Capitoul Gentilhomme, 1778, 1779,  
1780, 1783, 1784, 1785, 1786.
- Gary, Avocat au Parl. 1764, Chef du  
Consistoire 1771, premier de Justice,  
1781, 1782, 1783, 1784, 1785,  
1786.
- GAVARRET, ( *Marquis de* ) Cap. de Fré-  
gate du Roi, Col. d'Inf. Chev. de S.

- Louis, Capitoul Gentilhomme, 1778  
1779, 1780.
- Gouaze, Prof. en Droit, 1762, Chef de  
Consistoire, 1768, 1769 1779, se-  
cond de Justice, 1778, 1779, 1780.
- Goumon-Loubens, Ecuyer, 1766, 1787,  
1788, 1789, 1790.
- Goumon des Changes, Ecuyer, 1772
- Joulià Négociant, ancien Prieur de la B.  
1770, Ecuyer, 1778, 1779, 1780
- Jouve, Avocat, 1768, 1781
- Labadie de Villeneuve, Ecuyer, 1764
- Laburthe, Ecuyer, Directeur de la Mon-  
noie, 1771
- Lassabathie Négociant, ancien Prieur de  
la Bourse, 1768
- LECOMTE, ( Marquis de Latresne )  
Aide-Major au Régiment de la Cou-  
ronne, Chevalier de Malte, Capitoul  
Gentilhomme, 1781
- Malpel de Latour, Avocat, Lieutenant-  
Part. de la Maîtrise des Eaux & Fo-  
rés, 1775, 1776, 1777, 1778
- Manent, Ecuyer, 1786, 1787, 1788,  
1789.
- Mascart, Avocat au Parlement, 1775,  
1776, 1777, 1778.
- Merle, Avocat au Parlem. 1786, 1787,  
1788, 1789.
- Moncaulin, Notaire de la Prov. 1752
- Moyssët, Procureur du Roi, 1787, 1788,  
1789, 1790.
- Pijon, Avocat, Imprimeur du Roi, 1775  
1776, 1777, 1778.
- Pratviel Avoc. Seigneur d'Amades, 1775  
1776, 1777, 1778.
- Prevost, Ecuyer, 1746, Avocat, Ba-  
ron de Fenouillet, 1751
- Raynal Avocat, 1767

- Sahuqué, *Négociant*, 1778, 1779, 1780  
 Sancené, *Ecuyer*, *Juge-Garde de la Monnoie*, 1782, 1783, 1784, 1785  
 Savy de Brassalieres, *Avocat au Parl. m.* 1766; *Chef du Consistoire*, 1772, 1773, 1774, 1775, 1776, 1777, 1778, 1779, 1780.  
 Senovert, *Avocat au Parl. Seigneur de Cintas en Vivarais*, 1778, 1779, 1780. *Premier de Justice*, 1787 1788 1789.  
 Teynier *Négociant*, *ancien Prieur de la Bourse*, 1767  
 THESAN, (*Marquis de*) *Seigneur de Poujol, Cap. Gentilhomme.* 1781  
 Trubelle, *Ecuyer*, 1771  
 Veyron, *Ecuyer*, 1773

---

## SUBDÉLÉGATION.

M. Manen, *Ecuyer*, *Subdélégué*, *rue du Temple.*

*Greffiers.*

M. Pradines, *rue Malctache.*

M.

*Le Bureau est ouvert depuis 8 heures du matin jusqu'à midi; & depuis 2 heures jusqu'à 5 du soir.*



## B O U R S E .

LE Roi Henri II, par ses Lettres Patentes, du mois de Juillet 1549, vérifiées en Parlement au mois de Décembre suivant, établit & créa la Bourse commune des Marchands à l'instar de la Conservation de Lyon; & dans le nombre des privilèges qu'il lui accorda, il permit aux Prieur & Consuls d'imposer les sommes nécessaires pour la construction d'un Hôtel, où ils pussent administrer la justice.

L'ancien local étant trop petit, relativement au grand nombre de Négocians qui forment aujourd'hui le Commerce de Toulouse, le Roi Louis XVI., par un témoignage éclatant de sa bienfaisance & d'une protection singulière, permit de vendre l'ancien Hôtel. Et pour subvenir aux fraix considérables qu'a occasionnés celui dont on est maintenant en possession, il fut accordé des Lettres-Patentes, qui autorisent un Sceau Consulaire de 20 sous sur chaque Appointement.

Cette Jurisdiction connoit généralement de toutes affaires de commerce, & juge en dernier ressort jusqu'à la somme de

500 livres : les causes excédantes sont portées par appel au Parlement.

Toutes parties ont le droit d'aller plaider leur cause à l'Audience. La Bourſe agréee cependant un nombre de Poſtulans, qui ſe chargent de parler pour les perſonnes peu verſées dans la diſcuſſion des affaires, & qui peuvent néanmoins aſſiſter leurs défenſeurs.

Les Prieur & Conſuls rendent la Juſtice **GRATUITEMENT** : ils expédient 100 affaires chaque jour, & quelque fois davantage. Les Cauſes n'y ſouffrent point le moindre délai, & les Parties ont l'avantage d'y plaider à peu de fraix.

Les Audiences ſe tiennent tous les jours depuis 3 heures juſqu'à 8 du ſoir, excepté les Dimanches, les Fêtes & les jours fériés. Leurs vacations commencent le 28 Septembre, & finifſent à St. Martin; on entre néanmoins chaque Vendredi à huit heures du matin, pour l'expédition des Lettres de change & Billets à ordre, qui ne peuvent ſouffrir le moindre délai.

Par Lettres-Patentes du 2 Sept. 1787, enrégistrées en Parlement le 19 Janvier 1788, le Prieur ſortant de charge préſentera au Collège aſſemblé un ancien Capitoul ou un ancien Prieur, & deux anciens Conſuls.

Le premier Conſul pourra préſenter, pour le remplacer, un ancien Conſul & deux Elus Négocians, pris indiffiſtamment parmi ceux de l'année, ou ceux des années précédentes; & le ſecond Conſul, trois Elus Négocians, pris auſſi indiffiſtamment parmi les Elus de l'année ou des années précédentes. Leur nomination ſe fait le 28 Décembre de chaque année.

ELECTION CONSULAIRE.

*Greffier en Chef.*

M. Berger, *rue des Imageres.*

M. Ventach, *Commis principal & Secrétaire de la Juridiction, rue des Paradoux.*

Ferradou, *rue de la Daurade.* } *Commis*  
Lauzero, *rue Sainte Ursule.* } *au Gr.*

*Huissiers.*

Me. Blanc, *premier Huissier, rue de l'Inquisition.*

Me. Gasc *rue Sainte Ursule.*

*Avocats Postulans à la Jurisdiction.*

## MESSIEURS

Larigandere Doyen , *rue des Paradoux.*  
 Mirepoix , *rue Tour de Nayac.*  
 Degeilh , *près la place de la Bourse.*  
 Mitton , *rue de la Colombe.*  
 Fages , *rue de la Bourse.*  
 Delsau , *rue Temponieres.*  
 Raymond , *rue des Pénitens Noirs.*  
 Mondine , *rue de la Pomme.*  
 Boyer , *place des Paradoux.*  
 Catala , *rue St. Remesy.*  
 Lasserre , *rue des Couteliers.*  
 Bila & Labadie , *rue Tour de Nayac.*  
 Guittard , *rue Malcoufinat.*  
 Vincens , *rue Comminges.*



ANCIENS OFFICIERS  
DE LA BOURSE.  
MESSIEURS

1749. Desazars, anc. Consul, anc. Capitoul.  
 1753. Laſſabathie, ancien Prieur, anc. Cap.  
 1760. Teynier, ancien Prieur, anc. Capitoul.  
 1763. Joulia, ancien Prieur, anc. Capitoul.  
 1769. Guibert fils, ancien Consul.  
     Boubée, ancien Consul.  
 1771. Babar, ancien Prieur.  
 1773. Darnés, ancien Consul.  
     Marchand, ancien Prieur.  
 1774. Daupias, ancien Consul.  
     Esquirol, ancien Prieur.  
 1775. Fages, anc. Consul, anc. Capitoul.  
 1777. Brails cadet, ancien Prieur.  
     Saint-Laurens, ancien Prieur.  
 1778. Gounon, *des Charges*, an. Pr. an. Cap.  
 1779. Sevenes aîné, ancien Consul.  
     Castaing, ancien Prieur.  
 1780. Antoine Loude, ancien Prieur.  
     Béour, ancien Consul.  
 1781. Saint-Raymond Sacarin, anc. Consul.  
     Burgalat, ancien Consul.  
 1782. Pijon, ancien Consul, anc. Capitoul.  
     Carol, ancien Consul.  
 1783. Trubelle, anc. Consul, anc. Capitoul.  
     Sahuqué, anc. Consul, anc. Capitoul.  
 1784. Soulié Joncas, ancien Consul.  
     Dubosc, ancien Consul.  
 1785. Berger, ancien Prieur.  
     Bayssade fils, ancien Consul.  
 1786. Dalbis, ancien Consul.  
     Vignoles, ancien Consul.  
 1787. Girard, ancien Consul.  
     Marnac, ancien Consul.

- 1788 Duffé, ancien Consul.  
 Debans, ancien Consul.  
 1789 Decamps, ancien Consul.  
 Duchan, ancien Consul.

---



---

## HÔTEL DES MONNOIES.

*Officiers de la Jurisdiction.*

MESSIEURS

- 1782 Raymond BLADVIEL DE VERDUN,  
*Général-Provincial.*  
 1742 Jean - Théodose de Favier, *Juge-  
 Garde*, à l'Hôtel.  
 1763 Louis de Sancené, *Juge-Garde*, à  
 l'Hôtel.  
 1781 Louis Moulas, *Contrôleur-Contre-  
 Garde*, à l'Hôtel.  
 1742 Martin Laffus, *Procureur du Roi*,  
 rue des Pénitens Blancs.  
 1771 Jean-François Catala, *Greffier*, rue  
 S. Remesy.

- 
- 1777 Joseph Berenguier, *Huissier*, rue  
 du Taur.

*Officiers chargés de la police & des détails  
 de la fabrication.*

MESSIEURS

- 1742 Jean - Théodose de Favier, *Juge-  
 Garde.*  
 1763 Louis de Sancené, *Juge-Garde.*  
 1766 Guillaume de Laburthe, *Directeur  
 & Trésorier particulier*, à l'Hôtel.  
 1785 Jean-Pierre de Laburthe, *Direc-  
 teur-Adjoint*, à l'Hôtel.  
 1781 Louis Moulas, *Contrôl. Contre-Gar.*

- 1778 Antoine-Pascal Fontas , *Essayeur.*  
 1781 Louis - Pierre - Jacques Pouleaux ,  
*Graveur.*

*OFFICIERS MONNOYEURS. Maîtres.*

- 1756 Jean - François Catala , *Doyen des*  
*Monnoyeurs.*  
 1760 François Melet.  
 1767 Michel Miquel , oncle.  
 1778 Jean Meric , *Prév. des Monnoyeurs.*  
 1782 Jean Miquel , neveu.  
 1783 Jean Miquel , jeune.  
 1786 Jean Soulatges.  
 1786 Jean Seguenot.

*OFFICIERS AJUSTEURS. Maîtres*

- 1722 Jean-Jacques Catala , oncle , *Doyen*  
*des Ajusteurs.*  
 1764 Jacques - François Catala , neveu ,  
*Prévôt des Ajusteurs.*  
 1765 Jean Miquel , père.  
 1785 Bertrand Soulatges.  
 1786 François Seguenot cadet , *dit Che-*  
*valier.*

*Officier Recuchon des Ajusteurs.*

- 1789 Jean-Pierre-Marie Lacombe.  
*Taillereses & Recutereses à l'Ajustage.*  
 1785 Marie-Anne Soulatges , *Veuve Se-*  
*guenot.*  
 1787 Jeanne Soulatges , *épouse du sieur*  
*Lacombe.*  
 Antoinette Miquel , *Tailleresse.*  
 Malet , *Recuteresse-Tailleresse.*  
 Magdelaine Miquel , *idem.*

Un Suisse & deux Gardes à la suite de  
 la Jurisdiction de la Monnoie , portant la  
 Cazaque , aux Armes du Roi.

## VILLES où l'on bat Monnoie.

Paris,	A	Perpignan,	Q
Rouen,	B	Orléans,	R
Lyon,	D	Nantes,	T
La Rochelle,	H	Aix,	&
Limoges,	I	Metz,	AA
Bordeaux,	K	Strasbourg,	BB
Bayonne,	L	Lille,	W
Toulouse,	M	Pau,	Vache.
Montpellier,	N		

## POIDS DES MONNOIES.

	marc	once	gros	grain
1 Louis de 24 l. pefe			2	9
25 Louis . . . . .		6	5	2
50 Louis . . . . .	1	5	2	18
100 Louis . . . . .	3	2	4	36
1 sac de 1002 l. pefe . . . . .	24			
1 sac de 1200 liv. . . . .	20			

GRANDE MAITRISE  
DU LANGUEDOC.

CE Département est composé de six Maîtrises particulières & de deux Gruries Royales. Les Maîtrises sont

Toulouse.	Quillan.
Castelnaudarry.	Montpellier.
Castres.	Villeneuve de Berc.

Les Gruries sont, Alby. — Mende.

Messire Charles-Pie-Emmanuel DUMAS  
BARON DE St. GERMIER, ancien Con-  
seiller au Parlement de Toulouse, Che-  
valier Conseiller du Roi en tous ses  
Conseils, Grand-Maitre, Enquêteur  
& Général Réformateur des Eaux-&-  
Forêts de France, au Département du

Languedoc. A Paris, rue de la Michaudiere, & à Toulouse, Pl. Stes. Carbes.

Me. Jaulgey, Secrétaire de la Grande Maîtrise, place Saintes-Carbes.

Receveur Général des Domaines & Bois de la Généralité de Languedoc.

M. DE JOLY, au Contrôle.

Ingénieur dudit Département.

M. Raymond aîné, Ingénieur en chef, à Paris.

## M A I T R I S E

Des Eaux-&Forêts de TOULOUSE.

C E Tribunal resta établi dans cette Ville depuis sa création jusques en 1671; il fut, à cette époque, transféré dans celle de Villemur. Il a été rétabli à Toulouse par Lettres-Patentes de l'année 1777.

Officiers de ladite Maîtrise.

Me. J. B. DE GRANAL, Écuyer, Conf. du Roi, Maître Particulier, logé à la Manufacture du Tabac.

Me. François-Catherine FABRE, Conseiller du Roi, Lieutenant, rue Velane.

Me. Joseph-Marie de MALPEL-LATOUR, Ecuyer, Co-Seigneur directe de la Vicomté de Villemur, Lieutenant honoraire, rue des Pénitens Noirs.

Me. Jacques-Ignace Rigal de Foncave, Conseiller du Roi, Garde Marteau, à Montauban.

Gens du Roi.

Me. Melchior-Gaspard-Baltazard de Serurier-Dubois, Ecuyer, Conf. du Roi, & son Procureur, rue des Tourneurs.

*Greffiers.*

- Me. François-Louis Ratié , Greffier en  
 Chef, Civi & Crim., &c. *rue Boulbon.*  
 Me. Limoges , fils aîné , Commis audit  
 Greffe , près le *Sénéchal.*

*Arpenteurs.*

- Me. François Maïson , Arpenteur juré ,  
 à *Montech.*  
 Me. Annet Rey pere , *rue du Fourbastard.*  
 Me. Jos. - Marie Rey fils , reçu en surviv.  
 Me. Cannés , à *Filhian.*  
 Me. Sinas , à *Montauban.*

*Commis à la Recette particuliere.*

- Le Sieur Raymond - Antoine Rigal , à  
*Montauban.*

*Collecteur des Amendes & Garde Général  
& Principal.*

- Le Sr. Blaise Fauché , à *Montech.*  
*Garde Principal de la Forêt de Gresigne.*  
 Le Sieur Juin.

*Procureurs.*

- M. Martel , *rue de l'Inquisition.*  
 M. Ledoux , *Place Perchepinte.*  
 M. Fraïssé , *rue St. Remy.*  
 M. Bergounian , *rue des Pénitens Bleus.*  
 M. Lebè , près le puits de *Montgaillard.*  
 M. Soubrié , *place Perchepinte.*

*Huissiers Audienciers.*

- Cocural , *rue d'Astorg.*  
 Lanaspeze , *rue des Couteliers.*

**VIGUERIE DE TOULOUSE.**

P Remierement , la Viguerie de Tou-  
 louse & ses enclaves , pour ce qui est  
 deçà de la Riviere de Garonne , qui con-  
 tient les lieux suivans.

La Ville de Toulouse , Fauxbourgs &

Gardiage d'icelle, contenant les Paroisses du Touch, Pourvoirville, &c.

Montaudran.	Le Fouffat.
Castelginest.	Salvagnac le blanc.
Gasselaze.	St. Jean Despeyres.
Gratentour.	Belbezé.
Novital.	Le Py.
Fenouillet.	Balma.
La Courtenfour.	Montrabé.
Lepinasse.	La Barthe.
Gaignac.	La Magdelaine.
Bruguieres.	Paulé.
Saint Sauveur.	Tauiat.
La Bastide S. Sern.	La Valette.
Montberon.	Monts.
Agassac.	Flourens.
Pechbonniéu.	Pechauriolle.
La Bastide constan.	Auzielle ou Osville.
Saint Loup.	Montauriol.
Launaguet.	Dremil.
La Cournaudric.	Lafage.
Castelmaurou.	Agreteilhe.
Lapeyrouse.	S. Martin de Rouffac
Graguague.	Quint.
Montdouzil.	Fontesgrives.
La Guitardie.	Le Pujol.
S. Orens de Gamev.	Vigoulet.
Lauzerville.	Beaupuy de Granag.
Cairals.	Puydaniel.
Labege.	Montbrun.
Escalquens.	Donneville.
Gauré.	Vallegre.
Lentourville.	Saint Geniés.
Castanet.	Rouffac.
Pechabon.	Beaupuy de Ronais.
Corronfac.	St. Jean de Lerm.
Rebigne.	Montpitol.
Mervilla.	Bonrepans.
Auzeville.	Marcel.
Ramondville.	Verfeil.

Gouirans.	Montausel.
La Croix Falgarde.	Saint Martin de la
Auzil.	Riviere.
Clarmont.	Montcabriere.
Ayronville.	Bourg St. Bernard.
Vieille Toulouse.	Afas.
Pechbusque.	Le Puy St. Pierre.

## F E U D I S T E S ,

*Messieurs*

Belgros , *Place des Pénitens Noirs.*  
 Chalret , *Avocat , rue S. Rome.*  
 Gringaud , *rue des Couteliers.*  
 Icard , *rue du Taur.*  
 Iché , *Place S. Sernin.*  
 Jugnicres , *Avocat , à l'arc des Carmes.*  
 Lacan , *rue du petit Versailles.*  
 Lagarrosse , *rue des Moulins.*  
 Lanta , *rue des Tiercerettes.*  
 Monfarratde Lagarrigue , *rue LaBesquiere.*  
 Tremolieres , *rue Pharaon.*  
 Tasse , *Place d'Arnaubernard.*

## G É O M É T R E S A R P E N T E U R S ,

*Messieurs*

Echeau , *Place-Mag.*  
 Virebent cadet , *rue du Four bastard.*  
 Cougot , *rue Regans.*  
 Dartigoeyte , *rue des Filatiers.*  
 Ramon cadet , *rue Pouzonville.*  
 Delibes , *Enclos du Palais.*  
 Benazet , *aux 4 coins de la Daurade.*  
 Manse , *rue Peyrolieres.*  
 Miégevillle , *rue Peyrolieres.*  
 Perret fils , *rue*  
 Cabriforce , *à l'Ardenne.*  
 Castan , *à St. Michel.*



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

*De la Librairie de France.*

MONSEIGNEUR LE CHANCELIER.

MONSEIGNEUR DE CICÉ, Archevêque de Bordeaux, Garde des Sceaux de France, & en cette qualité seul Chef & Administrateur général de la Librairie du Royaume.

M.

Bureau général de la Librairie, chez  
M.

Chef pour les travaux concernant l'Administration, la correspondance & les rapports.

M. Thiébault, Académicien de Berlin, Lyon & Châlons.

PREMIERS COMMIS.  
MESSIEURS

DUMIRAIL, pour tout ce qui concerne les Imprimeurs & Li- braires, leurs récep- tions & la comptabilité des Chambres Syndica- les.	LE MERCIER, pour les nominations de Censeurs, les deman- des, Privilèges & Per- missions, les suspen- sions & saisies dans les Chambres Syndicales.
---	---

COMMIS.

Messieurs

Delaigüe.... Clapier-Delisle... Cuvéliér.

CENSEURS ROYAUX.

Pour la Théologie, M. l'Abbé Pijon,  
Prof. en Théologie, au Puits clos.

Pour la Jurisprudence, M. Poitevin,  
Avocat, Place-Mage.

Pour la Physique & Littérature, M. de  
Villeneuve, près S. Ant. du Salin.

INSPECTEUR.

M. de Villeneuve, près St. Antoine du  
Salin.

CHAMBRE SYNDICALE

SYNDIC.

M. DEMBAUX, Libraire, rue St. Rome.

ADJOINTS.

M. Roberts, Imprimeur, rue Ste. Ursule.

M. Sacaran, Libraire, rue St. Rome.

M. Sens, Imprimeur, idem.

M. Douladoure aîné, Libraire, rue Ser-  
minières.

## IMPRIMEURS, MESSIEURS

Baour Ecuyer, Imprim. de la Ville.	Henault.
Bellegarrigue.	Pijon, ancien Cap. Imprim. du Roi.
Dalles.	Robert.
Desclaffan.	Robert, jeune.
Douladoure <i>Veuve</i> .	Sens.

## LIBRAIRES, MESSIEURS.

Bezian.	Leclerc.
Broulhiet.	Manavit.
Darnés.	Rayet.
Dembaux.	Robert.
Douladoure aîné.	Sacaran.
Douladoure cadet.	Sens.
Dupleix.	Viallanes.
Fages.	Vitrac.

## FONDEURS DE CARACTERES.

M. Peyranne, *rue des Pénitens Bleus*.  
M. Cazaulon, *rue des Balances*.

Simonet, Clerc, *logé dans la Chambre*.

*La Chambre Syndicale est rue Roumigueres, à l'ancienne Salle du Concert.*

Toutes les Balles, Ballots ou Paquets qui entrent dans la Ville, contenant Livres, Estampes, & Caractères d'Imprimerie, doivent être portés dans ladite Chambre, pour y être visités les Mardi & Vendredi de chaque semaine par les Officiers de la Librairie, en présence de l'Inspecteur, depuis trois heures de l'après-midi jusqu'à cinq.

Les Libraires ou autres particuliers sont tenus, avant de retirer lesdites marchandises, d'aller chez le Syndic chercher un billet, que l'on remet à M. Carbonel, Receveur à la Commutation, qui a le soin de faire transporter les Balles dans la

Chambre , où les particuliers sont tenus , après la visite , de mettre leur retiré sur le Regître.

Il est défendu à tous particuliers de vendre ou faire vendre aucunes Bibliothèques & Cabinets de Livres vieux ou neufs , sans au préalable avoir averti le Syndic , qui s'y transporte , pour en faire la visite , & sur sa déclaration , être donnée par M. le Juge-Magé , une permission signée de lui : les Réglemens de la Librairie accordent 6 liv. par vacation , tant à l'Officier qui en fait la visite , qu'au Libraire chargé de l'estimation.

Tous Auteurs , Imprimeurs ou Libraires qui voudront faire imprimer quelque ouvrage , sont tenus , si le manuscrit n'exécède pas deux feuilles de caractère de Cicero , de se munir d'une permission de Police. Les Avis , Annonces & Prospectus concernant la Librairie , doivent être de plus revêtus d'une permission signée de l'Inspecteur en exercice. Si l'ouvrage est plus considérable , il faut s'adresser à M. de Villeneuve , qui demande un Censeur. Celui-ci approuve ou refuse l'ouvrage. Dans l'un ou dans l'autre cas il en rend compte à Monseigneur le Garde des Sceaux , en déduisant les motifs de son approbation ou de son refus. D'après son jugement , le bon pour le Privilège ou la Permission d'imprimer est accordé ou refusé.

*Noms des Villes qui ressortissent à la  
Chambre Syndicale.*

Agen , Alby , Auch , Aurillac , Cahors , Carcassonne , Castres , Condom , Montauban , Pamiers , Rhodéz , Tarbes , Villefranche de Rouergue.

Mirepoix , St. Papoul , Lectoure , Lombez , Comminges , Lavaur , Rieux , Alet , St. Lisper de Couserans , &c.

# HYPOTÉQUES.

M. DE JOLY, Directeur, *rue d'Astorg.*  
*Conservateur.*

M. Marcillac, Avoc. à l'Hôtel de Béarn.

M. Limoges père, *Greffier.* *rue du Sénéc.*

M. Cabos, Scelleur, *rue des Tiergaires.*

## T A R I F

*Des Droits à payer pour les lettres de ratification, qui s'obtiennent sur les Contrats de vente d'immeubles réels ou fictifs, en exécution de l'Edit du mois de Juin 1771.*

Prix des ventes.	Droits à payer.			Prix des ventes.	Droits à payer.		
	l.	s.	d.		l.	s.	d.
de 50	4	7	4	2000	26	9	4
100	4	18	8	2500	32	2	8
150	5	10		3000	37	16	
200	6	1	4	3500	43	9	4
250	6	12	8	4000	49	2	8
300	7	4		4500	54	16	
350	7	15	4	5000	60	9	4
400	8	6	8	6000	71	16	
450	8	18		7000	83	2	8
500	9	9	4	8000	94	9	4
550	10		8	9000	105	16	
600	10	12		10000	117	2	8
650	11	3	4	15000	173	16	
700	11	14	8	20000	230	9	4
750	12	6	8	25000	287	2	8
800	12	17	4	30000	343	16	
850	13	8	8	35000	400	9	4
900	14			40000	457	2	8
950	14	11	4	45000	513	16	
1000	15	2	8	50000	570	9	4
1500	20	16					

## F O R M U L E

*Pour les Contrats qu'on veut faire passer  
par le Bureau des Hypothèques.*

**T**OUT Acquéreur qui voudra obtenir des lettres de Ratification, pour rendre sa propriété libre, & s'assurer une jouissance tranquille, doit,

1<sup>o</sup>. Après la signature du Contrat, se retirer au Bureau du Conservateur des hypothèques, près la Justice Royale, dans le ressort de laquelle le bien est situé, pour savoir s'il y a quelqu'opposition, & en lever des extraits, afin de s'arranger avec son vendeur, soit pour payer les opposans & en avoir main levée, soit pour se faire autoriser à déposer le prix de l'acquisition aux fraix du Vendeur.

2<sup>o</sup>. Lorsque l'expédition de son Contrat lui aura été remise par le Notaire, il la portera au Greffe de la Justice Royale, pour en faire l'extrait, & l'exposer dans le tableau de l'auditoire, où il doit rester deux mois; le Greffier doit lui donner sa reconnoissance de la remise de ce Contrat.

3<sup>o</sup>. A l'expiration des deux mois il retournera au Greffe pour retirer son Contrat. Il remettra au Greffier sa reconnoissance, & celui-ci certifiera en marge du Contrat, que l'extrait en a été déposé un tel jour dans l'auditoire, & qu'il y est resté jusqu'à tel jour.

4<sup>o</sup>. L'acquéreur portera ensuite ce Contrat au Bureau des Hypothèques; il y paiera les droits mentionnés au Tarif ci-après, & les lettres de ratification en se-

ront expédiées pour être scellées au premier sceau.

*Les oppositions subsistent pendant trois ans, après lequel tems eiles demeurent caduques, si elles ne sont pas renouvelées. Il en coûte pour chaque opposition 3 livres & 30 sols pour papier, contrôle & salaire de l'Huissier.*

CONSEILLERS DU ROI, NOTAIRES,  
Réduits à 24, par Arrêt du Conseil du 22  
Mai 1769.

M A I T R E S

T A Y A C, Doyen, rue Boulbonne.  
Dufaur, rue de la Pomme.  
Cabissol, rue Maletache. SYNDIC.  
Biros, rue des Couteliers.  
Arnaud, rue de la Pomme.  
Entraignes, rue du Taur, Avocat.  
Sans, rue Croix Baragnon,  
Saurine, rue d'Aguilleres.  
Roc, rue des Filatiers.  
Pugens, rue Maletache.  
Mirepoix, rue Tour de Nayac.  
Monna, rue Stes. Carbes.  
Gilabert, rue Izalguier. SYNDIC.  
Mauras, rue Nazareth,  
Daubert, rue Tolozane.  
Pratviel, rue Boulbonne.  
Campmas, rue Croix Barag.  
Mis Avocat, rue de la Dalbade.  
Lafforgue, rue S. Rome.  
Flotard, rue Payras.  
C. Vidal, rue du Fourbastard.  
Corail, rue Boulbonne.  
I Boyer, rue Place-Mage.

Fargues , Fauxbourg S. Michel.  
Richard , rue Sainte-Claire.

*Les Reg. de Mes. Cahusès, Gaubert, Cor,  
Chanfreau, Richard, Toulza, Caussé,  
Buffac, Vidal, Fontas & Muquet, sont  
aupouvoir de la Communauté.*

Lacombe , Agent de la Communauté ,  
préposé à la recherche des Actes , logé  
*dans le Collège de Mirepoix.*

---

RECEVEURS GÉNÉRAUX.

*Cassier de la Province.*

M Bessieres , rue St. Rome.

*Receveurs Généraux des Tailles.*

M Fornier , rue de la Bourse.

M. Bancal , rue des Regans.

*Receveur des Droits réunis.*

M. Lefèvre , rue des Chapeliers.

*Receveur du centième den. des Offices.*

M. Delfan jeune , rue d' Astorg.

M. Pomian , Contrôleur , coin du Trou.

*Receveur-Général du Canal.*

M. Banse , Place St. George.

*Directeur des Vivres de la Marine.*

M. Mongé , au Canal.

*Inspecteur des Marbres du Roi.*

M Teissier , rue du Crucifix.

## FERMES GÉNÉRALES DU ROI.

*Bail de Jean-Baptiste MAGER, 5<sup>e</sup>. année.  
Directeur Général.*

**M.** MICAL, *rue Croix-Baragnon.*

M. Desouches de Varennes, Contrôleur  
Général, *rue Croix-Baragnon*, de rési-  
dence habituelle à *Castelnaudary*.

M. de Cisterne, Contrôl. Gén. des Fermes du  
Roi, de résidence à *Montauban*.

M. Memvièle, Premier Commis des Bureaux  
de la Direction, *rue Vieux-Raisin*.

## RECEVEURS Généraux &amp; Particuliers.

*Receveur Général des Gabelles.*

M France de S. Quentin, *rue Payras*.

M. Lacaux, Caissier, *même Maison*.

*Receveur du Grenier à Sel.*

M. Dupuy, *rue Boulbonne*.

M. Memvièle, Commis, *au Gren. à Sel.*

*Receveur Général du Tabac.*

M Varnier, *aux Paradoux*.

M. Gayraud, Contrôleur. *idem*.

M. Bacou, prem. Commis à la Recette,  
*Fauxbourg St. Etienne*.

M. Tardy, Entrepôt., *rue Fourbastard*.

M. Bataille, Commis, *même Maison*.

*Receveur des Huiles & Savons.*

M. Dupuy, *rue Boulbonne*.

M. Dommergue, Contrôleur, *au Bureau  
des Huiles*.

M. Castan, Commis, *audit Bureau*.

*Bureau de la Commutation.*

M. Comere, Receveur.

M. Lacroix, Contrôleur-Visiteur.

M. Lapointe, *idem*.

M. Léfèbvre, Garde-Emballeur.

*Manufacture du Tabac, Voyez pag. 293*

*Employés supérieurs des Brigades.*

*M. Poirier, Capitaine Général.*

*M. Blavignac, Capitaine Particulier.*

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE  
DES DOMAINES,**

*Sous le nom de Jos. Basile Poinfignon, établie par Arrêt du Conseil du 9 Janv. 1780.*

**C**ETTE Administration embrasse la Recette des Bois du Roi ; les Domaines proprement dits ; le Contrôle des actes, insinuations ; Centième denier ; les Amortissemens ; Franc-sief, usages, nouveaux acquets ; les droits de conservation des Hypothèques, ceux de formule, exploits & saisies mobilières ; les quatre deniers pour livre des ventes de meubles ; les droits de petit scel ; les amendes prononcées dans les Cours & Sièges Royaux ; les amendes de fol appel ; les droits de Gresse & ceux réservés ; ensemble les huit sous pour livre de ceux desdits droits qui y sont sujets.

*M. DE JOLY, Directeur & Receveur Général, rue d'Astorg.*

*M. Veyrieu, Ambulant, rue Place-Mag.*

*M. Desessars, Contrôleur des Actes, place Royale.*

*M. Boutan, Garde-Magasin des Formules, rue du Trou.*

*M. Guilhot, Contrôleur des Formules, rue du Trou.*

*Bureau d'entrepôt & de distribution de formule pour la Généralité d'Auch.*

*M. Pomian, rue du Trou.*

*Bureaux particuliers pour la distribution  
des papiers & parchemins timbrés.*

Mlle. Calmetes , *au coin des Moulins.*

Mlle. Veuve Sordes , *au Sénéchal.*

*Receveurs au Parlement.*

M Verlhac , *Receveur au Greffe Civil.*

M. Chamayou , *rue Pharaon.*

M Suau ,

M Trinquencostes , } *Greffiers Garde-sacs.*

M Labroue ,

M Naveres ,

M Bastien , *Receveur des Présentations &  
Affirmations , rue de la Pleau.*

M Dupont , *Receveur des droits de Gref-  
fes & Réservés de la Chamb. des Req.*

M Valescure , *Receveur des Droits Ré-  
servés des épices de MM. les Gens , Re-  
ceveurs au Parquet du Roi , rue Ninau.*

*Bureau des Finances.*

M H. Richard , *au Greffe du Bur. des Fin.  
Sénéchal & Présidial.*

M Limoges , *Receveur du Greffe , à côté  
du Sénéchal.*

M Vieusse , *Receveur des Présentations ,  
Défauts , Congés & Affirmations , rue  
de las Heys.*

*Bourse Consulaire.*

M Ventach , *Receveur du Greffe & Droits  
réservés , rue des Paradoux.*

M Delfau , *Receveur des Présentations ,  
Défauts , Congés & Affirmations , dans  
l'Hôtel de la Bourse.*

*Gabelles & Hôtel de Ville.*

M Desessars , *Receveur des Droits résér-  
vés , place Royale.*

## GABELLES DU LANGUEDOC

*Au Siège de Toulouse.*

CEs Officiers connoissent du Fauxfa-  
nage, de toutes les querelles, débats, re-  
bellions, fraudes & autres excès, crimes  
ou délits qui viendront & procéderont du  
fait des Gabelles, privativement à tous  
autres Juges, sauf l'appel en la Souve-  
raine Cour des Comptes, Aides & Fi-  
nances de Montpellier.

M LOUDE, Conseiller du Roi, Contrô-  
leur Général ancien, Doyen; en cette  
qualité, Président, *rue des Balances.*

M Roques, Conseiller du Roi, Contrô-  
leur Général Triennal, *rue du Taur.*

M Pescaire, Conseiller du Roi, Contrô-  
leur Général alternatif, *rue de la Pom.*

## G E N S D U R O I.

M S. Pierre, Conseiller du Roi, & son  
Procureur, *rue du Taur.*

M Limoges, Cressier en chef, *rue du Sén.*  
Premier Huissier Audiencier,



MAÎTRISE DES PORTS,  
& Jurisdiction des Traités foraines.

M. Laurent, Conseiller du Roi, Maître  
des Ports, Ponts & passages, Prêsid.  
des Traités, *rue de la Pomme, près S.  
Pantaléon.*

M I. Coste, Conseiller du Roi, Lieute-  
nant ancien, *rue Montoulieu.*

M S. Pierre, Cons. du Roi, Lieutenant  
alternatif, *rue du Taur.*

G E N S D U R O I.

M. Pescaire, Conseiller du Roi, & son  
Procureur, *rue de la Pomme.*

M Limoges, Greffier en Chef, *près le  
Sénéchal,*

Galinier, Huissier, *rue du Canard.*

*Il n'y a point des Procureurs en titre, &  
les vacations sont les mêmes que celles  
de la Chambre des Comptes de Montpel.*



B U R E A U  
DES HUILES ET SAVONS.

M. DUPUY, Réc. rue du Cheval blanc.

M. DOMERGUE, Cont. rue du Taur.

M. Castan, Commis, rue des Augustins.

ENTREPOT DES HUILES,  
Rue Roumingueres.

*Courtiers peseurs au Poids de l'Huile.*

Mrs. Pecarrere, D.	Dauban, Caissier.
Aurias, Sous-Doy.	Gasc.
Dauranjou.	Vignoles.
Fort, Syndic.	Sanfon.

*Ils se chargent de faire la Commission pour les Marchands de la Ville & autres, moyennant un pour cent.*

G R E N I E R A S E L.

M. DUPUY, Receveur.

M. Memviele, premier Commis, rue du vieux Raisin.

*Le Bureau est ouvert tous les jours, depuis le 1 Novem. jusqu'au 1 Mars; & pendant le reste de l'Année, les trois jours de marché seulement.*

Depuis la nouvelle Loi, le Sel se vend 30 liv. le quintal, poids de marc, & la livre 6 s. même poids.

*L'Entrepôt des Huiles est dans la rue Roumingueres, & le Grenier à Sel, dans le Collège de Périgord, rue S. Sernin.*

*BUREAU de la Ferme, Générale de  
l'Équivalent, rue de l'Écharpe.*

*Bureaux de Correspondance.*

*M. Daupias, Chef du Bureau.*

*M. Vallée cadet, second Chef.*

*M. Desperamon cadet, } Commis aux*

*M. Comet, } Écritures.*

*M. Perié, Directeur à Toulouse.*

*M. Detté, Receveur de la Ville & de la Banl.*

*Les Assemblées de la Comp., où assiste M. de  
Pujou, Agent de la Province, se tiennent deux  
fois la semaine, le Lundi & le Jeudi.*

**OCTROIS.**

*M. Campmas, Rec. Gén. rue d'Artorg.*

*M. Directeur, près  
la place Royale.*

**DOUANE. MESSIEURS**

*Martin, à son Bureau, Receveur des  
droits pour la Ville.*

*Verdeille, Visiteur, rue*

*Carteron, Contrôleur, rue petit Versailles.*

*Froidfont, Rec. pour les droits du Quart.  
& patrimoniaux, à la Commutation.*

**BUREAU**

**DE CORRESPONDANCE.**

*M. DESCAZAUX, rue St. Remesy.*



S C I E N C E S  
E T A R T S.

U N I V E R S I T É.

**C**ETTE Université, la seconde, & l'une des plus célèbres du Royaume, sur tout pour le Droit, fut créée en 1215, par Philippe-Auguste.

Raymond, dernier Comte de Toulouse, donna en 1228 quatre mille marcs d'argent, pour fournir à l'entretien de quatre Maîtres en Théologie, deux en Droit Canonique, six Maîtres ez-Arts, & deux Régens de Grammaire, qui professeroient les Sciences dans cette Ville.

Le nombre des Professeurs fut augmenté successivement; ensorte qu'il y en a aujourd'hui 22 & 4 Aggrégés aux Arts.

Le Recteur de l'Université change chaque trois mois: il est pris dans la Faculté du Droit; & quoique marié, il peut pro-

céder par censure, selon les Bulles d'Innocent IV, & nombre d'Arrêts du Parlement.

Cette Université a donné plusieurs hommes célèbres à la Patrie dans tous les genres; tels que Jean XXII, Benoît XII, Innocent VI, & Urbain V; 12 Cardinaux, un grand nombre de Prélats savans, plusieurs profonds Jurisconsultes, Auriery, Coras, Pibrac, Ferrier, Cujas, Maran de Hautefferre, Boutaric, Bastard, &c. &c.

Dans les Cérémonies publiques on distingue les différentes Facultés par la couleur des houppes; celle du Recteur est en or; celle des Professeurs en Théologie est blanche; celle des Canonistes est verte; celle des Professeurs en Droit est rouge; celle des Professeurs en Médecine est violette; & celle des Professeurs aux Arts est bleue.

Les Professeurs acquièrent la qualité de *Comtes ex-Loix*, après avoir enseigné pendant 20 ans. Blaise Auriol, Docteur, Régent en Droit Canonique, est le premier qui fut créé Chevalier. La Cérémonie en fut faite le premier Septembre 1553, par Pierre Daffis, Recteur, qui lui donna l'Épée, la Ceinture, le Baudrier, les Eperons dorés, le Collier, & l'Anneau où étoient le Cachet & les Armes du Récipiendaire. On conserve encore l'usage d'ensevelir les Professeurs avec ces mêmes marques d'honneur.

**PROFESSEURS EN THEOLOGIE,**  
*perpétuels.*

M. Barthe, *Place des Pénit. Blancs.*

M. Pijon, *aux Puits-Clos.*

M. Laroque, *rue Pargaminieres.*

*Professeurs Conventuels.*

- Le Reverend Pere Roignan, *Dominicain.*  
 Le R. P. Glize, *Dominicain.*  
 Dom Létang, *de l'Ordre de Citeaux.*  
 Le R. P. Calvet, *Carme.*  
 Le R. P. Descams, *Cordelier.*  
 Le R. P. Cardonel, *Augustin.*

*Professeurs en Droit.*

- M. Brian, *rue des Études.*  
 M. Delort, pour le Droit Français, *rue du Canard.*  
 M. Ruffat, *rue des Nobles.*  
 M. Gouazé, *rue Velane.*  
 M. Labroquere, *rue Latomy.*  
 M. Rigaud, *rue Pargaminieres.*

*Professeurs en Médecine.*

- M. Dubernard, *rue Sainte Claire.*  
 M. Gardeil, *rue Montgaillard.*  
 M. Arrazat, *près la Dalbade.*  
 M. Dubor, *rue de la Trinité.*  
 M. Perrolle, *rue de la Pomme.*

*Professeurs aux Arts.*

- M. l'Ab. Caussanel, *près les Tiercerettes.*  
 M. Benet, Docteur en Médecine, de l'Académie des Sciences, *rue des Filatiers*

*Professeurs Aggrégés aux Arts.*

- M. Martin St. Romain, *au Col. Royal.*  
 Le Rev. Pere Rouaix, *Doctrinaire.*  
 M. Libes, *au Collège Royal.*  
 Le Rev. Pere Laromigueres, *Doctrinaire.*

*Aggrégés en Droit.*

- M. Turle-Larbrepin, *rue des Pujols.*

- M. Perés , *rue Boulbonne.*  
M. Daram , *rue Vinaigre.*  
M. Maynard , *rue Boulbonne.*  
M. Fauqué , *rue Dumai.*  
M. Bec , *rue Ninau.*  
M. Loubers , *Cloître St. Sernin.*  
M. Gaufferand , *place du Salin.*

*Secrétaires.*

- M. Vaisiere , *rue d'Astorg.*  
M. Boyer , *rue Ninau.*

*Bedeaux.*

- M. Pecarrere , *rue Poussonville.*  
M. Denneville , *rue de la Pomme.*

*Trésorier.*

- M. Vaisiere , *rue d'Astorg.*

*Toutes les Chaires sont au Concours , à l'exception de celle du Droit Français , & de celles des Professeurs Conventuels.*





## FACULTÉ DE MÉDECINE.

LA Faculté de Toulouse est , après celle de Paris , la plus ancienne du Royaume. Elle fut créée avec l'Université , en 1228. La Bulle de confirmation du 3. Mai 1234 , adressée par Grégoire XI à l'Université , comprend les Professeurs en Médecine dans la Faculté des Arts. L'on fait que les Médecins étoient anciennement désignés par le titre de *Physiciens*.

On voit dans la Salle des Assemblées de la Faculté , les Portraits de plusieurs Professeurs célèbres , dont les noms l'ont illustrée. Le plus remarquable est celui de *Lupus* , premier Méd. de Raymond VII. Comte de Toulouse , qui signa l'an 1238 , en qualité de Professeur en Médecine , la quittance de la somme que le Comte avoit été obligé de payer , pour l'entretien de l'Université , pendant 10 ans. *Magister Lupus , in Medicina , in Universitate Tolosana , Procurator ab Universitate Magistrorum Tolosæ*. Les Portraits de *Lupus* , de Raymond de Sebonde , d'Augier Fer-

rier , dont le Buste en marbre occupe un rang distingué dans la Galerie des Illustres , & celui du célèbre Sanchés , surnommé le *Sceptique* , sont placés aux 4 angles , comme les principales colonnes de la Faculté.

Il n'y eut dans la création de l'Université que 2 Professeurs en Médecine. Dès qu'on ouvrit des Leçons publiques d'Anatomie dans les Facultés de Médecine de Paris & de Montpellier , au commencement du dix-septième siècle , Henri IV. voulut que la Faculté de Toulouse procurât à ses élèves le même avantage. Il établit en 1604 , une troisième Chaire pour l'enseignement de la Chirurgie-Pharmacie. En 1705 , la Charge de Conseiller-Médecin ordinaire de la Ville de Toulouse fut érigée en une quatrième Chaire , qui fut alors consacrée uniquement à enseigner l'*Anatomie-Chirurgie*. La troisième Chaire resta occupée des Leçons de Pharmacie & Chymie. Louis XV. a créé , en 1773 une cinquième Chaire , pour donner aux Étudiants de la troisième année , des leçons de *Médecine-pratique*. Les Professeurs pourvus des deux Chaires de la première création , expliquent les *Institutes de Médecine*. Il n'y a aucune partie de la Médecine , qu'on n'enseigne dans cette Faculté , pendant les trois années d'étude qui sont nécessaires pour obtenir le grade de Bachelier. On y donne des cours de Botanique , quoiqu'il n'y ait pas encore d'établissement particulier pour cet objet. Le zèle des Professeurs a suppléé jusqu'ici , au défaut de fonds , pour la Chaire de Botanique.

La Ville voulant favoriser les progrès de cette Faculté , dont le lustre s'est beau-

coup augmenté depuis quelque tems, achetée en 1774., une Maison adjacente aux anciennes Ecoles: on y a fait construire un bel Amphithéâtre, qui sert aux démonstrations d'Anatomie & de Chymie. Il y a aussi une Bibliothèque publique, destinée particulièrement à l'usage des Etudians, qui s'ouvre tous les Jendis.

La Faculté, composée des cinq Professeurs, & de tous les Docteurs agrégés, s'assemble le premier Dimanche de chaque mois, pour conférer sur les Maladies courantes. Elle donne tous les Jendis, dans une de ses Salles, des Consultations gratuites aux Pauvres, depuis dix heures du matin jusqu'à midi. Quatre Médecins sont chargés de s'y rendre à leur tour, pour cette œuvre. On y administre de plus, gratuitement, les remèdes pour le traitement des Maladies Vénéériennes.

D O C T E U R S ,  
M E S S I E U R S

Carriere, Doyen, *Place S. George.*  
 Masars de Cazeles, *rue S. Rome.*  
 Sol, *Place d'Asserat.*  
 Dastarat, *rue du Coq Dinde.*  
 Dubernard, Professeur, *rue Ste. Claire.*  
 Depeyre, *Place Rouaix.*  
 Gardeil, Professeur, *rue Montgaillard.*  
 Salvat, *Porte Montoulieu.*  
 Benet, *rue des Filatiers.*  
 Merlhes, *rue Capelle-Redonde.*  
 Arrazat, Professeur, *près la Dalbade.*  
 Ducasse, *Place S. George.*  
 Francés, *rue Croix-Baragnon.*  
 Brunet, (pour le Milit.) *rue Barathe.*  
 Gaugiran, *rue du Fourbastard.*  
 Calais, *rue des Balances.*

- Revel , *rue des Imageres.*  
 Dubor , Professeur , *Place de la Trinité.*  
 Loubet , *rue Tour de Nayac.*  
 Lafont , *rue St. Rome.*  
 Barberet , *rue de la Pomme.*  
 Perrolle , Professeur , *rue de la Pomme.*  
 Dubernard fils , *rue Roumingueres.*  
 Lamarque fils , *rue Vinaigre.*  
 Dejean , *rue Peyrolieres.*  
 Ruffat , *rue Montoulieu.*  
 Desessars , *au Pont de Tounis.*  
 Roaldés , *rue des Filatiers.*  
 Soulages , *rue St. Antoine du T.*  
 Tarbouché , *arc des Carmes.*  
 Becane , *rue Bouquieres.*  
 Lamothe , *rue Pharaon.*  
 Tuffau , *rue Peyrolieres.*  
 Jouglà , *rue St. Sernin.*  
 Cabiran , *Place-Mage.*





## A C A D É M I E D E S J E U X F L O R A U X .

**V**ERS le commencement du treizième siècle , plusieurs Citoyens , gens de Lettres , étoient dans l'usage de s'assembler pour se communiquer leurs ouvrages ; & pour exciter l'émulation des Poètes , ils publièrent dans le mois de Novembre 1323 , le dessein qu'ils avoient formé de donner une Violette d'or à celui dont l'ouvrage réuniroit les suffrages de cette Académie naissante. Arnaud Vidal de Castelnau-darry , fut le premier qui fut couronné , pour un Poème qu'il fit en l'honneur de la Vierge ; & cet Auteur fut qualifié de Docteur en la *gaie Science* , pour une nouvelle Chanson , qu'il composa sur le même sujet.

Les Capitouls , persuadés de l'utilité de ce nouvel établissement , & ne consultant que leur zèle , pour la gloire de la Patrie , délibérèrent de distribuer chaque année des Prix , aux dépens de la Ville.

Cette Académie commençoit à dégénérer , mais les libéralités de CLEMENCE IZAURE , dont le Buste en marbre blanc

est placé dans le grand Consistoire , lui donnerent un nouveau lustre. Vers l'an 1502 , à l'époque du renouvellement de la Cérémonie des Jeux Floraux , elle légua par son testament , des fonds considérables , pour fournir aux cinq Prix que cette Académie distribue toutes les années le 3 du mois de Mai.

Indépendamment des 3 Assemblées générales , fixées au second Dimanche de Janvier , au 1er & au 3 de Mai , jour de la distribution des Prix , ce Corps Littéraire en tient de particulières , le Vendredi de chaque semaine.

LE ROI , PROTECTEUR.

Mgr. LE CHANCELIER.

MESSIEURS

- 1763 De NIQUET , ancien Pr. Président ,  
Chancelier.  
1736 De Cambon , Ev. de Mirepoix.  
1739 De Miramont , Conseiller au Parl.  
1739 De Bardy , Conseiller au Parl.  
1751 De Pegueyrolles , ancien Président.  
1751 Castillon , Avocat au Parlement.  
1751 De Villeneuve de Beauville.  
1751 De Rafin , Conseiller au Parl.  
1752 De Montégut , Conf. au Parl.  
1753 Daignan , Baron d'Orbesan.  
1754 Delpy , Secr. Perpétuel.  
1755 Verny , Avocat au Parl.  
1755 Daguin , Président aux Enquêtes.  
1761 De Dillon , Archevêque de Narb.  
1763 De Cambon-Labastide , Pr. Prêsid.  
1765 De Brienne , Archevêque de Sens  
& Cardinal.  
1765 Varagne-Gardouch , Mar. de Belesta.  
1770 Martel , Avocat au Parlement.

- 1770 Jamme , Avocat au Parlement.  
 1772 De Portes , Conf. au Parlement.  
 1774 L'Abbé Magi , Doct. en Théolog.  
 1777 De Sapte , Président au Parlement.  
 1778 De Lalo , Conseiller au Parlem.  
 1779 Dalbis de Belbeze , Conseil. au P.  
 1780 Comte de Périgord , Com. de la Pr.  
 1780 De Resseguier , Procureur-Général.  
 1782 Lecomte , Avocat Général.  
 1783 De Belmont de Malcor , Conf. au P.  
 1785 Poitevin , Avocat au Parlement.  
 1785 Mailhe , Avocat au Parlement.  
 1787 le Marquis d'Escouloubre.  
 1787 l'Abbé de Panat.  
 1787 l'Abbé S. Jean , Prébendé de l'Egl.  
 St. Etienne.  
 1788 Barrere de Vieuzac , Avoc. au Parl.  
 rue Velane.  
 1789 De Paraza , Président au Parl.  
 1789 De Lavedan , Greffier en chef du  
 Bureau des Finances.  
 1789 Gez , Avocat au Parlement.  
 1789 Floret , Avocat au Parlement , de  
 l'Académie des Sciences.

Le premier Capitoul , *Académicien né.*

*Maîtres des Jeux Floraux.*

Marmontel , de l'Académie Fran.  
 Valet de Reganhac.

Le Chev. de la Tremblaye.

L'Abbé Taverner.

Dutour , Avocat au Parlement.

Mad. la Comtesse d'Esparbés.

L'Abbé Labat de Moulens.

Mad. la Marquise de la Gorce.





ACADÉMIE ROYALE  
DES SCIENCES,  
INSCRIPTIONS,  
ET BELLES-LETTRES.

MESSEURS Gouazé, Docteur en Médecine, Carrière, Chirurgien, & Sage, Apothicaire, jetterent les premiers fondemens de cette Académie en 1729. En 1730 M. le Cardinal de Fleury leur permit de tenir des Assemblées; le nombre des Associés fut augmenté de trente, qui fournirent à tous les fraix nécessaires. Louis XV, informé du succès des travaux de cette Société naissante, la mit sous sa protection, & l'érigea en ACADÉMIE ROYALE par ses Lettres Patentes du mois de Juin 1746.

Cette Compagnie est divisée en trois Classes; Physico-Mathématique, Médico-Physique, & les Belles-Lettres. Le sujet du Prix roule par ordre, sur des matieres de la compétence d'une de ces Classes; on le distribue dans la Scéance publique du 25 Août; elle en tient encore une autre le premier Jeudi après Quasimodo.

Le Corps Municipal a fondé ce Prix, & a fixé des secours annuels pour l'entretien d'un Observatoire, & d'un Jardin de Botanique, dans lequel l'Académie fait faire tous les ans un cours gratuit. Les Etats de la Province lui ont aussi fixé un revenu annuel.

Une chose digne de remarque, c'est qu'il n'existe pas de Ville de Province où il y ait autant d'instrumens d'Astronomie qu'à Toulouse; on y voit de très-beaux Cabinets d'Histoire Naturelle, & de superbes Cabinets de Livres, de Médailles & d'antiques. Toutes ces collections se sont formées depuis l'établissement de cette Acad.

Jusques ici elle n'avoit point pu, faute de secours, faire imprimer le recueil de ses Mémoires. M. l'Abbé d'Heliot, membre de cette Compagnie, zélé pour la gloire de sa patrie, a légué un fonds annuel pour servir à cette impression, dont les trois premiers volumes ont paru. L'Académie travaille à donner la suite.

LE ROI, PROTECTEUR.  
HONORAIRES.

- M. Dillon, Archevêque de Narbonne.  
M. le Comte de Carignan, Lieut. Gén.  
M. le Cardinal de Lomenie, Archev. de Sens.  
M. de Niquet, ancien Pr. Président.  
M. de Bonrepos, ancien Proc. Général.  
M. de Ballainvilliers, Intendant de la P.  
M. l'Evêque, Prêsid. de la Commission des Trav. publics du Haut-Languedoc.  
M. le Baron des Etats, membre de la même Commission.  
M. de Cambon, Premier Président.  
*Deux de MM. les Capitouls, Associés nés.*

ASSOCIÉS LIBRES.

- M. le Marquis de Belesta.  
M. Darquier-Pellepoix.  
M. d'Orbessan.  
M. Gardeil.  
M. le Syndic général de la Province.  
M. l'Abbé de Rey.  
M. Labroquere.

ASSOCIÉS ORDINAIRES.

*Pour la Géométrie.*

- M. de Saget, Directeur des Travaux de  
la Province, rue des Filatiers.  
M.  
M.

*Pour l'Astronomie.*

- M. l'Abbé Legris.  
M. l'Abbé Martin St. Romain.  
M.

*Pour la Méchanique.*

- M. l'Abbé Martin, Prof. de Physique ex-  
périmentale, au Collège Royal.  
M. Gounon, Secr. du Roi Hon., au Pont.  
M. de Puymaurin le fils, place d'Assizat.

*Pour l'Anatomie.*

- M. Brun, Chirurgien, rue Ste. Claire.  
M. Baquier, Chirurg. à Montoulien.  
M. Viguerie, Chir. Major de l'Hôt. Dieu.

*Pour la Chimie.*

- M. Dubernard, Pr. en Méd. rue Ste. Cl.  
M. Benet, Médecin, rue Boulbonne.  
M. Reboul.

*Pour la Botanique.*

- M. le Baron de Lapeyrouse, de l'Ac. des  
Sciences de Stokholm, Corresp. de celle  
de Paris, rue de la Pomme.

M. Mafars de Cazeles , de l'Académie  
des Sciences de Beziers , Membre de la  
Société Royale de Médecine de Paris ,  
*rue S. Rome.*

M.

*Pour les Inscriptions & Belles-Lettres.*

M E S S I E U R S

Raynal , Avocat , *rue Stes. Carbes.*  
Montegut , Conf. , *rue du Provençal.*  
Marquis de Chalvet , *rue des Pén. Blens.*  
D. Dolive , *Bénédictin.*  
Gouazé , Profes. en Droit , *rue Velane.*  
Jamne , Avocat , *rue des Fleurs.*  
Cairol , *rue du Temple.*  
le P. Sermet , *Carme Déchauffé.*  
l'Abbé Magi , Docteur en Théologie ,  
*rue du Provençal.*  
Gez , Avoc. au Parlem. , *rue Latomy.*  
le Chev. d'Espinasse , *rue Donne-Coraille.*  
Barrere de Vieuzac , Av. au Par. r. *Velane*  
le Président de Paraza , *rue Boulbonne.*  
Floret , Avoc. au Parlem. *rue Velane.*

*Sécretaire Perpétuel.*

Cassillon , de l'Acad. des Jeux Floraux ,  
Bibliothécaire du Collège Royal , logé  
à la Bibliothèque.

*Trésorier.*

M. Tarle-Labrepin , *rue des Pujols.*

A D J O I N T S.

*Pour la Mécanique* , M. Marcorelle nev.  
*Pour la Chimie* , M. Borles de Baillot.  
*Destinateur* , M. Lucas aîné.

Le Sieur Pouzeins écrivain , à l'Hôtel  
de l'Académie , *rue des Fleurs.*

*Il y a encore une Classe d'Associés & Corres-  
pondans étrangers.*



ACADÉMIE ROYALE  
DE PEINTURE,  
SCULPTURE ET ARCHITECTURE.

**B**ERNARD Dupuy du Grez, que la nature doua des plus rares talens, après avoir passé une partie de sa jeunesse à l'étude des Langues, embrassa la Profession d'Avocat, & disputa une Chaire de Droit dans l'Université de cette Ville. Son goût pour la solitude, le détermina à quitter le Barreau, pour faire fleurir les Arts. Les connoissances qu'il avoit acquises dans la Peinture, le décidèrent à établir une Ecole publique de Dessin : il fit exposer, à ses frais, un modèle vivant : il distribua des Prix à ses nouveaux Elèves, au jugement des plus habiles Peintres, & Sculpteurs de la Ville. Ce Citoyen estimable composa un Traité sur la Peinture, qu'il fit imprimer en 1699.

MM. Rivalz, Crozat, & Cammas, Peintres, de Toulouse, animés du même zèle, continuerent de tenir ces mêmes Ecoles : les Capitouls sollicitèrent la Vil-

le de fournir aux dépenses nécessaires , ce qui fut arrêté , dans une Délibération du 3 Septembre 1726.

En 1738 , ils rendirent cet établissement perpétuel , & fonderent en 1744 différens Prix ; sçavoir , une Médaille d'or , de la valeur de 300 liv. qui se donne alternativement aux meilleurs Ouvrages de Peinture , Sculpture & Architecture. Le second Prix est une Médaille d'or , de 60 liv. pour les essais de Peinture. Un troisième de même valeur , pour ceux d'Architecture. Un quatrième , de 30 liv. pour le Dessin , d'après le modèle vivant. Cinq autres de moyenne valeur , dont 2 pour le Dessin , d'après la Ronde-bosse : deux pour une Académie d'après l'Estampe , 1 pour le Prix de Perspective , & l'autre , pour la Géométrie-pratique ou l'Astronomie.

En 1751 , le Roi érigea ces Ecoles en Académie Royale , qui fut composée de 72 personnes , partagées en quatre différentes classes. Le Modérateur est toujours pris dans la troisième ; & les Professeurs , choisis pour l'enseignement , sont tirés de la quatrième Classe.

Outre ces libéralités , la Ville a donné un logement très-vaste pour les différentes Ecoles , & pour les Assemblées de cette Académie , logée dans la rue du petit-Versailles.

Les jours de l'Exposition des Tableaux sont fixés depuis le 16 Mai , jusqu'à la fin du mois. La distribution des Prix se fait le second Dimanche du mois d'Août.

PREMIERE CLASSE.

MESSIEURS LES CAPITOULS,  
MM. les 4 Commissaires du Conseil Pol.  
M. DUPUY, Syndic de la Ville.

---

SECONDE CLASSE.

ASSOCIÉS HONORAIRES.

M.

M. le Commandant en Chef de la Province.

M. l'Archevêque de Toulouse.

M. le Premier Président du Parlement de Toulouse.

M. de Joubert, Trésorier de la Prov.

M. le Comte de Paroy.

M. de Laverdy.

M. Dillon, Archevêque de Narbonne.

M. de Riquet de Bonrepos, anc. Pr. gén.

M. le Comte de Caraman, Lieutenant-Général des Armées du Roi.

M. le Marquis de Mirepoix, *rue Ninau.*

M. de Ballainvilliers, Intendant de la P.

---

M. le Comte Dubarry, Comte de Roquelaure, *reçu en survivance.*

---

TROISIEME CLASSE.

ASSOCIÉS ORDINAIRES.

MODÉRATEUR pour l'année 1790,  
1783 M. de Saget, Directeur des Trav.  
de la Province, *rue des Filatiers.*

---

- 1746 M. de Mondran, *Ecuyer, rue des Fleurs.*
- 1751 M. le Marquis d'Orbessan, *Place Mage.*
- 1765 M. Boutaric d'Azas, *Conseiller honoraire du Parlement, Place-Mag.*
- 1767 M. Daufrery, *Chev. de Malte, rue du Canard.*
- 1768 M. le Marquis de Fourquevaux, *près le puits de Montouliou.*
- 1772 M. le Marquis de Chalvet, *rue des Pénitens Bleus.*
- 1777 M. le Marquis de Belestia, *de Gardouch, rue Bouquieres.*
- 1778 M. le Marquis de Gavarret, *† rue Croix-Baragnon.*
- 1778 M. le Comte d'Espie. *† rue de la Magdelaine.*
- 1778 M. de Parazols, *Chev. de Malte, à la Prevôté.*
- 1778 M. de Gilede Pressac, *rue S. Rem.*
- 1778 M. de Lafage Palhiés, *Place Saint George.*
- 1779 M. de Voifins, *Ecuyer, rue Velan.*
- 1780 M. Finot, *Ecuyer, rue Maison Pr.*
- 1782 M. de Miramont, *Capit. de Dragons, rue des Couteliers.*
- 1782 M. de Lavedan, *Greffier en chef des Trés. de France, Pl. Stes. Carbes.*
- 1783 M. de Saget, *Modérateur, rue des Filatiers.*
- 1786 M. de Saint-Germier, *Place Stes. Carbes.*
- 1786 M. le Marquis de Portes, *Place Mage.*
- 1788 M. le Comte du Pradel, *rue Boulbonne.*

*Secrétaire perpétuel.*

M. le Chevalier d'Aufrery.

QUATRIÈME CLASSE.

ASSOCIÉS ARTISTES *rés. à Toulouse*

DIRECTEUR DES ÉCOLES,

M. MALLIOT, *rue de la Pomme.*

PEINTRES.

1751 M. Gaudert Labeyrie, Professeur  
du Dessin, *rue du Taur.*

1767 M. Cammas, Prof. de Dessin ;  
de l'Ac. de S. Luc de Rome, *rue  
Roumiguères.*

1778 M. Malliot, Prof. d'Hist., *rue de  
la Pomme.*

1787 M. Lucas cadet, *rue des Pénitens  
Noirs.*

1787 M. Fauré, *rue des Tierçaires.*

1787 M. Bertrand, *rue Peyrolières.*

1787 M. Roques, Peintre, reçu en survi-  
vance, *rue des Augustins.*

SCULPTEURS.

1762 M. Lucas aîné, Prof. de Sculpt. &  
de Dessin, *rue des Pénit. Noirs.*

1767 M. Noubel, père, adjoint à Prof.  
du Dessin, *hors la porte S. Michel.*

1778 M. Mortreuil cadet, adjoint à Prof.  
de Des. *rue S. Antoine du T.*

1778 M. Julia, *rue Roumiguères.*

1786 M. Vigan, *Fauxb. S. Etienne.*

ARCHITECTES.

1751 M. Dufourc, ancien Professeur de  
Perspective, *rue Sesquièrre.*

- 1751 M. Francés , Prof. de Géom.-prat.  
*rue des Biaux.*
- 1751 M. Echeau , *rue Place Mage.*
- 1756 M. Hardy , Profes. d'Archit. & de  
l'Ecole de Génie , *rue Stes Carbes.*
- 1778 M. Virebent , Direct. des Travaux  
de la Ville , *rue Fourbastard..*
- 1780 M. Gleizes , Prof. du Trait , Insp.  
des Travaux de la Province , *place  
de la Daurade.*

### D E S S I N A T E U R S .

- 1749 M. Pin , Peintre , Direct. gén. du  
Canal , Prof. du Des. , *aux P. Clos.*
- 1769 M. Sabere-Bastide , Peintre , adj. à  
Prof. du Des. *place d'Asserat.*
- 1780 M. Goudin , Prof. de Dessain , *rue  
des Grands Carmes.*
- 1785 M. Suau , Peint. Adj. à Prof. de  
Dessain , *place de la Daurade.*
- 1785 M. Mortreuil aîné , *rue des Salenq.*
- 1786 M. Noubel fils , Sculpteur , *vis-à-  
vis la Fontaine S. Michel.*
- 1787 M. Derome , Peintre de Genre , *rue  
des Couteliers.*

### M A T H É M A T I C I E N .

- 1780 M. Dejean , Profes. de Mathéma-  
tiques , pour l'Ecole de Génie ,  
*rue des Jacobins.*

*Élèves qui ont remporté le Prix , & qui ont  
Séance à l'Académie pendant 3 ans.*

M. Jacquemin , Peintre , à Paris.

M. Ravier , Sculpt. , *Pl. des Pén. Blancs.*

ASSOCIÉS HONORAIRES ,  
ARTISTES DE LA VILLE.

- 1780 Mad. Cammas , Peint. en Mignia-  
ture , *rue du poids de l'Huile.*  
1782 M. de Lapujade , Offic. d'Artil.  
1784 Mad. Morize , peintre en Miniagt.  
1786 M. le Marq. de Fourqueveaux fils.  
1787 M. le Marquis de Castellane.  
1787 M. de Combettes-Labourelie.  
1788 Mad. la Marquise de Gavarret.

---

Le Sr. Lafeuillade , Scribe & Concier-  
ge de l'Académie , *logé dans l'Hôtel , rue  
du Petit Versailles.*





## ACADÉMIE D'ÉQUITATION.

LE Conseil de Ville , par Délibération  
 L du 24 Février 1616 , érigea un Ma-  
 nege dans Toulouse , nomma le sieur Da-  
 bard pour Ecuyer , & lui assigna une pen-  
 sion de 300 livres ; mais il en fut bientôt  
 dépossédé par M. de Cerac , Gentilhom-  
 me , qui obtint une commission du Roi.

En Janvier 1640 , M. de Vitrac fut nom-  
 mé par les Etats de la Province , qui lui  
 accorderent une pension de 400 liv. pour  
 montrer le manége & tous les exercices du  
 du corps aux jeunes gens : on lui donna  
 un local sur l'Esplanade & les deux Tours  
 adjacentes. M. de Barthe succéda à ce der-  
 nier en 1646 , mais les malheurs des tems  
 ne permirent plus à la Ville de payer cette  
 pension.

En 1663 , M. de Barthe , qui avoit été  
 appelé à Montpellier , par le Maréchal  
 de Schomberg , offrit de revenir à Tou-  
 louse , si la Province vouloit lui accorder  
 une pension de 1000 liv. , ce qui fut exé-

(267)

cuté. Son fils lui succéda en 1674, mais la pension ayant été supprimée de nouveau, il obtint un Arrêt du Conseil qui le réintégra.

A la mort de M. Vitrac, cette place passa en 1726 sur la tête de M. de Ville-neuve. Sur sa démission, la Ville délibéra de la donner à M. Fraîche, en réservant néanmoins la survivance à M. de Ville-neuve le fils, dans le cas que le sieur Fraîche vînt à prédécéder.

M. FRAICHE, *Écuyer.*

M. DE BERDOULAT, *Écuyer en survi-  
vance, avec exercice.*

*Ce Manège est situé sur l'Esplanade.*





## ACADÉMIE D'ESCRIME.

LES Maîtres en fait d'Armes voulant ranimer l'émulation de leurs élèves, proposerent de donner deux Prix, & firent faire à leurs dépens deux Epées, une de Vermeil & l'autre d'Argent, qu'ils distribuèrent pendant quelques années. Les Capitouls reconnoissant l'avantage de cette institution, pour rendre cet établissement plus durable, délibérèrent de faire cette dépense aux fraix de la Ville.

*MAITRES en fait d'Armes,*

M. Pujos aîné, Ecuyer, Syndic, rue du Taur.

M. Pujos cadet, Ecuyer, rue de la Pom.

M. Plate, Ecuyer, rue Roumiguères.

*Leurs Salles sont dans les rues des Cordeliers & des Jacobins.*



## ÉCOLE ROYALE DE CHIRURGIE.

**L**A Chirurgie, si utile à l'Humanité, négligée depuis le siècle dernier, est parvenue de nos jours, à son plus haut degré de perfection. Depuis que Louis XV. l'érigea en Ecole Royale, & que les Maîtres jouirent, à cette époque, d'un état plus distingué, on les vit s'appliquer de plus en plus; & par un travail pénible & assidu, acquérir une pratique consommée, qui les met à même de rivaliser avec ceux de la Capitale, & de procurer à leurs malades, des secours jusqu'alors inconnus.

Leur Amphitéâtre, devient de jour en jour plus célèbre & plus nombreux, par la quantité des Etudiens qui assistent aux Démonstrations Anatomiques. Pour exciter leur émulation, la Ville vient de fonder, dans cette Ecole, seize Prix, dont la distribution se fait ordinairement le 9<sup>e</sup> Septemb. Leur Amphitéâtre est situé sur le Rempart. On voit sur le haut de la Tour, une pièce de marbre noir, sur laquelle est gravée, en lettres d'Or, cette Épitaphe latine, placée en 1686.

Morere , *Place Perchepinte.*  
 Pourcet , *rue Roumigueres.*  
 Camy , *rue des Pujols.*  
 Ducassé , *place des Paradoux.*  
 Caumon , *rue des Couteliers.*  
 Tarbés , *rue du Trou.*  
 Delibés , *rue Payras.*  
 Faure cadet , *rue de las Leys.*  
 Laparre , *rue Sainte Claire.*  
 Viguerie , *à l'Hôpital.*  
 Bosc neveu , *rue des Polinaires.*  
 Noël , *(pro Peste) Fauxb. St. Etienne.*

SOCIÉTÉ ACADEMIQUE  
 DE CHIRURGIE ,

*Etablie par Arrêt du Parlement , du 5  
 Juillet , avec homologation de ses Ré-  
 glemens.*

PRÉSIDENT ,

M. CARRIERE.

*Secrétaire , M. Villar , Professeur*

*Commis. pour les Extraits , M. Comon.*

*Trésorier , M. Bosc , Prof.*

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ.

MAITRES

Carriere.	Frizac , <i>Prof.</i>	Ducassé.
Becane , <i>Prof.</i>	Barrau.	Comon.
Lamarque.	Begué.	Laparre.
Lacoste.	Carrere.	"
Bacquié , <i>Prof.</i>	Morere.	"
Villar , <i>Prof.</i>	Pourcet.	"

ADJOINTS ,

M. Larrey , *Chirurgien de l'Hôpital de  
 la Grave.*

*Hic locus est ubi Mors gaudet succurrere Vitæ.  
 Exuviasque suas , satiata cruore reponit.  
 Ut præsent sanos aliena Cadavera Cives.  
 Hic discreta manus durâ pietate recludit  
 Morborum insidias ; fatisque præmentibus obstat.*

**PROFESSEURS.**

**M E S S I E U R S**

Cazabon , Lieutenant de M. le 1er. Chirurgien du Roi , Professeur Royal pour les Principes , logé rue S. Rome.

Becane , Pr. R. pour les Maladies des Os , rue Bouquieres.

Bosc , Prof. R. pour l'Anatomie , rue des Polinaires.

Villar , Prof. R. pour les Opérations , Accoucheur pensionné par la Ville , pour les pauvres Femmes , rue du Temple.

Frizac , Prof. R. pour la Matière Médico-Chirurgicale , rue Velane.

Baquier , Prof. R. pour les Accouchemens près la Porte Montoulieu.

**MAITRES EN CHIRURGIE.**

**M E S S I E U R S**

Mesplé , rue de la Daurade.

Fouquet , Fauxbourg S. Michel.

Carriere jeune , rue Nazareth.

Lamarque , rue Malcoufinat.

Brun , rue des Pierre-Brunières.

Lacoste , rue Sainte-Claire.

Rouget , aux Blanchers.

Bagneris , Fauxbourg S. Cyprien.

Delpech , près la Croix-Baragnon.

Bayez , rue des Couteliers.

Barran jeune , place du Salin.

Soye fils , Gref. en chef , au petit Vers.

Begué , rue de la Pomme.

Marfaing , ( pro Peste , ) rue d'Aguileres

Carrere , rue Maletache.

*Chirurgiens* LITHOTOMISTES  
*Pensionnés par la Ville.*

Lamarque aîné , *rue Vinaigre.*

Lamarque cadet , *rue Jouxaignes.*

CHIRURGIEN OCULISTE.

M. Nizet de Varenne , Docteur-Médecin-  
Oculiste , *Place Saintes-Carbes.*

DENTISTES.

Toussaint , *Place Royale.*

Ruscot , Dentiste de MONSIEUR , près  
*l'Eglise S. Martial.*

Delga , *rue d'Astorg.*

Delga neveu , *Place Royale.*

SAGES-FEMMES , *reçues à S. Côme.*

DEMOISELLES

Labroue , *rue de la Pléau.*

Boudet aînée , *rue d'Astorg.*

Boudet Cadette , *idem.*

Labérie , *Fauxbourg S. Michel.*

Estremé , *Fauxbourg des Recolets.*

Canut , *rue des Moulins.*

Picard , *Près l'Hôpital de la Grave.*

Latrille , *rue des Blanchers.*

Martres , *rue du Peyrou.*

Martres fille , *rue des Chartreux.*

Martin ,

Gesse ,

Teulieres , } *le long du Rempart.*

Quinquiry ,

Fournés , *rue des Moulins.*

Pecarrere , *au puits de Peyrolieres.*

Raymond , *Place des Pénitens Noirs.*

Gleyfes , *rue Montoulieu.*

## GARDES pour les Femmes en Couches.

- Louise , rue des Augustins.  
 Honorée , rue des Pujols.  
 Palmoulette , rue des Tourneurs.  
 Marion , rue des Tourneurs.  
 Pauline , rue des Tourneurs.  
 la Touzete , rue des Couteliers.  
 Rabastens , rue de la Magdelaine.  
 Milan , rue des Couteliers.  
 Racaude , à la Bourse.  
 Castel-sœurs , Fauxbourg St. Michel.  
 Petite Marie , Fauxbourg St. Michel.  
 Faure , rue Regans.  
 Lormieres , rue des Pénitens Noirs.  
 Ramond , rue Peyrolieres.  
 Jeanneton , à la Grand'rue.  
 Vidalle , rue St. Remy.  
 Touffaints , rue du Cheval blanc.  
 Catin , rue Sainte Claire.  
 Jeanne-Marie , idem.  
 Bernade Loze , rue du Canard.  
 François Grasse , rue de Regans.  
 Jacqueline , au Bazacle.  
 Jeanneton Benoit , rue des Chapeliers.  
 Annou , rue des Couteliers.  
 Toinette Cauhere , rue S. Antoine du T.  
 Mlle. Rogé , rue des Tourneurs.  
 Mlle. Lanes , rue des Polinaires.  
 Gabrielle , Fauxbourg Stc. Cathérine.  
 Jeanne-Marie Ducos , rue du Trou.  
 Jeanneton , dans l'enclos du Palais.

## P H A R M A C I E.

**D**E tous les états qui existent dans la  
 Société civile , l'art scientifique de  
 la Pharmacie & Chymie , qui embrasse  
 une des principales branches du Commer-  
 ce , & qui compose encore la seconde par-

tie de la Médecine , appelée dialectique , est un de ceux qui exigent le plus de con-  
naissances , pour la composition des reme-  
des : voilà pourquoi tous nos Rois , &  
notamment le Roi Jean , fit un Règlement  
par son Ordonnance du mois de Mai 1355,  
qui accorda des Privilèges à tous les Apo-  
thicaires du Royaume : tous ses Succes-  
seurs les ont presque renouvelés. Louis  
XV , par des Lettres-Patentes du mois  
de Février 1751 , confirma les Statuts des  
Apothicaires de Toulouse , dûment en-  
régistrés en la Cour le 27 dudit mois ,  
sous le régime desquels ils vivaient depuis  
l'an 1471 , temps auquel ils avaient éga-  
lement le droit de visiter les Drogues ,  
Epiceries & Cire , dans toutes les Bou-  
tiques des Marchands qui en vendaient ,  
comme ils l'ont encore.

J'avais dit dans mes précédens Alma-  
nachs , que les Apothicaires n'avaient ac-  
quis la qualité de Notables Citoyens que  
depuis qu'ils avaient été compris dans le  
Règlement de l'Administration Municipale  
de cette Ville , pour être admis , sui-  
vant l'Art. VIII , au Conseil de Ville ,  
& par voie de suite être nommés Capi-  
toulx , tandis que j'ai été informé qu'a-  
vant ce Règlement il y a eu nombre de  
Capitoulx pris dans leur Corps ; on en  
compte quatre dans ce siècle qui ont été  
nommés par Louis XIV & Louis XV ,  
malgré que ce Corps soit séparé de celui  
de la Bourse depuis 1682.

Il y a peu de Corps qui jouissent d'au-  
tant de privilèges que les Apothicaires :  
la Cour leur a donné , dans toutes les oc-  
casions , des marques de sa protection , en  
les dispensant du Port d'armes , Tutelles  
& de toutes les actions publiques , sans

exception ; & Messieurs les Capitouls , de leur côté , les dispensèrent de la Garde Bourgeoise.

## A P O T H I C A I R E S

*Jurés en la Faculté de Médecine , nommés par le Roi Inspecteurs de la Droguerie , Epicerie & fabrique de Cire.*

### M E S S I E U R S

Baron , Doyen , chargé pour le compte du Roi de la fourniture & soins des malades de la Miséricorde , de la Conciergerie & des autres Prisons de la Ville ; & Expert pour la vérification des Sels aux Gabelles de Toulouse , *Pl. du Salin.*

Ricard , Syndic & Trésorier , *Idem.*

Laroture & Luffan , Experts pour la vérification des Sels aux Gabel. , *Pl. Rouaix.*

Valat , *rue de la Pomme.*

Pelissier , *idem.*

Forbet , *Place du Salin.*

Lahens , de l'Ac. des Sciences , Intendant de Pharmacie de l'Hôtel-Dieu S. Jacq. *rue des Couteliers.*

Gramon , *rue des Filatiers.*

Delpech , *rue des Paradoux.*

Vidailhan , *rue Tour de Nayac.*

Bogues , pour les Opérations de Chymie , aux Ecoles de Médecine , *rue des Chan*

*Darles , Maître-ez-Arts , près la Place-Mage , & Me. Apothic. de Bordeaux.*

Cluzon , *rue S. Rome.*

Delpont , ancien Apothicaire Aide-Major à l'Hôpital du Roi à Brest , *rue Boulbon.*

Dupuy , *vis-à-vis le Sénéchal.*

### *Privilégiés.*

Baron neven , *Fauxbourg S. Cyprien.*

Ponfard , ( *Mad.* ) *Place Perche-pinte.*

## EAUX MINÉRALES.

*Le sieur DORLIAC, Hôtel St. Pierre, rue du Cheval-Blanc, vend, par Privilège exclusif, toute espèce D'EAUX MINÉRALES.*

## BAINS DE SANTE.

*A la Baraquete, Fauxbourg S. Etienne. Sabatier, rue des Couteliers.*

*Peyrouzet, idem.*

*Deymes, dans l'Isle de Tounis.*

*Esquerre & Robert, idem.*

*Gratia, au Moulin du Château.*

## EAUX DE CLARIFICATION.

*Sabatier, rue des Couteliers.*

*Esquerre & Robert, à Tounis.*

## BOETES FUMIGATOIRES,

*Pour administrer des secours aux Noyés*

*A peine l'usage de ces Boëtes fut-il connu, que M. le Comte de Bournazel se hata de signaler son patriotisme, en faisant venir, à ses dépens, une desdites Boëtes, qu'il a consacré à l'usage du public. Elle est déposée chez le Portier de M. de Bonrepaux, rue Velane.*

*Les trois autres Boëtes sont déposées; savoir, à l'Hôtel-Dieu S. Jacques; dans la Maison des Sœurs Grises, Fauxbourg S. Etienne; & dans la Maison de Charité de la Paroisse de la Dalbade, près l'Eglise.*

**BUREAU ACADEMIQUE  
D'ÉCRITURE,**

*Établi par Lettres-Patentes du 4 Février,  
1786, enregistrées au Parlement le 28  
Août même année, pour la vérification  
des Ecritures, Comptes & Calculs con-  
testés en Justice.*

*Présidens, MM. les CAPITOULS.*

**MEMBRES, MESSIEURS**

*Pecarrere, Doyen, rue des Tierçaires, Direc.  
Maison, rue des Filatiers.*

*Blanchard, près la porte Matabian.*

*Turben, rue des Moulins, Commis. Examin.*

*Lalanne, rue Sainte-Ursule.*

*Chestanet, place St. George.*

*Prus, rue des Pénit. Noirs, Commis. Examin.*

*Roulleau, rue Payras, Secrétaire.*

*Medan, rue des Tourneurs, Trésorier.*

*Pouzeins, rue des Fleurs.*

*Roques, rue des Pénitens Noirs.*

*Cuq, rue du Temple.*

**A G R È G È S, Messieurs**

*Am. Pecarrere, rue des Pénit. Gris.) Brevé-  
Florence, rue St. Antoine du T. ) tés.*

*Bergognan, rue*

*Cadours, près la Place d'Arnaudbernard,*

*Rivet, Quartier St. Cyrien.*

*Saberes, rue Peyrolières.*

*Balza, rue des Augustins.*

*Miot, Place du Pont-Neuf,*

*M.*

*M.*

*M.*

*M.*

*Ce Bureau est composé de douze Membres & de douze Agrégés, qui ont seuls le droit de procéder à la vérification des écritures, signatures & calculs, savoir ; les Membres du Bureau, tant en justice qu'extrajudiciairement, & les Agrégés extrajudiciairement seulement. Ils s'assemblent quatre fois par mois, pour traiter des objets relatifs au Commerce, à la Banque, à la Grammaire Française, des Mathématiques & de l'Art de Cartographe.*

Le Sr. MEDAN, Trésorier du Bureau Académique d'Écriture, connu par ses rares talens en l'Art de l'Écriture, a mis en vente son Ouvrage sur l'Art d'écrire par principes démonstratifs, généralement estimé des Maîtres de la Capitale. Le Gouvernement, toujours attentif à récompenser le vrai mérite, vient de lui envoyer gratis un Privilège général, qui lui permet de vendre & faire vendre son Ouvrage dans tout le Royaume.





## COMMERCE.

**L**E Guerrier qui réunit le courage à la force, défend la Patrie contre les ennemis jaloux de la gloire de son Roi.

Le Magistrat, armé du glaive de la Justice, dont il est le dispensateur, la protège par la vigueur des Loix, & tient chaque individu dans un juste équilibre.

Le Négociant, de son côté, l'enrichit du produit de ses opérations pénibles : il ne craint ni pour sa vie ni pour sa liberté, lorsqu'il faut traverser l'immensité des Mers, dans l'espoir de grossir une fortune qu'il fait circuler dans le Royaume, & dont il fait profiter cette infinité d'hommes qu'il occupe journellement aux besoins de son Commerce & de ses Manufactures : l'on voit, pour ainsi dire, couler de sa plume, une source abondante de richesses ; & quel-

ques efforts que faient certains ordres de Citoyens pour tâcher d'avilir cette profession, elle n'en sera ni moins utile, ni moins honorable

Louis XIV, que la nature doua des talens les plus rares, & qui réunissoit à ces avantages, des connoissances en tout genre, ne négligea rien de ce qui pouvoit contribuer à l'agrandissement du Commerce dans son Royaume. Il lui accorda une protection particulière, & combla d'honneurs & de bienfaits les Négocians qui se distinguèrent le plus.

M. de Colbert, que son Roi honoroit d'une confiance entière, entra si parfaitement dans ses vues, qu'il porta dans peu d'années, au plus haut degré de perfection, les Manufactures, la navigation, & les Arts de toute espèce. Il peupla les Colonies: les encouragemens qu'il donna aux Négocians, les mit à même de rivaliser avec ceux d'Angleterre, de Hollande & d'Amsterdam, qui se virent bientôt forcés de donner aux Français, en échange de leurs marchandises, celles que ceux-ci étoient obligés de se procurer avec de l'argent: Commerce forcé, mais ruineux pour l'Etat, puisqu'il diminuoit considérablement son numéraire.

Le Monarque, sous la dépendance duquel nous avons le bonheur de vivre, ne pense pas moins avantageusement que son Trisayenl. Les circonstances pré-

sentes , en sont une preuve non équivoque. Quel autre , que ce grand Prince , eût pu former le vaste projet , qu'il exécuta avec autant de succès que de gloire , contre une nation énor-gueillie de ses forces maritimes , qui prétendoit avoir le droit exclusif du Commerce , & tenir tous les autres peuples dans la dure nécessité de lui acheter les marchandises qu'elle exportoit des différens Royaumes ?

Il vient encore de procurer de nouveaux moyens d'agrandir le Commerce , en nous accordant trois Foires franches , à l'instar de celles de Lyon , de quinze jours chacune.

La richesse réelle d'un Etat , est le plus grand degré d'indépendance où il est des autres Etats , pour fournir à ses besoins , par l'industrie qu'il peut avoir de savoir trafiquer son superflu. C'est la combinaison de ces richesses réelles & relatives , qui constitue l'Art & la Science du Négociant habile , & vigilant.

L'on peut diviser le Commerce en deux parties : en Commerce *intérieur* & *extérieur*.

Les Français , très - industrieux , & qui ont l'avantage d'être nés dans un Royaume abondant & fertile , seront toujours assurés de tenir leurs voisins dans la dépendance , par l'exportation des denrées de nécessité , qui contribuent à procurer des richesses relatives.

## CHAMBRE DE COMMERCE.

Cette Chambre fut établie par Arrêt du Conseil du 29 Décembre 1703 : elle s'occupe à discuter les projets & les mémoires qui lui sont adressés par les autres Chambres ou différens particuliers, sur tous les objets qui regardent le progrès des Fabriques, Manufactures ou autres choses relatives à l'accroissement du Commerce. Ces mémoires sont envoyés avec les observations à M. le Contrôleur Général des Finances.

La Chambre de Commerce est ordinairement composée des Prieur & Consuls en exercice, & de quatre anciens Négocians qu'on appelle Commissaires députés du Commerce. On en change deux chaque année; de manière qu'il y en a toujours deux anciens & deux nouveaux.

## D E P U T É S. MESSIEURS

Bruils cadet, *an. Pr.* |  
Girard, *anc. Consul.* |

*Commissaires pour le Paraphe des Livres  
Journaux des Négocians de cette Ville,  
& autres du Ressort.*

Dalbis,	Marnac,	} <i>anc. C.</i>
Vignoles,	Duffé,	
Girard,	Debans,	

## S Y N D I C.

M. Laneluc, *rue de la Pierre.*

## T R É S O R I E R.

M. Caze cadet, *rue Maison-Professe.*

Blanchard, *Sec. de la Chamb. à S. Cypr.*

Baptiste, *Concierge de l'Hôtel.*

## N É G O C I A N S

*Qui composent le grand Tableau de la Bourse , rangés selon leur genre de commerce , & par ordre alphabétique.*

## B A N Q U I E R S , Messieurs

Teynier & Neveu , près de la Bourse.

## B I J O U T I E R S

Bach , à la Pierre.

Chevalier , rue Maison-Professe.

Claret , place Rouaix.

Cornu aîné , rue Malcoufinat.

Ferradou Freres rue Serminieres.

Lagrave , rue Maison-Professe.

Mendouze & Comp. rue Serminieres.

Pech ( Louis ) au Pont.

Rigaud , rue S. Rome.

Zimmerman , rue Croix Baragnon.

## B A S &amp; B O N N E T S , ( Marchands de )

Lafon & Comp. rue Maison-Professe.

Marseille Sœurs & Comp. rue du Pont.

## B O I S de C O N S T R U C T I O N . ( Mar. de )

Bessan , à S. Etienne.

Castillon & Estrade à S. Michel.

Claverie , à S. Michel.

Dumas , Fauxb. S. Cyprien.

Estrade , Fauxbourg S. Etienne.

Lafite , à S. Michel.

Lafforgue, ( aimable ) Fauxb. S. Cypr.  
 Montané, Fauxb. S. Michel.  
 Pujol, Fauxbourg S. Etienne.  
 Redounet, à S. Michel.  
 Roques & Comp., au Bazacle.  
 Rouane & Sabatier, Fauxb. S. Cyprien.  
 S. Jean & Douffet, à St. Michel.

### COMMISSIONNAIRES ( Marchands )

Barthe cadet, à l'Arc des Carmes.  
 Baudens, rue de la Pomme.  
 Berger, rue des Balances.  
 Calvet, rue des puits clos.  
 Courtois & Comp., aux Paradoux.  
 Demouis, Fauxbourg S. Etienne.  
 Depanis jeune, Place de la Trinité.  
 Esquirol & Comp., rue Maison-Professe.  
 Gairal jeune, Place de la Trinité.  
 Gayral Montpellier, aux Puits-Clos.  
 Jtey, rue des Filatiers.  
 Lacene & Comp., près le Pont.  
 Laporte jeune, rue de la Pomme.  
 Marié l'aîné, rue de la Pomme.  
 Mazarin, père & fils, rue du Four-Bastar.  
 Mony, rue des Paradoux.  
 Paschal, rue du Four-bastard.  
 Pradel, & Comp. rue de la Pomme.  
 Puget cadet, près le Clocher d'Alby.  
 Rossignol, rue S. Rome.  
 Sanegre & Baron, rue Rignepeles.  
 Sevene ( Alexis ) aux Changes.  
 S. Clair & Duffé, rue Temponieres.  
 Soulié Joncas, aux Puits-Clos.  
 Vignoles & S. Polyt, rue Tour de Nayac.

### CUIRS. ( Marchands de )

Bayle & Comp. aux Puits clos.

Guichot & Comp. près la Bourse.  
 Laurens Veuve & Fils, rue Payras.  
 Loubers Freres, rue Serminieres.  
 Loubers ( Cath. , sœurs ) & Hebrays, rue  
 de la Pomme.  
 Loude ( Antoine ) , rue de la Baruthe.  
 Molinier, rue S. Rome.  
 Paris , ( Paul ) rue Sainte-Ursule.

COMMISSIONNAIRES ( Marchands )  
 DRAPERIE FINE, Soierie & Dorure.  
 ( Marchands de )

Abadie, rue Maison-Professe.  
 Daram, rue de la Trinité.  
 Daure, à la Pierre.  
 Farjanel, & Lorine aîné, *pour femme*,  
 rue des Filatiers.  
 Filhouze, rue des Filatiers.  
 Guillemette Freres, *pour femme*, rue des  
 Filatiers.  
 Laporte, oncle & neveu, place Rouaix.  
 Meyran, rue des Filatiers.  
 Montagnac, place Rouaix.  
 Prevost, rue Maison Professe.  
 Roumengaud, rue des Filatiers.  
 S. Laurans & Capelle, rue Mail-Prof.  
 S. Paul, rue des Filatiers.  
 Trinchant & Bertrand, *pour femme*, pl.  
 Rouaix.

DRAPERIE COM. ( Marchands de )

Amiel & Ramiere, place de la Pierre.  
 Babard Veuve, petite Pl. de la Pierre.  
 Barrau, rue Temponieres.

Bedout, Bastide & Comp., Pl. de la Pier.  
 Bellegarrigue & Comp., *idem.*  
 Calmels, Pl. de la Pierre.  
 Caze & Pierre Roussillon, rue Maif. Pr.  
 Dangla & Durand, place de la Pierre.  
 Delquié aîné, rue de la Pierre.  
 Duberney, à la Pierre.  
 Hoquetis, rue de la Pierre.  
 Lacaze & Comp. petite pl. de la Pierre.  
 Lanneluc & Comp. à la Pierre.  
 Marcoul, S. Martin & Comp., Place de  
 la Pierre.  
 Monties & Esquirol, Place de la Pierre.  
 Pijon aîné, aux Changes.  
 Resleguier, rue de la Pierre.  
 Sabattier neveu, à la Pierre.  
 Sales aîné, place de la Pierre.  
 Seran & Delozes, rue de la Pierre.  
 Tayac, à la Pierre.  
 Teulade, Malbecq & Comp. à la Pierre.  
 Viala, aux Changes.  
 Vié, petite Place de la Pierre.

### DROGUISTES-EPICIERS.

Albert aîné, à St. Cyprien.  
 Albert cadet, *idem.*  
 Assalit & Carrere, rue du Pont.  
 Baiffade fils, & Comp. *idem.*  
 Baviile, rue Ronmingueres.  
 Belmont & V<sup>e</sup>. Latapie, Pl. de la Bourse.  
 Bergégrand, *idem.*  
 Beziat (Etienne,) à la Pierre.  
 Bourguignon, place S. Etienne.  
 Calvet Freres, rue Rignepeles.  
 Clauzolles, au Pont.  
 Combes Veuve & Guion, au Salin.  
 Coutaud freres, au Salin.  
 Dardenne & Moras, 4 Coins de la Daur.

Dartignes & Comp. rue Jouxaygues.  
 Daubert & Comp. , au Pont.  
 Debans aîné, Place d'Affezat.  
 Dubor , près du Pont.  
 Duchan , à S. Etienne.  
 Dupuy & Lacals , près le Sénéchal.  
 Duran , à S. Michel.  
 Fabre , Place Royale.  
 Fournier , près la Place St. George.  
 Geze & Beziat , à la Pierre.  
 Gerbal & Bezombre , à St. Cyprien.  
 Guibert neveu , rue Croix-Baragnon.  
 Jourda Boissier & Comp. , aux Changes.  
 Juery , au Pont.  
 Labat , rue Nazareth.  
 Mamignard , Place de la Bourfe.  
 Michel , Place du Pont.  
 Montano & Lucas de Luchi , rue de la Pom.  
 Moulis & Comp. près le Pont.  
 Pannassié , rue des Tourneurs.  
 Pecharman , près St. Pantaléon.  
 Perier , place Royale.  
 Pujol , porte S. Etienne.  
 Rocaché , Fauxb. S. Etienne.  
 Sacaley cadet , rue du Pont.  
 Sanegré , rue Payras.  
 Seignan aîné , aux 4 coins des Augustins.  
 Taillefer , Fauxb. S. Etienne.  
 Tuffaud , rue Peyrolieres.

**FER Brut & FER Ouvré. ( March. de )**

Bardes , rue de l'Inquisition.  
 Blez & Comp. rue des Changes.  
 Bougaud , rue du Pont.  
 Deschamps , ( Veuve ) pl. de la Daurade.  
 Ferradou père , rue Peyrolieres.  
 Garrigou Cousins , aux Puits-Clos.

Laquiere & Comp., aux Puits-Clos.  
 Massonié Oncle, aux Changes.  
 Massonié Neveu, *idem*.  
 Pampuzat, près la Visitation.  
 Peyrat, près la Daurade.  
 Romesteing, rue S. Rome.

### FABRIQUE DE FLANELLES.

Toutain & Comp. Fauxb. S. Cyprien.

### GRAINS. (Marchands de)

Barada Veuve, Fauxbourg S. Etienne.  
 Belmont & Fils aîné, rue Dumay.  
 Boudon, au Canal.  
 Carratier, Châtive & Comp., *idem*.  
 Caftanié (Arnaud) rue des Carmélites.  
 Cloupet, Fauxbourg S. Etienne.  
 Delmont, Fauxbourg S. Etienne.  
 Fages aîné, *idem*.  
 Gasc (Augustin) Fauxbourg S. Etienne.  
 Lacals Freres, *idem*.  
 Lamarque Fils, Fauxbourg S. Etienne.  
 Lamarque (Arnaud) rue Croix-Barag.  
 Mercery, Fauxbourg S. Etienne.  
 Molinier, *idem*.  
 Portes & Comp. au Canal.  
 Pratviel, Fauxbourg S. Etienne.  
 Rouch, au Canal.  
 Saquarin, (S. Raymond) Fauxb. S. Et.  
 Senil Freres, rue Rignepeles.  
 Siadoux aîné, Fauxbourg S. Etienne.  
 Trayllac, *idem*.

### HUILES. (Marchands d')

Albouy Veuve & Chart, aux Puits-Clos.  
 Baviile (Pierre) rue Roumiguères.

Bernadet, (Veuve) & Roubichou, *idem*.  
 Goulard, aux Changes.  
 Limes, Place du Puits verd.  
 Pouquin & Comp., aux Puits-Clos.  
 Rozès & Comp., rue S. Rome.  
 S. Salvy, rue du Poids de l'Huile.  
 Tournié, aux Puits-Clos.

IMPRIMEURS-LIBRAIRES. P. 231.

LAINES. (Marchands de)

Clauzade sœurs & Cousin, au Pont.  
 Girard & Comp., rue de la Vache.  
 Girard (Veuve) *idem*.  
 Jacquier, (Dom.) Decamps, Raby & C.  
 rue Croix-Baragnon.  
 Joulia frères, Authier & Compag. près la  
 Bourle.  
 Salba oncle & Comp., rue St. Sernin.

LINGERIE. (Marchands de)

Azam, Place d'Assezat.  
 Barrau frères, & Veuve Bastouil, rue des  
 Couteliers.  
 Bruils frères, rue du Pont.  
 Calvet & Alzien, place du Salin.  
 Capelle, place du Salin.  
 Carol & Sabatier, rue Mais. Prof.  
 Cassaing, Davasse & Comp. *idem*.  
 Cornu cadet & Comp., rue Malcoussinat.  
 Dalbis, Pujol & Comp., près du Pont.  
 Daulon & Comp., rue de la Trinité.  
 Ducos frères & Comp., Place d'Assezat.  
 Fortis, Pech & Comp., place d'Assezat.  
 Foyssac, rue des Changes.  
 Fromatge, place d'Assezat.  
 Galtier père, rue de la Trinité.  
 Gounon, (Jacques) à la Maison-Professe.  
 Laperche & Comp., rue Maison-Professe.

Jougla & Cauffou , près la pl. d'Assezat.  
 Lorine jeune , rue Maison Professe.  
 Marseille sœurs & Baron , aux Changes.  
 Michel , rue Maison Professe.  
 Miegerville & Comp. , près le Pont.  
 Molas Frères , rue Maison Professe.  
 Paris ( Jacques ) *idem*.  
 Pech. ( Paul ) & Lebret Place d'Assezat.  
 Pinaut , ( Jacques ) rue du Pont.  
 Remaury , rue de la Bourse.  
 Semon, Lagarde & Comp. rue Mais. Pro.  
 Seré & Ruifat , rue Maison-Professe.  
 Soulié & Comp. rue de la Pierre.  
 Soum , place Royale.  
 Suau Père & fils , rue de la Trinité.  
 Sudré , à la Trinité.  
 Vayffe Cousins , près le Pont.

MANUFACTURE de Soierie.

Liotard frères , au Collège de Mirepoix.

MIGNONNETTES. ( Marc. & Fabr. de )

Bajou & Petit , rue des Paradoux.  
 Cazals , près le Pont.  
 Lapene aîné , rue Jouxaygues.  
 Marnac frères , sur le pont de Tounis.  
 Souques , rue des Paradoux.

P E C H E. ( Marchands de )

Dubosc , aux Puits-Clos.  
 Clauzolles & Comp. *idem*.

QUINCAILLERIE. ( Marchands de )

Beauregard Cadet , au Pont.  
 Dambarbe , rue Notre-Dame Montcarm.  
 Dispan , au Pont.  
 Estrade ( Blaise ) & Comp.  
 Fontan , *idem*.  
 Gardelle & Violet , rue du Pont.

Lacoste Veuve & Brandela , au Pont.  
Pech veuve & Estrade , au Pont.  
Pradere , rue Peyrolieres.

VINS ETRANGERS. ( Marchands de )  
Campardon , rue du Pont.  
Raynal , rue S. Rome.

H O N O R A I R E S .

Caulet.		Marchand.
Bertrand aîné.		Deloges.
Bouffage.		Rayet.
Pauly.		

A G E N S D E C H A N G E .

M E S S I E U R S

Sevene aîné , rue Izalguier.  
Sevene cadet , aux Changes.  
Fabre , vis-à-vis le puits des Augustins.  
Resseguier , rue des Filatiers.  
Constans , rue Peyrolieres.  
Maillol , rue des Filatiers.  
Garnier , rue Maison-Professe.

*S O U S - I N S P E C T E U R* du Commerce.

M. Bruté fils , rue des Pénitens Noirs.

J U R E S - G A R D E S .

*Pour la Soierie & Draperie fine ,*

M. Jtey ,		M. Delaperonne ,
M. Depanis neveu ,		M. Abadie.

*Pour la Draperie commune ,*

M. Amiel ,		M. Delquié ,
M. Barrau ,		M. Caussou.

*Pour les Mignonettes ,*

M. Esquirol cadet ,		M. Pech ,
M. Cornu cadet ,		M. Molas aîné.

Lassale , Auneur juré du Commerce.

L'Inspecteur & les Jurés-Gardes de chaque Branche sont préposés à la vérification desdites marchandises ; & lorsqu'il s'en trouve de défectueuses , le différend est porté devant MM. les Capitouls , Juges des Manufactures , qui d'après l'avis de l'Inspecteur , & le rapport des Jurés-Gardes , rendent leur Sentence.

M. Seré , Contrôleur , dans son Bureau , à la Douane , rue du petit Versailles.

**TEINTURIER** , Privilégié  
par la Chambre du Commerce.

M. Prat , près de la Bourse.

**COURTIERS** pour la Vente des Grains.

Lapeyre , à l'Esplanade.

Passerieu , rue des Paradoux.

Siadoux cadet.

Cazac

Frechou.

Labat Père.

Labat fils.

Arnaud , Portes C.

Sarda.

Acier.

Verniet Père.

Verniet fils.

Heillies.

*Ces derniers sont logés au Fauxb. S. Et.*

## MANUFACTURES ROYALES.

### MANUFACTURE DU TABAC.

**C**ETTE Manufacture , dépendante des Fermes Générales , fut établie à Toulouse en 1722 : elle est administrée par un Inspecteur & deux Contrôleurs , qui correspondent directement aux Fermiers Gé-

néraux à Paris ; elle occupe journellement  
260 Ouvriers , qui jouissent de l'exemp-  
tion de Milice , de Patrouille & autre ser-  
vice public.

*I N S P E C T E U R .*

M. M É N A R D , dans la Manufacture.  
*Contrôleur.*

M. L A M Y , logé dans la Manufacture.  
*Commis aux Ecritures.*

M. Burc fils , place S. Raymond.

Un Portier à la livrée du Roi.

*POUDRES ET SALPÊTRES,*

*Dont la régie se fait pour le compte  
du Roi.*

*C O M M I S S A R I A T .*

M. le Normand Ecuyer , Commissaire ,  
*rue Payras.*

M. Lanaspese , Secrétaire , *rue Velane.*  
*Magasin à Poudre.*

M. Ducros de Bayanne , Commis aux ven-  
*tes , rue des Teyssyres.*

*Moulin à Poudre.*

M. Broutin , Maître Poudrier , logé au  
*Moulin.*

*Attelier à Salpêtre.*

Le sieur Charles Julia , M<sup>e</sup>. Salpétrier.

Prix des Poudres fines pour les débitans  
35 sous la livre , pour être vendue 40 s.  
en détail : les particuliers qui iront la  
prendre au Magasin la paieront 36 sous :

les grosses Poudres continueront d'être vendues le même prix ; celles de mine & de traite 18 sous ; le Salpêtre brut 14 sous la livre, & celui de trois cuites à liv.

## MANUFACTURE

*Des Sieurs LIOTARD frères.*

Elle fut érigée en Manufacture Royale, par Arrêt du Conseil du 20 Juillet 1775, revetu de Lettres-Patentes du 17 Août, même année, registrées en Parlement le 2 Décembre suivant. Cette Manufacture tient ordinairement 44 métiers, montés à fabriquer toute espèce d'étoffes en soie, unies ou mélangées, pour meubles ; Damas à trois couleurs ; Damas unis, Brocatelles, Moères, Damassades, Satinades & Serges en Fleuret ; Gazes pour le minot, la Boulangerie & les tamis ; Gazes pour les robes ; Mouchoirs damassés ; Serges en soie & Tafetas de Florence, le tout de belle qualité.

Le Diocèse y a fait construire à ses fraix une Calandre, à l'instar de la Calandre Anglaise de Nîmes, où le public aura la liberté de faire calandrer toute sorte de marchandises, suivant le tarif fixé par le Diocèse, pour l'anne ou pour la canne.

*Cette Manufacture est logée dans la rue Mirepoix.*

## MANUFACTURE

DE COUVERTURES EN COTON

*De Madame la Veuve DEBRU aîné.*

Cette Manufacture, qui occupe ordi-

nairement 20 métiers à fabriquer des couvertures de lit & des moiettons en coton, fut érigée en Manufacture Royale, par Lettres-Patentes du 22 Mars 1774 : elle est dans la rue Vieux-Raisin.

### MANUFACTURE

De Mignonettes, Brocatelles, Serges de Soie, Taffetas, & autres Etoffes pour Habits, ou pour Meubles.

*Chez Lapene aîné, rue Jouxaygues.*

De Draperie Anglaise, & autres étoffes, *chez Peterfargues, Fauxb. des Recolets.*

### M O U L I N S,

### FRISOIRS ET FOULONS.

Le Moulin du Château, placé au-dessus de la Ville, est alimenté par les eaux de la Garonne, rehaussées par une chaussée, située à une petite lieue du Moulin. Le bras qui conduit les eaux au Moulin, & l'ancien lit de la Rivière, forment une Isle considérable & charmante, où sont placés très-avantageusement les Moulins à Poudre. Cette Isle est coupée par plusieurs petits bras de Rivière, où sont autant de Chaussées qui servent d'épanchoir pour écouler les eaux superflues, dans les tems d'inondation.

Ce Moulin est composé de 16 Meules, qui peuvent moudre ensemble, 640 sacs de bled dans 12 heures.

Il y a sur la droite, au fuyant du Moulin, un Frisoir double, construit à l'instar de celui de Londres; & sur la gauche, un Foulon, composé de 4 auges.

**MOULIN DU BAZACLE.**

Le Moulin du Bazacle , semblable au premier par la construction intérieure , est placé au-dessous de la Ville. Les eaux de la Garonne sont rehaussées de treize pieds , par une Chaussée , qui barre la Rivière perpendiculairement à ses bords , & forme un spectacle frappant. Au-dessous du Moulin , sur la droite , il y a un Foulon & un Frisoir. Dans la reconstruction qui vient d'en être faite , en pierre de Carcassonne , on l'a augmenté d'une 17<sup>e</sup>. meule.

Outre ces superbes Moulins , il y a trois autres petits Moulins sur le Canal , composés de deux Meules , & qui vont au moyen des eaux superflues du Canal.

Il y a encore trois Moulins , mis par un Cheval , pour faire l'huile de Lin , dont la graine abonde dans les environs de la Ville. L'un de ces Moulins est au Fauxbourg des 36 Ponts ; l'autre , près le pont de Guillemery ; & le dernier , près le pont des Minimes.

**FABRIQUES DE MINOT.**

M. Belz , près les Capucins.  
M. Dutau , rue des Bourdettes.

**FABRIQUES D'EAU DE VIE.**

Timbâl , vis-à-vis les Tierçairettes,  
Champagne , rue Vidalle.

**COUVERTURES DE COTON.**

M. Biscomte , rue des Couteliers.  
M. Cazals , idem.  
M. Lenoble fils , rue Vinaigre.  
M. Béarc , vis-à-vis le Collège de l'Esq.  
Barbe pere & fils , place des Capucins.

PAPIERS DE TAPISSERIE.

- M. Lorie, *rue Serminieres.*  
Bedos, *idem.*  
Fox, *Place Perchepinte.*  
Geniés & Bérot, *le long du Cours.*  
Andoui & Noguié, *rue Pargaminières.*

PLOMB LAMINÉ.

- Nibal, *rue Pharaon.*  
Barrau Cadet, *Fauxb. S. Etienne.*

MENU PLOMB.

- M. Picquepé, *hors la Porte S. Cyprien.*

FABRIQUE DE CIERGES.

- M. Bernardy, *le long du Cours.*

ÉTAMURE DES GLACES.

- Chauvet, *rue des Couteliers.*

ORGUE S. Facteur d'

- Maizier, *rue des Argentiers.*

ARBORISTES.

- Maugas, *Quartier St. Cyprien, hors la  
nouvelle Porte.*

- Cordeau, *Fauxbourg St. Etienne.*

- Murel, *Fauxb. des Récolets.*

- Leslet Panferon, *idem.*

- Beteille, à St. Jean de Kyrie-Eleyson,  
établit une nouvelle Pépinière après  
la Porte Matabiau.

FLEURISTES.

- Marquié père, *Fauxbourg S. Michel.*

- Henry, *Quartier St. Cyprien.*

- Lavaur, *idem.*

- Ducaillé cadet, *près les Maltaifes.*

Le sieur **BENABEN** fils, Fleuriste de **MONSIEUR**, Frere du Roi, rue trente-six ponts, à Toulouse, prévient MM. les Fleurimanes, qu'il possède une superbe collection de Fleurs, Plantes & Arbustes de toutes les espèces, Orangers de toute taille; tous les amateurs, seigneurs ou autres qui tiennent des jardins, mariés ou non mariés, & qui sont dans la nécessité de s'en procurer, peuvent s'adresser avec confiance, au sieur *Benaben*, qui leur procurera de bons sujets; on aura la bonté de lui faire savoir les gages qu'on leur donne, ainsi que les autres conventions qu'on leur fait. On est prié d'affranchir les Lettres.

Le Sieur **R. DONNAT**, Marchand d'Outils, rue des Orfèvres, aux quatre Billards, près la Maletache, tient ce qui regarde les fournitures d'Horlogerie, Orfèvrerie & Pierrerie, de même que plusieurs Outils fins d'Angleterre & de Geneve, pour Messieurs les Amateurs qui s'amusent au Burinage, Gravures & aux Tours de plusieurs espèces. Il vend le tout à juste prix.



POSTE AUX LETTRES,

*A la Place-Mage.*

CONTROLLEUR - PROVINCIAL

M. Delorme, *rue Tolozane.*

DIRECTEUR.

M. Dubu de Laploniere, *à l'Hôt. des Pos.  
Contrôleur.*

M. de Neubourg, *Place Mage.*

POSTE AUX CHEVAUX.

M. Molard aîné, *Maître de la Poste, à  
l'Esplanade.*

ROUTE DE PARIS.

NOMS DES BUREAUX.

Pronton.	St. Ceré.
Montauban <i>part en- coré les Jeudi &amp; Di.</i>	Souillac.
Caste' nau de Montr.	Saëlat.
Causcade.	Crecensac.
S. Antonin.	Donzenac.
Caillus.	Brive.
Espalion.	Uzerche.
Caors.	Tulle.
Villefranche de Ro.	Aurillac.
Figeac.	Pierre-Buffiere.
Maur.	Limoges.
Peyrat.	Orléans.
	P A R I S.

*Courriers.*

M. Fabre, *vis-à-vis l'Hôtel des Postes.*

M. le Grand, *idem.*

M. Maurice, pour M. Guiche, *idem.*

Ils partent le Merc. à midi précis, &  
arrivent le Vendr. à cinq heures du mat.

## ROUTE DE BORDEAUX.

Grifolles.	Condom.
Castelfarrasin.	Nerac.
Moissac.	Tonneins.
Lanzerte.	Villeneuve d'Agen.
S. Nicolas de la Gr.	Ste. Livrade.
Laspeyres.	Clairac.
Valence d' Agen.	Marmande.
Lectoure,	Casteljaloux,
St. Clar.	Laréole.
Estafort.	S. Macaire.
Agen,	Bazas.
Port Ste. Marie.	Cadilhac.
Aiguillon,	BORDEAUX.

## Courriers.

M. Vié, place S. Etienne.

M. Gara, vis-à-vis l'Hôtel des Postes.

Ils sont également chargés des Dépêches pour Paris ; partent le Jeudi & le Dimanche à midi précis, & arrivent le Mercredi & Samedi à 5 heures du matin.

## ROUTE DE LYON.

Villefranche de Lau.	Coliovre.
Castelnaudarry,	Montlouis.
Mirepoix.	Beziers.
Puylaurens.	Pezenas.
Revel.	Agde.
Alzonne.	Meze.
Carcassonne.	Cette.
Limoux.	Montpellier.
Narbonne.	Nimes.
Perpignan.	Marseille.
Villefr. de Conflan.	L Y O N.

## Courriers.

M. Pascal, Fauxbourg S. Etienne.

M. Sauty, rue Boulbonne.

M. Brun, Place S. Etienne.

Mrs. Barriere, Geoffroi & Roussel, g. S.

Ces Couriers parcourant le Languedoc jusqu'à Remoulins, partent de Toulouse les Dimanche, Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi & Samedi à trois heures du soir. Ces mêmes Couriers partant de Remoulins, arrivent à Toulouse les Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi & Samedi, à 6 heures du matin. Ceux du Mardi & du Jeudi seulement, portent les dépêches de Paris.

Les Courriers chargés de la conduite des Brouettes prennent des paquets pour la route, dont on abonne le prix, selon la grosseur ou le poids, avec eux.

### PORTEURS.

Castres.	} Logé rue du	
Mazeres.		Cheval blanc,
Lavaur.	} chez Dorliac.	
Milhan.		
S. Affrique.	} à l'Hôtel du	
Murdebarés.		Clocher d'Al-
S. Geniez de R,		by, Place de
Rodez.		Montardy.
S. Sernin.		
Alby.		
Gaillac.		
Rabastens.		
Orthez.		
Oléron.		
Pau.	} à l'Ecu de Fr.	
Bagneres.		rue Tripieres.
Tarbe.		
Miélan.		
Mirande.		
Nogaro.		
Vic-Fezensac.		
Auch.		
Gimont	} part encor	
Lille-Jourdain.		le Vendr.
		mat. à 5 h.

Tarascon.  
 Foix.  
 Maz-d'Azil.  
 Pamiers.  
 Martres.  
 Saverdun.  
 Auterive.  
 Trie.  
 Castelnau de Magnoa.  
 Boulogne.  
 Lille en Dodon.  
 Lombez.  
 Samatan.  
 S. Lys.  
 S. Beat.  
 S. Martory.  
 Arreau.  
 Montregeau.  
 S. Girons.  
 S. Gaudens.  
 Martres.  
 Lezat.  
 Rieux.  
 Noé.  
 Muret.  
 Beaumont.  
 Grenade.  
 Caraman.

*Loge à l'Aub.  
 de l'Echarpe.*

*Loge Place de  
 la Daurade.*

*Ces différens Porteurs partent les Mer-  
 credi & Sam. à midi, & arrivent les Mar-  
 di & Vendredi à la même heure, à l'ex-  
 ception de celui d'Espalion, qui part le  
 Samedi seulement.*

*On leve la dernière boîte à 11 heures, & l'a-  
 près midi à 3. Les Lettres non remises avant ces  
 heures, ne partent que le Courier d'après. On  
 affranchit jusqu'à 10 h. & demie; & le soir,  
 jusqu'à 2 h. & demie. On se charge du port de  
 l'argent pour tout le Royaume, moyennant un  
 sou pour livre.*



M E S S A G E R I E S ,  
D I L I G E N C E S R O Y A L E S ,  
E T R O U L A G E D E F R A N C E ,

*Au Bureau Général , rue Roumangueres.  
Receveur-Général.*

M. M O N T H I E U .  
*Directeur-Général.*

M. St. Geniés , *rue du Poids de l'Huile.  
Directeur.*

M. Deperêt.  
*Controlleur.*

M. Bascoul.  
*Conducteurs des Diligences.*

Le sieur Charlot , *au Pré Montardy.*  
Le sieur Delbose , *aux Mûriers.*

---

D I L I G E N C E D E P A R I S .

Elle part le Samedi à 11 heures du soir ,  
arrive le Jeudi à midi.

*Prix des Places*

Dans la Diligence ,            136 l.  
Cabriolet ,                        85 l.

## MESSAGERIE DE PARIS.

Elle part tous les Jeudi à 11 heures du matin, arrive tous les Samedi à deux heures après midi, porte la finance, & toutes sortes de marchandises. On fait des compositions pour les Négocians, suivant la conséquence des envois.

La place dans la Charrette, 51 l.

On se charge, aussi au Bureau général du recouvrement des Lettres de change, Billets à ordre & autres effets, sur toutes les Villes du Royaume, sans autres fraix que le port de l'argent du montant des effets.

## DILIGENCE DE MONTAUBAN.

Ce sont des voitures à six places en-dedans, trois au Cabriolet & trois encore sur l'avant-train.

*Prix des Places.*

Dans la Diligence,	9 liv.
Dans le Cabriolet,	6 liv.
Sur l'avant-train,	4 liv.

Elles partent les mercredi & vendredi, à cinq heures du matin; arrivent le mardi, jeudi & samedi à midi.

## DILIGENCE D'ALBY.

Voiture à six places en-dedans, trois au Cabriolet & trois sur l'avant-train.

*Prix des Places.*

Dans la Diligence,	12 liv.
Au Cabriolet,	8 liv.
Sur l'avant-train,	6 liv.

Départ, le mercredi & samedi, à 5 h. du matin. Arrivée, lundi & jeudi à midi.

Il y a encore une Voiture à 4 places, qui part régulièrement d'Albi pour Rodez & Milhan.

### DILIGENCE DU PAYS DE FOIX.

*Prix des Places.*

Auterive,	5 l.	Foix,	12 l.
Saverdun,	7 l.	Tarascon,	14 l.
Pamiers,	9 l.	Ax,	18 l.
Bains d'Ussat,			15 l.

Il part en été deux Cabriolets, & un pendant l'hyver, le Dim. mardi & jeudi, à 4 heures du matin. Arrivent le lundi, mercredi & vendredi soir.

### DILIGENCE D'AUCH.

Cette Voiture à quatre places, part tous les jours à cinq heures du matin, excepté le Dimanche. Arrive le Mardi, Jeudi & Samedi, à six heures du soir.

*Prix des Places*, 12 liv.

Cabriolet, 8 liv. 10 f.

On trouvera au Bureau d'Auch, des Diligences qui correspondent pour Tarbes, Bagnères de Bigorre, Pau & Bayonne.

Les personnes qui voudront aller dans l'une de ces Villes, sans s'arrêter à Auch, pourront prendre des Voitures aussi bien servies que la Diligence.

Il part encore le vendredi, à 5 heures du matin, un Furgon, pour le transport des Marchandises.

DILIGENCE DE BAGNERES  
DE LUCHON ET S. GAUDENS,

Part le mardi & jeudi, à 5 heures du  
matin. Arrive le lundi & vendredi soir.

*Prix des Places.*

Muret.	{	Diligence,	3 liv.
		Panier,	2 liv.
Noé.	{	Diligence;	5 liv.
		Panier,	2 liv. 10 s.
S. Elix.	{	Diligence,	7 liv.
		Panier,	3 liv. 10 s.
Martres.	{	Diligence,	9 liv.
		Panier,	4 liv. 10 s.
S. Martory.	{	Diligence,	10 liv.
		Panier,	5 liv.

*Saint Gaudens,*

Part le Dimanche, le Mardi & le Jeudi  
à cinq heures du matin; arrive le Lundi,  
le Mercredi & Vendredi soir.

		Diligence,	12 liv.
		Panier,	6 liv.
Bagneres.	—	Diligence,	24 liv.

CARROSSE DE VILLEFRANCHE  
DU ROUERGUE.

Cette Voiture à 4 Places, part le lund  
di à midi. Revient le samedi soir.

*Prix des Places,* 15 liv.

Sur l'avant-train couvert, 7 10 s.

**CARROSSE DE CASTRES.**

Il part le Dimanche , mardi & jeudi ,  
à 4 heures du matin , & revient le lundi ,  
mercredi & le vendredi soir.

*Prix des Places.*

Lavour ,           4 l. | Castres    7 liv.

*Le Bureau de ces Diligences est dans  
la rue Roumingueres.*

Le Porteur de Castres fait encore partir  
une Voiture le mercredi & le samedi à mi-  
di , qui revient le mardi & vendredi à la  
même heure.

Lavour ,           4 liv. | Castres ,   6 liv.

*Il est logé rue du Cheval blanc , chez le  
sieur Dorliac , qui fait partir chaque lun-  
di un Cabriolet pour Revel & Soreze , à  
7 liv. par place.*

**CARROSSE DE BORDEAUX.**

Cette Voiture à 4 Places , part le Dim.  
& le jeudi , à 5 heures du matin. Arrive  
le mardi & le vendredi soir.

*Prix des Places , 18. liv.*

*Le Bureau est à l'Hôtel du Clocher d'Albi.*

**CARROSSE DE MOISSAC.**

Ce Carrosse , à 4 places , part le jeudi à  
midi. Arrive le mercredi soir.

*Prix des Places.*

Castelsarrasy 6 liv. | Moissac , 6 liv.

*Le Bureau est à l'Hôtel des trois Mulets.*

CARROSSE DE CASTELNAU  
DE MAGNOAC,

*Passant par S. Lys, Lombez & Boulogne.*

Elle part en été, le Lundi & Jeudi à 5 heures précises du matin; en hyver à six heures. Elle arrive les Mardi & Vend.

*Prix des places.*

S. Lys,	3 liv.	Boulogne,	10 liv.
Lombez,	6 liv.	Castelnau,	12 liv.

*Le Bureau est à la Place du Chayredon.*

CARROSSE DE MONTPELLIER.

Ce Carosse à 4 places, part le mercredi & le samedi, à 4 heures du matin. Arrive le mercredi & le Dim. soir.

*Prix des Places.*

Castelnaudary,	4 l.	Beziers,	14 l.
Carcassonne,	8 l.	Pezenas,	15 l.
Narbonne,	12 l.	Montpellier,	18 l.

*Le Bureau est rue des Pénitens Noirs.*

Ce Bureau communique avec celui de Montpellier & tout le Bas-Languedoc; on peut s'y adresser pour toutes les commissions.

VOITURES ÉCONOMIQUES,

*A glaces & bien suspendues, sur 4 roues, pour la route de Toulouse à Montpellier.*

*Elles partent chaque jour à trois heures*

du matin , excepté les jours de Fête annuelle.

De Toulouse à Carcassonne , une journée , moyennant 8 liv. par place.

De Toulouse à Beziers , deux journées , moyennant 15 liv. par place.

De Toulouse à Montpellier , trois journées , moyennant 21 liv. par place , y compris un porte-manteau du poids au-dessous de 50 livres , & l'excédent sera payé à raison de 3 liv. par quintal.

On peut encore prendre des places dans le Cabriolet du devant , au prix de 10 l. 10 s. de Toulouse à Montpellier , & proportionnellement pour les Villes de la route.

Le Bureau d'adresse est au Clocher-d'Alby , chez M. Bonheure , chargé de distribuer les Billets.



*ROUTE de Toulouse à Bordeaux, par le  
Bateau de Poste, sur Garonne.*

Blagnac. , , , }	1 lieue.
Bauzelle. , , , }	
Rochemontels. , , }	2 lieues.
La Capelette. , , }	
Grenade. , , , }	3 lieues.
Verdun. , , , }	4 lieues & demie.
Maz de Verdun. , , , }	5 lieues & demie.
Bourret. , , , }	6 lieues & demie.
Belleperche , , , }	7 lieues & demie.
Castelsarrazy. , , }	8 lieues & demie.
S. Agnan. , , , }	
S. Nicolas. , , , }	9 lieues & demie.
Petit Bezi. , , , }	
Malause. , , , }	10 lieues & demie.
Villar , , , , }	11 lieues & demie.
La Magistere. , , , }	12 lieues & demie.
S. Nicolas de la Va- lerme & Mary , , , }	13 lieues & demie.
Layrac. , , , , }	14 lieues & demie.
AGEN. , , , , }	16 lieues & demie.
Port Ste. Marie. , , , , }	18 lieues & demie.
Tonars. , , , , }	
Aiguillon. , , , , }	19 lieues & demie.
Pascan , , , , }	20 lieues.
Tonneins , , , , }	20 lieues & demie.
Mas. , , , , }	
Caumont , , , , }	21 lieue & demie.
Lagruyere. , , , , }	
Casteljaloux , , , , }	
Marmande. , , , , }	22 lieues & demie.
Coutures , , , , }	
Ste. Bazeille. , , , , }	23 lieues & demie.
Meillan. , , , , }	
Larréole , , , , }	25 lieues.
S. Macaire , , , , }	
Langon. , , , , }	27 lieues.
Cadillac , , , , }	29 lieues.
Rions , , , , }	30 lieues.
BORDEAUX , , , , }	34 lieues.

Le Bateau de Poste part régulièrement tous les Dimanches & Mercredis à deux heures précises de l'après-midi du Port de l'Embouchure, à l'exception des jours de Pâques, Pentecôte, la Toussains & Noël, dont le départ est fixé au lendemain à six heures du matin : les Passagers doivent y être rendus une heure avant le départ, pour avoir le tems d'embarquer les équipages & effets.

Ceux qui voudront fréter quelque Bateau, doivent s'adresser au Bureau de la Direction, Quai de Dillon. Il n'est pas permis à aucuns particuliers de s'embarquer sur d'autre Barque, à moins qu'ils ne payent au Sieur Charrasse le prix du Bateau de Poste.

Les Courriers qui sont arrivés en Chaise de Poste, ne peuvent l'embarquer sur le Bateau, sans avoir payé le droit dû au Maître des Postes : il est défendu aux Patrons de les mettre sur leur Barque, sous peine d'une amende fixée par des Arrêts de Règlement rendus sur le fait des Postes.

Les Porteurs des paquets doivent passer au Bureau pour faire corriger les Lettres de voiture, si par cas elles n'étoient point en regle, & pour prendre la Carte d'assurance, afin de prouver la remise au Bateau, sans quoi le Maître de Poste ne répond point desdites marchandises.

Les voyageurs payent à raison de 3 sous par lieue. Le prix des marchandises varie selon le tems ou les circonstances.

CANAL ROYAL  
DE LANGUEDOC,

*Pour la communication de la Méditerranée à l'Océan, faisant la jonction des deux Mers dans cette Province.*

CE Canal a de longueur cent vingt mille quatre cents quatorze toises, depuis son embouchure dans la Garonne, près de Toulouse, jusques à celle qu'il a dans la Riviere d'Erault à Agde. Ce ombre de toises, à raison de 3000 par lieue, fait un peu plus de 40 lieues. La largeur ordinaire du Canal est de 72 pieds.

L'eau destinée à le remplir ou à l'entretenir, vient du Bassin ou Reservoir de St. Ferréol, près de Revel. Ce Reservoir a plus de 2000 toises de circonférence, & 90 pieds de profondeur, à l'endroit le plus creux. Il a été fait pour recevoir les eaux de la montagne noire, qui y sont retenues par une levée de terre, soutenue de trois murailles très-fortes. De là, l'eau coule par une Rigole, qui se partageant en deux branches près de l'Ecluse de Naurouse, fournit tant au Canal de la Méditerranée, qu'à celui de l'Océan.

On trouve sur toute l'étendue du Canal 63 Ecluses & 102 Bassins, qu'on a été obligé de construire, pour rendre les lignes de pente dans un niveau parfait.

Il y a environ cent Ponts, pour la commodité des Voyageurs par terre, & pour l'utilité des Propriétaires riverains, afin qu'ils puissent communiquer à leurs possessions.

Il y a encore plusieurs grands Ponts-Aqueducs, élevés au-dessus des Rivières, pour y faire traverser le Canal. Ces Aqueducs sont bâtis en Pierre de taille dure; & l'on peut dire que la plupart sont autant de chefs-d'œuvre de l'Art. On remarque principalement ceux d'Orviel, de Repudre & de Cesse.

Le Bateau de Poste sur le Canal, part régulièrement de Toulouse tous les jours à 6 h. précises du matin, à l'exception des jours de Pâques, de Pentec., & de Noël: il le parcourt dans quatre jours d'un bout à l'autre. On s'embarque au Port St. Etienne, à côté du Pont-neuf de St. Sauveur. Le Bureau des Billets est chez le sieur Rouch, Receveur, Fauxbourg S. Etienne.

*TARIF des Droits à payer sur le Canal*

De Toulouse	à Lespinet,	4 sous.
_____	à Madron,	5
_____	à Castanet,	6
_____	à Vic,	7
_____	à Deyme,	9
_____	à Donneville,	10
_____	à Mongiscard,	12
_____	à Aiguesvives,	13
_____	Au Sanglier,	14
_____	à Négra 1 Dinée.	15
—	à Castelnaudarry, 1. couch	1 liv. 10 s.
—	à Beteille, 2 Dinée,	2 liv. 5 s.
—	à Trebes, 2 Couchée,	3 liv.
—	à la Redorthe, 3 Dinée,	3 liv. 15 s.
—	au Sommail, 3 Couchée,	4 liv. 10 s.
—	à Beziers, 4 Dinée,	5 liv. 10 s.
—	à Agde, 4 Couchée,	6 liv. 2 s.

Les Matelots, les Soldats, les Recrues, &c. paient moitié moins, pourvu qu'ils soient munis de leurs Passeports;

les Soldats , de leur Congé , Cartouches , & en habit d'uniforme de leur Régiment : c'est le même prix pour les Domestiques suivant leurs Maîtres , & pour ceux sans Maître , en habit de livrée.

Les Patrons de la Barque de Poste ne peuvent pas exiger au-delà de 15 s. par quintal , poids de marc , & par jour , des hardes que les Voyageurs leur confient , dont ils répondent , pour les garder & porter d'un Bateau à l'autre , à cause des changemens qui se font sur le Canal. En cas de différend à cet égard , les Receveurs du Bateau de Poste sont chargés de le vider , en reconnoissant eux-mêmes le poids des hardes , d'après lequel le Voyageur satisfait les Patrons au prix fixé.

*L'on ferme ordinairement le Canal , le 16 d'Août , pour faire le recreusement , & les autres réparations. L'on redonne l'eau vers la fin de Septembre , afin que les Négocians aient le temps de faire les expéditions pour la Foire de Bordeaux , qui commence le 15 d'Octobre.*

## CHATELLENIE DU CANAL.

### A TOULOUSE.

*Capitaine-Chatellain.*

M. de Besancele , rue des Augustins.

*Lieutenant-Principal.*

M. de Jouve , rue Nazareth.

*Lieutenant-Particulier.*

M. Dutour , rue Lassèquiere.

*Procureur-Jurisdictionnel.*

M. Mercadier , au Canal.

*Greffier.*

M. Limoges , près le Sénéchal.

*Directeur-Général.*

M. Pin , rue des puits clos.

## R O U T E

### S U R L E C A N A L R O Y A L ,

*Contenant la liste de toutes les Ecluses ,  
des Ponts , & des autres Ouvrages les  
plus remarquables , depuis la Garonne  
jusqu'à l'Etang de Thau , avec la dis-  
tance qui se trouve d'un Ouvrage à  
l'autre.*

Q uand une Ecluse a plus d'un Bassin ,  
on a eu soin de le marquer , parce qu'a-  
lors on change ordinairement de Bateau.  
Dans la colonne des chiffres , on indique  
la distance en toises qu'il y a de chaque  
Ouvrage à celui qui précède immédiate-  
ment.

<i>ÉCLUSES , PONTS , &amp;c.</i>	<i>Distance en toises.</i>
<i>Emb. du Canal dans la Garonne.</i>	
<i>Ecl. de Garonne , à 2 Bassins. .</i>	82
<i>Pont double de Gragnague. . .</i>	135
<i>On remarque ici les beaux Ou- vrages de Sculpture en marbre d'I- talie , (*) relatifs à l'usage , tant du grand Canal , que du Canal de Brienne , creusé depuis peu , &amp; qui s'étend de là en droite ligne jus- qu'à la Garonne , près du Basacle , dans l'espace d'environ 800 toises.</i>	
<i>Ecl. du Béarnois. , , , ,</i>	493
<i>Ecl. des Minimés , à 2 Bassins. ,</i>	466
<i>Pont des Minimés , pour le grand Che. de Toulouse à Montauban.</i>	16
<i>Pont de Matabiau , pour le grand chemin de Toulouse à Albi. ,</i>	628
<i>Ecl. de Matabiau. , , , ,</i>	30

(\*) *Par M. Lucas aîné , de l'Acad. des Arts.*

## ÉCLUSES, PONTS, &amp;c.

Dist.  
en T

*Ecl. de Bayard*, à 2 Bassins. , , 114  
*Pont de Guillemery*. , , , 874

Ici commence le *Port de St. Etienne*, pour les Barques marchandes : il s'étend jusqu'au Pont suivant.

*Pont de St. Sauveur*. , , , , 140

Ce Pont a été bâti depuis peu en belle pierre de taille. A côté & au-dessous est le *Port du Bateau de Poste*, qui en part tous les matins à 6 heures précises.

## I. JOURNÉE

Depuis Toulouse.

*Pont de Montaudran*, ou des *Demoiselles*. , , , , 630

*Château & Parc de l'Éspinet*. On les trouve à droite en venant de Toulouse. Le Parc a beaucoup perdu de ses agréments, depuis qu'on en a coupé les arbres. 1700

*Pont de Madron*. , , , , 940  
*Ecl. de Castanet*, à 2 Bassins. , , , 1820

De là à *Castanet*, 900 toises de chemin, à droite.

*Ecl. de Vic*. , , , , 856

*Pont de Deyme*. , , , , 1760

*Pont de Donneville*. , , , , 1100

De là à *Donneville*, 240 toises de chemin, à droite.

*Ecl. de Montgiscard*, à 2 Bassins. , , , 1115

De là à *Montgiscard*, qui est sur une élévation à droite, 180 toises de chemin.

*Pont de Basiege*, pour le grand chemin de Toulouse au Bas-Languedoc. 972

De ce Pont à *Basiege*, par le même chemin, il y a environ 800 toises à gauche. Le trajet est plus court de 50 ou 60 toises en débarquant à l'Ecluse suivante.

*Ecl. d'Aiguesvives*, à 2 Bassins. , , , 620

## ÉCLUSES, PONTS, &amp;c.

Dist.  
en T

<i>Ecl. du Sanglier, à 2 Bassins.</i>	745
<i>Pont de Montesquieu.</i>	960
De là à Montesquieu, qui est sur une hauteur à droite, 500 tois. de chemin.	
<i>Ecl. &amp; Logis de NEGRA, où est la première Dînée depuis Toulouse.</i>	940
De là à Villenouvelle, 1300 toises de chemin à gauche.	
<i>Pont de Vieillevigne.</i>	985
<i>Ecl. de Laval, à 2 Bassins.</i>	1280
<i>Ecl. de Gardouch.</i>	700
<i>Pont-Agueduc de Lers.</i>	1450
<i>Ecl. de Renneville.</i>	1107
De là à Villefranche de Lauraguais, 860 toises de chemin à gauche.	
<i>Ecl. d'Encassan, à 2 Bassins.</i>	1450
<i>Ecl. d'Embourel.</i>	850
<i>Pont de Maraval.</i>	1014
De là à Vignonet, 600 toises de chemin à gauche.	
<i>Ecl. de Montferran.</i>	1106
<i>Rigole de l'Océan.</i>	41
C'est ici l'endroit le plus éminent du Canal, & où se fait le partage des eaux qui viennent de St. Ferréol. Une partie de ces eaux prend son cours vers Toulouse ou l'Océan, & l'autre vers Agde ou la Méditerranée. On peut observer que l'eau n'a point d'écoulement dans l'espace compris entre les deux Rigoles. A côté étoit autrefois le Bassin de Naurouse, qui ayant été comblé, n'est maintenant qu'une Isle plantée de très-beaux Peupliers d'Italie en Quinconce.	
Les Barques montent toujours depuis la Garonne jusqu'à cet endroit, mais elles descendent ensuite jusqu'à l'Etang de Thau.	
<i>Rigole de la Méditerranée.</i>	204
<i>Pont du Segala.</i>	1162
<i>Ecl. du Médecin.</i>	1500
<i>Ecl. du Roc, à 2 Bassins.</i>	368

## ECLUSES, PONTS, &amp;c.

Dist.  
en T

<i>Ecl. de Laurens</i> , à 3 Bassins. , ,	500
<i>Ecl. de la Doumergue</i> . , , ,	562
<i>Ecl. de la Planque</i> . , , ,	608
<i>Port de CASTELNAUDARRY</i> . , ,	1946

C'est ici la première *Couchée* depuis Toulouse, & la troisième depuis Agde ou Beziers. Le Bateau de Poste en part à 6 heures du matin pour Trebés, & à 5 pour Toulouse.

## II. JOURNÉE.

*Pont de Castelnaudarry.*

Il est à côté & au-dessous du Port. Ici commence le *Bassin de Castelnaudarry*, d'environ 600 toises de circuit. Le Bateau de Poste le cotoye à droite jusqu'au Pont suivant, qui est à l'autre extrémité du Bassin.

<i>Pont de St. Roch</i> . , , , ,	300
<i>Ecl. de St. Roch</i> , à 4 Bassins. , ,	34
<i>Ecl. de Gay</i> , à 2 Bassins. , , ,	756
<i>Ecl. du Vivier</i> , à 3 Bassins. , , ,	780
<i>Ecl. de Guillermi</i> . , , , ,	187
<i>Ecl. de St. Sernin</i> . , , , ,	275
<i>Ecl. de Guerra</i> . , , , ,	459
<i>Ecl. de la Peyruque</i> . , , , ,	538
<i>Ecl. de la Criminolle</i> . , , , ,	234
<i>Ecl. de Treboul</i> . , , , ,	675
<i>Pont de Villepinte</i> . , , , ,	1190

De là à *Villepinte*, 360 toises de chemin à gauche.

<i>Ecl. de Villepinte</i> . , , , ,	660
<i>Ecl. de Sausens</i> . , , , ,	870
<i>Ecl. de Bram</i> . , , , ,	595

C'est ici le lieu ordinaire du débarquement pour Bram, Frouille, Fanjaux, Limoux, Alet, &c. On va joindre le Pont de Bram, où commence un grand chemin qui aboutit à Frouille: là ce chemin se divise en deux, dont l'un à droite, conduit à Fanjaux, Mirepoix, &c. & l'autre à gauche, mène à Limoux.

## ÉCLUSES, PONTS, &amp;c.

Dist.  
en T

Pont de Bram. , , , , ,	317
Pont - Aqueduc de Rebenty. , , ,	1418
Pont du Diable, sur lequel passe un ancien chemin des Romains, qui conduisoit de Toulouse à Carcassonne, Narbonne, &c.	540
Ecl. & Logis de Bereille, où est la 2 <sup>e</sup> . Dînée depuis Toulouse. , , ,	552
De là à Alzone, 800 toises de chemin, à gauche.	
Pont de Villeseque. , , , , ,	3230
Ecl. de Villeseque. , , , , ,	1000
Pont de Sauzens, pour l'ancien chemin des Romains. , , , , ,	345
Pont de Rocles. , , , , ,	1320
Ecl. de la Lande, à 2 Bassins. , ,	1200
Ecl. d'Arminis. , , , , ,	114
Ecl. de la Douce. , , , , ,	672
Ecl. de Foucaud, à 3 Bassins. , ,	858
De là à Carcassonne, environ 1200 toises de chemin, à droite. On va joindre le Pont de Foucaud, où passe le grand chemin de la Poste. Ceux qui sont bien aise de faire le trajet en voiture, en trouvent une à l'Ecluse moyennant 12 sous.	
Pont de Foucaud, pour le grand chemin de Toulouse au Bas - Languedoc. , , , , ,	244
Au-dessous de ce Pont est le Port avec le Bureau de Foucaud, pour la ville de Carcassonne.	
Pont de Gougens. , , , , ,	940
Ecl. de Villaudy, à 2 Bassins. , ,	390
Pont de la Daurade. , , , , ,	227
Ecl. de Fresquel. , , , , ,	480
Au-dessous de cette Ecluse, les eaux de la Riviere de Fresquel se mêlent avec celles du Canal, qui en cet endroit est soutenu par une Chaussée de 67 toises de long, laquelle laisse échapper à-peu près autant d'eau, que le Canal en reçoit de la Riviere.	

## ÉCLUSES, PONTS, &amp;c.

Dist.  
en T

<i>Pont Rouge.</i>	230
<i>Pont de Bassis.</i>	678
<i>Ecl. de l'Evêque.</i>	990
<i>Ecl. de Villedubert.</i>	368
<i>Rochers de Dejean, coupés dans l'espace de 103 toises, pour faire passer le Canal.</i>	596
<i>Pont de la Rode.</i>	828
<i>Pont-Aqueduc d'Orviel, pour faire passer le Canal sur la Rivière d'Orviel.</i>	205
<i>Pont &amp; Port de Trebez.</i>	209

C'est ici la seconde Couchée, tant depuis Toulouse, que depuis Agde ou Beziers. Le Bateau de Poste en part pour le Sommail à 6 heures du matin, & pour Castelnaudary à 4 heures.

## III. JOURNÉE.

<i>Ecl. de Trebez, à 3 Bassins.</i>	320
<i>Pont de Millepetit.</i>	1570
<i>Pont de Millegrand.</i>	655
<i>Epanchoir de Marsaillette.</i>	1820
<i>Pont de Marsaillette, pour le chemin de l'Etape.</i>	343
<i>Ecl. de Marsaillette.</i>	500
<i>Ecl. de Fonsile, à 3 Bassins.</i>	1700

De là, au bord méridional de l'Étang de Marsaillette, 60 toises.

Cet Étang a environ trois lieues de circonférence.

<i>Ecl. de S. Martin, à 2 Bassins.</i>	590
<i>Ecl. de l'Aiguille, à 2 Bassins.</i>	866
<i>Pont de Puicherric.</i>	807
<i>Ecl. de Puicherric, à 2 Bassins.</i>	668
<i>Aqueduc de Ribassel.</i>	1463
<i>Pont-Aqueduc d'Argendouble, sur lequel passe le Canal, tandis que la Rivière d'Argendouble coule par dessous.</i>	622
<i>Logis de la Redorte, troisième aînée.</i>	123
<i>Ecl. de Jouarre.</i>	923
<i>Pont de Jouarre.</i>	482
<i>Pont d'Homps.</i>	930

## ÉCLUSES, PONTS, &amp;c.

Dist.  
en T

<i>Ecluse d'Homps.</i> , , , , ,	483
<i>Ecl. d'Ognon</i> , à 2 Bassins. , , ,	308
A cette Écluse tient une <i>Chaussée</i> de 39 toises de long, construite pour retenir les eaux du Canal, qui se mêlent, en cet endroit, à celles de la Rivière d'Ognon.	
<i>Pont d'Ognon</i> , pour le chemin de l'étape , , , , ,	187
<i>Ecl. de Pechlaurier</i> , à 2 Bassins. , ,	1143
<i>Pont d'Argens.</i> , , , , ,	688
<i>Ecl. d'Argens</i> , , , , ,	568
Depuis cette Écluse, il n'y en a plus d'autre jusqu'à celle de Fonceranne, près de Beziers, dans l'espace d'environ 9 lieues.	
<i>Rochers de Roubia</i> , , , , ,	793
<i>Pont de Roubia.</i> , , , , ,	400
<i>Pont de Paraza.</i> , , , , ,	1406
<i>Pont - Aqueduc de Repudre</i> , construit pour faire passer la Rivière de Repudre sous le Canal. , , , , ,	
	568
<i>Pont de Ventenac.</i> , , , , ,	1036
<i>Pont de S. Nazaire.</i> , , , , ,	820
<i>Pont du grand chem. de Narb. à S. Pons.</i>	1450
<i>De-là à Narbonne, une lieue &amp; demie, à S. Pons, 6 lieues.</i>	
<i>Logis du Sommail.</i> , , , , ,	220
C'est ici la troisième <i>Couchée</i> , depuis Toulouse, & la première depuis Agde ou Beziers. Le Bateau de Poste en part le matin à 4 heures pour Beziers, & à 6 pour Trèbez.	

## I V. J O U R N É E.

<i>Pont-Aqueduc de Cesse</i> , à 2 arches. ,	1060
A 180 Toises de ce Pont, la Rivière de Cesse se partage en 2 branches, dont la plus considérable coule sous l'une des arches du Pont, & l'autre se mêle avec les eaux du Canal. Sous la seconde Arche, est un Chemin, où l'on voit quelquefois passer des Voitures tan-	

## ÉCLUSES, PONTS, &amp;c.

Dist.  
en T

dis que des Barques passent par-dessus.	
Pont neuf d'Argeliers, pour le Chemin de l'Étape. , , , , ,	1512
Pont vieux d'Argeliers. , , , , ,	760
Aqueduc de Frenicoupe. , , , , ,	780
Aqueduc de Sérieges. , , , , ,	942
Pont de Pigasse. , , , , ,	830
De-là à l'Abbaye de Quarante, demi-l. de chemin à droite.	
Aqueduc de Quarante, où la Rivière de ce nom passe sous le Canal. , , ,	566
Pont de Malvier. , , , , ,	666
Aqueduc de Roubiolas. , , , , ,	1640
Aqueduc de Nostreseigné. , , , , ,	1877
Pont de Saïsse. , , , , ,	485
De-là à Capestang, 100 toises de Chemin à droite. A 340 toises plus loin, est l'Étang de Capestang.	
Pont de Piétat. , , , , ,	282
Pont de Trézille, pour le Chemin de l'Étape. , , , , ,	1450
Pont de Poilles. , , , , ,	1280
Pont de Regimont. , , , , ,	1075
Entrée de la Voute du Malpas. , , ,	1140
Cette Voute est tracée dans le tuf, sous une montagne qu'on a percée à jour, pour y pratiquer le Canal à travers. Il y a quelques années qu'on a été obligé d'en bâtir une partie qui menaçoit ruine : la partie ancienne existe encore dans sa première nature. La Voute de Malpas a en tout, 85 toises de long, sur 4 de large, & quatre & demie de haut. De chaque côté du Canal on a pratiqué une Banquette pour le tirage des Barques.	
Sortie du Malpas. , , , , ,	85
Pont de Colombiers. , , , , ,	820
Pont de la Gourgasse. , , , , ,	1787
Pont du grand Chem. de Narbonne à Beziers. , , , , ,	1012
Ecl. de Foncéranne, à 8 Bassins, qui forment autant de cascades, dont le coup	

## ÉCLUSES, PONTS, &amp;c.

Dist.  
en T

d'œil est admirable. , , , ,	282
Le Bateau de Poste arrive à Foncéranne vers l'heure de midi. Si delà on veut se rendre à BEZIERS, le trajet est de 600 toises, jusqu'au Pont de cette Ville, sur la Rivière d'Orb, après lequel il y a une côte à monter. Mais ceux qui desireront continuer le même jour leur route jusqu'à Agde par le Bateau, ne doivent pas s'arrêter long-tems, devant se trouver à deux heures de l'après midi, à la demi-Écluse des moulins neufs, éloignée de Beziers de plus d'un quart de l. & d'où le Bateau part pour Agde à cette heure-là.	
Ecl. de Notre-Dame, à 2 Bassins. , ,	354
Cette Écluse n'est que pour les Barques Marchandes, le Bateau de Poste n'y passant pas, à cause du trojet qu'il y a à faire ensuite dans la Rivière d'Orb.	
Petit Pont. , , , ,	73
Le Canal entre ici dans la Rivière d'Orb; & les Barques font dans cette Rivière, un trajet de 424 toises.	
Pont Rouge. , , , ,	424
Le Canal recommence ici, & continue jusqu'à Agde.	
Demi-Écluse des Moulins neufs. , ,	278
Cette demi-Écluse, & celle de la Rivière d'Orb au Pont Rouge, forment un Bassin, à cause du regonflement des eaux que la Rivière fournit au Canal.	
Demi-Écluse de S. Pierre. , , , ,	350
Pont du Capiscol. , , , ,	480
Ecl. d' Ariège. , , , ,	992
Ecl. de Villeneuve. , , , ,	640
Pont de Cailus. , , , ,	1335
Ecl. de Portiragnes. , , , ,	850
Pont & Radeau de Libron. , , , ,	1760
Les eaux du Ruisseau de Libron se mélangent ici avec celles du Canal. Ce ruisseau se perd dans la Méditerranée, à 800 toises de là.	

<i>Pont vieux de Vias.</i> . . . . .	600
<i>Pont neuf de Vias</i> , pour le grand chemin de Beziens à Agde . . . . .	1600
<i>Ecluse ronde.</i> . . . . .	860

C'est un Bassin qui est effectivement de figure ronde, & de 90 pieds de diamètre. Il a trois ouvertures, qui se ferment par autant de portes, l'une à l'orient, une autre à l'occident, & la troisième au midi. La porte de l'orient répond à ce qu'on appelle le *Canalet haut*, du côté de la rivière d'Erault, dont le niveau est ordinairement le plus élevé. La porte de l'occident regarde le grand Canal du côté de Beziens, dont le niveau est plus bas que celui de la rivière. Enfin, la porte du midi est tournée du côté d'Agde, & s'ouvre dans le *Canalet bas*, dont le niveau est le plus bas des trois niveaux de l'Ecluse ronde, à cause de la pente de l'Erault.

*Port d'AGDE.* . . . . . 272

Il est formé par la rivière d'Erault, dont le cours, depuis cet endroit, jusqu'à la Méditerranée, est de 2000 toises.

Ici finit le Canal pour le Bateau de Poste, mais il continue depuis l'Ecluse ronde jusqu'à l'Etang de Thau, pour les Barques marchandes qui vont au Port de Cette.

## V. JOURNÉE

Depuis Toulouse,

Pour les Barques Marchandes.

*Ecluse ronde.*

En partant de cette Ecluse par la porte de l'orient, les Barques entrent dans le *Canalet haut*, & de là dans la rivière d'Erault,

*Entrée dans l'Erault* . . . . . 173

Sortie

## ÉCLUSES, PONTS, &amp;c.

Dist.  
en T

Sortie de l'Erault	480
Pont & demie Ecluse de Prades	326
Pont de St. Basile	444
Ecluse du Bagnas, voisine de l'Étang de ce nom	748
Embouchure du Canal dans l'Étang de Thau	2730

De cette Embouchure les Barques peuvent arriver au Port de CETTE, à travers l'Étang de Thau, dans l'espace de trois heures, pourvu que le vent soit favorable. Cet Étang a environ trois lieues de long : on y a fait des digues & des chaussées, sur une longueur d'une lieue, pour diriger la navigation, faciliter le tirage, & garantir les Barques des coups de Mer qui y pénètrent quelquefois.

## H A U T E U R

*Des eaux du Canal à Naurouse, p. 335.*

La partie du Canal, comprise entre les Embouchures des deux Rigoles ( de Naurouse, ) est élevée de 31 toises & demie au-dessus du niveau de la Garonne à Toulouse, & de 96 toises au-dessus du niveau de l'Erault à Agde.



PRODUIT des mesures de diverses Places, avec celle de Toulouse, au moyen de Sacs ou Setiers de Blé.

## S A V O I R :

Alby, . . . . .	100 Set. rendent à Toulouse 130 Set. 2 pugneres.
Ambres, , . . . .	100 Set. rendent à Toulouse 129 Setiers.
Auterive, . . . . .	100 Set. rendent à Toulouse 106 Set. 2 pugneres.
Berad, . . . . .	100 Set. rendent à Toulouse 130 Setiers.
Bordeaux, . . . . .	116 Boisseaux ren- dent à Toulouse 100 Setiers.
Burret, . . . . .	100 Set. rendent à Toulouse 114 Setiers.
Carbonne, . . . . .	100 Set. rendent à Toulouse 119 Setiers.
Castelnau, . . . . .	100 Set. rendent à Toulouse 110 Setiers.
Castelnaudary, . . . . .	154 Set. rendent à Toulouse 100 Setiers.
Castelsarrasy, . . . . .	100 Set. rendent à Toulouse 114 Setiers.
Castres, . . . . .	100 Set. rendent à Toulouse 114 Setiers.
Cazeres, . . . . .	100 Set. rendent à Toulouse 120 Setiers.
Cologne, . . . . .	127 Sacs rendent à Toulouse 100 Setiers.
Cordes, . . . . .	100 Se. rendent à Toulouse 130 Setiers.

Foix , . . . . .	100 Sacs rendent à Toulouse 111 Setiers.
Fonsseret , . . . . .	100 Set. rendent à Toulouse 129 Setiers.
Fronton , . . . . .	100 Set. rendent à Toulouse 110 Setiers.
Gaillac , . . . . .	100 Set. rendent à Toulouse 147 Setiers.
Gimont , . . . . .	121 Sacs rendent à Toulouse 100 Setiers.
Graulhet , . . . . .	100 Set. rendent à Toulouse 105 Setiers.
Grenade , . . . . .	100 Set. rendent à Toulouse 111 Setiers.
Grisolles , . . . . .	100 Set. rendent à Toulouse 111 Setiers.
Lavaur , . . . . .	100 Set. rendent à Toulouse 129 Setiers.
Levignac , . . . . .	127 Sacs & demi rendent à Toulouse 100 Setiers.
L'Isle d'Albi , . . . . .	100 Set. rendent à Toulouse 146 Setiers.
L'isle en jourdain , . . . . .	127 Sacs & demi rendent à Toulouse 100 Setiers.
Lombez , . . . . .	124 Sacs & demi rendent à Toulouse 100 Setiers.
Mazeres , . . . . .	100 Set. rendent à Toulouse 118 Setiers.
Moissac , . . . . .	100 Set. rendent à Toulouse 109 Set. 2 pugneres.
Montauban , . . . . .	100 Set. rendent à Toulouse 120 Setiers.
Montan , . . . . .	100 Set. rendent à Toulouse 129 Setiers.

- Montech, . . . 100 Set. rendent à  
Toulouse 114 Setiers.
- Montesquieu, . . . 100 Set. rendent à  
Toulouse 112 Set. 2 pugneres.
- Muret, . . . 100 Set. rendent à  
Toulouse 114 Setiers.
- Pamiers, . . . 100 Set. rendent à  
Toulouse 118 Setiers.
- Rabastens, . . . 100 Set. rendent à  
Toulouse 160 Setiers.
- Réalmont . . . 100 Set. rendent à  
Toulouse 125 Set. 2 pugneres.
- Rieumes, . . . 100 Set. rendent à  
Toulouse 129 Setiers.
- Saverdun, . . . 100 Set. rendent à  
Toulouse 118 Setiers.
- Samatan, . . . 126 Sacs rendent à  
Toulouse 100 Setiers.
- S. Lys, . . . 100 Set. rendent à  
Toulouse 116 Setiers.
- S. Nicolas, . . . 100 Set. rendent à  
Toulouse 110 Setiers.
- S. Porquier, . . . 100 Set. rendent à  
Toulouse 114 Setiers.
- Villemeur, , . . 100 Set. rendent à  
Toulouse 110 Setiers.
- Villaudric, . . . 100 Set. rendent à  
Toulouse 110 Setiers.
- Verdun, . . . 100 Set. rendent à  
Toulouse 114 Setiers.

Villefranche de Lauraguais, Baziege,  
Montesquieu, Nailhous, Vignonet,  
Montgiscard & Castanet, la même mes.

*Nota.* En prenant mesure de Toulouſe, pour porter aux Places ci-deſſus, toutes-fois que la mesure du lieu où l'on voudra transporter ſera plus grande, le public doit compter ſur un pour cent de plus pour y trouver le compte, parce que la petite mesure perd toujours ſur la grande.

### M A R C H É S.

Le Marché *des Grains* ſe tient le Lundi, Merc. & Vendredi de chaque ſemaine, ſous la Pierre, où ils ſont meſurés en préſence d'un Officier de Police, qui en ramaffe un cornet des différentes eſpèces, qu'il remet au Greſſe de la Ville, afin que MM. les Capitouls puiſſent fixer le prix du pain.

Celui des menus grains & des légumes, ſe tient tous les jours au même endroit.

Les grandes *Bougeries* de Bœuf, de Veau & de Mouton, ſont dans la rue des Changes, & dans les différens quartiers de la Ville.

Les *petites Bougeries*, pour la vente des Agneaux, ſe tiennent ſous la place de la Pierre.

Le Marché de la *Volaille, des Oies, des Pigeons, en vie, du Gibier & des Œufs*, établi ſur la place de la Daurade, ſe tient le Lundi, Mercredi, Vendredi & Samedi de chaque ſemaine; mais pendant le Carême, il eſt tranſéré dans la cour de l'Hôtel de Ville: la Volaille morte ſe vend tous les jours, ſous la Pl. de la Pierre, de même que le Gibier.

Celui des *Jambons, Lards & Sauciſſons* ſe tient le Jeudi-Saint ſur la place Saint George. Les Citoyens, & les gens de la campagne y viennent déposer leur ſalage;

mais il leur est défendu d'en commencer la vente, avant que la taxe en ait été faite par un des Capitouls.

Il se vend encore tous les jours de la semaine, dans la rue des Changes, quantité de Salage & d'Oies mortes.

Le Marché du *Poisson de Mer*, d'Eau douce & de la *Morue*, se tient à la Halle, près le Pont, tous les Vendredi, Samedi, les jours maigres, & pendant le Carême.

Celui du *Fruit* de toutes les espèces, se tient chaque jour sur la place Royale; & il est très-expressément défendu aux Revendeuses d'y entrer avant l'heure fixée, qui est annoncée par le son d'une cloche.

Celui des *Herbes potageres*, tous les jours sur la place Rouaix, au Pont, & sous la Place de la Pierre: on y trouve aussi toute espèce d'herbes, racines & plantes, propres à faire les Bouillons & les Ptisanes aux malades.

Le Marché des *Cochons & Bêtes à laine*, se tient le Lundi & Mercredi hors la porte St. Etienne, & le Vendredi hors la porte d'Arnaud-Bernard.

Celui de la Friperie, des Mouffelines, Cottonades & autre espèce de Lingerie, se tient sur la place St. George, tous les jours de la semaine, excepté les jours de fête.

Celui des *Toiles grossieres*, Chanvre, Linet & Fil de toute espèce, est placé dans la rue de l'Écu, près la place Royale, & se tient le Lundi, Mercredi & Vendredi de chaque semaine.

Celui du *vieux Fer*, tous les jours à la place du Pont neuf.

Le *Bois à brûler* se vend au Port-Garau, & sur toutes les Places de la Ville, après qu'il a été mesuré par des Pagelleurs asser-

mentés , auxquels le vendeur paye un sou & l'acheteur deux sous par pagelle , qui est un cercle de fer de 4 pams 5 p. de diamètre ; on vend encore sur les Places les Sarmens , les vieilles Souches & Cottrets.

Le *Charbon* se distribue pareillement au Port & sur la place du Pont , dans des saches , qui doivent peser au moins 105 livres.

La vente du *Foin* , des *Barres de Saule* , pour les treillages , des *Cerceaux* pour les barriques & les comportes , se fait sur l'Esplanade , tous les jours , pendant la saison de la coupe du Foin ; & avant les Vendanges , pour les Cerceaux.

#### POIDS D'USAGE DANS LA VILLE.

Le Quintal poids de Marc , rend 120 liv. poids de Toulouse.

Le quintal en usage dans Toulouse , est de 100 petites livres.

Le demi Quintal de 50 l. & le Quarteron de 25. liv.

La Livre est de 16 onces ; & se divise en demi ; en quart , & en demi quart.

Lorsque l'on achète Quintal garni , il doit être de 105 liv. & celui des Huiles que l'on achète au Bureau du poids , est de 110 liv.

Le Marc d'Or & d'Argent est de 8 onc.

La Livre pour la Boucherie est de 48 onc. ou de 3 petites livres.

Le pega , pour la vente du Vin , se divise en demi-Pega ; en Quart , Ucheau , & demi Ucheau , qui compose le seizième du Péga.

L'Eau de Vie se vend à la mesure de l'Ucheau , qui équivaut au poids d'une liv

Le sétier de Blé pese ordinairement de 150 à 160 liv. & contient 4 pugneres ,

dont chacune se divise en 8 Boisseaux.  
 La marque du Pain blanc est du poids de 5 liv. & celle du bis de 6 liv. Elles se vendent l'une & l'autre au même prix.  
 La marque du Pain bis ne se divise pas, comme celle du Pain blanc, que l'on vend en demi marque, en pain double, ou ravaille, & en petit Pain ou Pistolet, qui fait la huitième portion d'une Marque.  
 L'on vend encore sur les Places une autre qualité de Pain, dont la grosseur est indéterminée, & que l'Acheteur prend au poids.

## M E S U R E S

**L**E pied de Roi contient 12 pouces ;  
 le pouce 12 lignes ; & la ligne 12 points.  
 L'aune contient 5 pams, un tiers ; de sorte que 3 aunes, valent 2 cannes.  
 La canne contient 8 pams ; chaque pam 8 pouces ; & chaque pouce 8 lignes.  
 La toise contient 6 pieds de Roi.  
 La perche est de 14 pams.  
 Le pas commun est de 2 pieds & demi.  
 Le pas géométrique est de 5 pieds.  
 La lieue Royale contient 2853 toises, ou 3423 pas géométriques.  
 La lieue géographique ou petite lieue de 25 au degré, est de 2282 toises, ou de 2739 pas géométriques.  
 L'arpent contient 576 perches carrées, ou 1764 cannes carrées.

FOIRES DES DIFFÉRENTES  
VILLES DU ROYAUME.

- A** GEN, 3 Juin, au Gravier, & 15 Sep.  
au Pin, durent 3 jours francs.  
Alais, 17 Janvier, dure 3 jours. 23 Août  
vente de toutes les Soies des Cevenes,  
dure 15 jours.  
Albi, 17 Janv. 22 Juillet, 8 Sept.  
Aspet, le merc. après le premier de l'An,  
le merc. après la Pent. 25 Août, 18  
Octobre, 23 Novembre.  
Arreu, 11 Juin, 9 Septembre.  
Aubenas, en Vivarais, 17 Janvier.  
Auch, Foire chaque mois.  
Auriac en Laur. 30 Avril, 10 Août, 11  
Novembre.  
Aurignac en Cominges, 30 Juin.  
Auterive, le jeudi après Quasimodo, mar-  
di après la Pent. 11 Sept. 11. Nov.  
Azas, 2 Novembre.

B

- Bayonne, 1 Mars, 15 Oct. durent 15 j.  
Beaucaire, 22 Juillet, dure 15 jours: les  
paiemens se font le 28.  
Beaumont-les-Lom. 19 Mars, 16 Juin,  
14 Sept.  
Bonrepos, 1 Septembre.  
Bordeaux, 1 Mars, 15 Oct. durent 15 j.  
Aux Bordes, 1 Mars, 25 Avr. 1 Août,  
29 Octobre, 18 Décembre.  
Bouillac, 16 Août, 11 Nov.  
Bouloc, 18 Décembre.  
Boulogne, merc. après les Rois, mardi  
après S. Marc, 11 Nov. durent 3 j.  
Bruyeres, 8 Septembre.

(334)

*Burgaut*, 18 Mars, 8 Mai, 6 Août, 18 Nov. 18 Décembre.

*Burniquel*, 25 Juin, 11 Août, 11 Nov. 25 Décembre.

C

*Camville*, 5 Fév. 12 Mai, 6 Sept. 1 Déc.

*Caors*, 17 Janv. merc. après la Pentecôte  
28 Octobre, 21 Décembre & le prem.  
Jeu de chaque mois.

*Caraman*, Jeudi après Pâques, 30 Juin,  
14 Septembre, 6 Décemb. Indépen-  
damment de ces Foires, il y en a pour  
le Bétail, le 1er. Jeudi de chaque  
mois.

*Carbonne*, 25 Avril, Jeudi avant S. Jean  
3 Août, 6 Déc.

*Carcastonne*, le Mardi après Pentecôte,  
25 Nov. durent 3 jours.

*Carla*, 31 Janv. 2 Mai, 25 Juin, 18. Oct  
19 Nov.

*Cassagnabere*, 2 Janv. prem. lundi de ca-  
rême, 13 Mai, 2 Sept. 2 Nov.

*Castanet*, premier mardi après le 2 Mai,  
premier mardi après le 14 Juin, 28  
Octobre.

*Castelnaudarry*, 7 Janv. lundi de Quasi-  
modo, 22 Juillet, 2 Nov.

*Castelnaud-des-Tretesfons*, 25 Juillet, 28  
Octobre.

*Castillon*, 25 Avril, 1 Juin, 21 Septem.  
20 Octobre.

*Castres*, premier jeudi de Carême, 28  
Août, 3 Nov. 6 Décembre.

*Caylux*, 25 Janv. 25 Février, 25 Mars,  
25 Avril, 4 Juin, 22 Juil. 25 Sept.

*Cazeres*, Lundi gras, 25 Févr. 2 Mai,  
11 Juil. 17 Août, 16 Oct. 22 Déc.

*Cintegabelle*, 29 Octobre, 6 Décembre.

*Clermont d'Auvergne*, 6 Août, 12 Nov.

*Cologne*, 17 Janv. 17 Août, 22 Septem.  
25 Nov.

*Cordes*, 29 Mai, 24 Août, 25 Nov.

## D

*Daumazan*, 10 Janv. Lundi gras, lende-  
main des Fêtes de Pâques, 25 Avr.  
2 Juin, 25 Août, 25 Oct. 1 Décem.

*Daux*, 25 Août.

## E

*Espalion*, 22 Janvier, dure 1 jour, lun-  
di après le Dim. de la Passion, lundi  
avant Pent. durent 3 j. 29 Août & 11  
Nov. 1 jour.

## F

*Faget*, 25 Nov.

*Fanjeaux*, 13 Sept.

*Figeac*, 15 Janv. 15 Févr. 15 Mars, 15  
& 23 Avril, 15 Mai, 15 Juin, 15  
Juillet 15 & 26 Août, 10, 15 & 29  
Sept. 15, 18 & 29 Octob. 3, 11, 15  
& 23 Nov. 1, 13, 15, 22 & 29 Déc.

*Fleurance*, 17 Janvier.

*Foix*, le lendemain des Fêtes de Pâques,  
le lendemain de la Trinité, 1 Août,  
9 Décembre.

*Fourquevaux*, 19 Mars, 11 Juin, 22 Sep.  
13 Décemb.

*Fousseret*, 25 Janv. le merc. avant les Ra-  
meaux, 22 Mai, 11 Août, 29 Oct.

*Françoise*, (la) 18 Janv. dure 3 jours, 24  
Avril, 3 Juin, 29 Sept. 6 Nov.

*Fronton*, 30 Avril, 16 Août, 9 Décem.

## G

*Gaillac d'Albigeois*, Vendredi après les  
Rois, 19 Mars, 1 Mai, 11 Août,  
30 Sept. 21 Déc.

*Gaillac-Toulza*, 20 Mars, 10 Mai, 4  
Août, 25 Octobre.

*Gimont* , premier jeudi de Carême , mercredi avant les Rameaux , 25 Juin , 18 Octobr. 9 Décembre.

*Gragniague* , 28 Octobre.

*Graulhet* , 22 Fév. 3 Mai , 6 Août 22 No.

*Grenade* , 24 Fév. 6 Mai , 22 Juillet , 18 Octobre.

*Grenoble* , 22 Janv. 15 Août , durent 3 j.

*Crisolles* , 1 Juin , 21 Septembre.

*Guchan* , 29 Septembre.

## I

*Ile d'Alby* , 22 Janv. 11 Juin , 18 Oct.

*Ile-en-Dodon* , 11 Juin.

*Ile-en-Jourdain* , 25 Janvier , 11 Juin , 9 Sept. 12 Nov.

## L

*Labastide de Cerou* , 22 Janv. 1 Mars , le lundi de la Semaine sainte , le lundi avant Pent. 30 Juin , 16 Août , 11 N.

*Langres* , 15 Févr. dure 8 jours.

*Lanta* , 22 Avril , 29 Octobre.

*Larroque* , 28 Octobre.

*Lavaur* , 6 Mai , 24 Août , 8 Sep. 18 Déc.

*Lavelanet* , 3 Mai , 6 Août , 9 Decemb.

*Launac* , 3 Fév. 8 Juin , 9 Nov.

*Lecloure* , 6 Janvier.

*Lévignac* , 25 Avril , 26 Juillet , 14 Sep.

*Lezat* , 18 Janv. 1 Mars , Mardi après la Quasimodo , 12 & 30 Juin , 29 Août , 6 Oct. 29 Nov.

*Limoges* , 22 Mai , dure 8 jours.

*Limoux* , 24 Avril , 9 Sept. dure 3 jours , 12 Novembre.

*Lombez* , 22 Janv. 1 Mai , 7 Sep. 28 Oct.

*Loubers d'Albigeois* , 11 Juin.

*Lyon* , 13 Janv. dure 15 jours. Les paiemens commencent le 1 Mars , & finissent le 4 Avril. Autre Foire le 7 Av.

Les paiemens de Pâques commencent le 1 Juin, & finissent le 4 Juillet. Autre, le 4 Août. Les paiemens se font le 1 Sept. Autre, le 3 Nov. dure 15 jours. Les paiemens se font le 1 Déc.

## M

*Massat*, lundi de Quasimodo, 25 Août.

*Mauvoisin*, 22 Janv. premier lundi de Carême, jeudi après Quasimodo, lundi après Pent. lundi après S. Barthelemy, 30 Septembre, 22 Décemb.

*Mayamet*, 27 Février, 15 Mai, 11 Nov.

*Mayeres*, 22 Avril, 22 Juillet, 8 Sept. 18 Octob. 9 Décembre.

*May-d'Azil*, premier Vendredi de Carême, 13 Mai, 12 Sept. 7 Nov. 28 Dé.

*May-de-Verdun*, 3 Mai, 15 Juin, 20 Août, 21 Octobre.

*Miramont*, lundi après les Rois, 8 Mai, 29 Sept. 12 Déc.

*Millau*, merc. des Cendres, 6 Mai, 10 Août, 28 Oct. 5 Nov.

*Mirepoix*, 17 Janv. lundi de Quasimodo Jeudi après la Pentecôte.

*Moiffac*, 12 Nov. lundi de la Sem. Sainte, 14 Juin, 11 Août, 10 Oct. 5 Dé.

*Moncla*, 25 Nov.

*Monesties*, 3 Janv. 21 Mars, 18 Mai, 6 Juin, 27 Juillet, 28 Août, 7 Sept. 28 Octobre, 20 Novem. 9 Décembre.

*Mongeard*, 4 Août, 18 Sept.

*Mongiscard*, premier Jeudi de Carême, dernier Jeudi de Mai, 9 Sept. Jeudi après S. André.

*Montagnac*, le lundi après le S. Hilaire, le lundi de la Passion, durent 8 jours.

*Montastruc*, 24 Fév., 23 Août, 14 Sep.

*Montauban*, 19 Mars, 26 Juillet, 13 Oct.

*Montesquieu de Volv.* 3 Février, Lundi de la Passion, 8 Mai, 23 Juin, 26

- Juillet , 7 & 30 Sept. 13 Décembre.  
*Montesquieu en Lauragois* , le Mardi avant  
 le Dim. des Rameaux , 27 Juillet , 5  
 Août & 1er. Mardi de Septembre.  
*Montgaillard en Lauraguais* , 21 Mai , 4  
 Août.  
*Montmaur* , 18 Mars , 19 Mai , 29 Août.  
*Monthés* , 4 Octobre.  
*Montoulieu* , 11 Juin , 29 Sept. 8 Déc.  
*Montpezat* , jeudi avant les Ram. , 8 Déc.  
*Montréal* , 25 Juin , 6 Décembre.  
*Murat* , Dioc. de Castres , Foire très-re-  
 nommée 22 Mai.  
*Mur de Barrés* , second Jeudi de Carême ,  
 2 Mai , troisième Jeudi après Pentec.  
 17 Août 30 Sept. lundi avant les SS.  
 lundi avant Noël.  
*Muret* , 3 Fév. Sam. des Ram. 17 Mai ,  
 27 Juillet , 30 Sept. 25 Novem.

## N

- Najac* , 4 & 6 Févr. lundi de la Passion ,  
 lundi de la Sem. Sainte , mardi de Pen-  
 tec. 2 , 4 & 24 Août , 4 & 6 Sept. 4  
 & 6 Déc.  
*Nailloux* , 4 Mai , 25 Juin , 22 Sept.  
*Négrepélisse* , 18 Janv. merc. après Pent.  
 premier mardi d'Août , premier mar-  
 di d'Octobre , 1 Décembre.  
*Niort* , 15 Févr. dure 8 jours.  
*Noé sur Garonne* , 19 Avril , 9 Septemb.  
 & 12 Novemb.

## P

- Paillès* , 4 Fév. 26 Août , 6 Nov.  
*Pamiers* , le Lundi avant le Lundi gras ,  
 28 Mai , 3 Septembre , 26 Novemb.  
 durent 3 jours.  
*Pennes d'Albigeois* , 27 Fév. 6 Mai.  
*Pezenas* , le lundi après la Fête-Dieu , le  
 lundi de la seconde semaine après Noël.

tre-Dame de Sept. le lundi du jour ,  
ou après S. Martin de Nov. dur. 8 j.

*Plaisance , en Albigeois , 22 Avril.*

*Puy en Vellay , chaque Fête de Notre D.*

*Puylaurens , 25 Mai , 26 Août , 21 Oct.  
9 Décembre.*

*Puyquasquier , mardi après S. Marc , 7  
Sept. 25 Nov.*

## R

*Rabastens , 22 Avril , 25 Juillet.*

*Réalmont , 1 Mai.*

*Revel , 3 Fév. 3 Mai , 22 Septemb.*

*Rieumes , le jeudi gras , le jeudi avant les  
Rameaux , le jeudi avant St. Pierre ,  
le lundi après l'Ascension , le jeudi  
après St. Etienne , le 27 Septembre ,  
le jeudi après St. Martin & le jeudi  
des quatre Temps de Noël.*

*Rieupeiroux en Rouergue , lundi gras , 25  
Avril , 1 Juin , 1 Juillet , 28 Août ,  
5 Nov.*

*Rieux , 7. Janv. 16 mai , 11 Juin , 11 N.*

*Rodez , à la mi-Carême , 25 Juin , 8 Sep.*

*Roquesferriere , 12 Juin , 29 Sept.*

## S

*Samatan , 17 Janv. 18 Mars , 8 Mai , 28  
Juin , dernier Jeudi d'Août , 28 Sep-  
tembre , & 4 Décembre.*

*Saramon , 6 Mai , 25 Juin , 28 Août , 28  
Décembre.*

*Saverdun , 2 Juin , lundi après la Touff.*

*Seix , 3 Mai , 18 Octobre.*

*Serviés , 2 Novembre.*

*Sommieres , Samedi des Rameaux.*

*Soreze , 4 Octobre.*

*Souillac , premier lundi de Carême , lun-  
di de la Semaine Sainte , 30 Avril , 1  
& 25 Juin , 4 Juillet , 16 & 29 Août ,  
6 Nov. 13 Déc.*

- S. Antonin en Rouergue*, 20 Janv. 20 Fév. 20 Mars, 20 Avril, 20 Mai, 30 Juin, 29 Juillet, 29 Août, 29 Sep. 5 & 29 Nov. 20 Déc.
- S. Béat*, 11 Novembre.
- S. Felix de Caraman*, jeudi après la Pentecôte, le mardi après la Toussaints.
- S. Girons*, 2 Janv. premier lundi de Carême, lundi de la mi-Carême, mardi après la Toussaints.
- S. Jory*, 1 Févr. 23 Avril, 10 Août, 4 Octobre.
- S. Julia*, 25 Avril, 1 Août, 21 Déc.
- S. Lizier*, 28 Août, 25 Nov.
- S. Papoul*, 18 Nov.
- S. Pons*, 30 Avril.
- S. Sulpice de Lezat*, 4 Janv. 4 Févr. 4 Mars, 4 Avril, 4 Mai, 16 Juin, dure 2 jours, 1 Août, 14 Sept. 20 Octob.
- S. Ybars*, 20 Janv. 11 Févr. 14 Mars, 6 Mai, 4 Juin, 22 Juillet, 13 Août, 22 Sept. 15 Nov. 11 Décembre.

## T

- Tarascon en Foix*, 8 Mai, 29 Sept. 3 j.
- Toulon*, 2 Novembre, dure 15 jours.
- TOULOUSE**, 8 Janvier, Lundi après Quasimodo, premier Septembre, Foires franches, à l'instar de celles de Lyon, qui durent pendant quinze jours ouvrables, pour les Draperies, Soieries, Bonneteries, Toileries, & autres objets de commerce, provenant des Fabriques qui se trouvent dans le ressort du Parlement.
- Cinq autres petites Foires, qui ne durent que 2 jours; sçavoir, 1 Mai, 24 & 29 Juin, 3 & 24 Août.
- Tournon en Vivarais*, il y a plusieurs Foi-

res ; mais la plus considérable est le 2  
Novembre.

*Trie*, 1 Mars, 22 Mai, 30 Juin, 17  
Août, 29 Octob. 9 Décembre.  
*Troyes*, 24 Février, dure 8 jours.

## V

*Vaquiés*, 1 Mai, 11 Novembre.  
*Varenès*, 6 Mai, 20 Octobre.  
*Varilles*, 19 Mars, 9 Juin, 21 Sept. 28  
Décembre.  
*Verdun*, 1 Mars, 14 Juin, 28 Août, 25  
Novembre.  
*Verfeil*, 25 Avril, 29 Juin, 16 Septemb.  
18 Novembre.  
*Vignonet*, premier jeudi de Carême, 4  
Mai, 18 Octobre.  
*Villa-Savary*, 1 Septembre.  
*Villefranche d'Albigeois*, 19 Mars, 25  
Mai, 16 Août.  
*Villefranche de Lauraguais*, 22 Janv. 8  
Mai, 16 Août, 30 Septembre.  
*Villefranche du Rouergue*, à la mi-Carême  
3 j. 16 Juin, 21 Décembre.  
*Villemur*, 20 Janvier.  
*Villeneuve d'Albigeois*, jour de S. Math.  
jeudi avant les Rameaux, lundi après  
la Pentecôte, 1 Juin, 1 Sept. 1 Déc.  
*Villeneuve*, lundi de la Sem. Sainte, 2  
Juin, 25 Octob. 21 Décembre.  
*Villeneuve de Berg*, lundi de la Septuag.  
vend. de la sem. de la Passion, 1 &  
25 Mai; 16 Août, 21 Sept. 28 Oct.  
13 Décembre.  
*Viviers* a quelques Foires, dont la princi-  
pale est le 2 Janvier.

## TABLE DES INTÉRÊTS

à 5 pour 100.

*Au moyen de laquelle on voit à quoi se porte le revenu de chaque jour.*

Le *t* veut dire un tiers de denier.

Les *tt*, deux tiers de denier.

## CAPITAUX SUPPOSÉS.

TEMPS supposé.	50 Livres de Capital		100 Livres de Capital	
	l.	s. d.	l.	s. d.
1 jour		1- <i>tt</i>		3- <i>t</i>
2 jours		3- <i>t</i>		6- <i>tt</i>
3 jours		5		10
4 jours		6- <i>tt</i>	1-	1- <i>t</i>
5 jours		8- <i>t</i>	1-	4- <i>tt</i>
10 jours	1-	4- <i>tt</i>	2-	9- <i>t</i>
20 jours	2-	9- <i>t</i>	5-	6- <i>tt</i>
30 jours	4-	2	8-	4
2 mois	8-	4	16-	8
3 mois	12-	6	1-	5
4 mois	16-	8	1-13-	4
5 mois	1-	10	2-	1-8
6 mois	1-	5	2-10	
1 an.	2-10		5	

*Il faut observer qu'en matière d'intérêt, l'année n'est que de 360 jours. Personne n'ignore qu'un Capital de 6000 liv. ne donne que 300 liv. de revenu. Et si l'on calculoit l'année par 365 jours, comme elle est fixée dans tous les Calendriers, ce même Capital donneroit un revenu de 301 livre 2 sous 6 deniers.*

## S U I T E D E L A T A B L E .

## C A P I T A U X S U P P O S É S .

TEMPS supposé.	200 Livres de Capital			300 Livres de Capital		
	l.	s.	d.	l.	s.	d.
1 jour			6- <i>tt</i>			10
2 jours		1-	1- <i>t</i>		1-	8
3 jours		1-	8		2-	6
4 jours		2-	2- <i>tt</i>		3-	4
5 jours		2-	9- <i>t</i>		4-	2
10 jours		5-	6- <i>tt</i>		8-	4
20 jours		11-	1- <i>t</i>		16-	8
30 jours		16-	8		1-	5
2 mois	1-	13-	4	2-	10	
3 mois	2-	10		3-	15	
4 mois	3-	6-	8	5		
5 mois	4-	3-	4	6-	5	
6 mois	5			7-	10	
1 an.	10			15		

TEMPS supposé.	400 Livres de Capital			500 Livres de Capital		
	l.	s.	d.	l.	s.	d.
1 jour		1-	1- <i>t</i>		1-	4- <i>tt</i>
2 jours		2-	2- <i>tt</i>		2-	9- <i>t</i>
3 jours		3-	4		4-	2
4 jours		4-	5- <i>t</i>		5-	6- <i>tt</i>
5 jours		5-	6- <i>tt</i>		6-	11- <i>t</i>
10 jours		11-	1- <i>t</i>		13-	10- <i>tt</i>
20 jours	1-	2-	2- <i>tt</i>	1-	7-	9- <i>t</i>
30 jours	1-	13-	4	2-	1-	8
2 mois	3-	6-	8	4-	3-	4
3 mois	5			6-	5	
4 mois	6-	13-	4	8-	6-	8
5 mois	8-	6-	8	10-	8-	4
6 mois	10			12-	10	
1 an.	20			25		

(344)  
 SUITE DE LA TABLE.

CAPITAUX SUPPOSÉS.

TEMPS supposé.	1000 Livres de Capital			2000 Livres de Capital		
	l.	s.	d.	l.	s.	d.
1 jour		2	9-t		5	6-tt
2 jours		5	6-tt		11	1-t
3 jours		8	4		16	8
4 jours		11	1-t		1	2-2-tt
5 jours		13	10-tt		1	7-9-t
10 jours		1	7-9-t		2	15-6-tt
20 jours		2	15-6-tt		5	11-1-t
30 jours		4	3-4		8	6-8
2 mois		8	6-8		16	13-4
3 mois		12	10		25	
4 mois		16	3-4		33	6-8
5 mois		20	16-8		41	13-4
6 mois		25			50	
1 an.		50			100	

TEMPS supposé.	3000 Livres de Capital			4000 Livres de Capital		
	l.	s.	d.	l.	s.	d.
1 jour.		8	4		11	1-t
2 jours		16	8		1	2-2-tt
3 jours		1	5		1	13-4
4 jours		1	13-4		2	4-5-t
5 jours		2	1-8		2	15-6-tt
10 jours		4	3-4		5	11-1-t
20 jours		8	6-8		11	2-2-tt
30 jours		12	10		16	13-4
2 mois		25			33	6-8
3 mois		37	10		50	
4 mois		50			66	13-4
5 mois		62	10		83	6-8
6 mois		75			100	
1 an.		150			200	

## S U I T E D E L A T A B L E .

## C A P I T A U X S U P P O S É S .

TEMPS supposé.	5000 Livres de Capital			6000 Livres de Capital		
	l.	s.	d.	l.	s.	d.
1 jour.		12	10-11		16	8
2 jours	1	7	9-1	1	13	4
3 jours	2	1	8	2	10	
4 jours	2	15	6-11	3	6	8
5 jours	3	9	5-1	4	3	4
10 jours	6	18	10-11	8	6	8
20 jours	13	17	9-1	16	13	4
30 jours	20	16	8	25		
2 mois	41	13	4	50		
3 mois	62	10		75		
4 mois	83	6	8	100		
5 mois	104	3	4	125		
6 mois	125			150		
1 an.	250			300		

TEMPS supposé.	7000 Livres de Capital			8000 Livres de Capital		
	l.	s.	d.	l.	s.	d.
1 jour.		19	5-1	1	2	2-11
2 jours	1	18	10-11	2	4	5-1
3 jours	2	18	4	3	6	8
4 jours	3	17	9-1	4	8	10-11
5 jours	4	17	2-11	5	11	1-1
10 jours	9	14	5-1	11	2	2-11
20 jours	19	8	10-11	22	4	5-1
30 jours	29	3	4	33	6	8
2 mois	58	6	8	66	13	4
3 mois	87	10		100		
4 mois	116	13	4	138	6	8
5 mois	145	16	8	166	13	4
6 mois	175			200		
1 an.	350			400		

## S U I T E D E L A T A B L E .

## C A P I T A U X S U P P O S É S .

TEMPS supposé.	9000 Livres de Capital			10000 Livres de Capital		
	l.	l.	d.	l.	l.	d.
1 jour.	1	5		1	7	9-t
2 jours	2	10		2	15	6-tt
3 jours	3	15		4	3	4
4 jours	5			5	11	1-t
5 jours	6	5		6	18	10-tt
10 jours	12	10		13	17	9-t
20 jours	25			27	15	6-tt
30 jours	37	10		41	13	4
2 mois	75			83	6	8
3 mois	112	10		125		
4 mois	150			166	13	4
5 mois	187	10		208	6	8
6 mois	225			250		
1 an.	450			500		

TEMPS supposé.	20000 Livres de Capital			30000 Livres de Capital		
	l.	l.	d.	l.	l.	d.
1 jour.	2	15	6-tt	4	3	4
2 jours	5	11	1-t	8	6	8
3 jours	8	6	8	12	10	
4 jours	11	2	2-tt	16	13	4
5 jours	13	17	9-t	20	16	8
10 jours	27	15	6-tt	41	13	4
20 jours	55	11	1-t	83	6	8
30 jours	83	6	8	125		
2 mois	166	13	4	250		
3 mois	250			375		
4 mois	333	6	8	500		
5 mois	416	13	4	625		
6 mois	500			750		
1 an.	1000			1500		

## SUIVE DE LA TABLE.

## CAPITAUX SUPPOSÉS.

TEMPS supposé.	40000 Livres de Capital			50000 Livres de Capital		
	l.	s.	d.	l.	s.	d.
1 jour.	5	11	1-t	6	18	10-tt
2 jours	11	2	2-tt	13	17	9-t
3 jours	16	13	4	20	16	8
4 jours	22	4	5-t	27	15	6-tt
5 jours	27	15	6-tt	34	14	5-t
10 jours	55	11	1-t	69	8	10-tt
20 jours	111	2	2-tt	138	17	9-t
30 jours	166	13	4	208	6	8
2 mois	333	6	8	416	13	4
3 mois	500			625		
4 mois	666	13	4	833	6	8
5 mois	833	6	8	1041	13	4
6 mois	1000			1250		
1 an.	2000			2500		

## VARIATIONS

Qu'ont éprouvé les intérêts depuis 1567.

Avant le mois de Mars, ils furent fixés  
au denier — — — — — 10

Par Edit du même mois, au — — — — 12

Par Edit de Juillet 1601, au — — — — 16

Par Edit de Mars 1634, au — — — — 18

Par Edit de Décembre 1665, au — — — — 20

Par Edit de Juin 1724, au — — — — 30

Par Edit de Juin 1725, au — — — — 20

Par Edit de Juin 1766, au — — — — 25

Par Edit de Février 1770, au — — — — 20

*EXERCICES des différens Notaires,  
dont les Régistres sont au pouvoir de M.  
SAURINE, reçu le 28 Juin 1756.*

<i>No M s des Notaires.</i>	<i>Com.</i>	<i>Fin.</i>	<i>Rég.</i>
Adenet.	1594	1630	32
Aigulere.	1500	1610	3
Amiel.	1593	1623	14
Armengaud.	1578		1
Armentié.	1658	1681	16
Arnaldi.	1462		1
Affolenti.	1416	1418	2
Aurioli.	1471	1479	2
Aufaneti.	1440	1443	1
Bacqué.	1674	1705	1
Baldy.	1630	1663	3
Baralis.	1522		1
Baladon.	1511	1520	1
Bissonis.	1483	1491	1
Bodet.	1539		1
Bonesty.	1416	1418	2
Buisson.	1633	1636	2
Carle.	1576		1
Chevalier.	1664	1672	1
Constans.	1633	1634	2
Crosati.	1492	1529	8
Danglade.	1572		1
Daustric.	1583	1601	23
Deagia.	1554	1569	3
Deluleto.	1412	1418	1
Demazeris.	1458		1
Demestre.	1651	1671	12
Deprat.	1650	1667	13
Dutoron.	1634	1637	3
Jean Fabry.	1491	1497	3
Maturin Fabry.	1542	1543	3
Fagety.	1508	1548	5

<i>No M s des Notaires.</i>	<i>Com.</i>	<i>Fin.</i>	<i>Rég</i>
Forestery. . . .	1400	1413	1
Gipoulon. . . .	1496	1499	1
Gordonery. . . .	1495		1
Gressio. . . .	1434		1
Guiraudat. . . .	1540	1541	1
Jouffrenety. . . .	1487	1497	3
Itinere. . . .	1451		1
Lauſy . . . .	1639	1648	2
Layſacy. . . .	1412	1479	12
Mandinelly. . . .	1482		1
Marmeches. . . .	1503	1519	2
Marmonery. . . .	1472	1476	1
Mejani. . . .	1534	1539	3
Mengon. . . .	1501	1511	1
Perimendi. . . .	1529		1
Permondi. . . .	1530	1533	1
Permondi. . . .	1588	1589	1
Ploirac. . . .	1637	1650	8
Pradel. . . .	1492		1
Pierre Pratviel. . . .	1681	1719	39
J. Pier. Pratviel. . . .	1720	1750	26
Pierre Pratviel. . . .	1741	1756	10
Ratery. . . .	1475	1489	3
Rippié. . . .	1456	1465	1
Rolle. . . .	1521	1527	6
Sarrauta. . . .	1480	1493	2
Terraffon. . . .	1539		1
Tilhac. . . .	1451	1453	1
Valenti. . . .	1421		1
Ulmo , <i>Not. de Cuq.</i>	1483	1494	2
Ulmo , <i>de Toulouse.</i>	1445	1463	3

*EXERCICES des différens Notaires  
qui sont dans l'Office de Me. Fargues,  
reçu le 9 Décembre 1785, rangés par  
rang d'ancienneté, avec l'année de leur  
commencement & de leur fin.*

<i>Noms des NOTAIRES.</i>	<i>Résiden- ce.</i>	<i>Com- men.</i>	<i>Fin.</i>
Montagnac.		1369	1404
Bernard de Cugano.		1388	1428
Raynal.		1440	1448
Arnaud Mosdurey.		1441	1478
Guidon Grandjean.		1445	1450
Remi Mosdurey.		1464	1497
Surelly.		1473	1483
Salbaty.		1476	1476
Bernardelly.		1476	1477
Scuraty. } . . .	Toulouse	1476	1490
Caniny. }			
Pellagany.		1477	1492
Pierre Seguini.		1480	1515
Calmely.		1488	1488
Lacouffaye.		1491	1498
Dastor Sarghoesy.		1492	1492
Bastida.		1496	1497
Plantiny.		1499	1499
Maturin Blandraps.		1504	1506
Morety.	d'Auriac	1504	1504
Goufil.		1505	1529
Seguiny. } . . .	Toulouse	1506	1509
Delatge. }			
Manri ou Matriny.		1507	1514
Michel Blanchy.		1515	1535
Gaillardy.	Corneba- riou, Col.	1516	1522
Bonhomme.			
Lordaty. } . . .	par . . . Toulouse	1516	1518
Genety. }			
Bernard Juliany.		1517	1526

<i>Noms des NOTAIRES.</i>	Résiden- ce.	Com- men.	Fin.
Bonhomme, Collre de Valismale.	} Toulouse	1517	1529
Gouftet ou Pouftet.		1520	1526
Salbateru.	- Villefra.	1521	1521
Pierre.	} Toulouse	1540	1592
Eustace ou Eustache & Fçois. Chauffade			
Damblard.		1559	1562
Congié.	- Portet.	1559	1592
Lafargue.	} Toulouse	1568	1695
Maratuech.		1583	1593
Rd. Gineste.	- Villefra.	1587	1587
Durand Lambert.		1590	1604
Benoît.	- Sepet.	1603	1629
Bernard Delon.	} Toulouse	1604	1613
François Sales.		1618	1630
Fabien Portes.	} Portet.	1621	1655
Narbonne pere.		1629	1693
Narbonne fils.	} Toulouse	1632	1633
Duclufet.			
Fontés.	- Lux.	1638	1641
Gout.	- Toulouse	1650	1671
Pierre Cazals.	- Lanta.	1652	1679
Benech.	} Toulouse	1655	1673
André Benoît.		1667	1667
Cappelle.	} Toulouse	1673	1673
J. François Benoît.		1677	1702
Mazarguil.	- Lux.	1686	1687
Guimbert.		1749	1785
J. François Lepine.			

*Na. MM. les Notaires qui voudront faire copier leur article comme celui de Me. Fargues, seront très-libres de l'envoyer, aux conditions qu'il s'est lui-même imposées.*

## TABLE ALPHABÉTIQUE,

<b>A</b> Brégré Chronologique des principaux événemens qui sont arrivés dans Toulouse, depuis 1576, jusqu'en 1581. <i>Page</i> 15	
Abbayes de la Ville & du Diocèse.	91
Abbés de St. Sernin.	104
Abrégré Chronologique des Rois de France.	31
Académie des Jeux Floraux.	252
— des Sciences.	251
— de Peinture, Sculpture, &c.	256
— des Armes.	263
— d'Equitation.	266
Administration de la Librairie & Imprim.	125
Administration générale des Domaines.	238
Agens de Change.	201
Agens Généraux du Clergé.	88
Amusemens publics.	30
Anciens Capitouls résidens à Toulouse.	213
Anciens Officiers de la Bourse.	221
Arboristes & Fleuristes.	297
Archevêques de Toulouse.	90
<b>B.</b>	
Bains de santé.	276
Banquiers en Cour de Rome.	96
Bibliothèques publiques.	134
Boîtes Fumigatoires pour les Noyés.	276
Bon-Jesus. (le)	149
Bureau Diocésain.	95
Bureau des Finances.	199
Bureau académique d'Écriture.	277
Bureau des Huiles & Savons.	242
Bureau de l'Equival. Océans & Douane.	243
Bureau de Correspondance nationale.	<i>Ibid.</i>
<b>C.</b>	
Cabinets curieux.	136
Cardinaux qui composent le sacré Collège.	80
Censeurs Royaux.	239

Chambre Syndicale de la Librairie.	230
Chambre Souveraine du Clergé.	93
Chambre du Commerce.	282
Chambre des Vacances.	167
Chancellerie du Palais.	187
Chapitre de S. Etienne, avec le Patronage.	97
— de S. Sernin.	103
— de Pisse-Jourdain.	106
— de S. Felix.	109
— des Bénédictins.	110
Châtellenie du Canal.	114
Chirurgiens Lithotomistes & Dentistes.	272
Chronologie des Papes depuis S. Pierre.	77
Chronologie des Rois de France.	31
Clergé de France.	84
Collège des Doctinaires.	125
— Royal.	126
— des Bourriers.	127
Collèges du Ressort du Parlement.	133
Commerce. ( Idée du )	279
Commissaires des Guerres & de l'Artillerie de la Province.	26
Commissaire des Guerres & de la Marine.	98
Communautés Religieuses d'Hommes.	139
--- de Filles.	140
Comtes de Toulouse.	58
Confréries des Pénitens & des Pèlerins.	164
Courtiers pour la vente des Grains.	292
Cures du Diocèse & leur Patronage.	114
<i>D.</i>	
Départ & Arrivée des Diligences, Messa- geries & Carrosses publics.	303
Diocèses ressortissans de la Chamb. Souv.	94
<i>E.</i>	
Eaux-&Forêts de Toulouse.	125
Eaux minérales & de clarification.	275
Ecole Royale de Chirurgie.	269
Ecoles Chrétiennes.	165
Eglises particulières.	141
Etat Militaire de Toulouse.	64
Evêques de Toulouse.	89
<i>F.</i>	
Foires des principales Villes.	333

Fermes unies de France.	237
Feudistes.	228
Formule & tarif du Bureau des Hypothèques.	234
Frères Cordonniers & Tailleurs.	149

## G.

Gabelles.	240
Garde-malades, & pour les Accouchées.	273
Géometres Arpenteurs.	228
Gouvernement Militaire de la Province.	23
Grandeur de la Ville.	29
Grenier à Sel	242

## H.

Hôpital S. Jacques.	144
--- Général de la Grave.	147
--- des Hospitalières.	148
--- des Orphelines.	149
Hôtel de Ville.	205
Hôtel des Monnoies.	222
Hypothèques.	233

## J.

Imprimeurs-Libraires.	231
Intendance de la Province.	27
Inspecteur de la Librairie.	230
Jurisdiction Consulaire de la Bourse.	219

## L.

Lieutenans des Maréchaux de France.	62
-------------------------------------	----

## M.

Maisons d'Education.	142
Maitrise du Languedoc.	224
Maitrise des Ports.	241
Manufactures Royales.	292
Marchés de la Ville.	329
Maréchaux de France.	60
Médecine. ( Faculté de )	248
Mesures de la Ville.	332
Moulins, Frisoir & Foulons	295

## N.

Naissances des Rois & Souverains de l'Europe, avec un historique à la tête de chaque Royaume.	33
Négocians de la Ville.	283

Notaires Royaux. 235

## O.

Officialité Métropolitaine & Diocésaine. 92

Ordre de Malte. 121

## P.

Parlemens de France. 150

Parlement, & suite. 164

Paroisses de la Ville. 110

Pharmacie. 273

Poids des Monnoies. 224

Poids en usage dans la Ville. 331

Porteurs des différentes Routes. 301

Poste aux Lettres & des Chevaux. 299

Poudres & Salpêtres. 293

Premiers Présidens du Parlement. 151

Prevôté & Marchaussée. 63

Produit des mesures du Blé étranger. 326

## R.

Receveur-Général du Clergé 96

Receveurs-Généraux & Particuliers. 236

Repertoire des différens Registres de Notaire, qui sont dans l'Etude de M. Saurine, 348

Idem dans celle de M. Fargues. 350

Républiques. 56

Routes de Paris, Bordeaux & Lyon. 299

Route de Bordeaux, par la Garonne. 310

Route du Bas Languedoc, par le Canal. 312

## S.

Sages Femmes. 272

Séminaires de la Ville. 119

Sénéchaussée, Prédial, & suite. 194

Sénéchaussées & Juridictions du Ressort. 156

Société Académique de Chirurgie. 270

Subdelegués du Commandement. 25

--- de l'Intendance. 28

Subdélégation. 217

## T.

Table des intérêts à 5 pour 100. 342

Temporalité du Diocèse. 95

## V.

Variations des Intérêts depuis 1567. 347

Vicaires-Généraux du Diocèse. 96

Viguerie de Toulouse & son Ressort.	226
Villes où l'on bat Monnoie.	224
Université.	244

*Fin de la Table.*

### ERRATA.

- Pag. 83, l. 1, sup. le Cardinal Riminaldi.  
 Page 85, Evêché de Boulogne, lig. 16,  
 sup. de Pressy, lisez Asseline.  
 Pag. 96, *in fine*, suppr. M. Laurens, Di-  
 des Economats.  
 Pag. 241, suppr. M. Laurens, Maître  
 des Ports.

### APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le  
 J Gardes des Sceaux, l'*Almanach Histo-  
 rique de la Province de Languedoc*, pour  
 l'année 1790, & n'y ai rien trouvé qui  
 puisse en empêcher l'impression. A Tou-  
 louse, le 8<sup>e</sup>. Décembre 1789.

VILLENEUVE.

*Nota.* L'annonce qu'on lit sur le Fron-  
 tispice de cet ouvrage, semble promettre  
 aux lecteurs d'y trouver le *Tableau géné-  
 ral de la Milice Toulousaine*, dont l'im-  
 pression étoit déjà bien avancée; mais  
 d'après les observations que l'on m'a fai-  
 tes sur la nomination des Officiers, qui  
 arrive tous les trois mois, indépendam-  
 ment des changemens journaliers, je me  
 suis vu forcé de renoncer à l'exécution de  
 mon projet.

ELECTION CONSULAIRE.

M. BAYSSADE Prieur , *rue Croix-Baragnon.*

M. CLARET premier Consul , *Place Rouaix.*

M. BAUDENS second Consul , *rue St. Pantaléon.*

ELUS DE SERVICE.

*Pour les mois de Janvier & Juillet.*

MESSIEURS

Joullia , ancien Prieur | Jtey.

& anc. Capitoul. | Zimmermann

Carol , anc. Consul. | *Pour les mois de Février & Août.*

Babar , ancien Prieur. | Pijon aîné.

Dubois , anc. Conf. | Labat.

*Pour les mois de Mars & Septembre.*

Esquirol , anc. Prieur. | Lamarque.

Dalbis , anc. Consul. | Demouis.

*Pour les mois d'Avril & Octobre.*

Fages , a. C. & a. Cap. | Gayral jeune.

Vignolles , an. Conf. | Bedout.

*Pour les mois de Mai & Novembre.*

Cassaing , anc. Prieur. | Sèns.

Duffé , anc. Consul. | Teynier neveu.

*Pour les mois de Juin & Décembre.*

Pijon , anc. Consul & | Lanneluc.

anc. Capitoul. | Garrigou neveu

Debans , anc. Consul. |

B A I L E S.

M. Calveste

M. Pradviel,

M. Jouglé,

M. Boiffé.

ELECTION CONSULTATIVE

BAVILLARD, Président, rue de la

CONSTITUTION, rue de la

LIBERTÉ, rue de la

LISTE DES SERVICES

Pour les mois de Janvier & Février

MARS 1870

Pour les mois de Mars & Avril

Pour les mois de Mai & Juin

Pour les mois de Juillet & Août

Pour les mois de Septembre & Octobre

Pour les mois de Novembre & Décembre

